TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 603 — 38 PAGES — SAMEDI 3 MARS 1979



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 18 din.

Tarif des abonnements page 7

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
TÉL. : 246-72-23

## Un cessez-le-feu aurait été conclu entre les deux Yémens

LIRE NOS INFORMATIONS PAGE 3

# La formation de M. Suarez devance nettement les socialistes aux élections espagnoles

## Stabilité à Madrid

*Lassés sans* doute par des consultations trop répétées depuis deux ans, sceptiques face à la surenchère des formations politiques et préoccupés au premier chef par la montée du chômage et de la violence, les Espagnols ont donné l'impression de remplir leur devoir civique avec morosité.

La ferveur et la joie qui avaient marqué, en juin 1977, la première consultation libre depuis quatre décennies ont disparu. Le taux d'abstention, plus de 30 %, a été particulièrement élevé : dix points de plus que lors des élections générales de 1977. C'est une première leçon que le gouvernement comme l'opposition devront méditer.

Les résultats officiels, encore incomplets, traduisent une remarquable stabilité du corps électoral, socialistes du P.S.O.E. et centriste de l'U.C.D. conservant à peu de chose près les positions acquises il y a vingt mois. Le léger déplacement du rapport de forces dans le prochain Congrès des députés à l'avantage des amis de M. Adolfo Suarez peut s'expliquer par un système électoral qui favorise nettement les régions rurales sous-peuplées au détriment des zones fortement urbanisées.

Cette stabilité sera sans doute interprétée par les optimistes comme un signe encourageant : l'Espagne se comporte apparemment comme un pays européen de longue tradition démocratique après deux années seulement d'exercice des libertés. Mais le niveau idéologique de la campagne a été si faible et les choix politiques offerts aux électeurs si peu différenciés qu'il convient *de nuancer sérieusement* cette vision. Outre que la situation n'est pas réellement clarifiée, on retrouve en filigrane une Espagne où les régions périphériques s'opposent de plus en plus ouvertement au pouvoir central.

Bien que progressant légèrement en sièges, l'Union du centre démocratique ne devrait pas atteindre cette majorité absolue au Congrès qui aurait permis à M. Suarez *de gagner totalement* son pari. Le chef du gouvernement peut se féliciter cependant de la déroute de la Coalition démocratique de MM. Fraga, Areilza et Osorio, qui obtient deux fois moins de suffrages que l'Alliance populaire dirigée en 1977 par l'ancien ministre de l'information de Franco, et qui ne se trouvera pas demain en très bonne position pour proposer son éventuelle collaboration à l'U.C.D.

Tout à la fois partenaire et adversaire principal des centristes, le parti socialiste ouvrier de M. Felipe Gonzalez ne réussit pas davantage ce grand bond en avant que ses dirigeants annonçaient à la veille du scrutin, et qui lui aurait permis, sinon de s'installer seul au gouvernement, du moins de poser de sérieuses conditions à la formation d'une équipe dirigeante de coalition. Le P.S.O.E. ne retrouve apparemment pas les voix de l'ancien parti socialiste populaire qu'il a absorbé. M. Tierno Galvan, ancien leader du P.S.P., et actuel président d'honneur du P.S.O.E., a lui-même reconnu ce fait.

Il s'agit d'une victoire à la Pyrrhus pour M. Suarez, qui se retrouve dans la même situation qu'avant les élections générales, son échec au Pays basque étant d'autre part confirmé par la montée spectaculaire des formations qui se réclament plus ou moins ouvertement des séparatistes révolutionnaires de l'ETA. On serait tenté de donner raison à M. Santiago Carrillo, lui-même très satisfait de la légère progression de son parti, qui estime que ces élections étaient parfaitement inutiles.

Gouverner seuls ? Accepter des coalitions parlementaires ? Les dirigeants de l'U.C.D. sont en somme confrontés aux mêmes choix qu'à la veille du scrutin du 1er mars.

## Poussée sensible des régionalistes

**Les élections législatives espagnoles du jeudi 1er mars font apparaître une grande stabilité du corps électoral. L'Union du centre démocratique (U.C.D.) du président du gouvernement, M. Adolfo Suarez, et le parti socialiste ouvrier (P.S.O.E.) de M. Felipe Gonzalez obtiennent approximativement le même pourcentage de suffrages que le 15 juin 1977. Les centristes devancent donc assez nettement les socialistes.**

**Les communistes progressent très légèrement alors que la Coalition démocratique (droite) fait nettement moins bien que l'Alliance populaire, dont elle a pris la succession. On note un succès spectaculaire des séparatistes basques et une poussée inattendue des nationalismes andalou et canarien. Tels étaient ce vendredi en fin de matinée les principaux enseignements des élections alors que 91 % des suffrages avaient été dépouillés.**

**La répartition exacte des sièges de députés est encore incertaine. Avec 34 % des suffrages, les centristes pourraient en avoir 167, tandis que les socialistes, avec 29 % des voix, n'en auraient que 121. La majorité absolue au congrès des députés est de 176. Le taux d'abstention, 33 %, a été assez élevé.**

De nos envoyés spéciaux

Madrid. — Aucun triomphalisme mais une certaine sérénité, ce vendredi matin 2 mars, chez les dirigeants de l'Union du centre démocratique de M. Suarez, à l'issue du dépouillement du scrutin. C'est avec sobriété que M. Rodolfo Martin Villa, ministre de l'intérieur, s'est présenté à deux reprises devant les journalistes, à 5 heures puis à 8 heures, pour confirmer l'avance du parti centriste. Il a insisté sur la nécessité d'accueillir les premiers résultats non officiels *« avec prudence »*, précisant cependant que la marge d'erreur *« ne devait pas être supérieure à quatre sièges en faveur de l'U.C.D. ou du P.S.O.E. »*.

Selon M. Martin Villa, l'U.C.D. ne devrait pas obtenir la majorité absolue de 176 députés au Congrès qui l'aurait dispensé de négocier une coalition soit à droite avec les amis de M. Fraga, soit à gauche avec ceux de M. Gonzalez.

MARCEL NIEDERGANG et CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 6.)

# Une nouvelle épreuve de force s'engage entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac

**La demande de convocation du Parlement en session extraordinaire, pour débattre de l'emploi est toujours en suspens. D'une part, parce qu'il faut réunir le nombre requis de signatures de députés (246) sur un ordre du jour commun ; d'autre part, parce qu'il faut que le président de la République accepte de prendre le décret de convocation.**

**Or, après avoir admis le principe de cette initiative, la présidence de la République souligne les raisons qu'elle aurait de s'y opposer : le porte-parole invoque la campagne pour les élections cantonales qui s'ouvre le 3 mars. A ce stade le problème posé prend donc le caractère d'une nouvelle épreuve de force entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac.**

***M. Barre*, qui participera lundi soir à l'émission « Cartes sur table » d'Antenne 2, à 20 h. 30, aura l'occasion de donner son sentiment sur cette affaire, vingt-quatre heures après M. Chirac, qui est, dimanche à 19 heures, l'invité du Club de la *presse* d'Europe 1.**

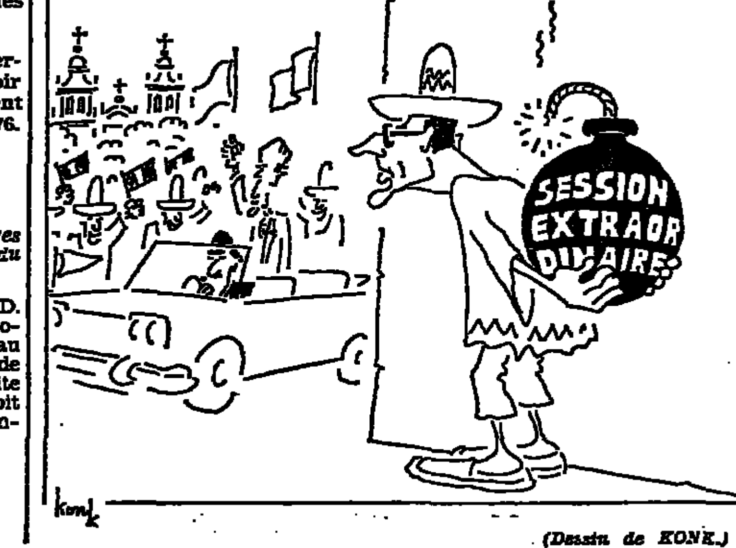
La tradition républicaine, a expliqué à Mexico, M. Pierre Hunt, veut que le Parlement ne siège pas pendant les campagnes pour les élections municipales et cantonales. Celle qui précède le prochain renouvellement des *conseils généraux, des 18 et 25* mars, commence samedi à zéro heure, et paraît donc exclure, jusqu'au second tour de scrutin, une session extraordinaire qui aurait pu se réunir entre le 12 et le 17 mars. Au-delà du 25 mars, serait-il opportun de convoquer les parlementaires qui, de toute façon, siégeront à partir du 2 avril *en session ordinaire ?*

La tradition républicaine a, en l'occurrence, bon dos. Elle n'est respectée que pour la commodité des parlementaires qui sont nombreux à briguer des mandats de conseillers municipaux ou de conseillers généraux. S'ils décidaient, en majorité, de s'abstraire pendant quelques jours de la préparation d'une consultation — dont le président de la République observe qu'elle ne met pas en jeu les intérêts nationaux du pays — pourquoi le leur refuser ? Ni le chef de l'Etat, ni leurs électeurs ne sauraient leur reprocher de s'occuper en priorité d'un problème aussi essentiel et actuel que l'emploi.

Il serait tout aussi malvenu de leur opposer l'argument de l'inutilité ou de l'inefficacité — même s'il n'est pas faux — car cela reviendrait à dénier au Parlement son droit, formel mais naturel, à délibérer. C'est précisément cette vocation que depuis son élection M. Giscard d'Estaing assure encourager.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 35.)




(Dessin de KONK.)

## GRÈVE GÉNÉRALE DES SERVICES POSTAUX DANS LES YVELINES

(Lire page 38.)

LE DÉBAT EUROPÉEN

# Le parti de la « ligne Maginot »

par PIERRE DROUIN

Les Gaulois avaient peur que le ciel ne leur tombe sur la tête. M. Chirac craint que l'Europe qui se dessine n'écrase la France. Il y a peut-être un « parti de l'étranger » dans la nation. Il y a sûrement un parti de la « ligne Maginot ».

Ceux qui voient du plus mauvais œil les *élections européennes* obéissent à des réflexes bien connus. Une entreprise où la France ne domine pas est forcément dirigée contre elle. Curieux complexe de persécution qui fait toujours envisager le pire pour nos intérêts si nous les confrontons avec ceux du voisin !

Déjà, au moment des discussions qui ont précédé la signature des traités de Rome, le « parti de la ligne Maginot », où l'on trouvait aussi, curieusement, M. Mendès France, avait protesté contre l'idée d'ouvrir nos frontières.

On laissait notamment entrevoir la théorie des Français contraints de se diriger vers la Ruhr, nouveaux « déportés du travail », parce que le poids économique de l'Allemagne — déjà ! — conduirait notre pays au sous-développement.

Leur slogan était celui-ci : « Il faut réformer la France avant de libérer les échanges. » Nul des adversaires du Marché commun ne voulait considérer ceci : faire tomber des barrières permet aussi de conquérir plus aisément les marchés extérieurs. Ce qui est évidemment arrivé.

L'enrichissement *mutuel* a été tel, que le niveau de vie moyen en Europe est actuellement comparable à celui des Etats-Unis. Tout n'est pas dû au Marché commun, bien sûr, mais le brassage plus intense des échanges et le réveil de l'industrie française — qui n'achève que maintenant sa mue — ont contribué incontestablement à libérer de nouvelles forces productives.

L'Europe des Six de 1960 à 1970 a vu le produit intérieur brut des pays de la Communauté augmenter de près de 5 % en moyenne par an, celui de la France étant le plus élevé (5,6 %). Entre 1968 et 1975 les revenus agricoles français ont augmenté de 33 %. La crise qui n'épargne aucun des pays membres de la Communauté, même si l'Allemagne sait y répondre mieux que d'autres, a évidemment fait baisser ces performances. Mais ses effets eussent sans doute été beaucoup plus dramatiques si chacun s'était replié sur soi.

(Lire la suite page 2.)



## Les mystères de Rungis

**Dix ans déjà ! Voilà dix ans que le « ventre de Paris » a déménagé pour Rungis (Val-de-Marne), dans la banlieue sud de Paris. *Sur ses 220 hectares, ce marché d'intérêt national brasse de quoi* nourrir quotidiennement les dix millions d'habitants du « grand Paris ». Quelque vingt-cinq mille personnes se rendent tous les jours « sous ses pavillons » pour acheter fruits et légumes, viande, produits de la marée et fleurs. En 1978, Rungis a réalisé 16 milliards de chiffre d'affaires. Une réussite.**

**Pour le malheur de Rungis cependant, la révélation d'escroqueries commises sur le marché — ou autour — a gâché cet anniversaire. Rungis, ce « village où tout se sait », a découvert que, parmi ses villageois, se cachaient de dangereux individus : les carambouilleurs. Dangereux pour les producteurs qu'ils grugent. Dangereux pour le « capital confiance », essentiel à la bonne marche du marché.**

**Rungis, qui ne saurait être rendu coupable de ces escroqueries, les a longtemps facilitées par des cafouillages administratifs et autres. Depuis l'an dernier, l'heure est à la reprise en main. La Semmaris (société gestionnaire de Rungis) et les différentes administrations coordonnent leurs activités à tout va. La préfecture du Val-de-Marne y veille.**

*(Lire page 24 le début de l'enquête de LAURENT GREILSAMER.)*

L'ESQUISSE D'UN SYSTÈME

# Faut-il prendre Koestler au sérieux ?

La génétique est (hélas ! pensent les généticiens) une discipline à la mode. Philosophe, psychiatre ou homme politique, chacun croit *nécessaire de s'y référer pour donner* à ses réflexions une façade scientifico-moderniste. De retour parmi nous, Lamartine ou Victor Hugo écriraient des poèmes inspirés par l'Evolution ou l'A.D.N. Les vers seraient sublimes, mais la science et sa diffusion y gagneraient-elles ?

Le récent livre d'Arthur Koestler, « Janus », est, selon le sous-titre *de la traduction française*, l'« esquisse d'un système », selon le sous-titre anglais, moins modeste, un « summing up ». Quel est son apport à la pensée scientifique ?

Il s'agit du problème essentiel de l'humanité : entrée dans l'ère nucléaire, il lui faut affronter le risque de sa propre disparition. La chance de survie, selon l'auteur, est infime, car l'homme est une « bévue de l'évolution » ; il y a incohérence entre les deux structures qui composent son cerveau : le cerveau ancien hérité de ses ancêtres reptiles ou mammifères, le cerveau récent développé depuis peu, trop et trop rapidement. L'ambition déclarée de Koestler est de nous faire comprendre les acquis nouveaux de la biologie, afin de nous aider à accepter les mesures nécessairement drastiques qui écarteront, peut-être, le danger.

Le concept central, qui préserve *l'unité de l'ouvrage*, est celui de « holon ».

ALBERT JACQUARD.

(Lire la suite page 26.)

AU JOUR LE JOUR

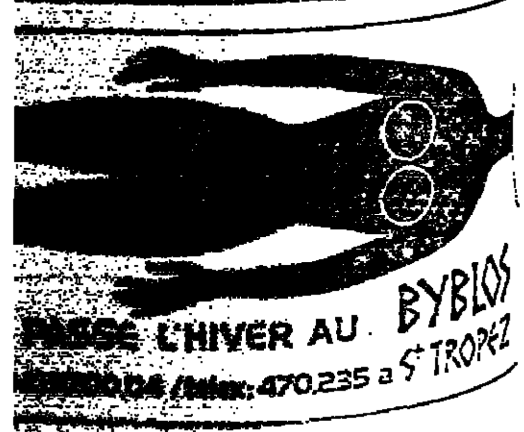
## Les grandes traditions

*Le 19 mai 1968, le général de Gaulle s'adressa en public aux étudiants et se fit acclamer par eux, mais c'étaient les étudiants de Bucarest, non ceux de Paris ou de Nanterre.*

*Les grandes traditions présidentielles se maintiennent puisque Valéry Giscard d'Estaing se fait applaudir aujourd'hui par le Parlement réuni en session extraordinaire, comme le désirent l'opposition et la majorité frondeuse, mais c'est le Parlement de Mexico, non celui de la République française.*

*Je ne sais quelle leçon de philosophie politique on peut tirer de ce jeu renouvelé de la cantonade, mais je songe au vieux proverbe :* « A beau mentir qui vient de loin. »

ROBERT ESCARPIT.



## EUROPE

# VERS UN ÉQUILIBRE DES INSTITUTIONS

par PAUL GRANET (*)

A partir de schématisations outrancières et de calculs politiques en vue de la prochaine élection présidentielle, on peut tout craindre de la campagne électorale qui va précéder l'élection au suffrage universel de l'Assemblée européenne. On peut notamment s'inquiéter — et s'affliger — de la manière dont est abordé le problème institutionnel. Quelques porte-parole de l'U.D.F., comme ceux du R.P.R., limitent leur programme à la répétition d'un slogan qui n'a que les apparences de la clarté et de la solidité : « *Le traité de Rome et rien que le traité de Rome.* » Mais nous ne sommes plus, depuis longtemps — et le R.P.R. devrait s'en réjouir, et l'U.D.F. s'en prévaloir, — dans le cadre du traité de Rome.

Le traité de Rome prévoyait un exécutif : la Commission, et deux législatifs, l'un délibératif : le conseil ; l'autre consultatif : l'assemblée. Aujourd'hui, nous avons un exécutif à trois étages, de haut en bas, le Conseil européen (qui s'apparente à un présidium), le conseil (sorte de conseil des ministres) et la Commission (que l'on pourrait comparer à un collège de secrétaires d'Etat), et un législatif consultatif : l'Assemblée. Ainsi, en cours de route, la Commission, de pouvoir exécutif d'inspiration fédérale est devenue pouvoir administratif, le conseil d'organe du législatif est devenu organe de l'exécutif, et, en conséquence, le législatif « délibératif » a disparu.

### Une assemblée ambitieuse et représentative

Nous ne nous plaindrons pas de cette évolution qui, partant d'un système fédéral, axé autour de la Commission, aboutit à un système confédéral, basé sur le conseil. Mais elle exige quelques réflexions et la recherche d'un nouvel équilibre au niveau des institutions.

L'Assemblée des Communautés européennes est consultée par le conseil ou la commission dans tous les domaines où le traité de la C.E.E. a fondé une virtualité de pouvoir communautaire. Le terrain est vaste, puisque nous y trouvons « *le rapprochement progressif des politiques économiques des Etats membres* » aussi bien que « *le rapprochement des législations nationales* ».

Mais, il ne s'agit là que d'une consultation. Son caractère académique a d'ailleurs découragé les parlementaires. C'est ainsi que les débats ont lieu dans une étrange atmosphère de club... avec des membres distraits ou absents. Certes, l'Assemblée peut également amender le budget de la Commission, dans des limites d'ailleurs étroites et encore en cours de réduction. Mais, même cette prérogative est plus formelle que réelle. La Commission et l'Assemblée dialoguent sans conviction : chacun sait bien que dans la plupart des cas, et pour la quasi-totalité du budget, ce sera le conseil qui aura le dernier mot.

Or, le conseil ressort aujourd'hui, sans contestation possible, à un pouvoir exécutif. En vertu de l'article 189, il arrête des « *règlements qui ont une portée générale, obligatoires et directement applicables* » et des directives qui « *en laissant aux instances nationales la compétence quant à la forme et aux moyens* » s'analysent en une obligation de résultats.

Au terme de l'évolution, par la grâce des textes et d'une Assemblée négligente, le conseil cumule les pouvoirs législatif et exécutif. Ses règlements s'imposent à toutes les législations nationales, sans examen sérieux et sans dialogue véritable avec un organe législatif.

L'un des problèmes de l'Europe est donc d'avoir, face à la force accrue des conseils, une Assemblée ambitieuse et représentative. Il ne s'agit pas pour celle-ci de légiférer (on ne voit pas d'ailleurs comment elle pourrait le faire : les députés européens ne peuvent pas proposer des règlements et des directives comme les députés français proposent des lois), mais d'exister aussi bien dans les procédures de consultation que de contrôle.

### En revenir au « compromis » du Luxembourg

Dès l'instant que le conseil devenait un conseil des ministres, la tentation était grande — d'autant qu'elle arrangeait beaucoup de monde — d'exiger que ses décisions fussent prises à l'unanimité. C'est ainsi que fut arrêté le « compromis de Luxembourg ». Chaque fois qu'un pays considérait qu'un dossier était vital pour lui, il demandait l'application de la règle de l'unanimité, et donc se réservait un pouvoir de blocage. Mais encore fallait-il qu'il la demandât — en séance de conseil.

Or nous sommes aujourd'hui — par une aberrante déviation — dans un système de présomption généralisée de la règle de l'unanimité. Avant toute délibération du conseil, sur tout sujet, on admet qu'elle est nécessaire !

La pratique actuelle profite à la technostructure : car la règle de l'unanimité n'étant plus demandée en conseil, mais viciant le dossier dès son existence, les « marchandages » (l'échange d'un accord contre d'autres accords ou rejets) prolifèrent au niveau des experts... Très exactement la règle de l'unanimité est appliquée à trois niveaux : celui des groupes de travail (avec les experts), celui des représentations permanentes (avec les ambassadeurs auprès du Marché commun), enfin celui du conseil. Mais, au niveau supérieur, après que les experts et ambassadeurs ont édulcoré et échangé les projets, le conseil est saisi d'un ensemble tellement fragile qu'on ne peut plus — ni l'Assemblée ni le conseil — y toucher ! Ainsi, les propositions de la Commission, passées dans trois « moulinettes » successives, sont étouffées, et, de guerre lasse, celle-ci a pratiquement renoncé à son pouvoir d'initiative pour rechercher, elle aussi, à son niveau, l'unanimité !

### Renforcer le pouvoir du président du conseil

A neuf, tout ceci est dément. A douze, on n'ose imaginer le tableau...

Ainsi, l'Europe n'est plus celle de la Commission, et c'est heureux. Mais elle est devenue celle des experts — et c'est mauvais. Il serait temps d'en revenir au compromis de Luxembourg.

Aujourd'hui, les interlocuteurs habituels des parlementaires sont les commissaires, sauf deux séances par an où le président du conseil en exercice vient faire une déclaration. Et l'Assemblée ne peut mettre en cause que la responsabilité de la Commission... en la renversant ! Mais les commissaires, nous l'avons dit, ne sont plus que des directeurs généraux de ministère ou des secrétaires d'Etat et le pouvoir est ailleurs : au Conseil européen, au conseil, au secrétariat permanent (sorte de secrétariat général du gouvernement) et chez les experts.

Cette situation est dangereuse. Parce que, faute d'avoir en face d'elle les véritables responsables de l'exécutif, l'Assemblée peut donner libre cours à tous les débordements — avec même la complicité secrète de cet exécutif dépossédé, et nécessairement mécontent de l'être, qu'est la Commission. Il faudrait donc prendre acte de l'évolution actuelle et en tirer quelques conséquences : soumettre la nomination des commissaires à l'agrément du conseil, prévoir une présence permanente du président en exercice du conseil ou de son représentant à l'Assemblée, remplacer la censure de la Commission (jamais exercée parce que sans intérêt) par celle du président en exercice du conseil.

C'est d'ailleurs à ce stade que l'on voit le mieux l'absurdité des procès d'intention faits à M. Valéry Giscard d'Estaing : ce sont tout de même ses deux prédécesseurs qui se sont accommodés d'une Commission qui était l'ébauche d'un pouvoir fédéral, et c'est lui qui a remis l'Europe sur le chemin de la confédération, en renforçant le conseil des ministres et en créant le conseil européen des chefs d'Etat !

Mais il reste — c'est vrai — un effort à faire pour que cette inflexion ne profite pas à la seule technostructure. Une confédération peut être — doit être — démocratique. C'est la motivation profonde de l'élection de l'Assemblée des Communautés européennes au suffrage universel.

(*) Député U.D.F. de l'Aube, membre de l'Assemblée des Communautés européennes, ancien ministre.



# POUR L'ABSTENTION

par Jacques DEBU-BRIDEL (*)

PRETENDRE, aujourd'hui, sauvegarder l'indépendance nationale en conservant la société capitaliste est un non-sens. Toute l'histoire économique d'un siècle et demi nous le prouve. Par nature, le capitalisme avec sa recherche prioritaire du profit ignore les frontières. Il est apatride. Il tend à la concentration des entreprises; les sociétés multinationales jouent à notre époque vis-à-vis des nations le rôle qui fut celui des monopoles du siècle dernier ruinant certaines régions de notre pays au profit « des centres industriels ». Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Au siècle dernier « la France pauvre » fut réduite au chômage au profit des « grands centres industriels » ; aujourd'hui, au profit de la R.F.A., les ouvriers du Nord ou de la Lorraine chôment ; les agriculteurs et les éleveurs du Midi et de la Bretagne chôment par l'application des « montants compensatoires » et dans toute la France appauvrie les cols blancs chôment, conséquence du ralentissement de la production. Les hommes de la majorité qui préconisent l'intégration européenne sont dans la stricte logique des règles de la société de marché.

Bien au contraire, les prises de position du R.P.R., qui prétend à la fois conserver la société de libre concurrence et l'indépendance nationale, sont en pleine contradiction.

L'attitude ambiguë des élus R.P.R. vis-à-vis d'un pouvoir qu'ils accablent de leurs critiques tout en le soutenant de leurs suffrages et qui ne subsiste que grâce à leurs appuis, nous en fournit la preuve. Les déclarations tonitruantes de leur leader prenant prétexte de l'élection de l'Assemblée européenne n'ont qu'un but, détourner l'attention des patriotes de la réalité politique. En refusant les réformes de structures indispensables pour briser l'emprise sans cesse accrue du capitalisme international toujours à la recherche d'une main-d'œuvre à meilleur prix, source indispensable à l'accumulation du profit, *la majorité est condamnée à « l'intégration » européenne.* Il ne s'agit en la circonstance ni de défense ni de culture, mais essentiellement de profit.

### Un baroud d'honneur

L'élection du Parlement européen au suffrage universel prévue par le traité de Rome est dans la logique de la politique suivie depuis 1969. Le projet de loi qui en a défini les conditions a été signé par le président du R.P.R. alors, en 1976, premier ministre; en outre, en juin 1977, lors de sa discussion devant le Parlement aucun élu de ce groupe n'a déposé la motion de censure qui aurait pu lui faire échec. Alors comment prendre pour argent comptant la belle indignation dont soudain ces élus repentis font preuve alors qu'il ne s'agit que d'un baroud d'honneur ? Car quel pourra être le poids de quelques élus plus ou moins réticents à l'Assemblée de Strasbourg ? Nul !

Alors soyons sérieux, le problème n'est pas là. Il faut dénoncer un système qui ne peut aboutir qu'à une vassalisation de plus accentuée de la France. Il faut enfin avoir le courage de dire non et de rompre avec un engrenage fatal. Faire joujou avec les termes de fédération et de confédération n'est qu'une commodité apte à tromper seulement les esprits frappés de ce mal que Kar Marx nommait le « crétinisme parlementaire » auquel je préférerai « crétinisme juridique ».

Inutile aussi de jouer au ping-pong comme le font MM. Debré et Chirac, d'une part, et MM. Peyrefitte et Guichard, d'autre part, avec telle ou telle déclaration du général de Gaulle. De Gaulle a toujours su dire non sans se laisser empêtrer dans les fictions et les verbiages de Bridoison. Dire non quand l'intérêt vital du pays était en jeu. Non à la majorité qui avait investi d'une pseudo-légalité Pétain et Laval en 1939. Non à la vague des aveuglés qui porta une majorité « Algérie française » au Parlement en 1958. Non à la règle majoritaire du Marché commun pourtant prévue par le traité de Rome. Non à l'OTAN ! Inutile de multiplier les exemples. Il nous faut dire non à cette consultation truquée afin de faire rendre la parole au peuple français.

Et dire non, ce n'est pas voter pour telle ou telle liste de partis qui tous se réclament d'une Europe différente et dangereuse toujours pour notre souveraineté.

Dire non, c'est refuser de jouer cette partie dont les cartes sont biseautées ! *Dire non, c'est s'abstenir.*

Et si une majorité de Français s'abstient en juin 1979, il faudra bien alors, coûte que coûte, et vaille que vaille, que les conservateurs sociaux qui nous gouvernent se résignent à rendre la parole à la nation française qui saura, je n'en doute pas, défendre indépendance et droit de vivre, libérée du joug du capitalisme international dont elle aura jugé en dix ans la nocivité.

(*) Ancien sénateur, secrétaire général de la nouvelle U.D.T.

# LE PARTI DE LA « LIGNE MAGINOT »

*(Suite de la première page.)*

Comment expliquer cete attitude constamment défensive des partis dont les représentants crient le plus haut leur volonté d'indépendance ? Curieusement, ceux qui disent croire le plus en la France ne la jugent pas capable de résister aux pressions des Allemands ou des Américains. A moins que le cœur de Cyrano ne batte en chacun de ceux qui boudent l'Europe : « *Ne pas monter bien haut peut-être, mais tout seul* »?

Il y a sûrement une part de réflexe viscéral, d'instinct irrépressible dans l'attitude des champions du « non » au renforcement de l'Europe communautaire. Une clé pourrait être fournie par cette source violente d'émotions mise à jour par René Girard (1) : la *mimésis*, le désir d'imitation, qui conduit à projeter sur un bouc émissaire son agressivité. L'Allemagne joue parfaitement ce rôle pour les plus engagés dans la lutte contre les institutions européennes. Ainsi M. Debré voit-il la main de Bonn dans la crise de la sidérurgie française! (2)

Dans une communication (3) sur « les espaces de communication et l'innovation », M. Yves Stourdzé note une différence de comportement technologique intéressante entre la France et l'Allemagne. La première a une « aptitude saisissante à concevoir les meilleurs systèmes, à condition qu'ils se referment sur eux-mêmes, en *dispositif clos*. La seconde s'intéresse davantage aux *réseaux*. Un exemple : la voiture automobile qui en France entre les deux guerres « *ne peut pas être mise entre toutes les mains* », alors que l'Allemagne crée la voiture populaire et se lance dans une politique audacieuse d'autoroutes, qui n'avait pas que des buts stratégiques.

### Les failles du raisonnement

Il faut lire de près également l' « appel de Cochin » du 6 décembre et la conférence de presse de M. Chirac du 23 janvier — « tables de la loi » du R.P.R. en matière européenne — pour se rendre compte à quel point la passion peut faire dériver le raisonnement.

L'impression générale est que la France seule est capable — si elle mène une autre politique — de ne pas s'abaisser dans l'entreprise européenne, de rester indépendante. Si cela signifie oublier les intérêts des voisins pour ne penser qu'aux siens propres, la Grande-Bretagne nous rendra toujours des points. Il n'est que de considérer son attitude depuis qu'elle est entrée dans le Marché commun. Peut-on dire que cela lui ait tellement réussi ?

Lorsqu'on regarde de plus près les textes, les yeux s'écarquillent devant l'énormité de certaines contradictions. On lit dans l' « appel de Cochin » « *...Cette Communauté — en dehors d'une politique agricole commune d'ailleurs menacée — tend à n'être aujourd'hui guère plus qu'une zone de libre-échange.* » Mais quelque temps après, dans sa conférence de presse du 23 janvier, M. Jacques Chirac affirme tout bonnement le contraire : « *Nous sommes entrés dans une phase d'intégration de plus en plus marquée et il faut être aveugle pour ne pas s'en rendre compte.* » Plus loin, il déclare, oubliant sans doute la phrase précédente : « *... Rien n'est fait pour harmoniser les politiques économiques et monétaires nationales.* »

En revanche M. Chirac voit des contradictions là où il n'y en a pas du tout. Aussi oppose-t-il les incohérences de ceux qui demandent à la fois plus d'Europe et plus de décentralisation. Qui réclame un « Etat » européen ? Personne. Jamais Robert Schuman ne l'aurait envisagé. Quant aux « *partisans non repentis du vieux projet de fédération supranationale* » dont parle M. Jacques Chirac (*le Monde* du 1er mars), leurs rangs se sont singulièrement éclaircis.

La lutte contre le jacobinisme, contre le « tout Etat », passe aussi bien par la participation accrue des citoyens à la vie des collectivités locales que par la résolution de certains problèmes à l'échelon européen, parce que le monde est ainsi fait que l'interdépendance croît avec le niveau économique des sociétés.

Ce qui convient, c'est de rester fidèle au « principe de subsidiarité » : la décision doit être prise au plus bas niveau possible. Mais il arrive que « le plus bas niveau possible » soit celui... de Bruxelles, qu'il s'agisse de prix agricoles aujourd'hui, de lutte contre les pollutions, ou demain de politique monétaire. La confusion entre le gouvernement et la nation conduit en permanence à jeter l'anathème sur des entreprises qui, en fait, ne touchent pas les œuvres vives de la France, mais ne font que rogner les pouvoirs de l'Etat.

Et combien de fois, l'opprobre n'est-il pas lancé sur les « fonctionnaires apatrides » de Bruxelles ! Il faut avoir bien peu vécu dans la capitale belge, à l'ombre de Berlaymont, le bâtiment de la Commission, pour parler ainsi. Tous les témoignages concordent au contraire (4) pour dire que les agents en poste à Bruxelles n'arrivent pas à dépouiller le « vieil homme » national, ne le souhaitent pas, que la langue ne peut faire oublier s racines, etc. Comme le disait l'un d'entre eux « *les fonctionnaires d la Commission demeurent attachés à leurs administrations ou à leur pays d'origine par des liens multiples* ».

### La vraie dérive de l'Europe

M. Chirac aura bien du mal à faire croire aux Français que l'Europe dérive dangereusement vers une intégration qui va « ficeler » notre pays... alors que les autres gambaderaient allègrement. S'il y a dérive de l'Europe, c'est vers l'insignifiance, vers la technocratie.

Précisément la nouvelle Assemblée parlementaire pourrait redonner aux citoyens la voix qu'ils n'auraient jamais dû perdre dans la construction qui les concerne tous. Parler du chômage, de l'inflation, de la Sécurité sociale, de l'éducation, de la culture, toutes choses qui intéressent au premier chef les Européens autrement qu'en rapports barbares, proposer, esquisser des politiques dont on sait souvent la vanité si elles se bornent aux limites de l'Hexagone, faire pression sur les gouvernements afin qu'ils n'attendent pas le dernier moment pour faire les choix économiques et sociaux qui s'imposent, écouter les travailleurs non seulement lorsqu'ils descendent dans la rue, mais au moment où les conditions de leur métier subissent les mutations que l'on sait, regarder le monde de l'an 2 000 pour mieux se situer et réagir, etc. Voilà des comportements que des représentants du « peuple européen » pourraient inspirer. La « défense des intérêts de la France en Europe » — titre de la liste de M. Chirac — est à ce prix.

PIERRE DROUIN.

(1) « Des choses cachées depuis la fondation du monde ». Grasset, 1978.
(2) « Le Monde » du 9 février 1979.
(3) Au colloque Bernard Grégory. Science et décision à l'UNESCO les 1er et 2 février 1979.
(4) Lire l'enquête sur les « eurocrates » dans notre supplément EUROPA (« le Monde » du 6 février 1979).

# Bigeard a raison

par PAUL DELAHOUSSE (*)

LE général Bigeard, qui a gagné tous ses titres sur le terrain, ne se pique pas du beau langage des états-majors et des chancelleries : il juge des choses suivant le seul critère du sens commun ; il les dit comme l'homme de la rue est apte à les entendre.

C'est ainsi que, récemment, à l'occasion d'une lettre de nature administrative à ses collègues parlementaires, il rappelait que « *pour sa défense la France compte essentiellement sur les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne* ». Il n'en a pas fallu plus pour que le R.P.R., et jusqu'à M. Hernu, généralement mieux inspiré, demandent la démission du président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale.

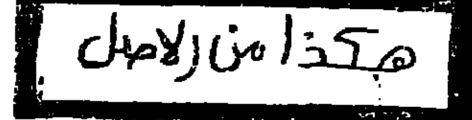
On peut regretter peut-être que le général Bigeard n'ait pas mieux pesé ses adverbes, mais c'est un procès d'intention pur et simple que d'imaginer un instant qu'il puisse méconnaître la loi de l'effort national et celle de l'indépendance dans la décision vitale. Il sait bien avec nous tous que la France, comme tout pays responsable, ne peut compter pour sa défense d'abord et « *essentiellement* » que sur elle-même, car c'est ainsi et pas autrement. Il a simplement voulu dire, à sa manière abrupte, que nous ne pouvons nous passer de nos alliances, que la *religion* de la France seule, professée par certains à droite et à gauche, est une chimère, car c'est ainsi aussi.

Le général Bigeard va-t-il être sacrifié à la paranoïa de nos ténors de l'indépendance ? Aux phantasmes de gens qui n'ont pas paru gênés par les félicitations qui leur étaient décernées par la *Pravda*, le lendemain de l'appel dit de Cochin ?

Il y a deux semaines, Bigeard appelait l'attention du congrès national de l'U.D.F. sur la solidarité européenne, en matière de sécurité comme dans les autres domaines. Aujourd'hui, il dit aux Français où se situe l'indépendance véritable et non son illusion. Nous lui sommes reconnaissants de dire à voix haute ce que pensent, d'instinct ou de raison, la majorité des Français.

(*) Vice-amiral (C.R.), conseiller national du C.D.S.





Le Monde

# étranger

## LES ENTRETIENS ENTRE MM. CARTER ET BEGIN

# Les négociations avec l'Égypte sont dans un état de crise profonde

### déclare le premier ministre israélien à son arrivée aux États-Unis

De notre correspondant

Washington. — Les relations Carter-Begin ont été plus souvent difficiles que détendues, mais l'actuelle rencontre des deux hommes d'Etat est sans doute celle dont l'ouverture a été la plus désagréable depuis l'affrontement de mars 1978, de sinistre mémoire. Jamais le premier ministre israélien n'avait exposé ses désaccords d'entrée de jeu avec une telle brutalité. « *Les négociations avec l'Egypte sont dans un état de crise profonde* », a-t-il dit dès son arrivée, ajoutant : « *On nous demande de signer des documents qui sont en contradiction avec les accords de Camp David et qui permettraient à notre voisin du sud de déclarer à tout moment le traité nul et non avenu et de faire la guerre contre Israël. On ne nous forcera pas à signer un traité truqué* (Sham Treaty). »

Chaque point de cette déclaration était une rebuffade pour M. Carter, qui continue d'estimer que les divergences entre l'Egypte et Israël sont « *insignifiantes* » et ne se cache guère d'être en accord avec Le Caire sur presque tous les principaux points en litige : fixation d'un délai d'un an pour la tenue d'élections dans les territoires occupés, renvoi à plus tard de l'échange d'ambassadeurs entre Le Caire et Jérusalem, définition d'une formule de compromis sur le maintien des accords avec les pays arabes. Le président n'en a pas moins manifesté son habituel optimisme de commande en recevant son visiteur, dès jeudi soir, à la Maison Blanche. « *Nous avons encore quelque chemin à parcourir*, a-t-il dit, *mais nous sommes décidés à réussir.* » De son côté, M. Begin faisait donner sa deuxième ligne de défense en rappelant qu'après les événements d'Iran, Israël reste plus que jamais le seul vrai allié des Etats-Unis dans la « *défense du monde libre* » au Proche-Orient.

Les déclarations faites à l'issue du premier entretien ont cherché à effacer la pénible impression laissée par le discours de M. Begin. La rencontre, proclame un communiqué commun, s'est déroulée dans une atmosphère « *des plus amicales* » : elle aura servi de « *prélude utile aux entretiens étendus* », qui se tiendront les prochains jours et porteront sur « *un éventail de problèmes d'importance clef pour Israël et les Etats-Unis, pour le processus de paix au Proche-Orient et pour la stabilité de cette région troublée* ».

M. Carter a accepté d'autre part de participer à un « *dîner du sabbat* » vendredi soir à Blair-House, après deux nouveaux entretiens qui occuperont une bonne partie de sa journée.

En principe, les deux chefs de délégation se sont engagés à n'informer la presse qu'au travers de communiqués communs succincts et soigneusement dosés. M. Begin n'exclut pas toutefois un large recours aux « *médias* » si les choses tournent mal, et il a déjà mis en route la machine des amitiés au Capitole.

### Vers un accommodement

Tous les sénateurs ont été invités à l'entendre lundi après-midi, sous les auspices de la commission des affaires étrangères. Déjà certains d'entre eux attaquent la Maison Blanche là où ses positions paraissent les plus vulnérables, notamment pour la convocation d'un sommet manqué sans M. Sadate et pour l'entêtement avec lequel M. Carter minimise les divergences israélo-égyptiennes. Le sénateur Moynihan, élu démocrate de New-York, a accusé l'administration de « *se préparer à rejeter sur Israël la responsabilité de l'échec* » et juge cette attitude « *honteuse* ».

La suite des événements dépendra beaucoup du président américain, surtout de la détermination avec laquelle il maintiendra ses positions et de l'imagination dont il fera preuve pour « *habiller* » les concessions obtenues. Les tensions américano-israéliennes sont assez anciennes et fréquentes pour faire apparaître une tradition : les deux pays donnent, en cas de désaccord aigu, l'impression d'approcher du point de rupture, mais la solution est chaque fois trouvée dans une reculade minimale d'Israël, sur la forme sinon sur le fonds, accompagnée d'une nouvelle promesse de soutien, économique ou militaire, des Etats-Unis. Les armes « absolues » tenues en réserve dans chaque camp — mobilisation générale de la communauté juive américaine de la part d'Israël, appel au reste de la population par-dessus les « lobbies », de la part de la Maison Banche — sont trop redoutables pour que leur emploi soit envisagé d'un cœur léger. L'accommodement est donc jugé préférable, et il devrait en être de même cette fois-ci, M. Carter ne pouvant s'aliéner le « vote juif » à quelque six mois de l'ouverture de la campagne électorale pour les élections de 1980.

On se défend ici encore plus éngeriquement que d'habitude de vouloir exercer des pressions sur Israël : la pression est déjà là, dit-on à la Maison Blanche, et elle n'est pas de notre fait. Il s'agit tout simplement de savoir si les chances de paix seront enfin saisies, ou si l'on doit, au contraire, les rejeter et s'engager dans cet « *avenir imprévisible* » dont parlait le président dans sa dernière conférence de presse.

Malgré tous les démentis officiels, on ne voit guère comment le président américain pourrait ne pas procéder à un « réexamen » de sa politique au Proche-Orient si tout son effort de paix depuis Camp David devait être réduit à néant.

MICHEL TATU.

## IRAN

# Nous allons détruire les vestiges de l'Occident qui nous a ruinés,

### DÉCLARE L'AYATOLLAH KHOMEINY A QOM

De notre envoyé spécial

Qom. — La population de Qom — trois cent mille personnes, — à laquelle se sont ajoutés les habitants des environs, a réservé un accueil triomphal à l'ayatollah Khomeiny, qui a regagné la ville sainte jeudi 1er mars. Le chef religieux a prononcé un discours dominé par trois thèmes : la volonté du régime de rompre avec la civilisation occidentale pour affirmer les valeurs de l'islam ; la nécessité de maintenir l'unité du peuple pour reconstruire le pays sur des bases nouvelles ; la vigilance à l'égard des ennemis intérieurs et extérieurs.

L'ayatollah a choisi de parler à l'endroit où il avait, en 1964, dénoncé le régime du chah en des termes qui lui avaient valu d'être exilé : l'école Feyzieh, bâtiment traditionnel en forme de caravansérail, situé à deux pas de la célèbre mosquée de l'imam Reza, dominée par deux coupoles, l'une d'or, l'autre en céramique bleu turquoise. Devant la foule assise dans la cour et autour du sanctuaire, il a fait une nouvelle fois le procès de la monarchie depuis trois siècles, et plus particulièrement de la dynastie Pahlavi.

### Nous n'emploierons pas le mot « démocratique »

« *C'est le peuple, c'est vous*, a-t-il ensuite déclaré, *qui avez coupé la main de la dictature, de l'impérialisme et du pillage. (...) C'est avec le soutien du peuple que nous allons détruire les vestiges de l'Occident, qui nous a ruinés, pour construire le pays de Mahomet. Les grandes puissances ont peur de l'islam parce qu'il édifie l'homme complet.* » Tandis que la foule crie « *Oui ! Oui ! Oui !* », il souligne qu'il ne faut pas « *singer l'Occident* », que l'islam a d'excellentes lois et que c'est par ignorance du Coran que certains s'inspirent des législations occidentales. Il annonce la création prochaine d'un organisme chargé de lutter contre la corruption et de veiller à ce que cinémas et journaux aient un contenu conforme aux principes de l'islam. Il précise que le lion et le soleil — symboles de l'Iran figurant entre autres sur le drapeau — en seront retirés et remplacés par le mot « islam ».

Puis, il lance cet appel : « *Il me reste un ou deux ans à vivre ; je vous demande de maintenir la lutte pour établir une République islamique juste. Nous n'emploierons pas l'expression « démoccratique », qui est un mot occidental, nous dirons simplement République islamique, car nous n'acceptons pas le système occidental. C'est vous qui avez donné votre sang, sacrifié votre jeunesse et c'est à vous qu'il revient de choisir votre régime, pas aux spécialistes des lois. (...) Vous êtes libres d'être pour la monarchie* (rires) *ou pour une République de type occidental, mais, à ceux qui en sont les partisans, je demande ce qu'ils reprochent à l'islam, dont la loi a détruit l'ancien régime. (...) Au référendum, je voterais, pour ma part, pour la République islamique.* » L'ayatollah mettra donc dans l'urne un bulletin vert, couleur de l'islam, laissant à ses adversaires le bulletin rouge, couleur du communisme...

Bien qu'il ait affirmé à plusieurs reprises que « *l'islam garantit la liberté* », notamment la liberté d'expression, les propos de l'ayatollah ont confirmé les craintes déjà éprouvées par les laïcs et les modernistes (*le Monde* du 2 mars), notamment à propos de la presse. Ainsi, la « pilule » n'est plus mise en vente en Iran, le port du « *tchador* » (voile noir) est fortement recommandé, sinon exigé, l'égalité des hommes et des femmes est proclamée, mais les jeunes filles pourront ne plus avoir accès aux activités sportives qui imposent une « *tenue non conforme à la décence* ». Les établissements scolaires, comme le lycée franco-iranien, se préparent à supprimer la mixité. Nombre de musulmans se déclarent choqués par ce retour à des coutumes qu'ils jugent étrangères à l'esprit des premiers temps de l'Islam, auquel se réfère souvent l'ayatollah.

« *Soyez unis !* », « *L'unité a été le secret de notre victoire* », « *Soyez vigilants !* » Ces thèmes sont revenus sans trêve dans le discours. L'ayatollah admet cependant que certaines nominations ont été « *mal inspirées* » et que les gouvernants ont commis des erreurs, mais « *ils ne l'ont pas fait exprès* ». Faisant apparemment allusion aux lacunes de certains religieux, il déclare : « *Ils ont dirigé la lutte mais eux aussi doivent être vigilants. Aujourd'hui leur rôle n'est plus le même qu'hier.* »

L'ayatollah était arrivé à Qom en hélicoptère. L'appareil s'était posé à 2 kilomètres de l'entrée de la ville, pavoisée et ornée de calicots portant des slogans en persan, en français et en anglais. Tout le long de la route avaient été disposes des œillets rouges et blancs. La foule, difficilement contenue par un imposant service d'ordre, scandait : « *Allah akbar, Khomeiny rahbar* » (Dieu est le plus grand, Khomeiny est notre dirigeant). Le chef religieux a fait une première halte à la mosquée de l'imam Hassan, fils d'Ali gendre du prophète, où il a été accueilli par les grands ayatollahs de Qom. Il a ensuite gagné le sanctuaire de l'imam Reza, tandis que la foule, extrâmement danse, scandait des slogans de plus en plus politisés.

### Des slogans pro-français

La France a été particulièrement à l'honneur tant sur de nombreuses banderoles que dans les slogans : « *Vive la solidarité des peuples français et iranien !* », « *Paris-Téhéran, main dans la main !* » ; la foule a même scandé dans notre langue : « *Nous remercions les Français !* », tandis que plusieurs calicots proclamaient : « *Nous n'oublierons pas l'hospitalité du gouvernement et du peuple français, et leur sens de la liberté !* »

En revanche, les autres grandes puissances, et plus particulièrement les Etats-Unis, ont été copieusement malmenées, par écrit et verbalement : « *Amérique, Russie, Chine, Angleterre sont les ennemis des peuples musulmans !*, « *Etats-Unis, U.R.S.S., parasites du vingtième siècle !* », « *Nous condamnons Carter et ses complices, qui font couler le sang innocent dans le monde !* ». A l'inverse, les slogans « positifs », qui ont eu le plus de succès, concernaient la Palestine avec « *Palestine vaincra, Israël sera vaincu !* », « *Aujourd'hui l'Iran, demain la Palestine !* ».

Enfin, le peuple iranien, qui vient de découvrir le conflit du Sahara occidental à travers un long exposé fait à la télévision par M. Bachir Mustapha Sayed, secrétaire général adjoint du Front Polisario, et le soutien moral que lui a apporté l'ayatollah Khomeiny, a pour la première fois mentionné dans ses slogans le Polisario et affirmé sa solidarité avec « *tous les peuples opprimés du monde* ».

PAUL BALTA.

● *Dans une interview publiée par l'hebdomadaire de langue arabe* Al Watan el Arabi, M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., déplore que « *l'attitude de la France à l'égard de l'organisation palestinienne soit grandement influencée par la position américaine, qui est totalement alignée sur celle de l'ennemi sioniste* ». M. Arafat avait fait récemment des déclarations critiquant en termes analogues la politique française (*le Monde* daté 10-11 décembre 1978).

## LIBAN

# Le retrait des « casques verts » saoudiens pourrait relancer les affrontements à Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — Le Liban s'emploie à obtenir de l'Arabie Saoudite qu'elle revienne sur sa décision de rapatrier les mille deux cent cinquante soldats qui constituent son contingent de la FAD (Force arabe de dissuasion). Ses démarches lui ont permis de bénéficier d'un sursis. Les « casques verts » de Ryad différeront leur départ de quelques jours, le temps que les autorités à Beyrouth aient trouvé le moyen de pourvoir à leur remplacement. Tel a été le premier résultat de l'entretien que le président Sarkis a accordé jeudi au chargé d'affaires d'Arabie Saoudite, venu lui remettre un message écrit du roi Khaled. En attendant, les soldats saoudiens poursuivent leurs préparatifs de départ, ce qui provoque de nouveau dans la population, essentiellement celle des quartiers chrétiens, une psychose de guerre.

La question qui se pose est celle de la relève des Saoudiens dans le secteur chrétien de la capitale (Beyrouth-Est). Après les affrontements qui avaient opposé de juillet à octobre les « forces libanaises » (milices chrétiennes) au contingent syrien de la FAD, Damas, sur l'insistance de Ryad, avait accepté de retirer ses troupes de Beyrouth-Est. Le contingent saoudien avait assuré dans ce secteur la relève des troupes syriennes.

### Les raisons de l'attitude de Ryad

Aujourd'hui, il n'est pas question pour les « forces libanaises » qui ont combattu tout l'été dernier pour obtenir l'évacuation de Beyrouth-Est par les Syriens qu'elles acceptent le retour de ces derniers dans cette zone. Le gouvernement songe à charger l'armée libanaise de la relève des Saoudiens. Mais Damas s'oppose au recours aux troupes libanaises avant le vote d'une loi les réorganisant. Il juge que l'armée, dans sa structure actuelle, est trop favorable aux chrétiens. Telle est aussi l'attitude du Mouvement national (gauche libanaise) qui a publié un communiqué proclamant son refus du recours à « l'armée partisane ».

Sachant que le départ des Saoudiens (un an après celui des Yéménites et un mois après celui des Soudanais) poserait de nouveau le problème des rapports du Front libanais et de ses milices avec les forces syriennes au Liban et risquerait de provoquer une nouvelle guerre entre eux, les milieux politiques se demandent pour quelle raison Ryad a décidé de rapatrier ses troupes. Plusieurs explications sont données :

— L'Arabie Saoudite serait outrée par les agissements des diverses parties en présence sur la scène libanaise et déçue par la passivité du gouvernement de Beyrouth. Sa décision remonterait, en fait, à deux mois déjà et la guerre yéménite lui aurait seulement fourni un prétexte ;

— La décision de Ryad constituerait une pression sur les Etats arabes et les Etats-Unis afin qu'ils interviennent dans la guerre des deux Yémens dans le sens désiré par Ryad.

Enfin, selon une troisième interprétation, l'Arabie Saoudite voudrait surtout faire pression sur Washington en raison de son attitude par rapport aux négociations égypto-israéliennes et à la révolution iranienne. — (*Intérim.*)

### Selon l'agence irakienne d'information

## UN ACCORD DE CESSEZ-LE-FEU AURAIT ÉTÉ CONCLU ENTRE LES DEUX YÉMENS

Bagdad (A.F.P.). — Les dirigeants des deux Yémen ont accepté l'instauration d'un cessez-le-feu à partir de samedi 3 mars, 8 heures (5 heures G.M.T.), a annoncé vendredi l'Agence iranienne d'information.

Les modalités du retrait des troupes seront arrêtées au cours de la conférence des ministres arabes des affaires étrangères qui se réunira dimanche au Koweït.

## LIBYE

## LE COLONEL KADHAFI RENONCE A SES FONCTIONS DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONGRÈS DU PEUPLE

Tripoli (*A.F.P.*). — Le Congrès général du peuple de la Libye a élu M. Abdel Atti El Abidi secrétaire général du Congrès et M. Mohamed Zwai secrétaire général adjoint, a annoncé, jeudi 1er mars, l'agence d'information Jana (nos dernières éditions du 2 mars).

M. Abdel Atti El Abidi, qui était le président du comité populaire (équivalent du conseil des ministres), succède au colonel Kadhafi qui occupait les fonctions de secrétaire général du Congrès. M. Mohamed Zwai occupait les fonctions de ministre de l'information.

**[Le 1er septembre 1978, le colonel Kadhafi avait annoncé qu'il « cesserait d'exercer lui-même le pouvoir » et qu'il ne dirigerait plus le Congrès général du peuple — instance suprême libyenne, — afin de « se consacrer à l'action révolutionnaire ». Le pouvoir devait « revenir aux masses populaires », qui allaient l'exercer directement par le moyen des « congrès populaires de base » et des « comités populaires ». Le colonel avait alors lancé les comités populaires « à l'assaut des entreprises », tandis que les « congrès de base » prenaient possession des administrations. Tripoli n'a pas dit expressément que le colonel cessait d'être le chef de l'Etat, fonction liée à la direction du Congrès général du peuple.]**

# A TRAVERS LE MONDE

### Angola

● LE QUAI D'ORSAY a publié le jeudi 1er mars le communiqué suivant : « *La France condamne le raid effectué le 26 février par l'aviation rhodésienne sur le territoire de l'Angola. De telles actions, manifestement contraires aux règles qui doivent régir les rapports entre Etats, ne peuvent qu'aggraver la tension en Afrique australe et compromettre les efforts faits pour parvenir à un règlement pacifique des différents problèmes qui se posent dans la région.* »

### Côte-d'Ivoire

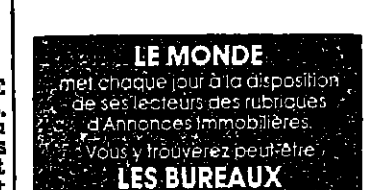
● M. SEKOU TOURE, président de la République de Guinée, a quitté jeudi 1er mars Yamoussoukro, le village natal du chef de l'Etat ivoirien, pour Conakry, à l'issue d'une visite de trois jours en Côte-d'Ivoire. — (*A.F.P.*)

### République Sud-Africaine

● LA POLICE SUD-AFRICAINE a ouvert le feu, jeudi 1er mars, sur des écoliers noirs, près du lycée de Kwamakutha, dans la banlieue de Durban, tuant un jeune Noir et en blessant un autre. — (*Reuter.*)

### Uruguay

● M. FRANCK CONCHON-OSWALD, un ressortissant français arrêté en avril 1974 par les autorités uruguayennes pour « *participation à un mouvement subversif* », s'est vu acorder une remise de peine par le tribunal militaire suprême, le jeudi 1er mars. Il était accusé d'avoir fabriqué de faux papiers d'identité à des militants du mouvement tupamaro. Il devrait être expulsé d'Uruguay à bref délai. Le président de la juridiction a déclaré que cette décision est un geste d'amitié à l'égard du gouvernement et du peuple français. Un autre citoyen français, détenu depuis plusieurs années, M. Jean-Charles Serralta, arrêté en avril 1972 pour « *appartenance au mouvement de libération nationale tupamaro* », sera, à son tour, jugé par le tribunal militaire suprême le 6 mars. — (*A.F.P., Reuter.*)








# DIPLOMATIE

## LA VISITE DE M. GISCARD D'ESTAING AU MEXIQUE

## Le président Lopez Portillo suggère que les ressources en énergie soient considérées comme « patrimoine de l'humanité »

Mexico. — Le président de la République française achève, ce vendredi 2 mars, un exercice de relations publiques auprès d'un des plus importants Etats d'Amérique latine. Il ne restera à son programme epublic, samedi, après avoir pris congé du président

De notre envoyé spécial

Lopez Portillo, qu'un entretien, suivi d'un déjeuner avec les pétroliers, maîtres d'œuvre de l'avenir mexicain.

Ce vendredi, M. Giscard d'Estaing devait commencer la journée par un entretien avec quelque quatre-vingts intellectuels mexicains. Le débat, consacré au rôle des sociétés humanistes dans le monde de demain, a fait d'avance l'objet de longs commentaires. Il sera animé par Octavio Paz, l'un des plus célèbres écrivains et poètes mexicains.

M. Giscard d'Estaing devait prononcer ensuite un discours devant le Parlement, puis inaugurer, en compagnie du président mexicain, une exposition consacrée à Victor Hugo et offrir un déjeuner en l'honneur de M. Lopez Portillo. Après un dernier tête à tête des deux chefs d'Etat, le président devait donner une conférence de presse.

Une série d'accords très variés — allant de l'octroi d'un crédit d'un milliard de francs au Mexique au doublage des émissions de télévision — seront alors signés. Il semble finalement qu'un accord de coopération nucléaire sera du nombre ; mais il s'agira d'un accord-cadre assez vague.

### L'association des souverainetés

La France signera le premier protocole du traité de Tlatelolco, acceptant ainsi la non-nucléarisation de ses départements américains. Elle accompagnera sa signature d'une déclaration précisant qu'elle exerce à bon droit sa souveraineté sur ces territoires, et de quatre réserves : l'une maintenant le droit de légitime défense, la seconde la possibilité de faire transiter des éléments nucléaires, la troisième précisant les droits des ressortissants français, et la quatrième indiquant la portée du traité sur la zone maritime.

Pour faire admettre ces réserves (que les autres puissances non latino-américaines disposant de territoires dans la région n'avaient pas cru nécessaire d'émettre), le gouvernement mexicain s'était entremis auprès des signataires du traité de Tlatelolco.

M. Giscard d'Estaing l'en a remercié au cours du dîner qu'offrait, jeudi, M. Lopez Portillo en son honneur.

L'événement de la journée fut le discours prononcé à cette occasion (et dont on lira des extraits ci-contre) par le président mexicain. Après avoir donné incidemment une leçon à l'Europe (et à travers elle à la France) pour qu'elle procède « *à l'association des souverainetés* » si « *elle veut continuer à jouer son rôle de protagoniste de l'histoire* », il a insisté, plus encore que son invité, sur la mise en place d'un nouvel ordre économique mondial « *propre à réglementer les échanges* » et à mettre fin à l'anarchie énergétique actuelle. Les ressources de la planète en énergie, a-t-il déclaré, devraient être considérées comme « *patrimoine de l'humanité* ». Il est évidemment important que de telles idées soient exprimées par un chef d'Etat qui n'est pas demandeur en matière pétrolière.

Jeudi matin, M. Giscard d'Estaing avait donné une brève conférence de presse sur le rôle de la France dans l'économie mondiale. Il a souligné que l'Europe des Neuf n'était pas protectionniste, même dans le domaine agricole, étant le plus gros importateur mondial de produits alimentaires. Il se fit applaudir en proposant que les autres grandes puissances économiques s'alignent sur le tarif douanier de la Communauté européenne. Il souligna enfin que la politique énergétique de la France consiste à faire des économies et à développer les énergies nouvelles. Ainsi le développement de la France ne pèsera pas sur le marché du pétrole, dit-il en substance. Sa politique pétrolière ne vise qu'à assurer la stabilité et la sécurité de son approvisionnement, notamment en diversifiant ses fournisseurs. Cette argumentation ne pouvait être que bien accueillie par un pays qui entend ne pas gaspiller ses ressources pétrolières.

MAURICE DELARUE.

## Creusot-Loire participera à la création de deux sociétés mixtes

**La France vient d'ouvrir au Mexique une ligne de crédit d'un montant de 1 milliard de francs, destinée à financer des projets actuellement en négociation. Devenu exportateur net de pétrole, le Mexique reste et restera un importateur net de capitaux. Sa dette extérieure publique est de 26 milliards de dollars. Sa dette privée serait de l'ordre de 10 milliards de dollars. Le montant des crédits français garantis par la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, représente jusqu'ici environ 5 milliards de francs.**

**La nouvelle ouverture de crédits se décompose en deux parties égales : 500 millions de francs valables jusqu'à la fin de 1979 sont destinés à des projets précis dont le dénouement pourrait intervenir d'ici à la fin de l'année. Un prêt du Trésor à long terme et à faible taux d'intérêt représente environ 20 % de cette somme ; le reste correspond à des crédits commerciaux garantis par la COFACE. L'autre moitié est liée à la réalisation de projets moins immédiats.**

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Le groupe Creusot-Loire doit signer avec les autorités mexicaines trois accords. Le premier porte sur la création de deux sociétés : CLEMEX et CLEMESA, dont Creusot-Loire et Creusot-Loire Entreprises assureront respectivement la direction technique et détiendront une partie minoritaire du capital. CLEMEX doit construire des équipements lourds pour les industries du pétrole, du gaz, de l'acier et du ciment ; CLEMESA sera spécialisée dans l'ingénierie et l'entreprise générale de grands projets mexicains.

Le second accord concerne le transfert de technologie du groupe Creusot-Loire à CLEMEX, pour fabriquer au Mexique une gamme étendue de produits : compresseurs, turbines industrielles, aéroréfrigérants, chaudronnerie pétrochimique, agglomération de minerai, hauts fourneaux, manutention en vrac, wagons poches, convertisseurs, planage sous-tension, laminoirs et presses hydrauliques. CLEMEX importera de France des matériels et sous-ensembles pour compléter sa propre fabrication. Le troisième accord concerne la vente par Creusot-Loire Entreprises, associé à CLEMESA, de l'usine de mécanique lourde de CLEMEX, ce qui permettra d'exporter de nombreuses machines-outils françaises. — P. C.

## Les discours des deux chefs d'État

*Voici les principaux passages du discours prononcé le jeudi 1er mars par M. Lopez Portillo au dîner en l'honneur de M. Giscard d'Estaing :*

« A notre époque, celle d'une rigoureuse interdépendance, la survivance de la civilisation dans son universalité dépend de l'établissement de principes généraux, unanimement respectés, et de l'instauration d'une nouvelle organisation internationale propre à réglementer les échanges. (...)

» Les ressources énergétiques et les options qui leu rsont associées nous le démontrent clairement. Les conditions anarchiques et leurs implications et conséquences, dans lesquelles s'effectuent la production, la distribution et la consommation de ces ressources ont conduit l'humanité au bord de l'abîme. Il est donc urgent d'en arriver à un concept global, un concept dans le cadre duquel les ressources énergétiques seraient considérées comme patrimoine de l'humanité et relèveraient de méthodes universelles (...). Ou nous luttons pour l'établissement d'un ordre qui garantirait à tous un accès sûr et équitable aux ressources énergétiques disponibles, ou nous allons au-devant de l'apocalypse.

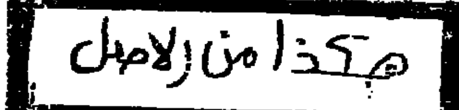
» Tel est l'esprit dans lequel nous entendons rénover les relations durables et éprouvées que, dans ce domaine comme dans d'autres secteurs d'échanges réciproques, nous entretenons avec la France. Nos deux pays connaissent des problèmes de dépendance similaires. Il est dans leur intérêt d'intensifier leurs échanges. (...) Nombreux sont les champs de prospection et d'action qui s'ouvrent à nous. (...) Il nous faut conjuguer nos efforts pour écarter le spectre d'une nouvelle forme de mercantilisme monétariste dont bénéficie le capital plus que le travail et dont la funeste présence se manifeste entre les grandes puissances et les pays pauvres. (...)

*M. Giscard d'Estaing lui a notamment répondu :*

« Le monde a besoin d'un nouveau type de relations internationales, des relations qui ne seraient pas dirigées contre quelqu'un mais pour quelque chose ; des relations qui seraient plus naturelles parce qu'elles reposeraient sur les authentiques solidarités de la géographie, de l'histoire, de la culture, du commerce ; des relations, enfin, qui seraient plus souples parce qu'elles seraient plus respectueuses des différences, qui ne découleraient plus des rapports de puissances et ne prétendraient pas être exclusives. Des relations qui substitueraient aux relations bipolaires héritées des superpuissances, des relations multipolaires tenant compte de la nouvelle répartition des ressources, de la démographie et des responsabilités politiques dans le monde. Il est clair que le Mexique sera l'un de ces pôles. »









# LA GUERRE SINO-VIETNAMIENNE

**Bien que la Chine ait proposé jeudi 1er mars au Vietnam l'ouverture « dès que possible » de négociations au niveau des vice-ministres des affaires étrangères pour mettre fin au conflit entre les deux pays, des sources habituellement bien informées à Pékin font état d'une grande activité militaire dans le secteur oriental du front, nous indique notre correspondant Alain Jacob. A Hongkong, des observateurs procommunistes s'attendent à une importante bataille à Langson.**

**Quelle sera l'attitude de l'U.R.S.S. en cas d'aggravation du conflit ? L'allocution prononcée jeudi par le chef du gouvernement, M. Kossyguine, n'a fait que confirmer la modération et l'embarras du Kremlin, indique notre correspondant à Moscou, Daniel Vernet. Si le ton est très dur pour les dirigeants chinois, accusés de perpétrer « un acte cynique et barbare de pillage international » — aucune mesure pratique n'est annoncée pour venir en aide à Hanoï. Pour Moscou, l'escalade verbale semble tenir lieu de riposte : des affirmations du genre : « le Vietnam ne sera pas seul dans le malheur », « il est extrêmement dangereux de laisser appliquer une telle politique d'aventure », « l'agression exige une ferme riposte », ne définissent pas une politique.**

## Une grande bataille se prépare aux alentours de Langson

### affirme un quotidien pro-chinois de Hongkong

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

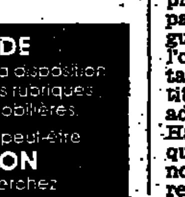
Hongkong. — Pékin, pour sa crédibilité, a besoin d'une victoire. En effet, par rapport à ses objectifs avoués, la Chine a relativement peu gagné et le Vietnam n'a pas tellement perdu. Deux semaines après son déclenchement, l'opération chinoise se développe parallèlement sur les fronts militaire et diplomatique suivant une dialectique éprouvée : *« Parler, se battre. »*

On estime ici, dans les milieux diplomatiques, que l'offre chinoise de négociations doit être interprétée à la fois comme un ultimatum, précédant une nouvelle relance de la guerre, et comme une mesure formelle propre à couvrir la Chine au regard de la communauté internationale. Le Vietnam n'avait pas procédé différemment en février 1978, lorsqu'il avait proposé un plan de règlement négocié de son conflit frontalier avec les Cambodgiens, tout en sachant qu'il serait rejeté par M. Pol Pot. La Chine ne paraît pas encore dans une position de force satisfaisante pour contraindre le Vietnam à des concessions négociées.

Sur le plan des actes, la Chine reste en retard par rapport aux propos de ses dirigeants. M. Deng Xiaoping ne prenait-il pas ses désirs pour des réalités, en affirmant, mardi, à des journalistes américains : *« Le mythe de l'invincibilité du Vietnam n'est plus crédible. »* La Chine a fait plier des forces régionales et des milices. Elle occupe le long de la frontière des positions, dont certaines à une cinquantaine de kilomètres en territoire vietnamien. Elle a pris plusieurs capitales provinciales ou a contraint les Vietnamiens à les évacuer. Mais cela ne signifie pas que les qualités mythiques qui s'attachent à l'armée régulière de Hanoï — et que ses dirigeants entretiennent avec soin, — ont été détruites. Les corps d'élite de l'infanterie ne sont pas encore entrés en action, pas plus que l'armée de l'air (qualitativement supérieure à celle de la Chine, bien que nettement inférieure quantitativement), les batteries d'artillerie anti-aérienne et de missiles et les escadrons blindés, toutes ces unités aguerries qui représentent la puissance militaire réelle du Vietnam. C'est une force considérable, qui reste pratiquement intacte et c'est essentiellement pour cela que les Soviétiques ne sont pas intervenus directement, estiment ici les analystes militaires. Ce n'est pas par peur mais par calcul que l'armée régulière est demeurée l'arme au pied. Pour pallier le désavantage numérique, la stratégie vitenamienne se réserve, depuis des siècles, le choix du terrain et celui de l'heure propice à la riposte. Elle doit aussi tenir compte du désevantage que représente l'engagement de quelque quinze divisions au Cambodge et de cinquante mille soldats au Laos. Or il faut bien constater, en dépit d'informations contradictoires, que la « punition » chinoise ne les a pas même fait bouger du sol de ces nations voisines.

Selon un quotidien pro-chinois de Hongkong, *« une grande bataille se prépare aux alentours de Langson »*. Les Vietnamiens, ajoute ce journal, pensent que Langson sera un nouveau Dien-Bien-Phu, mais les généraux chinois ont évité le piège. *« La bataille marquera la fin de la campagne »*, prédit le journal.

R.-P. PARINGAUX.


## Pékin ne s'attend à rien d'autre qu'à « des excès de langage et du bluff » de la part de l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Pékin. — L'offre de pourparlers transmise jeudi 1er mars par la Chine, sous forme de note diplomatique, à l'ambassade du Vietnam à Pékin est accueillie avec scepticisme. Comme il le souligne lui-même, ce document reprend pour l'essentiel l'offre contenue dans la déclaration chinoise du 17 février rejetée par Hanoï. Le fait que le texte de la note ait été rendu public quelques heures après que celle-ci eut été remise fait douter que les Chinois eux-mêmes placent de sérieux espoirs dans leur initiative. Les meilleures chances d'une négociation résident beaucoup plus dans de discrètes consultations.

Ces réserves étant faites, la note chinoise répond cependant à deux objectifs possibles. Elle comble une lacune qui existait depuis le début des opérations : c'est la première fois que Pékin s'adresse directement à Hanoï pour lui proposer de négocier. En bonne logique, cette offre appelle une réponse. Si celle-ci est négative, la Chine peut prétendre que la responsabilité de la prolongation des combats est au moins partagée par le Vietnam. On remarque que la note élude la question de la présence des Chinois au Vietnam. Elle n'exclut pas que leur retrait intervienne avant que les négociateurs ne se rencontrent. Elle demande implicitement à Hanoï de faire connaître son point de vue sur ce sujet.

Deuxième objectif : la note précise le « signal » attendu de Hanoï comme témoignage d'une volonté de règlement. Il ne peut s'agir que d'un premier pas, et c'est pourquoi la rencontre est suggérée au niveau des vice-ministres des affaires étrangères, c'est-à-dire au même niveau où ont déjà eu lieu de longues discussions sur le contentieux entre les deux pays. Mais Pékin propose déjà l'amorce d'un ordre du jour de négociations qui se diviserait en trois points : arrêt du conflit, mesures propres à assurer la paix à la frontière, règlement des différends frontaliers et territoriaux.

Ce n'est sans doute pas tout à fait un hasard si ce projet d'ordre du jour ressemble de très près à celui qui avait été proposé par M. Zhou Enlai à M. Kossyguine, en septembre 1969, pour l'ouverture des négociations frontalières sino-soviétiques... A ce titre, le message est peut-être adressé à Moscou autant qu'à Hanoï, et l'on peut se poser la question de savoir si la note chinoise ne fait pas en réalité que rendre publiques des positions qui ont déjà été communiquées par des voies plus discrètes autant qu'indirectes aux capitales intéressées.

Le vice-premier ministre Li Xiannian, s'entretenant jeudi soir avec les journalistes qui accompagnent à Pékin le ministre britannique de l'industrie, M. Varley, n'a pas apporté beaucoup d'éclaircissement sur les intentions chinoises. Il a même déclaré que les forces chinoises ne resteraient *« pas nécessairement »* au Vietnam jusqu'à ce que celui-ci accepte de négocier. *« Dès que notre but sera atteint*, a-t-il dit, *nous retirerons certainement nos troupes. »* Selon le vice-premier ministre, ce but est de faire comprendre à Hanoï que *« les provocations armées ne lui apporteront rien de bon »*.

### Une « perspective stratégique »

*« Nous en approchons »*, a-t-il ajouté, sans préciser comment la Chine pourrait acquérir la conviction que le Vietnam a effectivement décider de cesser ses *« provocations »* alors que les combats se déroulent non plus sur la frontière mais plus ou moins profondément à l'intérieur du Vietnam. M. Li Xiannian a déclaré que les forces chinoises *« avaient occupé quelques provinces, un certain nombre de régions et porté des coups fatals à quelques-unes de leurs divisions* (vietnamiennes) *»*.

*« L'objectif principal*, a-t-il dit, *est d'assurer la stabilité et la sécurité le long de la frontière. Mais, bien sûr, il existe aussi une perspective stratégique. »* Cette perspective ne va pas, selon lui, jusqu'à vouloir *« détacher le Vietnam de l'Union soviétique »*, ce qu'une action *« aussi limitée »* ne saurait obtenir. Il s'agit plutôt *« d'isoler le Vietnam »* et de parvenir à une situation où il cesse de jouer le rôle *« d'un Cuba de l'Orient »*. La Chine s'attend-elle à des réactions soviétiques ? *« Des excès de langage et du bluff »*, mais rien de plus.

On retrouve ici l'idée d'un défi lancé à l'U.R.S.S. Pékin n'exclut pas que le conflit puisse porter tort à son programme de modernisation, et les « retards » annoncés sur d'importants contrats avec le Japon pourraient en être le premier signe. Mais les dirigeants jugent qu'ils n'ont aucune raison de craindre un changement d'attitude de la part des Occidentaux.

ALAIN JACOB.

## Tokyo estime que « l'action chinoise n'est pas justifiée »

De notre correspondant

Tokyo. — Pour la première fois depuis le début du conflit sino-vietnamien, le gouvernement japonais a ouvertement critiqué, jeudi 1er mars, devant la Diète, la politique de Pékin. Répondant en commission des affaires étrangères de la Chambre haute à une question d'un député communiste demandant si l'intervention chinoise au Vietnam était un *« acte d'hégémonisme »*, M. Sonoda, ministre des affaires étrangères, a déclaré : *« Nous nous abstenons de qualifier d'hégémonique l'agression chinoise au Vietnam. Plutôt que de chercher à savoir si les actions du Vietnam* (au Cambodge) *et de la Chine* (au Vietnam) *sont de nature hégémonique, nous devons avant tout appeler les belligérants à cesser les combats et à résoudre pacifiquement leur dispute. »* Il a cependant ajouté : *« Quelles qu'en soient les raisons ou les circonstances, il est contraire au droit d'envoyer des troupes dans un pays étranger. Le Japon ne dit pas que l'action chinoise au Vietnam n'est pas de nature hégémonique, il dit qu'elle n'est pas justifiée. »*

Bien que les Japonais continuent à affirmer qu'ils maintiennent dans ce conflit une position neutre, cette première critique directe de la Chine par M. Sonoda témoigne, estime-t-on ici, d'un infléchissement de la politique de Tokyo. En laissant entendre par une double négation que la guerre chinoise au Vietnam *« peut être »* un acte d'hégémonisme, le Japon va à la limite de sa critique de Pékin : dire en effet que l'action de la Chine est bel et bien hégémonique conduirait logiquement Tokyo à considérer que Pékin a violé le traité de paix et d'amitié sino-japonais qui contient une clause *« anti-hégémonie »*. Le gouvernement se place donc dans ses commentaires sur le plan de la morale et des principes, évitant d'engager le débat sur le terrain politique.

En revanche, le quotidien *Asahi*, pourtant en général prudent à l'égard de la Chine, vient de poser la question suivante : *« Quoi de plus hégémonique que de vouloir donner une leçon à quelqu'un ? »* Alors que de nombreux observateurs et hommes politiques à Hongkong comme à Tokyo estiment que, plus la guerre se prolonge, plus les chances sont grandes d'une intervention soviétique, il semble que le Japon cherche à se démarquer de Pékin.

PHILIPPE PONS.

## M. Marchais : le socialisme c'est la paix

M. Marchais, secrétaire général du P.C.F., a déclaré jeudi 1er mars à l'occasion d'un meeting de solidarité avec le Vietnam organisé à la Mutualité, à Paris :

*« Dans ces heures difficiles où le Vietnam subit l'agression déplorable, injustifiable, de la Chine, nous sommes, comme nous l'avons été depuis tant d'années, aux côtés du peuple vietnamien (...). Il est vrai que le Vietnam gêne. L'évocation de son seul nom est devenue insupportable à tous ceux qui défendent ou s'accommodent du système d'exploitation et d'oppression que nous subissons. »*

A propos de la Chine, M. Marchais a ajouté : *« Rien ne peut justifier que l'armée chinoise envahisse le territoire vietnamien. (...) Je tiens à exprimer notre indignation devant l'attitude des prétendus défenseurs des droits de l'homme, en France et ailleurs, qui, avec l'appui des dirigeants chinois, ne demandent au fond rien d'autre que le retour du sinistre régime de Pol Pot. Décidément, messieurs, vous voilà une fois de plus démasqués. Les défenseurs des droits de l'homme ne sont pas de votre côté, mais du nôtre. »*

Evoquant le risque d'une troisième guerre mondiale, le secrétaire général a indiqué : *« Nous ne considérons pas que ces événements, dont nous ne sous-estimons pas le caractère de gravité, modifient le rapport des forces mondial qui est en faveur des forces de paix (...). Ce renfort fourni par la Chine aux forces impérialistes, aussi inquiétant et regrettable soit-il, n'est pas de nature à renverser en leur faveur le rapport des forces mondiales (...).*

*» Que constatons-nous ? Depuis trente-quatre ans, grâce aux efforts de l'Union soviétique et des pays socialistes, nous vivons sans guerre mondiale. L'Union soviétique, les pays socialistes, sont les initiateurs de la politique et des principes de la coexistence pacifique. C'est à leurs efforts que l'on doit son respect (...).*

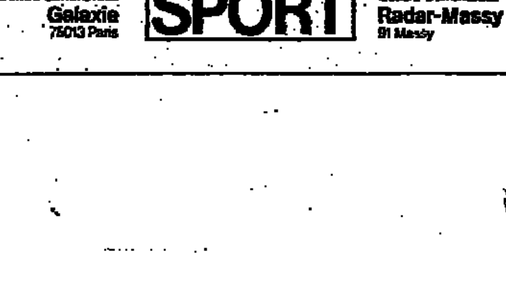
*» Que constatons-nous ? Depuis c'est bien la paix. Rien n'est plus étranger à sa nature que le recours aux armes pour régler les différends qui surgissent. Cependant, le socialisme ne supprime pas d'un coup de baguette magique les rivalités, les traditions — y compris les traditions hégémoniques — héritées de l'ordre ancien. Nous savons bien que le socialisme n'élimine pas par décret les antagonismes séculaires — et parfois millénaires — qui existent entre certains peuples, d'autant plus que subsistent des différences, des insuffisances de développement avec tous les problèmes qu'elles posent. La construction du socialisme est un processus complexe, contradictoire, qui n'est pas immunisé contre les erreurs humaines.*

*» Est-ce le socialisme, est-ce le marxisme qui sont responsables de tels phénomènes ? Evidemment non. Tout le montre en effet : ce n'est pas le socialisme qui explique le drame qui se déroule aujourd'hui au Vietnam — c'est son immaturité dans la République populaire de Chine. Ce n'est pas un « trop-plein » de socialisme qui peut expliquer l'agression chinoise : c'est, à l'évidence, sa dramatique insuffisance. »*

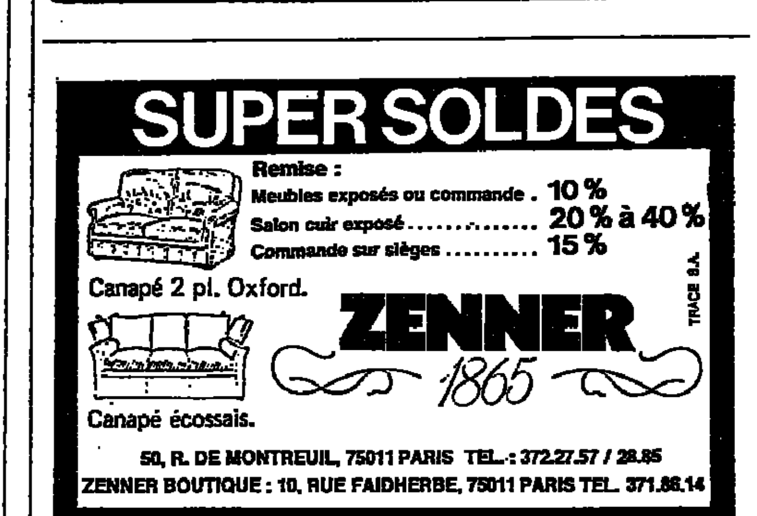










# EUROPE

## Espagne

# Le parti de M. Suarez devance nettement les socialistes aux élections

*(Suite de la première page.)*

Enthousiastes au début de la nuit, alors que les premiers résultats, venus des zones rurales, indiquaient une forte avance de l'U.C.D., les fidèles de M. Suarez, réunis dans un grand hôtel de Madrid, tempéraient leur joie à l'aube.

Menacé sur sa droite, M. Suarez, artisan d'une politique de centre-gauche dans les premiers mois de son gouvernement, a infléchi sa « ligne » depuis quelques semaines. Il a présenté un programme nettement conservateur, mis un peu plus d'énergie dans la lutte contre le terrorisme, exploité le fait que les municipalités sont encore largement dominées par d'anciens serviteurs du franquisme. Sa dernière allocution à la télévision, mardi soir, était du style « *moi ou le chaos* ». Ayant reçu l'appui indirect de l'épiscopat, celui plus net encore du patronat et des banques (qui n'ont pas lésiné sur leur participation, alors qu'ils avaient plutôt misé sur l'Alliance populaire de M. Fraga, en 1977), M. Suarez a largement conservé dans son ensemble son électorat.

L'atmosphère était beaucoup plus fraîche, ce vendredi, au quartier général du parti socialiste ouvrier. Les socialistes avaient imprudemment annoncé qu'ils donneraient des résultats complets « *trois heures avant le ministère de l'intérieur* ». En fait, les tableaux lumineux du P.S.O.E. se sont contentés, toute la nuit, de reproduire ceux du centre de presse du palais des congrès, et les dirigeants socialistes, à commencer par M. Gonzalez, sont restés à peu près invisibles. « *Nous récupérons lentement* », disait, dans un souffle M. Tierno Galvan, président d'honneur du P.S.O.E., au détour d'un couloir. A l'aube, M. Gonzalez continuait, avec aigreur, de mettre en doute les résultats provisoires du gouvernement et déclarait : « *S'ils devaient être exacts, M. Suarez continuerait à gouverner seul et nous resterions dans l'opposition.* » On était loin des « *cent cinquante-cinq sièges maximum pour le P.S.O.E.* », que M. Alfonso Guerra prévoyait jeudi.

Les socialistes ne modifient guère leurs positions mais ils payent leur triomphalisme préélectoral et aussi sans doute leur nette évolution vers une social-démocratie qui n'ose pas dire son nom.

### Une certaine avance des communistes

Les communistes voient leurs prévisions se confirmer. Ils avaient annoncé que ces élections n'apporteraient pas beaucoup de changements par rapports à 1977 et qu'il était préférable d'en faire l'économie. « *Ce sont les socialistes qui les ont voulues*, a déclaré vendredi M. Carrillo. *Suarez aurait préféré les éviter, mais il ne l'a pas pu.* » Et le secrétaire général du P.C.E. ajoute : « *Le P.S.O.E. n'aurait pas essuyé un échec* » le 1^re mars s'il avait suivi ses conseils d'il y a vingt mois : former un gouvernement de coalition avec les centristes.

Pour les besoins de sa démonstration, M. Carrillo avait même tendance — alors que seuls des résultats partiels étaient connus — à exagérer l'insuccès du parti socialiste et à faire valoir, en revanche, la réussite de sa formation, à qui il attribuait 14 % des suffrages. Le score, en fait, a été plus modeste puisqu'il se situait, vendredi en fin de matinée, entre 10 et 11 % des voix, soit un point de plus qu'en 1977.

Le secrétaire général du P.C.E. constate avec satisfaction que le parti socialiste — sa cible principale pendant la campagne — n'est pas devenu, comme celui-ci l'avait annoncé un peu trop vite, le premier parti d'Espagne, du moins par le nombre de suffrages. Bien qu'il n'ait encore rien annoncé de ses intentions, M. Carrillo estime sans doute que sa liberté de manœuvre sera ainsi mieux protégée. Il continue d'appeler de ses vœux un cabinet de coalition centriste-socialiste, désormais moins probable, mais il laisse déjà entendre que son parti passerait alors dans une opposition « *constructive* » et qu'il n'accepterait sans doute pas un pacte parlementaire avec le P.S.O.E. si celui-ci participait au pouvoir.

Alors que la jubilation régnait au siège du P.C., les dirigeants de la coalition démocratique (droite), héritière de l'Alliance populaire de 1977, tiraient très rapidement les conclusions de leur échec. Dès une heure du matin, MM. Areilza et Osorio préféraient rentrer chez eux, abandonnant leur bureau à une dizaine de militants désemparés et silencieux. M. Fraga avait pris sagement le parti, quant à lui, de rentrer à la maison dès la clôture du scrutin. En 1977, l'Alliance populaire avait attiré les gros bataillons des nostalgiques du franquisme en n'hésitant pas à faire l'apologie des réalisations du Caudillo. Cette fois, le programme de la Coalition démocratique ne se différenciait guère de celui de l'U.C.D. et une partie de la clientèle de l'Alliance populaire a vraisemblablement grossi les maigres rangs de l'Union nationale de M. Blas Pinar (extrême droite). Une autre fraction des électeurs de l'Alliance populaire de 1977 a préféré sans doute se rallier aux centristes, garants d'un conservatisme bon teint et rénové.

### La poussée des nationalismes régionaux

La consultation a révélé une nette poussée des nationalismes régionaux. Au Pays basque, les sympathisants de l'ETA militaire, groupés dans le parti Herri Batasuna devraient obtenir trois sièges de députés et emporter près de 20 % des voix au Guipuzcoa et en Biscaye. Un tel résultat a surpris à Madrid, mais pas en Euskadi où les mesures prises par le gouvernement Suarez (déploiement policier, incarcération du dirigeant nationaliste Telesforo Monzon qui était tête de liste à Saint-Sébastien) ont exaspéré la population.

C'est la première fois que les partisans de la lutte armée allaient aux urnes. En juin 1977, ils avaient choisi l'abstention. D'un scrutin à l'autre, on constate que leur nombre a augmenté. Les abstentionnistes actifs d'il y a vingt mois n'avaient guère dépassé 10 % dans les deux principales provinces. L'autre formation « *abertzale* » (« *patriote* »), Euskadiko Eskerra, qui rejette la lutte armée, améliore son score de 1977 en Guipuzcoa et fait élire l'ex-sénateur Bandres. Cette progression des organisations séparatistes se fait aux dépens du parti nationaliste basque qui reste néanmoins la première formation de l'ensemble de la région. Le parti socialiste est également en perte de vitesse.

Les élus d'Herri Batasuna ne prendront pas leur place aux Cortès, puisqu'ils affirment la vanité de l'action parlementaire, mais ils auront démontré que les adeptes de la violence en Euskadi ne peuvent pas être considérés comme un groupe marginal. La politique madrilène semble, au contraire, avoir accru leur influence, ce qui est bien inquiétant pour l'avenir.

Autre surprise de taille : la montée en flèche du parti socialiste andalou (P.S.A.), qui est l'équivalent, dans les provinces méridionales, des grandes formations nationalistes basques et catalanes. Associé au parti socialiste populaire, le P.S.A. de M. Rojas-Marcos n'avait obtenu, en 1977, que de piètres résultats, sauf à Cadix. Cette fois, il semble qu'il obtiendra 11 % des voix dans l'ensemble de la région et cinq sièges de député. Il a surtout progressé aux dépens du parti socialiste de M. Felipe Gonzalez, mais socialistes et centristes équilibrent leurs forces, comme il y a vingt mois.

La dernière nouveauté concerne les Canaries. Les résultats encore partiels de vendredi matin laissent prévoir que les indépendantistes, regroupés dans la coalition Union du peuple canarien, pourraient gagner un siège de député alors qu'ils n'en avaient eu aucun en 1977. Non seulement ils recueillent deux fois plus de voix à Las Palmas (13 %), mais ils obtiennent 8 % des voix à Teneriffe, où ils avaient été absents lors du précédent scrutin.

Peu de changements en Catalogne, qui s'aligne à peu près sur les résultats moyens au plan national. L'U.C.D. fait le plein des voix conservatrices, augmentant légèrement son pourcentage de juin 1977. M. Carlos Sentis, chef de l'U.C.D. de Catalogne, pavoise, affirmant que le parti du gouvernement « *est en tête dans trois des quatre provinces catalanes* » et vient en seconde position à Barcelone, fief traditionnel de la gauche. Dans son enthousiasme, il affirme même que l'U.C.D. « *disposera de la majorité absolue au Congrès des députés de Madrid* » Il est le seul à le dire pour le moment...

Communistes du P.S.U.C. (parti socialiste unifié de Catalogne) et socialistes du P.S.C., alliés plus étroitement qu'en 1977 au P.S.O.E., semblent devoir conserver leurs positions, non sans difficulté, surtout à Barcelone où leur adhésion à leurs « *centrales madrilènes* » respectives a suscité remous et dissensions.

La liste Convergence et union de M. Jordi Pujol n'a guère pâti de la double offensive sur ses flancs, gauche et droit. M. Pujol retrouve à peu près son pourcentage de 1977. « *Notre objectif*, dit-il, *était de consolider le catalanisme politique, et nous avons réussi.* »

L'Esquerra Republicana, héritière du grand parti de la Généralité de 1931, obtient un prix de consolation avec environ 5 % des suffrages et sans doute un siège de député aux Cortès. La Coalition démocratique réalise, de son côté, un score encore plus faible que l'Alliance populaire, section catalane, qui avait, en 1977, envoyé M. Lopez Rodo, ancien ministre de Franco, aux Cortès de Madrid. C'est la bataille pour le Sénat, où socialistes et communistes soutiennent cette fois des listes rivales, qui devrait fournir des indications intéressantes sur la manière dont pourrait s'engager la succession de M. Josep Tarradellas, actuel président de la Généralité.

MARCEL NIEDERGANG
et CHARLES VANHECKE.

## Un système qui favorise les grandes formations

Vingt-six millions huit cent cinquante-deux mille Espagnols — sur une population d'environ trente-cinq millions d'habitants — ont été appelés à élire trois cent cinquante députés et deux cent huit sénateurs. Un peu plus de sept mille candidats étaient en lice : ils représentaient soixante et onze partis ou coalitions.

Tous les sénateurs sont désormais élus au suffrage universel. Dans les anciennes Cortès, quarante et un d'entre eux avaient été désignés par le roi. Le Sénat est défini par la Constitution comme la Chambre « *de représentation territoriale* ». Il comprendra des représentants des communautés autonomies régionales quand celles-ci seront définitivement constituées.

Le système électoral espagnol privilégie les grandes formations et favorise la droite. Les provinces rurales, sous-peuplées et sous-développées, ont une représentation proportionnellement supérieure à celle des grands centres urbains. Exemple : la province de Soria, qui choisit chaque député avec quatre fois moins d'électeurs que celle de Madrid.

Le procédé adopté pour la répartition des sièges entre les différentes listes en présence — et qui a été baptisé règle d'Hondt, du nom de son inventeur, un juriste et mathématicien belge — élimine les petits partis dans les provinces où il y a peu de sièges à pourvoir, et permet aux grandes formations d'obtenir un pourcentage d'élus nettement supérieur à celui de leurs voix. Tel a été le cas, le 15 juin 1977, quand l'Union du centre démocratique a eu 47 % des sièges de députés avec seulement 34,7 % des suffrages. Il avait fallu alors quatre-vingt mille voix à chaque député communiste pour être élu et seulement trente-sept mille à chaque député de l'U.C.D.

## Les trois consultations précédentes

La consultation du 1^er mars était la quatrième à laquelle les Espagnols ont été conviés depuis la mort du général Franco. Le 15 décembre 1976, ils étaient invités à ratifier, par référendum, la « *réforme politique* » voulue par le roi Juan Carlos et mise en œuvre par le président du gouvernement, M. Adolfo Suarez. Les « oui » l'emportaient massivement (94 %), les « non » étaient exclusivement peu nombreux (2,55 %) et le pourcentage d'abstentions très bas (22 %).

Le 15 juin 1977, pour la première fois depuis quarante et un ans, les Espagnols étaient appelés à désigner librement leurs représentants dans un parlement. Le parti de M. Suarez, l'U.C.D., obtenait 34,7 % des voix. Le P.S.O.E. de M. Felipe Gonzalez 29, 2 % (auxquels il convient d'ajouter, rétrospectivement, les 4,4 % de la petite formation socialiste qui a par la suite fusionné avec lui). Le parti communiste de M. Santiago Carrillo recueillait 9,2 % des suffrages et l'Alliance populaire (droite) de M. Fraga Iribarne 8,3 %. Le Pacte démocratique pour la Catalogne obtenait 3,7 % des voix et le parti nationaliste basque (P.N.V.) 1,7 %. Une poussière de petits partis régionalistes ou d'extrême gauche se partageaient le reste.

Le 6 décembre 1978, les citoyens approuvaient à l'occasion d'un nouveau référendum la Constitution laborieusement rédigée par le Parlement issu des élections de juin 1977. Les abstentions (32 %) étaient sensiblement plus nombreuses qu'en décembre 1976. Les « oui » l'emportaient très largement (87,7 %), mais les « non » étaient moins symboliques qu'en 1976 puisqu'ils représentaient 7,9 %.

## Le processus de désignation du nouveau cabinet

Le nouveau Parlement devra être mis en place dans un délai de vingt-cinq jours après les élections. Le roi consultera les représentants désignés par les formations parlementaires avant de proposer un candidat à la présidence du gouvernement. Il fera cette proposition par l'intermédiaire du président du Congrès des députés.

Le candidat à la présidence sollicitera l'investiture des députés. Au premier tour, il lui faudra la majorité absolue. Au deuxième, la majorité simple suffira. Si l'investiture n'est pas accordée dans un délai de deux mois après le premier vote, le roi peut provoquer de nouvelles élections.

Le souverain n'est soumis à aucun délai pour désigner un candidat, mais il est admis qu'il prendra sa décision après les élections municipales fixées au 3 avril.

**Le Monde**

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 123 F | 235 F | 343 F | 450 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 228 F | 435 F | 643 F | 850 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 155 F | 290 F | 425 F | 560 F |
| II. — SUISSE - TUNISIE | 203 F | 385 F | 568 F | 750 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

## Grande-Bretagne

# Deux élections partielles confirment la forte poussée conservatrice

**Quatre consultations ont eu lieu jeudi 1^er mars en Grande-Bretagne : deux élections partielles dans le Lancashire et le Cheshire et deux référendums en Ecosse et au Pays de Galles.**

**Les résultats des référendums ne seront connus que vendreid 2 mars en fin de journée. Selon les plus récentes indications émanant des bureaux de vote, la participation au scrutin a été relativement faible. Le « oui » devrait l'emporter en Ecosse pour le projet de dévolution d'une partie des pouvoirs de Westminster à une Assemblée élue à Edimbourg, mais les Gallois semblent devoir dire « non » à l'Assemblée de Cardiff.**

De notre correspondant

Londres. — Les résultats des deux élections partielles de Clitheroe (Lancashire) et de Knutsford (Cheshire) confirment la forte poussée conservatrice enregistrée par les sondages d'opinion. L'issue des scrutins ne faisait pas de doute dans ces deux circonscriptions, considérées comme sûres par les conservateurs qui y disposent depuis longtemps d'une majorité substantielle, les deux candidats tories l'emportent encore plus nettement que de coutume. A Clitheroe, la majorité conservatrice double (passant d'environ six mille à douze mille voix) et le déplacement des voix en faveur des conservateurs est de 13,5 %. Il est de 9,9 % à Knutsford. Ces pourcentages, appliqués à l'échelle nationale, assureraient aux conservateurs une majorité dépassant cent sièges aux Communes.

Les travaillistes estiment que leurs pertes restent limitées et, en tout cas, bien inférieures à celles des libéraux. A Clitheroe, le candidat libéral perd sa caution (il recueille 2 240 voix contre 8 500 en 1974), tandis qu'à Knutsford, le candidat travailliste rattrape son concurrent libéral pour la seconde place. Dans l'ensemble, l'effondrement du vote libéral favorise les conservateurs au détriment des travaillistes.

### Aller de l'avant

Ce double échec travailliste ne peut qu'encourager M. Callaghan à retarder jusqu'au terme normal du mandat parlementaire — à l'automne — les élections générales. La position du gouvernement, en minorité maintenant de seize voix aux Communes, est rendue encore plus précaire. Plus que jamais, M. Callaghan devra compter sur le soutien des députés nationalistes écossais. Les milieux parlementaires s'attendent donc que le gouvernement décide d'aller de l'avant et de créer une Assemblée à Edimbourg, même si les « oui » au référendum n'atteignent que 35 % et non les 40 % requis, des électeurs inscrits.

HENRI PIERRE.

## Belgique

LA CRISE GOUVERNEMENTALE

# M. Davignon aurait entrepris une médiation officieuse

De notre correspondant

Bruxelles. — Le vicomte Etienne Davignon sera-t-il l'homme providentiel de la crise belge ? La question reste posée après le démenti formel du commissaire européen : « *Je compte remplir ma mission de quatre ans jusqu'à la fin, à moins que le Parlement européen ne censure la Commission* », a dit M. Davignon. Mais il n'en a pas moins eu, ces derniers jours, des entretiens importants avec les vedettes de la politique belge, recevant notamment au siège du parti social-chrétien le président du parti socialiste, M. Cools, et procédant à un tour d'horizon avec le premier ministre du gouvernement sortant. Certains observateurs en avaient conclu qu'il allait constituer un « cabinet d'affaires » avec des technocrates et qu'il cherchait à obtenir l'accord des partis.

On a cependant l'impression que M. Davignon procède plutôt à une tentative de médiation qui pourrait aboutir à la constitution d'un nouveau gouvernement dirigé par M. Vanden Boeynants, premier ministre démissionnaire, ou à la reconduction, jusqu'après l'été, de la coalition actuelle qui comprend des sociaux-chrétiens, des socialistes, le F.D.F. bruxellois et la Volksunie.

### Avant le scrutin du 10 juin

Il apparaît de plus en plus que rien ne débloquera la situation avant le scrutin européen du 10 juin où certains partis veulent prouver leur suprématie — comme, par exemple, les sociaux-chrétiens flamands avec leur figure de proue, M. Tindemans. Le conseil de cabinet du vendredi 2 mars a été annulé. En raison, dit-on officiellement, d'« *engagements personenls du premier ministre* », ce qui pourrait indiquer que M. Vanden Boeynants est associé à de délicates négociations. Il est vrai aussi que le cabinet devait étudier des problèmes difficiles et que le chef du gouvernement a peut-être voulu éviter un affrontement trop vif entre ministres flamands et ministres francophones.

Une solution à la crise est de plus en plus urgente : les problèmes s'accumulent dans le domaine économique et social et en politique étrangère. Les relations avec le Zaïre sont à nouveau tendues. Le général Mobutu reproche au ministre des affaires étrangères, M. Simonet, d'être allé au Maroc pour discuter des problèmes du Zaïre sans l'avoir consulté et il menace de renvoyer les deux cent cinquante parachutistes belges installés depuis quelques semaines à la base de Kitona.

PIERRE DE VOS.

# AFRIQUE

## République populaire du Congo

# Le remplacement de l'ancien chef de l'État par le colonel Sassou Nguesso ne modifiera pas notre politique extérieure

### nous déclare le ministre des affaires étrangères de Brazzaville

**Ministre des affaires étrangères de la République populaire du Congo depuis 1975, M. Théophile Obenga est arrivé jeudi 1^er mars à Paris où il séjourne jusqu'à dimanche. Il est ce vendredi l'hôte à déjeuner de M. Galley, ministre de la coopération. M. Obenga, qui devait donner ce vendredi matin une conférence de presse destinée à expliquer les changements politiques intervenus à Brazzaville le mois dernier, a répondu jeudi à nos questions à ce propos.**

» *Quelle est la signification du « coup d'Etat légal » qui, le 8 février dernier, a entraîné le remplacement du général Joachim Yhomby-Opango par le colonel Denis Sassou Nguesso à la tête de l'Etat congolais ?*

— Il n'y a pas eu de coup d'Etat à Brazzaville le 8 février. Le pouvoir a changé de mains sans aucune effusion de sang. Ce qui importe, ce n'est pas le remplacement d'un général par un colonel, mais le fait que le Parti congolais du travail soit resté au pouvoir. En effet, le parti unique est fidèle à la ligne politique révolutionnaire tracée par l'ancien président Marien Ngouabi, assassiné par les réactionnaires le 18 mars 1977...

— *Le général Joachim Yhomby-Opango a bien été placé en résidence surveillée par les nouveaux dirigeants congolais ?*

— C'est inexact. L'ancien président Yhomby-Opango est entièrement libre de ses mouvements. Il reste d'ailleurs membre du comité central du Parti congolais du travail, auquel il a lui-même remis le pouvoir... parce qu'il estimait s'être acquitté de la mission qui avait été confiée au comité militaire du parti, dont il est resté président jusqu'à sa dissolution...

— *L'accession du colonel Sassou Nguesso à la magistrature suprême sera-t-elle soumise à ratification au cours d'une prochaine consultation populaire ?*

— Non, actuellement le colonel Sassou Nguesso est président du comité préparatoire du troisième congrès extraordinaire du Parti dont l'ouverture est fixée au 26 mars. Il est également président du conseil des ministres et chef de l'Etat. Les congressistes éliront le président du Parti, qui, conformément aux statuts, sera en même temps président du comité central, président de la République et président du conseil des ministres... Le colonel Sassou Nguesso, qui est l'authentique héritier de la pensée politique du président Marien Ngouabi, sera alors confirmé dans l'ensemble de ses fonctions.

— *Quelles sont les raisons profondes de l'éviction du général Yhomby-Opongo ?*

— Les responsables du parti entendent revenir à l'esprit de modestie et d'engagement révolutionnaire du président Ngouabi. Ils veulent surtout déclarer la guerre au gaspillage et à la corruption, deux fléaux auxquels le régime précédent n'a pas su faire face.

— *Les modifications intervenues à la tête de l'Etat entraîneront-elles un changement de la politique étrangère congolaise ?*

— Non, la politique extérieure congolaise restera la même. Ni la coopération avec les Etats occidentaux, et notamment avec la France, ni la coopération avec les autres Etats ne seront remises en cause ».

Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAENE.



هكذا من الأصل

# EUROPE

## Pays-Bas

# M. Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN dément avoir appartenu dans sa jeunesse au Mouvement national-socialiste

De notre correspondant

Amsterdam. — Le secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, ancien ministre néerlandais des affaires étrangères (chrétien démocrate), aurait été membre du Mouvement national socialiste néerlandais de 1933 jusqu'au début de 1936. Ce mouvement devait être, pendant l'occupation allemande, la formation la plus importante du parti de la collaboration ; mais, entre 1933 et 1936, on ne peut pas le considérer comme ayant été totalement pro-allemand.

La rumeur faisant état de l'appartenance de M. Luns au mouvement, courait depuis quelques jours à La Haye. Elle a été confirmée, jeudi 1er mars, par le directeur de l'Institut de documentation sur la guerre, M. de Jong. Une carte de membre et une liste, où figure le numéro d'inscription de M. Luns, ont été retrouvées dans les archives de l'institut. M. Luns a nié toute appartenance au mouvement et a déclaré qu'il ne comprenait pas comment une carte établie à son nom pouvait se trouver dans les archives. Des camarades d'études de M. Luns — qui avait vingt et un ans en 1933 — ont déclaré que l'appartenance de ce dernier au mouvement leur semble très peu vraisembalble. Selon une autre rumeur, M. Luns aurait été inscrit au Mouvement national socialiste par l'un de ses frères.

Toutes ces explications restent assez vagues, et on ne pense pas que cette affaire ait des conséquences sur la *carrière de* M. Luns. Le gouvernement néerlandais et son premier ministre, M. Van Agt, ont gardé le mutisme, et le leader de l'opposition socialiste, M. Den Uyl, s'est borné à demander au gouvernement des informations plus précises.

L'affaire choque quelque peu l'opinion publique, certes, mais elle ne risque pas de prendre les mêmes proportions que celle de M. Aantjes, l'ancien leader chrétien-démocrate, qui a démissionné l'automne dernier après les révélations faites sur son appartenance aux Waffen SS pendant la guerre. Elle pourrait cependant amener M. Luns, qui est secrétaire général de l'OTAN depuis 1971, à prendre sa retraite dans un avenir assez rapproché. En principe, le secrétaire général de l'OTAN n'est pas nommé pour une période définie, mais, en raison de cette affaire, certains milieux politiques de La Haye se posent la question de savoir s'il ne serait pas souhaitable de changer cette pratique. Ce n'est un secret pour personne, d'autre part, que le ministre allemand de la défense, M. Apel (social-démocrate), cherche déjà depuis quelque temps à obtenir le remplacement de M. Luns par un homme politique plus « vigoureux », comme l'ancien ministre allemand de la *défense*, M. Leber, ou M. Léo Tindemans, l'ancien premier ministre belge.

Cette affaire aura sans doute plus de résonance aux Pays-Bas — où M. Luns a été longtemps l'homme politique le plus populaire — que dans les différentes capitales des pays de l'OTAN.

MARTIN VAN TRAA.

● *Le gouvernement néerlandais* a repoussé la requête d'un sénateur de libérer les trois derniers criminels de guerre allemands détenus aux Pays-Bas. Le sénateur Isaac Arend Diepenhorst avait demandé dans une lettre adressée le 6 janvier dernier au gouvernement la libération des « trois de Breda » : Ferdinand Aus der Fuenten, soixante-huit ans, Franz Fischer, soixante-seize ans, et Joseph Kotaelia, soixante-huit ans, responsables de la déportation de plus de treize mille juifs néerlandais, dont douze mille moururent dans des camps. Ils avaient été condamnés à mort par un tribunal néerlandais, mais leur peine avait été commuée en prison à vie. M. Diephenhorst estimait dans sa lettre que « *la détention perd son sens quand les condamnés vieillissent et sont atteints de démence* ». — (A.F.P.)

## Autriche

# Le chancelier Kreisky réclame une discussion « calme et raisonnable » sur l'antisémitisme

De notre envoyée spéciale

Linz. — Le chancelier Kreisky a lancé, le jeudi 1er mars, à Linz, à l'occasion de l'ouverture du congrès extraordinaire du parti socialiste (S.P.Oe.), une mise en garde contre les dangers d'une renaissance de l'antisémitisme. Cet appel a coïncidé avec la diffusion sur les écrans de la télévision autrichienne du premier épisode du film *Holocauste*, lequel pourrait d'ailleurs donner lieu à un scandale politique dans lequel serait impliqué M. Goetz, le chef du parti libéral.

La prise de position de M. Kreisky, qui est d'origine juive, retient d'autant plus l'attention qu'il aborde rarement cette question en public et qu'on lui reproche souvent en Israël d'être un « *traître* » à la cause de l'Etat juif en raison de son attitude équilibrée dans le conflit du Proche-Orient.

### « Ni rejeter, ni effacer, ni refuser de voir ce problème »

M. Kreisky a souligné qu'il tenait à s'exprimer sur ce sujet car il ne voulait pas donner l'occasion à certains de penser qu'il se taisait par opportunisme, et à d'autres qu'ils étaient devenus si forts que lui-même n'oserait rien dire. Il a rappelé qu'à la fin du dix-neuvième siècle l'antisémitisme était déjà très fort dans le pays. Il se recrutait avant dans les couches de la petite bourgeoisie qui, selon M. Kreisky, luttaient pour leur existence contre les « *barons industriels juifs* » ; mais elles passaient volontairement sous silence l'existence de millions de prolétaires juifs.

Le chancelier a estimé qu'il faut chercher à examiner pourquoi les faits relatés par *Holocauste* se sont produits : « *On ne doit ni rejeter ni effacer ni refuser de voir ce problème. On doit en parler calmement et raisonnablement pour que cela ne se reproduise plus jamais.* » Concluant sur ce sujet, M. Kreisky a déclaré : « *Un fait reste incontestable : le fascisme, c'est la guerre.* » Seul, a-t-il affirmé, « *le socialisme démocratique n'a pas une seule fois dans toute sa longue histoire, méprisé, humilié ou torturé des êtres humains à cause de leur religion, de leur façon de penser ou de la couleur de leur peau.* »

### Un scandale politique

D'autre part, la diffusion d'*Holocauste* a été à l'origine d'un scandale politique où serait impliqué M. Goetz, président du parti libéral et maire de Graz, capitale du Land de Styrie : sous le titre de *Sonderblatt (feuille spéciale)*, un journal de quatre pages faisant campagne contre la projection du film a été distribué jeudi 1er mars devant des écoles de Graz et de Linz. La police a saisi les numéros remis entre les mains des élèves. Ce document minimise la persécution des juifs, met en doute le nombre de six millions de morts dans les camps et estime que les photos sur les atrocités qui s'y sont déroulées sont une propagande anti-allemande. Cette « *feuille spéciale* » a été publiée par la maison d'édition Aula, appartenant à l'association des universitaires libéraux de Graz, laquelle compte M. Goetz parmi ses membres. Le groupe parlementaire socialiste, qui soupçonne M. Goetz de ne pas être étranger « *au contenu et à l'esprit* » de ce document, a exigé qu'il en interdise la diffusion.

M. Goetz a déclaré qu'il faisait certes partie de l'Association des universitaires libéraux, mais a démenti appartenir à la direction de la maison d'édition. Sans condamner formellement la publication de *Sonderblatt*, il a affirmé qu'il « *ne s'identifiait certainement pas à son contenu* ».

ANITA RIND.

MOBILIER CONTEMPORAIN - CONSEIL EN DECORATION - TISSUS - VOILAGES - TAPIS - LUMINAIRES - BOUTIQUE CADEAUX - LISTES DE MARIAGE.

# *Roche-Bobois :*

## *Les sièges contemporains sont une réponse à ce que chacun espère aujourd'hui de confort, d'invention, d'évasion.*

Confort sans cesse réinventé, entretien plus facile, retour aux grands classiques, tendance nouvelle à l'exotisme, clin d'œil au passé et toujours la même passion raisonnée pour le cuir, c'est autour de ces grandes lignes que se construit notre collection de sièges contemporains.

Alors qu'il s'habille de coton uni, d'imprimé fleuri, de velours sage ou de cuir sauvage, nous avons sûrement, sans nous vanter, le canapé que vous cherchez.

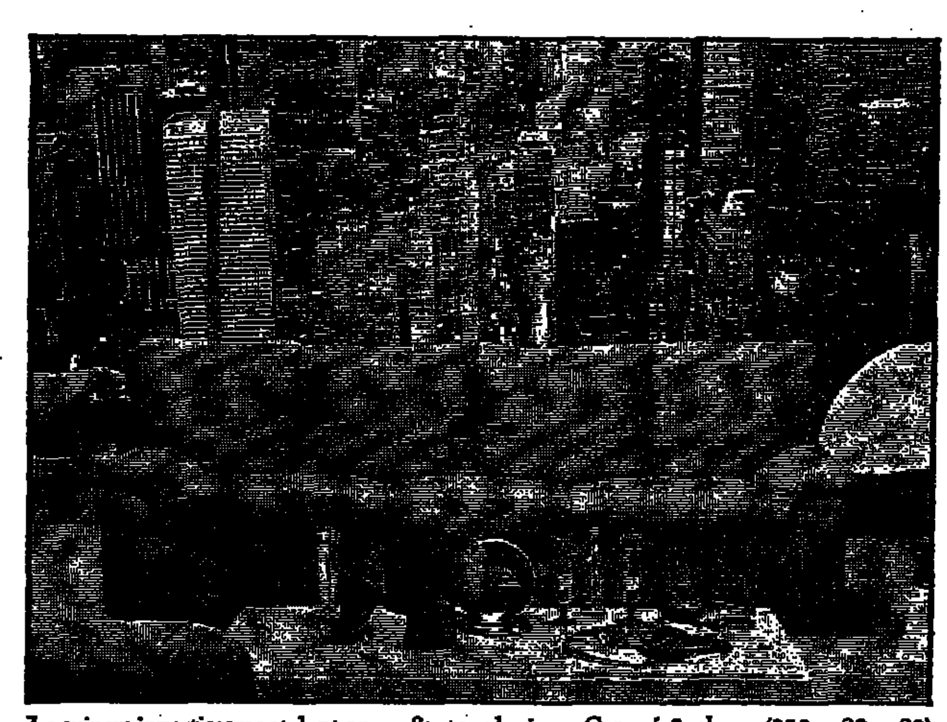
Voici 5 salons Roche-Bobois. 40 autres modèles exclusifs vous attendent dans nos magasins.



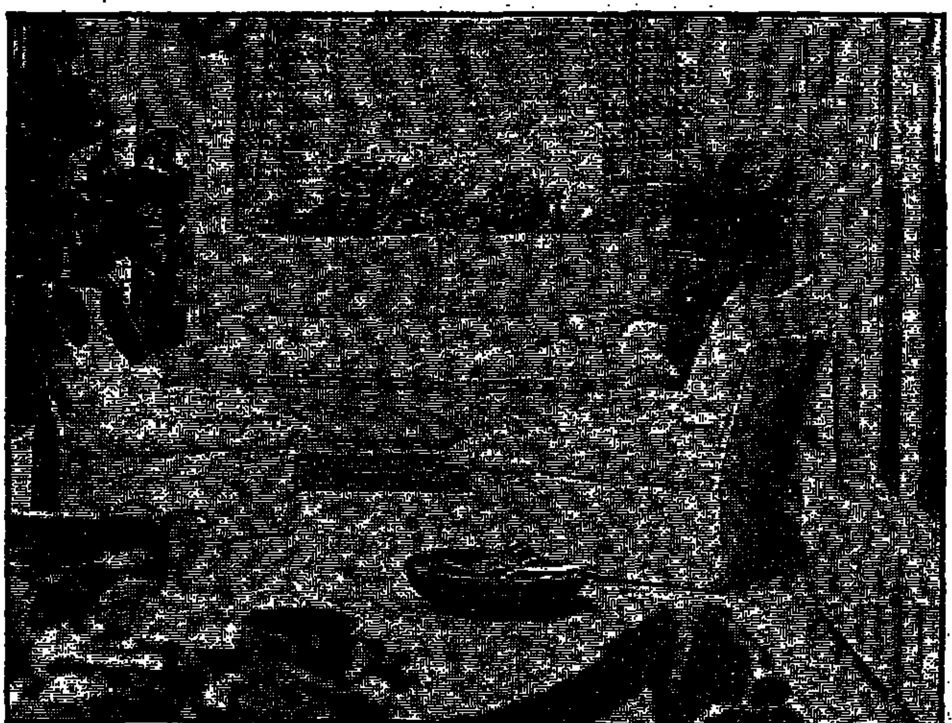
Le buffle. Rustique et luxueux. Canapé 3 places (225 x 95 x 72), en cuir "buffalo", sièges et dossiers avec position relax : 9995 F. Le canapé 2 places (165 x 95 x 72) : 7550 F.



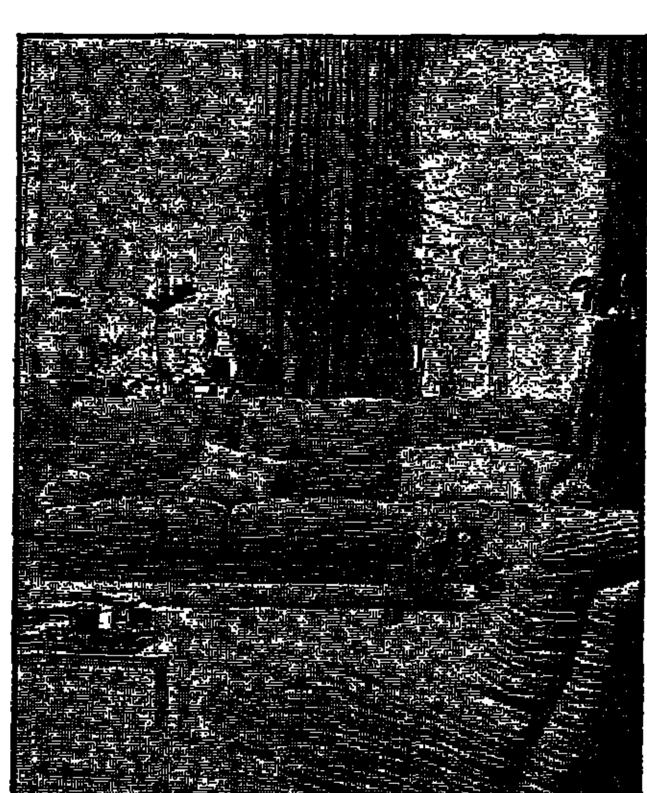
Le Pantoufle. Il porte vraiment bien son nom ! Salon tout mousse, recouvert de velours avec passepoil cuir, têtières et pochettes porte-revues. Le canapé 2 places (150 x 90 x 80) : 2730 F. L'angle : 2877 F. La chauffeuse : 1806 F.



Le cuir, un investissement dont on profite tous les jours. Canapé 3 places (220 x 90 x 80), recouvert de cuir vachette : 6434 F. Le fauteuil (110 x 90 x 80) : 3234 F.



Le déhoussable tellement pratique. Canapé 3 places (195 x 95 x 92), toile canvas, entièrement déhoussable : 3880 F. Le fauteuil : 2220 F.



Le tout coton, tout confort. Canapé 3 places (220 x 98 x 85), recouvert d'un gros tissage artisanal 100 % coton, coussins de dossier en plume, socle doré : 6652 F.

**ROCHE-BOBOIS**

A Paris, 10 à 18, rue de Lyon - 92-98, bd de Sébastopol - 207, bd St-Germain - 52, avenue de la Grande-Armée.

En banlieue, Athis-Mons, 37 route de Fontainebleau - Bourg-la-Reine, 72 bd du Mal Joffre - Melun, 2 rue St-Etienne - St-Germain-en-Laye, 98 rue L.-Désoyer - Versailles, 6 rue au Pain (pl. du Marché) et dans toutes les grandes villes de France.

Bon à découper pour recevoir notre nouveau catalogue 79. (148 pages couleurs). Participation aux frais d'envoi 10 francs français (remboursés à votre premier achat) en timbres ou tout autre moyen à votre convenance. Pour la province, bon à expédier à ROCHE-BOBOIS B.P. 275-09 - 75424 PARIS CEDEX 09.

Nom ______ Adresse ______

Le Monde

# politique

## LA PRÉPARATION DU XXIIIe CONGRÈS DU P.C.F.

### Une cellule a élaboré un contre-projet de résolution

La cellule Pablo-Picasso de la section de Montivilliers (Seine-Maritime) du P.C.F. (1) a décidé de diffuser un contre-projet de résolution, qu'elle souhaite voir discuter contradictoirement avec le document élaboré par le comité central du parti communiste. Ce texte de quarante feuillets reprend les principaux thèmes du document officiel du P.C.F.

Dans une introduction, la cellule dénonce le développement au sein du P.C.F., depuis le vingt-deuxième congrès, d'une *« ligne opportuniste et révisionniste de droite qui, à terme, fait courir au parti le risque d'une liquidation, ou, ce qui revient au même, d'un alignement sur les positions social-démocrates »*.

Cette ligne, constate la cellule normande, *« se heurte, dans le parti, à un courant sectaire, qui s'appuie, à l'occasion, sur les nostalgiques du temps où la défense inconditionnelle de l'U.R.S.S. et des autres pays socialistes était une tâche fondamentale »*. *« Ce courant vise à l'isolement et au repli des forces ouvrières »*, ajoute-t-elle.

Au contre-projet de résolution est annexé une lettre de M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat du P.C.F., à la cellule Pablo-Picasso. M. Plissonnier explique que le secrétariat du comité central a refusé de faire publier le texte de la cellule, car il estime que *« la méthode qui consiste à préparer un congrès sur la base de plusieurs textes porte atteinte au droit de chaque adhérent de participer à part entière à la détermination de la politique du parti et de se prononcer en connaissance de cause. Car il ne reste plus dans ce cas à l'adhérent qu'à se ranger derrière telle ou telle bannière sans savoir ce que sera en définitive la politique de son parti ; car ce sont les tractations entre tendances dans les coulisses du congrès qui feront la décision. »* Il ajoute :

*» Au surplus, cette demande est d'autant plus irrecevable que votre projet de résolution tend, dans son contenu, à remettre en cause des décisions prise par le XXIIe Congrès, décisions que le comité central a reçu mandat de mettre en application. »*

(1) Jean-Louis Condyser, B.P. 31, 76290 Montivilliers.

### M. Goldring : ce n'est pas en tant qu'intellectuel que j'ai des difficultés dans le parti

M. Maurice Goldring, collaborateur de l'hebdomadaire central du P.C.F., *France nouvelle*, auteur d'un ouvrage, *l'Accident*, consacré au débat qui s'est ouvert au sein du P.C.F. au lendemain des élections législatives, explique sa démarche dans une interview publiée dans le numéro 26 de la revue *Dialectiques* (1). Evoquant le statut particulier des intellectuels membres du P.C.F. il déclare :

*« Même si le parti a pour objectif de réaliser l'alliance des intellectuels et des ouvriers, à égalité, on sait que dans les faits ça ne se passe pas toujours comme ça. L'intellectuel communiste, parce qu'il est d'une certaine manière privilégié, a tendance à racheter ses privilèges en niant sa spécificité d'intellectuel. Il y en a beaucoup qui le font, mais j'en connais peu qui le font joyeusement.*

*» Mais en dehors des explications d'ordre sociologique, est-ce qu'il y a des difficultés spécifiques aux intellectuels communistes ? En essayant de creuser cette question, j'ai abouti à une conclusion tout à fait provisoire. L'activité militante, parce qu'elle est toujours aussi une réflexion sur une pratique, sur des objectifs, impliquant des compétences et un savoir, est une activité intellectuelle, qui n'est pas réservée aux intellectuels.*

*» Ce n'est donc pas en tant qu'intellectuel que j'ai, en ce moment, des difficultés dans le parti, c'est en tant que communiste. »*

(1) Revue animée par des communistes mais qui ne compte pas parmi les publications officielles du P.C.F. 77 bis, rue Legendre, 75017 Paris. Le numéro : 30 F.

### LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ PROTESTENT CONTRE L'UTILISATION PAR LE P.C.F. DU PARC DE MORSANG-SUR-ORGE (Essonne).

Les élus U.D.F. et R.P.R. de l'Essonne, regroupés au sein de l'association Union pour l'Essonne ont dénoncé, jeudi 1er mars, l'utilisation du parc départemental de Morsang-sur-Orge pour une fête organisée par le parti communiste les 18 et 19 mai prochain. Selon MM. Pierre Ceccaldi-Pavard, sénateur (Union cent.), et Jean Colin, sénateur (app. Union cent.), maire de Longjumeau et président de l'association, cette initiative a été prise *« sans rien demander à personne »*. Ce qui constitue, estime M. Colin *« une confiscation du patrimoine départemental pour une opération politique d'envergure, en contradiction avec le règlement d'utilisation défini par le conseil général lui-même »*.

Au conseil général du département, que préside M. Robert Lakota (P.C.) on s'affirme *« prêt à débattre de cette question »* et, rappelle que les 33 hectares du parc de Morsang (dont une partie se trouve sur la commune de Savigny-sur-Orge) ont été acquis par le département, mais que leur gestion, au terme d'une délibération votée le 2 juin 1976, a été confiée à un syndicat regroupant les deux communes intéressées. Le président de ce syndicat, Mme Geneviève Rodriguez (P.C.), maire de Morsang, affirme que le parc a été loué pour cette fête *« dans un souci de pluralisme »*, *« parce qu'il ne se passe rien dans ces cités dortoirs »*, et que les associations en avaient exprimé le souhait.

Venant à quelques jours des élections cantonales dans un département où la gauche n'est pas absolument certaine de conserver la majorité, cette polémique pose aussi le problème de l'utilisation des équipements collectifs. — S. B.

● *Les cercles de l'Union des étudiants communistes* en droit et en histoire à l'université de Paris XIII - Villetaneuse organisent, lundi 12 mars, à 13 heures, à l'amphithéâtre 3, un débat sur le thème « Y a-t-il une crise du marxisme ? » avec notamment, la participation de Mme Buci-Glucksmann et de MM. Alain Tourraine, Henri Weber, Claude Frioux et Georges Labica.

### CRISE A LA COMMUNAUTÉ URBAINE DU CREUSOT-MONTCEAU-LES-MINES

Onze délégués de la municipalité de Montceau-les-Mines ont démissionné, lundi 26 février, du conseil de la communauté urbaine du Creusot-Montceau. M. André Jarrot, maire de Montceau-les-Mines et ancien président de la communauté, a indiqué que sa ville avait été privée, dans cette instance, de deux postes de vice-présidents, auxquels *« son importance démographique et son poids fiscal lui donnaient droit »*. Le député R.P.R. de la Saône-et-Loire a déclaré que la municipalité de Montceau n'accepte pas que les intérêts de la population soient *« sous-représentés, face à un bureau et à une assemblée hostiles »*. Il a ajouté que les structures administratives de la communauté étaient *« progressivement noyautées politiquement »*.

Soulignant qu'un poste de vice-président avait été offert aux amis de M. Jarrot, le président de la communauté, M. Camille Dufour, maire socialiste du Creusot, a déclaré : *« La démission des délégués montcelliens ne changera rien, la communauté continue. »*

Le conseil de la communauté, composé de cinquante membres, comprend seize conseillers communistes, vingt-cinq conseillers socialistes et dix-neuf conseillers opposés aux précédents, parmi lesquels les onze montceliens qui ont démissionné.

## ANCIENS COMBATTANTS

● *Un arrêté du secrétariat aux anciens combattants* vient d'être publié au « Journal officiel » du 1er mars. Il concerne la procédure exceptionnelle de reconnaissance de la qualité de combattant aux civils ayant participé aux opérations effectuées en Afrique du Nord entre le 1er janvier 1952 et le 2 juillet 1962.

Sont concernés non seulement les forces de police, dont l'action aux côtés de l'armée a été importante, mais également d'autres fonctionnaires, agents, ouvriers de l'Etat et assimilés, tels que, par exemple, des agents des douanes, des agents des eaux et forêts, etc., qui ont été amenés à participer à des opérations de combat.

Le directeur général de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre est chargé de l'exécution de l'arrêté.



## LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

### A UNE CONFÉRENCE DES PARTIS SOCIALISTES RÉUNIE A LUDWIGSHAFEN

### M. Mitterrand a prôné une « révolution culturelle » européenne

De notre envoyé spécial

Ludwigshafen. — Parlant jeudi 1er mars à une conférence des partis socialistes consacrée à l'humanisme et à la démocratie, M. Mitterrand a prôné une *« révolution culturelle »* afin que les peuples cessent *« d'être spectateurs pour devenir créateurs »*. Il a lancé quelques *« idées »* sur la façon dont cette tâche pourrait être entreprise. Il a déclaré que le programme exposé constituerait une étape nouvelle dans la campagne européenne des socialistes français.

La conférence de Ludwigshafen prend fin vendredi soir 2 mars et s'insère dans le cadre d'une série de « petits congrès » spécialisés, au cours desquels les socialistes européens entendent confronter leurs vues dans les domaines les plus variés. Elle a réuni les représentants des partis socialistes ou socio-démocrates du Danemark, de Belgique, de Grande-Bretagne, de France, des Pays-Bas, d'Irlande et d'Italie.

Jeudi, M. Friedrich, vice-président de l'Union des partis socialistes de la Communauté, a souligné qu'il ne saurait être question d'une *« culture des Neuf »*. Selon lui, l'humanisme européen n'est pas divisible. *« Il comprend,* dit-il, *Albert Camus et aussi Boris Pasternak, Heinrich Böhl, Bertolt Brecht, James Joyce, Milovan Djilas, Cesare Pavese et Federico Garcia Lorca. »*

M. Mitterrand, qui a inauguré la discussion sur la « démocratie culturelle », n'a pas condamné ce qu'il appelle la « culture cultivée », même lorsque celle-ci reste encore un peu trop ésotérique. Il s'est pourtant élevé contre le fait qu'une certaine culture élitiste soit réservée à la *« société dominante »*.

La *« sous-culture marchande »* a été l'objet de ses plus vives critiques. *« Dans le système présent,* dit-il, *où l'on recherche avant tout la rentabilité financière, on vend des produits culturels que l'on fabrique artificiellement »*. Le premier devoir des partis démocratiques et socialistes serait donc de *« sauver la culture de l'emprise capitaliste »* grâce à une participation populaire. M. Mitterrand propose tout d'abord *« à la manière de Tocqueville »* une enquête internationale par laquelle un groupe de personnalités se verrait confier par la C.E.E., *« la mission d'établir une radiographie des pratiques culturelles des pays d'Europe »*.

Il envisage un *« Conseil européen de la culture et de la création »*, chaque nation déléguerait dix hommes de culture et de science. Ce conseil *« organisera une réflexion permanente sur l'évolution des arts et culture, des traditions et des recherches »*.

En vue d'encourager les expérimentations, le secrétaire du P.S., suggère d'établir un *« fonds européen pour l'innovation qui recensera les expériences éducatives et artistiques les plus originales et les plus fécondes (...) et apportera un concours matériel à de nouvelles expérimentations »*.

Enfin, il importe, selon M. Mitterrand, que la télévision européenne serve à un dialogue entre les provinces d'Europe. *« Pourquoi,* demande-t-il, *ne pas imaginer un système décentralisé grâce auquel, régulièrement, telle province d'Europe pourrait, par la télévision, établir une relation directe avec telle province d'un autre pays ? »* — J.W.

### La IVe Internationale fera campagne sur une plate-forme unique

Les sections européennes de la IVe Internationale (trotskiste) ont adopté un manifeste et un programme communs en vue de l'élection de l'Assemblée européenne. Ce texte, publié dans la revue *Imprecor* (1), déclare notamment :

*« Partout, le patronat impulse une politique d'austérité Loin de défendre de manière unifiée les intérêts de la classe ouvrière contre cette offensive patronale, les directions des partis socialistes et des partis communistes, soit participent directement à la mise en place de telles politiques, soit la tolèrent, soit affaiblissent ou démobilisent la riposte par une fragmentation des luttes et par l'absence de toute solution de rechange anticapitaliste d'ensemble.*

*» Les sociétés multinationales développent une action concertée. Loin d'y opposer une coordination internationale de l'action ouvrière, les directions des P.S. et des P.C. s'enlisent dans des pratiques de collaboration de classes au niveau national et international et se portent au premier rang de la défense des intérêts « nationaux » des classes dirigeantes de leurs Etats respectifs. Ainsi ces directions des P.S. et des P.C. accentuent la division des rangs ouvriers. »*

Les signataires (en France, la Ligue communiste révolutionnaire) condamnent les institutions européennes en précisant qu'il ne le fait pas *« au nom d'une fantomatique indépendance nationale »*, mais *« au nom de l'Europe du travailleur, des Etats unis socialistes d'Europe »*. Faute d'être autorisés à présenter une liste unique pour tous les Etats de la Communauté, ils indiquent qu'ils feront campagne *« sur une plate-forme unique et internationale »*. Le programme en dix points propose notamment *« une action syndicale coordonnée, à l'échelle européenne »* pour la semaine de travail de trente-cinq heures et demande *« l'égalité complète des droits civiques, politiques et syndicaux pour les travailleurs immigrés »*.

(1) Numéro 45, B.P. 57, 93101 Montreuil Cedex.

● *Le comité central du R.P.R.*, convoqué pour le 6 mars, traitera de la préparation des assises nationales du 31 mars. Il n'évoquera pas les questions disciplinaires, et notamment la demande d'exclusion temporaire de six mois proposée par la fédération de Seine-et-Marne contre M. Alain Peyrefitte. La commission des conflits du R.P.R., qui s'est réunie le 1er mars, a souhaité entendre le ministre de la justice à une date qui sera fixée ultérieurement.

● *M. François Fouqueray*, seul adjoint P.S.U. au maire communiste du Mans (Sarthe), s'est démis de cette fonction, tout en conservant son siège de conseiller municipal. M. Fouqueray dénonce l'impossibilité d'exercer son mandat pour les élus qui n'ont ni situation sociale ni fonctions dans un appareil de parti leur assurant une certaine liberté. Il estime que, dans ces conditions, l'exercice de la démocratie n'est qu'une illusion. Ce reproche avait déjà motivé la démission du conseil municipal de M. Jean Davette, élu comme *« personnalité démocrate »* (*le Monde* du 10 janvier). D'autre part, à la communauté urbaine, le président socialiste, M. Roland Becdelièvre (P.S.) a retiré sa délégation de vice-président chargé de la sécurité des pompiers à M. Bollengier-Stragier, maire de Coulaines (P.R.), seul représentant de la majorité au sein du bureau communautaire, qui avait refusé de voter un budget qui, selon lui, ne respecte pas les promesses faites aux sapeurs-pompiers communautaires. — *(Corresp.)*

RECTIFICATIFS. — Contrairement à ce que *le Monde* du 27 février indiquait, c'est M. Edmond Massaud (P.S.) qui est conseiller général sortant du canton de Souillac (Lot) et non M. Alain Chastagnol (R.P.R.), chargé de mission au cabinet du premier ministre. Ce dernier est candidat. D'autre part, M. Gayet, conseiller sortant du canton nord de Cahors, appartient à la majorité, mais n'est pas inscrit au R.P.R.

### Les déclarations de candidature devront être déposées le 25 mai au plus tard

**Le décret d'application de la loi du 7 juillet 1977 relative à l'élection, le 10 juin, des représentants de la France à l'Assemblée des Communautés européennes, a été publié jeudi au Journal officiel.**

Ce texte apporte les précisions suivantes :

Déclarations de candidature. — *Les déclarations de candidature seront reçues au ministère de l'intérieur à compter du lundi suivant la publication du décret de convocation des électeurs, lequel doit paraître avant le 13 mai. Elles doivent être déposées au plus tard le 25 mai, avant 18 heures.*

*Ces déclarations seront rédigées sur papier libre et devront être accompagnées de la désignation d'un délégué pour chaque liste, chargé de suivre la procédure prévue par la loi. Le récépissé du cautionnement de 100 000 F, versé à la Caisse des dépôts et consignations, devra être joint à chaque déclaration.*

*En cas de retrait d'une liste, le cautionnement sera remboursé sur présentation de l'accusé de réception de la déclaration de retrait.*

Propagande. — *Les émissions de propagande électorale seront diffusées sur les antennes des sociétés nationales de télévision et radiodiffusion.*

*Les émissions télévisées seront diffusées simultanément par* TF 1 *et* Antenne 2. *Pour* FR 3, *un horaire différent sera fixé par la commission nationale prévue par la loi du 7 juillet 1977 et chargée du recensement général des votes.*

*Cette commission déterminera l'ordre de passage des différentes listes et fixera le temps de parole attribué à chacune d'elles.*

Opérations électorales. — *L'heure de clôture du scrutin sera fixée par le décret de convocation des électeurs.*

*N'entreront pas en compte dans le résultat du dépouillement les bulletins de vote ne répondant pas aux normes prévues par la loi, non plus que ceux établis au nom d'une liste n'ayant pas fait l'objet de la publication au J.O., ou encore ceux qui comporteraient une adjonction ou une suppression de noms, ou une modification de l'ordre de présentation des candidats.*

*Les procès-verbaux des opérations électorales de chaque communes seront immédiatement transmis au préfet pour être remis à la commission locale de recensement.*

● *M. Cheysson*, membre de la commission des Communautés européennes, donne une conférence le 13 mars à 18 heures à l'université Paris-I, Panthéon-Sorbonne, amphi 1, 12, place du Panthéon, sur le thème : « La Communauté européenne et les pays en voie de développement. »

## POLITIQUE

# La préparation des élections cantonales

## SEINE-ET-MARNE : un palier pour les socialistes ?

Melun. — La Seine-et-Marne, bien que convenablement dotée en hommes politiques de renom national, ne fait pas l'objet, au sein de la majorité, d'une lutte pour son partage. La répartition des rôles est bien établie : le « *maître* » du département reste le vice-président du Sénat, M. Etienne Dailly, membre du bureau national du parti radical. MM. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, maire de Provins, et Marc Jacquet, ancien ministre, président du groupe R.P.R. du Sénat, conseiller général et maire de Melun, se contentent de régner sur leurs propres terres.

Ce partage au sommet n'exclut certes pas que l'U.D.F. cherche à accroître son implantation face à une fédération R.P.R. qui a manifesté son zèle chiraquien en engageant contre M. Peyrefitte une procédure d'exclusion temporaire (*le Monde* du 23 décembre). Encouragée par la conquête d'un siège en mars 1978 (le département est représenté par deux députés R.P.R., un U.D.F., un socialiste et un communiste), l'U.D.F. souhaitait manifester son ardeur combattante. Les vertus apaisantes de l'entente entre MM. Dailly, Jacquet et Peyrefitte ont permis, jusqu'à présent, d'« *éviter l'empoignade* » au moyen d'un accord tacite qui consiste pour chacun des partis à ne présenter aucun candidat contre un élu de la majorité qui se représente (1).

M. Dailly préside donc le conseil général « *avec efficacité* » selon ses amis, « *avec autoritarisme* » selon l'opposition, grâce à une majorité théorique de dix-neuf voix, depuis le renouvellement de mars 1976, contre dix-sept à l'opposition. La question pour celle-ci est de savoir si elle va pouvoir prendre le contrôle de l'assemblée départementale et poursuivre ainsi le travail de sape engagé contre M. Dailly.

Battu aux élections municipales de mars 1977 à Nemours, M. Dailly avait annoncé qu'il ne se représentait pas dans le canton de cette ville, dont il était l'élu depuis douze ans. Il se représente pourtant, mais dans un autre canton, celui de Donnemarie-Dontilly, le siège étant vacant depuis la démission de son titulaire, M. Presgurvic (P.S.).

Le fait que le vice-président du Sénat soit contraint de partir à la reconquête d'un siège pour conserver à la majorité la présidence de l'assemblée départementale est, pour l'opposition, un avantage plus que symbolique. Si M. Dailly est élu, il peut compter sur quelques voix « *flottantes* » ; certains conseillers ont une étiquette d'opposition, mais leurs sentiments « dailllistes » sont connus. En revanche, s'il est battu, l'opposition retrouve une meilleure marge de manœuvres. Ainsi, au sein de l'actuelle assemblée, l'opposition, créditée de 17 sièges, ne dispose réellement que de 15 sièges (8 P.S., 5 P.C., 2 M.R.G.). M. Prudhomme, conseiller général de Château-Landon, ayant été exclu du P.S. en raison de ses prises de positions personnelles, et M. Marcel Pinault, gaulliste de gauche, élu du canton de Lizy-sur-Ourcq, ayant lors du vote du budget rallié la majorité.

Pour mettre fin au pouvoir absolu de M. Dailly, l'opposition doit donc gagner au moins quatre cantons. Force est de constater que, si une telle hypothèse n'est pas à exclure, elle peut également n'être qu'une hypothèse d'école. Les facteurs d'une nouvelle poussée socialiste existent, mais d'autres éléments semblent devoir jouer en sens contraire, si bien que ce scrutin pourrait être l'occasion de constater que les socialistes, donc la gauche, ont atteint un palier.

### Politiser la consultation

Au départ, celle-ci dispose cependant d'un avantage : les dix-neuf cantons renouvelables appartiennent pour douze d'entre eux à la majorité contre sept seulement à l'opposition (trois P.C., deux P.S., un M.R.G. et un gaulliste d'opposition). De plus, dans plusieurs cantons renouvelables détenus par la majorité, la gauche a enregistré, lors des plus récentes consultations, une réelle progression.

Enfin la gauche s'efforce de politiser la consultation et de tirer ainsi profit de la crise économique qui est aujourd'hui sensible en Seine-et-Marne jusque dans les plus petites agglomérations (le taux de chômage est supérieur à 5 % de la population active).

### Le jeu des notables conservateurs

A l'inverse, la zone de renouvellement concerne surtout l'est rural et le sud voué aux résidences secondaires. Or, à cinq exceptions près (Coulommiers, Donnemarie-Dontilly, Mormant, Château-Landon, Lizy), les cantons ont été conquis par la gauche, essentiellement par le P.S., au fu et à mesure de l'urbanisation, dans l'ouest, autour des trois pôles industriels que sont Melun, Meaux et Montereau, et à l'occasion de l'implantation des deux villes nouvelles de Melun-Sénart et de Marne-la-Vallée. Les conditions sociologiques de la poussée de la gauche ne paraissent donc pas réunies cette fois. De plus, dans les cantons à dominante rurale, le jeu des notables conservateurs a plus d'impact que dans les zones urbaines. Enfin la fédération socialiste, que dirige M. Yannick Bodin, a choisi de répartir son effort dans tous les cantons. Il n'aurait peut-être pas été inutile de concentrer cet effort sur le canton où se présente M. Dailly.

Il convient également de tenir compte de la rivalité entre le P.C. et le P.S., bien que l'un des chefs de file communistes, candidat à Montereau et maire de cette ville, M. Joseph Alvarez se plaise à affirmer que, cette fois, il n'y aura pas de « *campagne dure* » entre des candidats que lient, pour le second tour, la « *discipline républicaine* » (2). Ce qui n'empêche pas le P.C. de croire que les retombées du débat interne du P.S. contribueront à « *stopper* » la poussée socialiste dans le département.

Il reste que plusieurs cantons retiennent l'attention. Celui de Montereau-Fault-Yonne, où la majorité devait à la personnalité d'Henri Ballot récemment décédé, de conserver son siège. M. Peyrefitte, réélu député au premier tour, n'y avait obtenu que 45 % des suffrages ; la tâche de son suppléant, M. Claude Eymard-Duvernay, ne paraît guère aisée face à M. Alvarez, malgré la présence de candidats socialiste, radical de gauche, et démocrate-socialiste. La perte possible, par la majorité, de ce canton, pourrait être compensée, pour elle, par le gain du canton de Donnemarie-Dontilly, que convoite M. Dailly.

Le sort des autres cantons est des plus incertains. Ainsi, à Nemours, le nouveau maire, M. Jean Grattier (P.S.), peut l'emporter face à deux candidats de la majorité, MM. Maurice Ruet et Charles Hochart ; mais le handicap est, pour lui, difficile à remonter, les électeurs du canton s'étant prononcés pour la majorité en mars 1978.

A Lizy-sur-Ourcq, le candidat socialiste, M. Marcel Lhuillier, peut également l'emporter face à M. Prudhomme, mais il lui faut faire oublier à certains maires d'opposition qu'il était, il y a moins d'un an, leur sous-préfet.

Dans le canton de Melun-Sud, MM. Jean Malpel (R.P.R.) et Jean-Pierre Morizur (U.D.F.-P.R.) briguent la succession de M. Jacquet, qui ne se représente pas. Le sort du candidat socialiste, M. Alfréd Zins, dépendra au second tour de l'attitude de M. René Tabourot (mod. maj.), maire de La Rochette.

Enfin, à Mormant, le conseiller sortant, M. Marc Bareyre (M.R.G.), se voit opposer un candidat socialiste. Et, si la gauche obtenait la majorité au conseil général, il lui faudrait alors résoudre un problème peut-être plus délicat que celui de l'élection, à savoir la désignation d'un président.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Cette règle paraît être respectée, sauf dans le canton du Châtelet-en-Brie, où le conseiller sortant, M. Jean-Pierre Le Guen (U.D.F.) se voit opposer M. Jean-Pierre Radet (R.P.R.).

(2) Hormis à Roissy-en-Brie, où le candidat communiste à la succession de M. Bordu, député, qui ne se représente pas, risque d'être mis en difficulté par le candidat socialiste. Les trois villes du canton étant devenues socialistes en 1977.

## AISNE : la « majorité Pelletier »

De notre correspondant

Laon. — Si le conseil général de l'Aisne a été « à gauche » de la Libération à 1952, il était depuis et sans discontinuer de tendance gouvernementale. Pendant cette longue période, les élus communistes et socialistes n'ont cessé de réclamer des responsabilités et l'obtention d'un siège au bureau de l'assemblée départementale, ce qu'ils n'ont jamais obtenu. Après le docteur Roy et M. Jean Risbourg, sénateur et député U.N.R., c'est M. Jacques Pelletier, centre démocrate, qui, en mars 1964, fut élu président du conseil général.

A l'époque, la « majorité Pelletier » était surtout composée de centristes, car la représentation gaulliste était peu importante. Mais au fil des scrutins, le centre a vu ses positions grignotées par la montée du groupe communiste d'une part, et par le retour en force des gaullistes d'autre part, qui forment maintenant deux groupes importants aux ailes de la majorité centriste. Le département semble revenir progressivement vers la gauche. Celle-ci a récupéré les mairies de Soissons, de Laon et de Saint-Quentin. Elle peut, les 18 et 25 mars prochain, progresser.

Sur les vingt et un sièges à renouveler, six sont de gauche, les autres de la « majorité Pelletier ». Parmi ces renouvelables de la majorité se trouvent deux des trois sénateurs de l'Aisne, MM. Jacques Braconnier, R.P.R., et Gilbert Devèze, CNIP. M. Braconnier a, en mars 1977, perdu la mairie de Saint-Quentin au profit des communistes. La présence de six mille chômeurs peut permettre un succès de l'opposition. En revanche M. Gilbert Devèze, s'achemine vers une réélection tranquille, de même qu'il ne semble y avoir aucun problème à Braine pour M. Pelletier, aujourd'hui secrétaire d'Etat à l'éducation.

Le sort de plusieurs autres cantons est incertain. A Fère-en-Tardenois, le socialiste indépendant Octave Gebert est décédé ; un socialiste devrait lui succéder. A Laon, M. Guy Sabatier, R.P.R., ancien député, ne se représente pas et sa succession pourrait revenir à l'un des deux candidats de la gauche.

A Vermand, dans la région de Saint-Quentin, M. Marcellin, P.C., ne se représente pas pour raison de santé ; mais le parti est bien placé pour conserver le siège.

A Bohain, la situation économique de ce canton très industrialisé peut permettre à la gauche de ravir le siège au R.P.R.

A Marle, M. Loncq, modéré favorable à la majorité, se voit contester son siège par trois candidats de gauche : P.C., P.S.U. et P.S., et le mieux placé pour le lui enlever est certainement le candidat socialiste.

A Vailly-sur-Aisne, M. Pierre Gourmain, élu depuis dix-huit ans (modéré favorable à la majorité), qui a perdu la mairie, est en difficulté. Enfin, dans le canton de Ribemont, au sud de Saint-Quentin, M. Lucien Bochard (modéré favorable à la majorité) n'avait été élu que grâce à une mésentente de la gauche. Celle-ci devrait se ressaisir.

D'une manière générale, les désistements à gauche sont systématiques. R.P.R. et U.D.F. devraient appliquer rigoureusement la même tactique.

Le conseil général sortant compte 9 P.C., 6 P.S., 1 socialiste indépendant (décédé), 12 U.D.F., 6 R.P.R., 1 C.N.I.P. et 7 élus favorables à la majorité.

Les quatre députés membres de l'assemblée départementale, MM. Aumont (P.S.), Brugnon (P.S.), Renard (P.C.) et Rossi (U.D.F.) ont encore trois années de mandat cantonal à remplir. — B. M.

## YONNE : inquiétude pour l'emploi

De notre correspondant

Auxerre. — Sur la carte de France du chômage, la Bourgogne n'est pas loin d'apparaître comme épargnée par la crise, et le département de l'Yonne, l'un des moins industrialisés, est moins touché que la Saône-et-Loire et la Côte-d'Or. Cependant, ces dernières semaines, la situation s'est quelque peu détériorée, notamment à Sens et à Auxerre. L'inquiétude ainsi provoquée sur le plan social devrait profiter à la gauche en nette minorité au conseil général, tout au moins en ce qui concerne le score, car il ne semble pas qu'elle puisse gagner plus d'un siège : celui de Vézelay, avec Mme Calliope-Beaud (P.S.), qui, en cas de succès, serait la troisième femme conseiller général.

L'U.D.F. semble devoir conserver les sièges qu'elle détient à Villeneuve-sur-Yonne (M. Roland Bonnion), Coulanges-la-Vineuse (M. Marie), l'Isle-sur-Serein (Mlle Odette Pagani, ancien sénateur), Courson-les-Carrières (M. Paul Guillaumot, sénateur), Bléneau (M. Marc Masson, député), et le R.P.R., celui de Sergines, avec le conseiller d'Etat, M. Raymond Janot.

Pour l'opposition, le conseiller général sortant, radical de gauche, M. Marcel Bladou doit l'emporter à Saint-Florentin où il s'opposera à M. François Meyronne (P.C.) et au maire de la ville, M. Jean-Paul Lefèvre, U.D.F. A Auxerre-Est, c'est un vieux militant socialiste, M. Gabriel Pommier, dirigeant sportif actif et maire d'Augy, qui devrait conserver son siège. De même, les communistes MM. Robert Dumont à Vermenton et Jean Cordillot à Sens Sud-Est, et le jeune maire socialiste de Pont-sur-Yonne, M. Roger Lassalle, ne sont guère inquiétés.

Président de l'assemblée départementale, M. Jean Chamant, ancien ministre, sénateur indépendant, maire d'Avallon, sollicite un nouveau mandat dans le canton de Quarré-les-Tombes, non pas avec l'investiture de l'U.D.F., mais « *avec le soutien de l'U.D.F.* ». En revanche, le doyen du conseil général, M. Jean-Michel Renaitour, renonce à briguer un nouveau mandat. Ancien maire d'Auxerre, M. Renaitour, qui avait été élu pour le première fois dans le canton de Seignelay en 1928, avait retrouvé en 1955 ce même mandat qu'il avait abandonné en 1940. Proche des radicaux de gauche, il pourrait être remplacé par M. Sylvain Bourgoin (P.C.), qui aura pour adversaire M. Daniel Dollfus (C.D.S.), adjoint au maire d'Auxerre. — J.-C. C.

## COTE-D'OR : la relève du P.S. sera-t-elle assurée ?

De notre correspondant

Dijon. — L'indifférence de l'opinion pour le prochain renouvellement du conseil général de la Côte-d'Or semble montrer que les principaux soucis du moment sont d'ordre économique et non politique : 7 944 demandes d'emploi non satisfaites fin janvier, contre 6 360 il y a un an.

Si le parti communiste présente des candidats partout, en revanche le parti socialiste connaît des difficultés pour trouver des militants connus susceptibles de prendre la relève des anciens. La fédération départementale du P.S. s'est mal remise de la crise qui l'a secouée à l'automne 1977 et de ses résultats aux dernières élections législatives.

Les pronostics sont plutôt réservés dans les cantons de Mirebeau-sur-Bèze, où le conseiller général sortant socialiste, M. Albert Binet, ne se représente pas, ainsi que dans celui de Saint-Jean-de-Losne, pour la succession de M. Auguste Variot (P.S.). Dans ce canton, sept candidats sont en lice, dont M. Georges Balme, maire de Brazey-en-Plaine, déjà candidat en 1973, investi par l'U.D.F., et M. Jean-Claude Garaudet, adjoint au maire du chef-lieu du canton, investi par le R.P.R.

Les responsables de l'U.D.F. et du R.P.R. ne sont pas parvenus à se mettre d'accord jusqu'à présent dans deux autres cantons : Dijon IV (le candidat sortant est M. Maurice Fourrier, P.S.) et à Gevrey-Chambertin où le sortant, M. Georges Lignier (U.D.F.) ne se représente pas. L'U.D.F. soutient, dans ce canton, Mme Germaine Frioud, maire de Saint-Philibert, mais la candidate déclare qu'elle « *n'a jamais rien demandé à qui que ce soit...* » Elle pense d'ailleurs se maintenir au second tour si son score le lui permet. Le R.P.R. présente M. Jean-François Bazin, adjoint au maire de Dijon, et le P.S. M. Jean-Claude Robert, maire de Gevrey. La lutte risque d'être serrée au second tour, mais le candidat du R.P.R. bénéficie d'une certaine notoriété acquise depuis quelques années à Gevrey où il a fondé le syndicat d'initiative qu'il préside. Si le candidat du R.P.R. l'emportait, ce serait une belle revanche sur les indépendants en Côte-d'Or. Après les élections de mars 1976, les responsables du R.P.R. déclaraient que leurs concurrents ne pourraient plus s'arroger la présidence de l'assemblée départementale. Ce sont les « *non inscrits* » qui, en définitive, ont fait élire M. Jurien de la Gravière (P.R.).

Bien que n'ayant pas été investi par le R.P.R., M. Alain Mignotte, tête de liste aux élections municipales en 1977, mais qui n'a pas été élu, est candidat à Fontaine-lès-Dijon contre le candidat sortant, M. Henri Revol, du parti républicain. Il se présente sous l'étiquette « gaulliste ».

« *Certains responsables du mouvement pour lequel je travaille depuis de nombreuses années et auquel j'ai adhéré en 1977 ont cru devoir, contre l'avis de ceux qu'ils ont mission de représenter, de soutenir la candidature du conseiller général sortant, un des responsables nationaux du parti républicain* », estime M. Mignotte. Un autre gaulliste déçu, M. Jean-Claude Karpouzopoulos, maire de Lamarche-sur-Saône, candidat U.D.R. et soutenu par la majorité en 1973 (il avait alors été battu par M. Robert Couturier, sans étiquette, qui se représente avec le soutien de l'U.D.F. et du R.P.R.) conduira seul « *son propre combat* »...

A Grancey-le-Château, le candidat socialiste devrait pouvoir ravir le siège à la majorité. Le siège de Bligny-sur-Ouche risque aussi de changer de titulaire : élu en 1967 puis réélu en 1973 sous l'étiquette de la F.G.D.S., M. Jean-François Lacaille s'est rapproché de la majorité à tel point que ni l'U.D.F. ni le R.P.R. ne présentent un candidat contre lui. C'est M. Joseph Manière qui, ayant reçu le soutien des maires du canton et du conseil municipal de Bligny, est le mieux placé pour battre le conseiller sortant. Pour l'heure, le parti socialiste n'a pas fait connaître de candidat.

Au total, les résultats de ces élections ne devraient guère changer la composition politique du conseil général, tout au plus les socialistes risquent-ils d'avoir un conseiller de moins et la majorité un de plus... — C. M.

## EURE-ET-LOIR : une ambition pour le P.C.

De notre correspondant

Chartres. — La majorité dispose de six des treize sièges soumis à renouvellement sur les vingt-sept que compte le conseil général de l'Eure-et-Loir. Deux conseillers généraux sortants ne se représentent pas. Il s'agit de M. Emile Vivier (P.S.), sénateur, ancien président du conseil général, et de M. Guy Joseph (P.R.) qui laisse la place à M. Maurice Doussot, député U.D.F. dans le canton de Châteaudun. C'est dans ce dernier canton que reposent les plus sérieux espoirs du P.C. de faire entrer un des siens à l'assemblée départementale où il n'a pas d'élu, en la personne du maire du chef-lieu, M. Hardy. Toutefois ce dernier devra devancer au premier tour son premier adjoint radical de gauche. Dans les autres cantons, le P.C. ne peut guère espérer devancer les candidats du P.S. et du M.R.G. — H.B.

## AUBE : sans M. Baroin

De notre correspondant

Troyes. — Sur les seize conseillers sortants, trois ne se représenteront pas. Il s'agit de MM. Joseph Wagner (Brienne-le-Château), Marcel Delahaye (Villenauxe-la-Grande) et Michel Baroin (Estissac). Les deux premiers ne solliciteront pas le renouvellement de leur mandat en raison de leur âge. Quant à M. Baroin, actuel grand maître du Grand Orient de France, il a fait connaître qu'il ne participerait pas à une compétition demandant un engagement politique partisan.

Parmi les sortants, on compte cinq U.D.F., quatre centristes (tendance majorité), trois R.P.R., deux socialistes, un communiste, un sans étiquette.

Certains cantons seront le cadre de rudes empoignades, notamment ceux de Nogent-sur-Seine, Brienne-le-Château, Estissac, Soulaines-Dhuys.

Il est à noter que deux adjoints U.D.F. au maire de Troyes se présenteront dans des cantons ruraux, M. Labbé à Brienne-le-Château, M. Palencher à Estissac.

Par ailleurs M. David, sénateur (C.D.S.-U.D.F.) de l'Aube, envisage de se présenter à Soulaines, contre Mme Thierry, conseiller sortant, déjà investie par la fédération de l'Aube de l'U.D.F. Le conflit sera tranché au niveau des instances nationales de l'U.D.F.

Dans neuf cantons, l'U.D.F. et le R.P.R. soutiendront un candidat commun. Dans sept cantons il y aura une primaire au sein de la majorité, avec accord réciproque de désistement.

La majorité actuelle du conseil général ne devrait pas être mise en danger, mais il n'est pas exclu que la gauche puisse gagner un ou deux sièges, à Estissac, Brienne-le-Château, ou Nogent-sur-Seine. — A.B.

هكذا من الاهمال



…cles

…majorité Pelletier»

De notre correspondant

…inquiétude pour l'emploi

De notre correspondant

…MODORE
…NDRES,
…BORDABLE

…berline ou luxe …
…son équipement …



# VENDREDI 2, SAMEDI 3 MARS ET JOURS SUIVANTS

# les SOLDES DES FOURRURES DU NORD

*Que des affaires extraordinaires!*

## MANTEAUX

| | | SOLDÉS |
|---|---|---|
| Lapin naturel | ~~1250 F~~ | 780 F |
| Agneau Borégos | ~~1250 F~~ | 560 F |
| Flanc de Marmotte | ~~2250 F~~ | 1450 F |
| Patte Chevrette | ~~2250 F~~ | 1650 F |
| Chinayo | ~~2350 F~~ | 1750 F |
| Patte d'Astrakan | ~~2650 F~~ | 1850 F |
| Toscane | ~~3250 F~~ | 2850 F |
| Opossum | ~~4250 F~~ | 2850 F |
| Ragondin | ~~4250 F~~ | 3450 F |
| Patte de Guanaco | ~~4850 F~~ | 3650 F |
| Astrakan russe pleines peaux | ~~4850 F~~ | 3250 F |
| **PELISSES Reversibles** Opossum d'Australie | ~~2750 F~~ | 1850 F |

| | | SOLDÉS |
|---|---|---|
| Rat d'Amérique | ~~4850 F~~ | 3750 F |
| Rat d'Amérique | ~~5450 F~~ | 4250 F |
| pastel-ranch-dark | ~~6450 F~~ | 5250 F |
| Loup des Andes | ~~5450 F~~ | 4850 F |
| Murmel | ~~4650 F~~ | 3450 F |
| Murmel | ~~5850 F~~ | 4350 F |
| Zorinos | ~~6250 F~~ | 4350 F |
| Queue de Vison | ~~6450 F~~ | 4750 F |
| Astrakan Swakara | ~~6750 F~~ | 4850 F |
| Marmotte | ~~9250 F~~ | 7850 F |
| Astrakan Swakara qualité sup col Vison | ~~9750 F~~ | 8250 F |
| Loup du canada | ~~11750 F~~ | 10750 F |

**BLOUSONS Reversibles** Renard, Flanc de Marmotte, Kalgan, Agneau — ~~1450 F~~ 980 F

## VESTES

| | | SOLDÉS |
|---|---|---|
| Lapin naturel | ~~1150 F~~ | 740 F |
| Chèvre marron | ~~1250 F~~ | 780 F |
| Agneau Toscane toutes couleurs | ~~1850 F~~ | 1480 F |
| Ragondin | ~~3750 F~~ | 2650 F |
| Loup | ~~6250 F~~ | 5350 F |

| | | SOLDÉS |
|---|---|---|
| Astrakan marron | ~~4850 F~~ | 3650 F |
| Vison et cuir | ~~5850 F~~ | 4750 F |
| Renard bleu | ~~5450 F~~ | 4750 F |
| Renard roux | ~~6850 F~~ | 5750 F |
| Vison allongé pastel | ~~8750 F~~ | 7250 F |

## MANTEAUX VISON

| | | SOLDÉS |
|---|---|---|
| Vison pleines peaux et cuir | ~~6750 F~~ | 5450 F |
| Vison dark pleines peaux | ~~8750 F~~ | 7250 F |
| Vison dark allongé | ~~12850 F~~ | 11250 F |

| | | SOLDÉS |
|---|---|---|
| Vison ranch | ~~14750 F~~ | 13250 F |
| Vison pastel | ~~14750 F~~ | 13250 F |
| Vison Blackglama | ~~38750 F~~ | 29850 F |
| Vison Lunaraine col Zibeline | ~~38500 F~~ | 28750 F |
| Vison Black Diamond | ~~42750 F~~ | 31850 F |

## MANTEAUX LONGS

| | | SOLDÉS |
|---|---|---|
| Chinchilla | ~~47500 F~~ | 32750 F |
| Vison blanc | ~~45000 F~~ | 31250 F |
| Vison Koh I noor | ~~54500 F~~ | 37250 F |
| Vison Blackglama | ~~45000 F~~ | 31250 F |
| Zibeline | ~~115000 F~~ | 85000 F |

## CAPES DU SOIR

| | | SOLDÉS |
|---|---|---|
| Vison Black Diamond | ~~38500 F~~ | 28750 F |
| Vison Blackglama | ~~36750 F~~ | 27250 F |

**Les plus larges facilités de paiement.**

Magasins ouverts tous les jours de 9h. à 19h sans interruption, sauf Dimanche

115 à 119, rue La Fayette
PARIS 10e
près Gare du Nord




100, Av. Paul-Doumer
(angle rue de la Pompe)
PARIS 16e. métro Muette

# POLITIQUE

## UN LIVRE DE JEAN MONTALDO

# Le P.C. et « l'or de Moscou »

par ALAIN DUHAMEL

La presse alertée, le parti communiste offusqué, ses adversaires enchantés : le livre de Jean Montaldo *les Secrets de la banque soviétique en France*, avec en encadré rouge accrocheur sur la jaquette « la main de Moscou » et en sous-titres accusateurs « les Preuves de la mainmise de l'U.R.S.S. sur le P.C.F. et la C.G.T. », ou « les Comptes secrets communistes », remporte déjà un succès de scandale. Il repose pourtant sur une extrapolation partisane à partir de faits avérés.

Jean Montaldo, spécialiste des enquêtes parallèles, est en effet parvenu à se procurer des kilos entiers de pièces émanant de la Banque commerciale pour l'Europe du Nord, c'est-à-dire d'une banque soviétique fort puissante dont le siège est à Paris. Les « listings » d'ordinateur, les pièces internes, les documents comptables, les comptes rendus de conversations ou de voyages dont Jean Montaldo a pu se rendre maître dans des conditions évidemment mystérieuses sont incontestablement authentiques. Ils démontrent, sans l'ombre d'un doute, que le parti communiste et la C.G.T., mais aussi des dizaines et des centaines d'organismes, d'associations, de sociétés commerciales, de fédérations, de journaux, de comités d'entreprise, d'unions départementales ou de sections locales qui leur sont liés, possèdent des comptes et déposent des fonds à la B.C.E.N. Leurs opérations financières avec la banque soviétique sont nombreuses. Le P.C. y bénéficie même apparemment du privilège enviable d'être dispensé du paiement de certaines commissions. Voilà où s'arrêtent les faits. Ils démontrent donc que le P.C. et la C.G.T. sont les clients anciens et importants d'une banque soviétique. Rien de moins, rien de plus.

Les adversaires du parti communiste exultent. Car ils en concluent avec l'auteur qu'ainsi est démontrée et démontée la filière de « l'or de Moscou » et que, cette fois, les preuves de la dépendance financière du P.C. et de la C.G.T. sont bel et bien étalées au vu et au su de tous.

L'honnêteté oblige pourtant à rétorquer que ce n'est pas le cas. Le P.C. et la C.G.T. doivent certes reconnaître qu'ils utilisent, de longue date, les services commerciaux d'un établissement bancaire étranger. Mais à aucun moment de la démonstration de Jean Montaldo, à aucun passage précis de son livre, et dans aucun des très nombreux documents qu'il reproduit, il n'est établi que le P.C. et la C.G.T. aient bénéficié par ce canal d'un seul centime d'une subvention ou d'une aide qui serait, effectivement, déshonorante. En somme, le parti communiste et la C.G.T. ont, en utilisant la B.C.E.N. en banquier de prédilection (mais pas en banquier exclusif), fait preuve d'une maladresse psychologique et politique. C'est beaucoup, mais c'est tout.

L'« affaire » de la B.C.E.N. comporte pourtant deux leçons. La première, c'est que lorsqu'on se mêle de faire en permanence la morale aux autres, mieux vaut ne pas se mettre dans le cas d'avoir même l'apparence d'une culpabilité. Le P.C. se fait une spécialité de dénoncer les compromissions de ses adversaires et de ses alliés. Il discerne une turpitude extrême dans des dîners professionnels entre dirigeants socialistes et chefs d'entreprise. Il accable ses adversaires de condamnations définitives en raison de leurs apparentements, pourtant bien inefficaces, avec des partis européens de même famille. Qu'aurait-il dit s'il avait découvert et établi que le R.P.R., l'U.D.F. ou le P.S. avaient pour banquiers ordinaires des financiers arabes, américains ou, comble de l'horreur, ouest-allemands ? Lorsque l'on se commet d'office en procureur général, il y a des erreurs de psychologie monumentales qu'il vaut mieux éviter.

La seconde leçon, c'est qu'il devient de plus en plus fréquent que, dans le débat politique, on produise les photocopies de documents qui sont la propriété d'adversaires. Cela se fait, selon les cas, au détriment du gouvernement ou de l'opposition, de personnes privées ou d'entreprises, de syndicats ouvriers ou de leaders politiques, de l'administration ou d'extrémistes. C'est un procédé que l'on trouve un peu trop souvent légitime quand il accable ou qu'il gêne un adversaire politique, mais scandaleux et totalitaire lorsqu'on en est la victime.

★ Jean Montaldo, *les Secrets de la banque soviétique en France*, Albin Michel, 45 F.

## « Déception » et inquiétude des milieux bancaires

*L'insertion, dans le livre de M. Montaldo, de nombreux documents bancaires considérés traditionnellement comme confidentiels, a, très naturellement, soulevé la curiosité des milieux financiers, toujours intéressés par de telles publications, surtout lorsqu'il s'agit d'un confrère, en particulier de la Banque commerciale pour l'Europe du Nord (B.C.E.N.), deuxième banque étrangère en France après la Citibank, et propriété intégrale du gouvernement soviétique. Les milieux de la banque ont, semble-t-il, éprouvé deux sentiments.*

*En premier lieu, ils se sont déclarés quelque peu « déçus » par les documents publiés. Mis à part le fait que de très nombreuses organisations gravitant autour du P.C. et de la C.G.T. ont un compte à la B.C.E.N., ce dont le lecteur tirera ses propres déductions, l'existence de découverts plus ou moins importants accordés, par exemple, à certaines publications, couplés avec des comptes créditeurs assez maigres, ne prouve pas grand-chose : il faudrait disposer de la comptabilité complète de ces publications pour apprécier leur « santé » véritable et la réalité du « soutien » dont parle M. Montaldo. Certes, la situation de débiteur n'est pas toujours confortable et peut donner lieu à toutes les pressions ; mais ce n'est, hélas, pas une situation inhabituelle par les temps qui courent.*

*A propos des relations entretenues par la B.C.E.N. avec de nombreuses sociétés commerciales et industrielles, ce n'est un secret pour personne que dans leurs transactions avec l'Occident, les pays de l'Est, et notamment l'U.R.S.S., privilégient leur propre instrument bancaire, de même que certains organismes commerciaux, spécialisés traditionnellement dans ces transactions : Sorice, Cifal, Comix, Stanko France, etc. Quant aux activités internationales de la B.C.E.N., dont le caractère « capitaliste » pourrait surprendre, selon M. Montaldo, le militant de base, on sait avec quelle habileté les financiers soviétiques utilisent les rouages du monde financier occidental, dont ils ont souvent un urgent besoin.*

*Ensuite, la communauté financière se déclare émue par cette violation du secret bancaire, qui, si elle se généralisait, pourrait placer nombre d'établissements dans une situation gênante. Apparement, ce qui embarrasserait le plus les dirigeants de la B.C.E.N., c'est la publication des conversations que les dirigeants ou les envoyés de la banque entretiennent avec leurs confrères autour de la planète : certaines « appréciations », notamment sur des personnes, sont à usage interne...*

*Quant aux suites judiciaires qui pourraient être éventuellement données à cette affaire, l'incertitude règne encore. Théoriquement, les personnes touchées, physiques ou morales, qui s'estiment lésées par la publication des documents de la B.C.E.N., peuvent se retourner contre l'établissement, qui est tenu de leur assurer le secret bancaire. La banque elle-même peut porter plainte pour vol de documents. Mais y a-t-il eu vol ? Et les clients de la B.C.E.N. sont-ils disposés à attaquer un établissement auquel ils sont si fidèles et qui leur dispense ses concours (bancaires) depuis si longtemps ? Une action pénale intentée éventuellement contre M. Montaldo pour recel ne fournirait-elle pas à ce dernier la tribune rêvée pour développer publiquement ses accusations ?*

*Il est plus probable que la B.C.E.N. et ses clients, estimant avoir subi un préjudice, demanderont aux tribunaux une réparation morale. En ce cas, la communauté bancaire ne serait pas loin de les soutenir, s'estimant touchée dans une prérogative aujourd'hui bien menacée : le secret, qu'il soit bancaire, fiscal ou administratif.*

F. R.

## Une lettre à « l'Express » de M. de Boysson président de la B.C.E.N.

M. Guy de Boysson, président de la Banque commerciale de l'Europe du Nord (B.C.E.N.), a envoyé à *l'Express*, qui avait publié un article sur le livre de M. Montaldo, une lettre dont nous citons quelques extraits :

*« L'idée fixe de M. Montaldo, c'est que le P.C.F. reçoit des subsides de l'Union soviétique par l'entremise de la B.C.E.N. Force est de reconnaître que cette idée est farfelue.*

*» En effet, on peut interroger n'importe quel banquier : il vous répondra immanquablement que, si l'U.R.S.S. désirait transmettre des subsides au parti communiste, elle ne le ferait certainement pas par l'entremise d'une banque, et qui plus est soviétique. Pour la bonne et simple raison que, dans une banque, toutes les transactions laissent une trace. C'est pourquoi ni M. Montaldo ni ses semblables n'ont jamais pu apporter le moindre commencement de preuve sur ce point ; c'est une question de bon sens : on ne s'adresse pas à la Régie des alcools ou des tabacs pour obtenir du whisky ou des cigarettes de contrebande. »*

A propos des comptes du P.C. ouverts à la B.C.E.N.

*« J'avance sur ce point une explication qui me paraît logique.*

*» Il faut, en effet, se replacer dans l'atmosphère de l'époque en France, celle de la guerre froide, disons de 1947 (date de l'élimination des communistes du gouvernement) à 1958 (retour du général de Gaulle) ; c'est aussi l'époque des discours de M. Jules Moch cités par Jean Montaldo.*

*» Est-il invraisemblable d'imaginer que les dirigeants du parti communiste, et particulièrement ceux de ses organes de presse, aient pu penser qu'à la B.C.E.N. ils avaient moins de chance qu'ailleurs qu'on leur fasse, sous la pression insistante des autorités de la IVe République, le coup du retrait brutal de leurs facilités à la veille d'une échéance importante ? »*

Quant aux procès-verbaux d'entretiens privés des dirigeants de la banque, *« leur publication par M. Montaldo est évidemment scandaleuse, parce qu'elle peut causer du tort à nos clients ; certains d'entre eux n'ont d'ailleurs rien à voir avec les organisations visées par M. Montaldo.*

*» ...Naturellement nous allons poursuivre M. Montaldo, car le procédé qu'il a employé est condamnable ; et il sera vraisemblablement condamnable. »*





Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1977



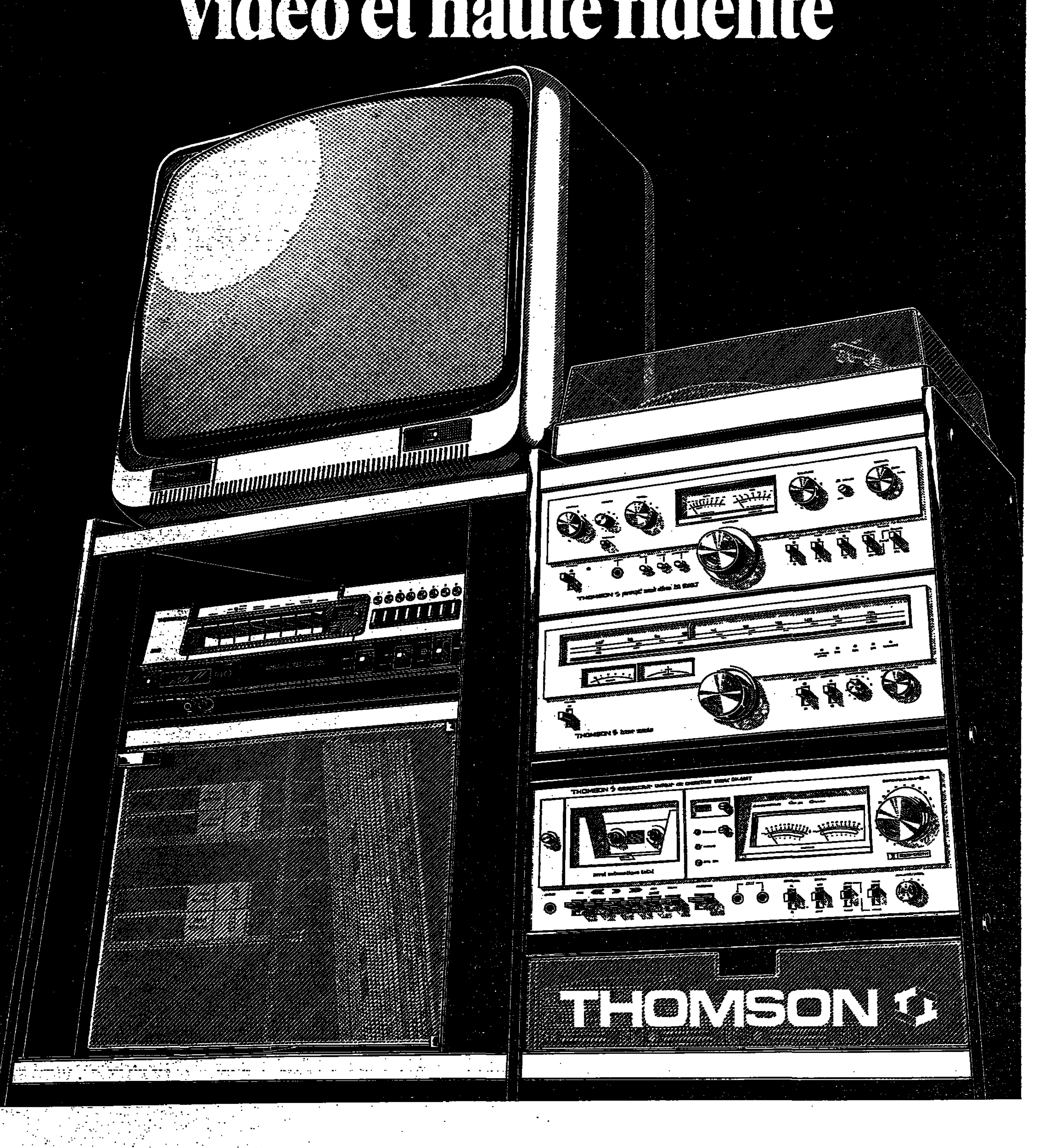


هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# AU FESTIVAL DU SON
## du 4 au 11 mars
## Thomson présente la 1ère régie audiovisuelle vidéo et haute fidélité



Le Monde

# société

## DEUX SONDAGES D'OPINION

# Dénatalité et dureté des temps

L'opinion des Français au sujet de la dénatalité évolue au gré des circonstances. Bien que le fait lui-même ne soit pas lié à la crise économique — puisqu'il a commencé en France, en 1964, au moment où l'expansion paraissait éternelle — la moitié des Français pensent que ce sont *« les difficultés économiques »* qui *« expliquent le mieux »* que la natalité puisse baisser. C'est ce qui ressort d'un sondage publié par le magazine *Parents* du mois de mars réalisé auprès de huit cent quatre-vingt-dix-sept personnes âgées de dix-huit à quarante ans.

Il y a quatre ans, l'Institut national d'études démographiques (INED) avait procédé à une enquête qui montrait que 27 % seulement des Français expliquaient la dénatalité par la crise économique, qui n'en était qu'à ses débuts. En 1975, les deux tiers des personnes interrogées expliquaient la diminution du nombre des naissances par l'évolution des mœurs (contraception, évolution du statut de la femme, etc.). Aujourd'hui, selon *Parents*, 40 % des Français seulement accusent l'évolution des mœurs (dont 19 % la contraception et 9 % la condition féminine).

Jugeant que la crise économique est la première coupable d'un phénomène qui l'a pourtant précédée, les Français prônent, pour y remédier, des solutions d'ordres économique et financier : 41 % des personnes interrogées estiment que *« la création d'un salaire de la femme au foyer »* serait la mesure *« la plus efficace pour favoriser la natalité »*. 13 % seulement mettent en avant l'assouplissement des horaires de travail et 4 % le développement des crèches et des écoles maternelles. Les plus ardents partisans du salaire de la femme au foyer sont les hommes de vingt-cinq à vingt-neuf ans (61 %), les pratiquants (51 %) et les femmes de vingt et un à vingt-quatre ans (50 %).

Un autre sondage, dont les résultats sont publiés par le journal *Elle* daté lundi 5 mars, montre que la contraception, plus de onze ans après le vote de la loi Neuwirth, ne heurte plus les mentalités. Près des deux tiers (62 %) des mille deux cent cinquante personnes de dix-huit à cinquante interrogées par l'IFOP pilule.

Ce sondage confirme le pré-cinquante ans interrogées par l'IFOP estimeraient « tout à fait » ou « plutôt » normal le fait que leur fille mineure désire prendre la pilule.

cédent puisque la moitié des Français estiment que la principale cause de la dénatalité est *« l'hésitation à mettre des enfants au monde dans une société difficile à vivre »*. La *« peur des responsabilités »* n'est citée que par 6 % des personnes interrogées. Il est, en revanche, contradictoire avec le précédent car 11 % seulement des « sondés » mettent en cause le travail des femmes.

La lecture de l'ensemble de ces résultats révèle, de la part de l'opinion, une tendance grandissante à mettre au compte des difficultés générales de la société un refus de l'enfant qui, il y a à peine quatre ans, était encore jugé comme relevant des mœurs privées. Tout se passe comme si les Français se persuadaient que la dureté des temps les privait de la joie d'avoir tous les enfants qu'ils désirent. L'explication pourra être jugée commode puisqu'elle remet en cause un système économique et social mais pas les individus qui le composent ou le subissent.

BR. F.

## UN « LIVRE BLANC » SUR LES AGENCES MATRIMONIALES

# La « solitude conjoncturelle »

Imagine-t-on un agent immobilier qui publierait le Livre blanc des agences immobilières (sous-titre : les abus, leurs causes leur mécanisme, des remèdes) ? Non. M. Louis-Martin Jentel, soixante-trois ans, « agent matrimonial » à ses heures, directeur-fondateur de ION International, n'a pas hésité, lui. Dans le salon d'un grand hôtel parisien, il vient de présenter un *Livre blanc des agences matrimoniales*, qui n'est pas tendre pour ses confrères.

C'est que ION International a presque trente ans d'activité derrière lui, qu'il fait amende honorable de son passé — il avoue quelques erreurs de jeunesse — et se sent aujourd'hui en position de faire de la morale. Il y a lui. Et il y a les autres. Sont-ils deux mille, trois mille, cinq mille ? Allez savoir ! *« Ils naissent, ils disparaissent*, dit M. Jentel. *Notre objectif est de nous en dissocier. »*

Là est bien la grande affaire. ION ne veut pas faire les frais d'une crise de confiance qui touche le « marché de la solitude » et, par ricochet, les officines qui se sont attribué la charge de le « gérer ». D'où cette riposte (le Livre blanc) dont on ne s'étonnera pas trop dans un milieu commercial habitué à la concurrence au couteau.

A vrai dire, le raisonnement de M. Jentel ne manque pas de logique. Partant des statistiques de l'INSEE, il prend acte de trois données : *primo, « l'effectif des femmes veuves ou divorcées de quarante à cinquante-neuf ans est de six cent soixante mille quarante-cinq alors que celui des hommes dans la même tranche d'âge et dans la même situation nuptiale n'est que de deux cent cinquante-six mille sept cent quatre-vingt-neuf » ; secundo*, les femmes ont tendance à épouser des hommes d'un statut social supérieur au leur et ces derniers à se marier avec des femmes moins instruites qu'eux, d'où un taux de célibat élevé chez les hommes de groupes sociaux modestes et chez les femmes d'un niveau élevé ; enfin, *tertio*, le nombre de jeunes filles qui ont quitté la campagne laisse sans grand espoir beaucoup de célibataires ruraux.

### Améliorer la qualité des unions

Ces chiffres sont durs, mais les faits sont là. Le Livre blanc parle de la *« solitude conjoncturelle »*. M. Jentel demande à ses chers confrères de les prendre en considération. Sa grande idée est qu'il faut que les agences matrimoniales aient le courage financier (la volonté) de refuser... des clientes potentielles, puisque la lucidité l'impose. Concrètement, son Livre blanc propose donc l'équilibre entre hommes et femmes dans les « fichiers » tenus par les agences et le renoncement à la publicité dans la presse féminine, sauf celle des jeunes.

Moyennant quoi, ION offre l'efficacité. *« Son but consiste*, dit le Livre blanc, *à améliorer la qualité des unions en appliquant au problème du choix conjugal des techniques qui ont fait leurs preuves ailleurs, notamment en matière de sélection de personnel. »* ION International S.A., il est vrai, est l'une des cinq branches de l'Institut d'études professionnelles et familiales qui a essaimé en Belgique et en Suisse. Cela n'effraie guère la jeunesse. Mlle Jentel a demandé l'autorisation à son père de pouvoir utiliser les services de ION lorsqu'elle aurait vingt ans. *« D'accord*, a répondu M. Jentel, *à condition que tu paies ton inscription. »* — L. G.

## UNE CAMPAGNE DE SOLIDARITÉ AVEC « L'ENFANT DU QUART-MONDE »

Le mouvement international Aide à toute détresse - quart-monde a publié une déclaration sur l'Année internationale de l'enfant. Elle estime que pour que cette « année » réussisse, *« il faut que l'enfant du quart-monde ne soit pas oublié ni mis à l'écart : lui aussi, il porte l'espoir d'une société plus juste et plus démocratique, car il subit, plus que tout autre, l'injustice et l'exclusion »*.

Aide à toute détresse - quart-monde a lancé une « campagne de solidarité avec l'enfant du quart-monde » en lui assignant les quatre objectifs suivants :

— *Rendre partout présent l'enfant du quart-monde par des affiches et des autocollants édités à cette intention ;*

— *Informer les pouvoirs publics, les parlementaires et l'opinion sur la vie des enfants du quart-monde, ses peines, ses joies, ses espoirs, au cours de l'année ; un Livre blanc paraîtra (...) ;*

— *Réunir tous les enfants sans exclusion et leur donner la parole dans des fêtes régionales qui auront lieu le 13 mai, en même temps que se déroulera à Paris le rassemblement international des enfants du quart-monde ;*

— *Obtenir les moyens de donner toutes leurs chances aux enfants du quart-monde, grâce, en particulier, à une pétition qui doit recueillir des millions de signatures.*

Les 6 et 7 octobre, le mouvement organisera un congrès international de l'enfant du quart-monde au siège de l'Unesco à Paris.

★ A. T. D. Quart-Monde, 107, avenue du Général-Leclerc, 95480 Pierrelaye (France), tél. 037-11-11.

## SCIENCES

# L'évolution de la politique de la recherche provoque l'inquiétude des personnels

**Les projets de réforme du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), les réflexions en cours sur le problème du statut des personnels de recherche (visant notamment à accroître leur « mobilité » et leur « disponibilité », selon le vœu de M. Pierre Aigrain, secrétaire d'État auprès du premier ministre chargé de la recherche), la volonté affirmée par le gouvernement de mieux mettre le potentiel public de recherche à la disposition des activités socio-économiques : tous ces éléments concourent à accroître l'inquiétude des personnels de recherche du secteur public, comme l'a illustré la journée de grève nationale organisée début février au C.N.R.S.**

**Mais, par-delà ces volontés de réforme, c'est tout un « glissement » de la politique de recherche qui semble se confirmer et que dénoncent vivement les organisations syndicales des travailleurs de la recherche. Pour celles-ci, les mesures annoncées ne sont que le prolongement d'une évolution sensible depuis plusieurs années et qui tend à réduire le pouvoir des scientifiques dans la définition des priorités de la recherche, tandis que, soulignent-elles, croît l'influence des « décideurs » du secteur économique privé.**

**Selon le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), un rapport sur l'emploi scientifique réalisé par M. Massenet et remis au gouvernement au début de l'année préconise d'importants changements dans le statut des personnels de recherche et tout particulièrement au C.N.R.S.**

**Tous ces sujets seront évidemment au cœur des débats du colloque qu'organise, mardi 6 mars à Orsay, la Fédération de l'éducation nationale sur le thème « La recherche publique : enjeu d'une politique ».**

## L'impératif du redéploiement industriel

Trois décrets concernant la réforme du C.N.R.S. sont actuellement en préparation ; ils portent respectivement sur l'organisation, le fonctionnement et les questions de gestion financière. Les deux premiers pourraient être publiées dans les prochaines semaines. Ils tendent notamment à renforcer le poids du conseil d'administration, à donner plus de pouvoirs aux directeurs scientifiques et à déconcentrer la gestion de l'organisme (*le Monde* du 29 novembre 1978).

On peut s'attendre que la concrétisation de la volonté de réforme du C.N.R.S. soit très mal accueillie dans les milieux scientifiques, qui n'ont pratiquement pas été associés à sa préparation. Ce qui ne veut pas dire qu'ils soient opposés à toute idée de réforme : même les organisations syndicales de gauche, notamment le Syndicat national des chercheurs scientifiques (S.N.C.S.-FEN), le Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (S.N.T.R.S.- C.G.T.) et le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), reconnaissent qu'une certaine modification des structures du C.N.R.S. est nécessaire pour mieux mettre cet organisme au service des besoins de la nation. Une grande divergence subsiste, bien évidemment, sur la méthode à employer... et surtout sur la nature des besoins à satisfaire.

Aux yeux des pouvoirs publics, il est clair aujourd'hui que la politique de recherche publique doit être un des éléments du *« redéploiement industriel »* en cours. C'est en tout cas le sens des mesures, encore bien timides, prises sous l'égide du ministère de l'industrie pour promouvoir une politique de l'innovation. Les secteurs prioritaires seront axés par exemple sur l'appel croissant à la micro-électronique ou sur l'utilisation plus poussée des techniques développées par l'utilisation de l'informatique (conception assistée par ordinateur). C'est aussi l'orientation plus nettement industrielle qui va être donnée à l'utilisation de ressources de l'« enveloppe-recherche publique et industrielle et directement à tel ou tel organisme public, mais relèvent de procédures de contrats ou d'aides coordonnées par la délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.).

Au cours de deux réunions organisées à l'hôtel Matignon durant la première quinzaine de janvier, il a été ainsi décidé que les moyens propres du Fonds de la recherche de la D.G.R.S.T. (370 millions de francs d'autorisation de programme en 1979) seront *« systématiquement mobilisés »* pour réaliser un *« pilotage plus précis »* des grands organismes de recherche, renforcer la coopération entre la recherche publique et industrielles et *« favoriser le dialogue entre les producteurs et les utilisateurs de la recherche »*. Dans cet esprit, il a, par exemple, été décidé que 60 % au moins des crédits destinés aux « actions concertées » (100 millions sur 156 millions) seront consacrés *« à des recherches présentant un intérêt industriel »*.

D'autre part, de nouvelles modalités d'intervention du Fonds de la recherche seront expérimentées (pour un montant de 60 millions), intéressant en premier lieu *« les entreprises disposant de compétences exclusives qu'il y a lieu de fortifier et de valoriser »* ; elles serviront, d'autre part à *« expérimenter la possibilité pour les utilisateurs d'aval d'influencer les travaux exécutés dans les laboratoires publics »*. Là encore, il s'agit de favoriser les *« projets finalisés »* dans des domaines « d'*importance majeure* » : santé, composants électroniques, énergie et économies d'énergie, métrologie, chimie, biochimie et physique appliquée.

### L'affaiblissement du rôle des scientifiques

Ces décisions participent d'une « ligne » qui ne manque pas de cohérence, et qui va précisément dans le sens de la *« nouvelle politique industrielle »* préconisée au premier chef par le ministre de l'industrie. Et, après tout, n'est-il pas sain de voir ainsi se dessiner un appui recherche au plan composants récemment mis au point : à l'amont, dans le domaine de la recherche de base, comme l'illustre par exemple l'accord récemment signé entre le C.N.R.S. et le Laboratoire d'électronique et de technologie de l'informatique (LETI) du Commissariat à l'énergie atomique (*le Monde* du 19 janvier) ; à l'aval, en favorisant l'utilisation des circuits intégrés dans les secteurs industriels les plus divers.

*« La technologie française manque d'agressivité*, affirmaient les responsables du S.N.T.R.S. à la veille de la grève du 1er février, *mais il ne s'agit pas de dégager des fonds publics pour aider au redéploiement de monopoles. Il faut que les organismes publics de recherche soient au service des besoins socio-économiques du pays, certes, mais la communauté scientifique doit aussi avoir son mot à dire. »*

Tel est, en effet, le fond du problème. Au cours des années passées, au sein du C.N.R.S., l'influence des instances élues — et notamment celle du « parlement de recherche » qu'est le comité national — n'a cessé de s'affaiblir, tandis que se pose avec de plus en plus d'acuité le problème de l'articulation avec le secteur industriel. Et ce double mouvement, dans l'optique des réformes à venir, a toutes les chances de s'amplifier.

C'est ainsi, soulignent les chercheurs, qu'a été très mal ressentie au C.N.R.S. la création du Commissariat à l'énergie solaire (COMES). La mise en place du programme interdisciplinaire de recherche et de développement sur l'énergie solaire (PIRDES), mis sous la responsabilité d'un directeur scientifique, avait déjà *de facto* diminué le pouvoir d'intervention des instances élues sur les recherches de ce secteur. Aujourd'hui, c'est le COMES qui pilote, de l'extérieur, les crédits « solaires » dépensés au C.N.R.S.

### La définition des objectifs

Cet exemple illustre bien les problèmes de *« définition des objectifs »* que pose une politique de recherche définie de l'extérieur : le COMES semble vouloir délibérément orienter une partie de son action vers l'étude de « produits solaires » destinés à l'exportation, là où, évidemment, les marchés industriels ont le plus de chance de se développer ; dans l'esprit de la population et des scientifiques, on peut penser qu'une recherche nationale solaire pourrait aussi avoir pour objectif de dégager les moyens techniques d'une autre politique de l'énergie...

De même, soulignent les dirigeants du S.N.T.R.S. : *« Que pouvons-nous faire quand un laboratoire du C.N.R.S. met au point une macro-molécule très intéressante, mais que Rhône-Poulenc refuse de s'y intéresser parce que ce n'est pas dans son « créneau » international ? »* Sans compter que l'octroi aux entreprises d'aides à la recherche (comme l'aide au développement) ne s'accompagne, le plus souvent, d'aucune obligation pour l'industriel d'exploiter effectivement le résultat de ses travaux partiellement financés sur crédits publics.

Les intérêts socio-économiques du pays correspondent-ils à ceux des grandes sociétés ? demandent les syndicats qui craignent, non sans quelques raisons, que la réforme du C.N.R.S. et la réorientation en cours de la recherche — commencées depuis quelques années — ne se traduisent, de plus en plus souvent, par de tels décalages entre l'intérêt « public » et l'intérêt du milieu industriel. Et c'est ainsi qu'ils analysent l'affaiblissement progressif de la recherche en sciences humaines et sociales, alors même que l'on parle de plus en plus souvent de *« qualité de la vie »* et de conditions de travail ; ou le peu d'intérêt accordé aux travaux sur l'économie de la santé, à l'heure où la Sécurité sociale connaît de grandes *difficultés*.

Pour certains syndicats de chercheurs, il faut donner encore plus de pouvoir aux scientifiques. Il reste, en tout cas, à imaginer des formules permettant de mieux assurer la participation de tous les utilisateurs de la recherche à la définition de la politique, et pas seulement des grandes entreprises, dont les dirigeants sont déjà présents dans beaucoup d'instances, et continueront sans doute de l'être.

XAVIER WEEGER.

## Le « rapport Massenet » préconise un concours d'entrée au C.N.R.S.

A l'automne dernier, pour étudier les problèmes du statut des personnels de recherche, et de l'emploi scientifique, un rapport avait été demandé à M. Michel Massenet, conseiller d'État. Dans un document de quatre pages publié jeudi 1er mars, la section nationale des personnels du C.N.R.S., du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), donne une analyse de ce qu'elle affirme constituer les principales propositions du rapport Massenet, qui a été remis au début de l'année.

Selon le SGEN, M. Massenet préconise que le recrutement au C.N.R.S. se fasse désormais par concours. Le chercheur ainsi recruté, comme attaché de recherche, n'obtiendrait son affectation définitive — en devenant chargé de recherche, — qu'après une période probatoire de quatre ans ; cette promotion ne devrait concerner que 89 % des attachés. Le passage au grade supérieur (celui de maître de recherche) pourrait être subordonné à l'acceptation, par l'intéressé, d'une certaine mobilité.

Toujours d'après le SGEN, le rapport Massenet suggère que les tâches de jugement scientifique sur les laboratoires et celles du jugement des personnels — actuellement du ressort des mêmes instances au sein du comité national du C.N.R.S. — soient désormais séparées ; M. Massenet soulignerait notamment que le C.N.R.S. est actuellement la seule entreprise publique où les dirigeants n'exercent pas leur influence sur l'avenir des collaborateurs, en raison notamment du poids des organisations syndicales qui favorisent l'avancement à l'ancienneté.

La carrière des chercheurs ne serait plus du ressort du comité national, mais de celui de commissions tripartites comprenant un tiers d'élus, un tiers de chercheurs désignés par le directeur général du C.N.R.S., et un tiers de personnalités extérieures. Les sections du comité national seraient constituées grâce à une double procédure par élection et tirage au sort. Une grande marge de manœuvre serait accordée tant au directeur général qu'aux directeurs scientifiques : *« Tout cela*, souligne le SGEN, *implique l'attribution de pouvoirs propres aux directeurs des départements, et la création officielle de conseils de département. »*

### « Une volonté d'hypersélection »

Le rapport Massenet, indique encore le SGEN, prévoit, d'autre part, toute une série d'autres mesures pour accentuer la mobilité (développement des postes d'accueil et des mises à disposition, instauration de passerelles entre différents organismes de recherche, indemnités de départ). Ce rapport qui, selon le SGEN, affiche une *« volonté d'hypersélection »* et préconise *« une mobilité forcenée avec différentes mesures dont des systèmes de préretraites et de dégagement des cadres, euphémismes bien connus pour camoufler des licenciements »* suggérerait aussi que, dans le secteur des sciences humaines, le chercheur soit toujours, à quelques exceptions près, un temporaire.

Au secrétariat d'État à la recherche, on refuse de faire le moindre commentaire. On se borne à souligner que le rapport rédigé par M. Massenet n'est qu'un *« rapport d'expert »* dont il convient d'examiner et de discuter les propositions. En tout état de cause, il est exclu que des décisions dans ce domaine puissent intervenir avant mai ou juin prochains.

## DÉFENSE

● *Le général Bernard Rogers* succédera, dès le 1er juillet prochain, au général Alexander Haig comme commandant suprême de l'OTAN et chef des forces américaines en Europe (*le Monde* du 27 février).

● *Neuvième session du prix scientifique Philips pour les jeunes.* — Comme chaque année, la société Philips offre des prix, d'une valeur globale de 100 000 F, à des jeunes ou des groupes de jeunes de moins de vingt et un ans ayant réalisé une étude scientifique originale. Ils sont attribués par un jury de hautes personnalités scientifiques. Pour la session 1979, les dossiers devront être remis avant le 15 septembre prochain. Pour tout renseignement, écrire à Prix scientifique Philips pour les jeunes, 50, avenue Montaigne, 75380 Paris Cedex 08, ou téléphoner à Mme Maryze Ibanez au 256-88-00.

# JUSTICE

## POUR L'AMICALE DES ALGÉRIENS EN EUROPE ET L'ASSOCIATION HENRI-CURIEL

## Les crimes et attentats racistes ou politiques demeurent nombreux et impunis

L'Amicale des Algériens en Europe et l'Association Henri-Curiel (constituée après l'assassinat, le 4 mai 1978, à Paris, de ce militant révolutionnaire apatride d'origine égyptienne) ont mis l'accent, jeudi 1er mars, au cours d'une conférence de presse réunie à Paris dans les locaux de la Ligue des droits de l'homme, sur l'impunité dont jouissent les assassins d'Henri Curiel, ceux du veilleur de nuit de l'Amicale des Algériens en Europe, Laïd Sebaï, tué de onze balles de revolver le 2 décembre 1978, et plus généralement les auteurs des attentats contre des immeubles ou des personnes commis ces deux dernières années, qu'ils aient ou non été revendiqués par l'organisation Delta.

Rappelant que la même arme avait tué Laïd Sebaï et Henri Curiel (*le Monde* du 2 mai 1978), les responsables des deux associations ont émis l'hypothèse d'une « tête » politique commune, liée aux services secrets français, qui commanditerait, à des fins diverses, ces différents attentats ou assassinats. Ils se sont inquiétés de l'inpuissance des investigations judiciaires face à des exécutants et à des ordonnateurs aussi marginaux et aussi puissants. Selon un relevé effectué par l'Association Henri-Curiel, *« quarante-cinq attentats politiques de droite »* auraient eu lieu en France entre le 1er juin 1977 et le 15 novembre 1978. L'Amicale des Algériens en Europe souligne, de son côté, qu'une centaine d'Algériens ont péri victimes *« de la violence et du terrorisme »* depuis 1971.

Me Henri Matarosso, l'une des parties civiles dans l'information ouverte le 10 mai 1978 après la mort d'Henri Curiel, s'est étonné du peu de perspicacité des enquêteurs à élucider un point précis et important. Rien n'a été fait, selon lui, dans les cas où les auteurs de certains attentats ont été interpellés, pour déterminer si les références répétées à une organisation ou à des commandos Delta relevaient de la simple réminiscence historique ou d'une volonté concertée et cohérente.

★ L'Association Henri-Curiel (4, rue Rollin, 75005 Paris) vient de publier un « dossier » qui reproduit et commente la plupart des articles de presse et documents administratifs propres à éclairer le cas d'Henri Curiel.

● *Non-lieu pour M. Fred Lip.* — Une ordonnance de non-lieu a été rendue, il y a plusieurs semaines, conformément aux réquisitions du parquet de Besançon, en faveur de M. Fred Lip. L'ancien président-directeur général de la société Lip avait été inculpé, le 22 février 1976, d'infractions à la loi sur les sociétés. — *(Corresp.)*

## Le meurtre d'un jeune homme dans un foyer de Chambéry

# La loi du plus fort

De notre envoyé spécial

Chambéry. — Parce qu'il était terrorisé, parce qu'il n'a pas voulu subir la loi du plus fort, un jeune homme, âgé de dix-sept ans et demi, Serge, a tué d'une balle en plein cœur un Tunisien qui avait exactement le même âge que lui, Mohamed Chaambi. Pratiquement, un règlement de comptes. Le résultat d'une peur trop longtemps contenue, qui s'est libérée tout à coup lorsque la tension est devenue insupportable, dans la soirée du mercredi 28 février, au foyer éducatif « le Bon Vent », à Chambéry, en Savoie, en plein milieu de la zone industrielle.

Serge n'était pas un gamin facile, il était peut-être plus fragile que les autres. Originaire de Montbéliard (Doubs), enfant d'une famille séparée, il avait été placé dans ce foyer au mois de juin dernier par le juge des enfants de Besançon ; un foyer qui marche bien, sans problèmes, dirigé par un vieux professionnel de l'assistance éducative, M. Foudil Benabadji. Soixante-dix adolescents, dont quarante en placement familial, tentent, grâce à une équipe composée notamment de huit éducateurs, de s'intégrer dans la société.

Mohamed Chaambi était là depuis près de deux ans. Employé chez un carrossier, il s'était petit à petit imposé au sein du foyer. Ce n'était pas n'importe qui, Mohamed Chaambi. Forte personnalité, intelligent, il était craint par tout le monde et avait imposé progressivement sa loi. Les autres le servaient, allaient chercher, pour lui, auprès des adolescents, des cigarettes, des objets dont il avait besoin et, bien sûr, de l'argent. Pas de grosses sommes d'argent, bien entendu, juste un petit « prélèvement ». Il était le maître, le caïd, et ses fidèles s'exécutaient.

Non, ce n'était pas le seigneur, mais il exerçait habilement un pouvoir diffus que l'équipe d'encadrement du foyer avait bien de la peine à contrecarrer. Au mois de décembre, la direction lui avait trouvé une chambre en ville pour l'éloigner un peu. Mais « le Bon Vent » lui restait ouvert. Difficile de faire autrement.

Serge, lui, n'a pas accepté. Il n'a pas voulu subir cette emprise d'un autre. Y a-t-il eu des menaces, des vexations ? Personne ne peut le dire : Serge était un garçon secret. Toujours est-il que, il y a quelques semaines, il a acheté, on ne sait où, une arme, un pistolet 7,65. Mercredi dernier, il semblait encore plus taciturne que d'habitude. A midi, Mohamed Chaambi a sans doute dû revenir à la charge. Quelques mots ont vraisemblablement été échangés. Pendant tout l'après-midi, Serge s'est enfermé dans sa chambre, refusant de voir celui qui l'importunait. Les émissaires de Chaambi sont venus frapper à sa porte. Le soir, Serge est descendu au réfectoire. En sortant, vers 7 h. 45, il a vu Chaambi assis sur les escaliers en train de jouer de la guitare. Il a sorti son arme et a tiré, une seule fois. La balle a traversé la caisse de la guitare et est venue se loger en plein cœur. Serge s'est constitué prisonnier le lendemain matin au commissariat de police. Il a, sans regrets, expliqué son geste.

Au foyer « le Bon Vent », géré par l'association départementale de sauvegarde de l'enfance inadaptée de Savoie, c'est la consternation. D'autant plus que, jeudi soir, la famille de la victime est venue d'Aubenas, dans l'Ardèche. Les frères de Mohamed Chaambi s'en sont pris aux éducateurs, leur reprochant de mal faire leur travail. Quand ils ont appris que le meurtrier était un Français, ils ont crié au racisme. La tension est montée. Un éducateur a reçu quelques coups. Puis tout est rentré dans l'ordre.

Le personnel d'encadrement ne comprend pas comment un tel drame a pu se déclencher. Pour lui, l'attitude de la victime n'explique pas tout. Serge avait incontestablement de gros problèmes d'adaptation. Un psychologue minimise *« la version roman policier »* qu'il a donnée aux enquêteurs. Mais l'éducateur chef, M. Claude Dornier, reconnait cependant que le racket existe dans l'établissement. Il précise : *« C'est ici comme partout ailleurs, dans le quartier, dans les lycées, voire dans toutes les collectivités où il y a des jeunes. »* Il cite l'exemple des Gitans du secteur de la Motte-Servolex, qui rançonnent les adolescents en leur mettant une serpette sous la gorge. Un phénomène en constante progression.

Quant au directeur, effondré, il répète que cet accident était imprévisible, qu' *« un gosse y est resté et que l'autre est perdu pour une partie de sa vie »*. *« Tout un long et patient travail d'intégration au sein d'une ville, d'une société, est fichu par terre »*, constate-t-il, amer, avec le sentiment d'un échec, après vingt ans consacrés entièrement à la tâche difficile et ingrate de la réinsertion des jeunes délinquants.

MICHEL BOLE-RICHARD.

## DES SOUTANES BIEN PRATIQUES

De notre correspondant

Rome. — *La soutane reste, en Italie, le déguisement préféré des bandits en tous genres. Le 28 février, à la sortie d'une école romaine, c'est un faux prêtre qui a enlevé le fils d'un industriel, Ettore Bernardi, âgé de onze ans. Peu au courant de l'évolution des modes ecclésiastiques ou désireux de convaincre à tout prix, le ravisseur s'était couvert la tête d'un de ces chapeaux noirs à larges bords que l'on ne voit plus qu'au cinéma.*

*Près de Bergame, en revanche, c'est un vrai prêtre, Don Remo Cereda, que la police a arrêté le même jour. Un vrai prêtre qui imprimait des faux billets. Ce curé de campagne n'y allait pas de main morte : on a saisi dans son presbytère un million de coupures de 50 000 lires.*

*Cette dernière affaire en rappelle une autre, découverte à Rome en janvier 1978 : un franciscain, de l'église San-Angelo, « recyclait » dans sa sacristie l'argent « sale » de rançons. Des fidèles, inconnus dans la paroisse, venaient lui déposer des « valises de vêtements pour les pauvres », que d'autres pieuses personnes allaient ensuite rechercher.*

*On est à peu près sûr, enfin, que pour s'enfuir de Catanzaro, le mois dernier, Giovanni Ventura, militant néofasciste, l'un des principaux condamnés du procès du massacre de la Piazza Fontana, a été aidé par un prêtre* (1). *La police se demande même si deux ecclésiastiques ne participaient pas à cette fugue, à moins que Ventura lui-même n'ait choisi d'endosser la soutane pour tromper... ses gardes.*

*L'habit n'a jamais fait aussi peu le moine en Italie.* — R. S.

(1) Giovanni Ventura a été condamné par contumace, le 23 février dernier, à la réclusion à perpétuité.

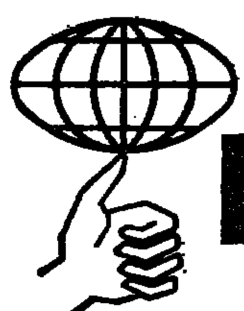
## LES PARADIS PANAMÉENS EN SUISSE

La onzième chambre correctionnelle de Paris avait, jeudi 1er mars, à connaître de deux affaires mettant en cause des personnalités du monde industriel poursuivies pour fraude fiscale. M. Daniel Petitjean, responsable d'une fabrique troyenne de supports d'éclairage employant un millier de personnes, répondait d'une minoration de 6 millions de francs de ses impôts entre 1970 et 1973 grâce à un système de commissions fictives à une société panaméenne installée en Suisse, Promotion 62, dont les créances avaient été cédées à une autre société panaméenne installée à Genève, la Pric, laquelle bénéficia finalement d'une augmentation de capital de la société Petitjean de 1 million de francs.

Un rapport du Crédit lyonnais avait, en son temps, évoqué ces faits — *« en tout état de cause une très belle affaire »*, reconnaissait-il. Mais, à l'audience, M. Petitjean est venu déclarer qu'il avait menti aux enquêteurs de la banque afin d'obtenir plus aisément des crédits. *« Aujourd'hui, sans cela, il y aurait des centaines de chômeurs supplémentaires à Troyes »*, conclut-il.

M. Daniel Hechter, le styliste bien connu, s'entendait, lui, reprocher par la même cour d'avoir, par le même procédé des sociétés panaméennes installées en Suisse, éludé environ 6 800 000 francs d'impôts en 1971. Sans contester les faits, M. Hechter a fait observer qu'à cette époque le président de la société Hechter était son père, auquel il a succédé le 19 février 1972, s'attachant depuis cette date à demeurer un contribuable irréprochable.

● *Condamnation d'un chômeur-escroc.* — Le tribunal de grande instance de Digne (Alpes-de-Haute-Provence) a condamné, jeudi 1er mars, à cinq ans d'emprisonnement, dont trois avec sursis, un ingénieur parisien, M. André Lesire. Retiré dans les Alpes-de-Haute-Provence après une expérience malheureuse de directeur à Paris, M. Lesire avait obtenu, à l'aide de faux papiers d'identité, près de 300 000 francs auprès de divers organismes d'aide au chômage et d'allocations familiales de ce département, des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse.



# nouvelles frontières :

# IL Y A PLUSIEURS FAÇONS DE VOYAGER

## 1. vous n'attendez de nous qu'un transport :

**DÉCOUVERTE INDIVIDUELLE**

Cette formule vous propose un billet d'avion aller-retour pour la ville de votre choix et, toujours, une série de tuyaux pour préparer votre voyage.

| | |
|---|---|
| PARIS-PALMA AR | 550 F |
| LYON-TANGER AR | 650 F |
| PARIS-ISTAMBUL AR | 900 F |
| PARIS-NEW YORK AR | ~1250 F |
| AMSTERDAM-BANGKOK AR | * 1850 F |
| BRUXELLES-MEXICO AR | 1950 F |
| PARIS-SANA'A AR (Yemen) | 2000 F |
| ZURICH-LIMA AR | 2080 F |
| PARIS-NAIROBI AR | 2100 F |
| PARIS-BOMBAY AR | * 2250 F |

vols à dates fixes
~ vol VARA
* billet valable un an

## 2. vous voulez un transport et un point de chute à l'arrivée :

**DECOUVERTE FORFAITAIRE**

En plus du billet aller-retour, sont fournies quelques prestations, variables selon les pays (nuits d'hôtel, transports intérieurs... etc.) et indissociables du transport.

| | |
|---|---|
| PARIS-BANGKOK-PATTAYA (Transports intérieurs et hôtel) | 3200 F |

## 3. vous voulez partir en toute liberté, mais pas seul :

**CIRCUIT INITIATION AU VOYAGE**

Vous partirez avec une vingtaine de personnes. Vous circulerez et vous vous logerez à l'aide des moyens locaux. Un accompagnateur Nouvelles Frontières se joindra à vous. L'itinéraire est déterminé avant le départ par les membres du groupe, mais aucune réservation n'est effectuée à l'avance.

| | |
|---|---|
| TUNISIE 2 semaines | 1700 F |
| ALGERIE 2 semaines | 1820 F |
| TURQUIE 3 semaines | 2050 F |
| YEMEN 3 semaines | 4300 F |
| PEROU 4 semaines | 5150 F |
| COLOMBIE-EQUATEUR 4 semaines | 5350 F |
| AMAZONIE 4 semaines | 7250 F |

## 4. la libre découverte vous tente, mais avec un minimum d'organisation :

**CIRCUIT SEMI-ORGANISE**

Votre voyage se déroulera avec une vingtaine de personnes, selon un itinéraire établi en fonction des centres d'intérêt réels et non de l'infrastructure hôtelière. Pas de préoccupation d'hôtel ou de transport: ils sont réservés. Vous prendrez vos repas dans les auberges locales.

| | |
|---|---|
| THAÏLANDE 3 semaines | 3990 F |
| MEXIQUE 3 semaines | 4450 F |
| SINGAPOUR-JAVA-BALI 3 semaines | 4990 F |
| PEROU 3 semaines | 5200 F |
| MADAGASCAR 2 semaines | 5250 F |

## 5. vous recherchez l'insolite, le contact avec la nature, et un confort rudimentaire ne vous rebute pas :

**CIRCUIT AVENTURE**

Quinze ou vingt personnes bien équipées, accompagnées d'un responsable Nouvelles Frontières, en pirogue, à chameau, à cheval ou... à pied. Forcément hors des sentiers battus! Toutes les prestations ne sont pas prévues à l'avance, mais vous trouverez, à votre arrivée, les Land-Rovers au Sahara, les motos à Bali, les refuges en Islande, les traîneaux au Groënland. Attention: bonne forme physique nécessaire.

| | |
|---|---|
| MAROC 2 semaines | 1570 F |
| GRECE (Cyclades) 2 semaines | 2300 F |
| PAKISTAN (Kalash) 3 semaines | 3750 F |
| TREKKING KILIMANDJARO 2 semaines | 4250 F |
| GROËNLAND 3 semaines | 4350 F |
| TREKKING ANAPURNA 3 semaines | 5000 F |

## 6. le pays que vous voulez visiter est peu ou mal équipé en transports en commun :

**CIRCUIT MINIBUS**

Les circuits minibus sont conçus comme les circuits initiation au voyage: liberté totale en ce qui concerne l'hébergement, la nourriture, l'itinéraire. Suivant le pays, les minibus varient de 8 à 15 places, et les groupes comprennent un ou deux véhicules.

| | |
|---|---|
| GRECE DU NORD 2 semaines | 1760 F |
| YEMEN (en Toyota) 2 semaines | 4550 F |
| MEXIQUE 18 jours | 5150 F |

## 7. vous souhaitez voyager sans préoccupations matérielles :

**CIRCUIT ORGANISE**

L'hébergement et les transports sont prévus et réservés. Selon les circuits, les repas sont libres ou en demi-pension. Une grande liberté est toujours laissée aux participants, afin de favoriser leurs contacts avec les habitants.

Circuits organisés :

| | |
|---|---|
| TUNISIE 1 semaine | 1510 F |
| MAROC 1 semaine | 1580 F |
| JORDANIE 1 semaine | 2550 F |
| URSS 2 semaines | 2600 F |
| EGYPTE 2 semaines | 2900 F |
| USA NORD-EST 2 semaines | 3700 F |
| CEYLAN 2 semaines | 4250 F |
| ZAMBIE 2 semaines | 5300 F |
| LADDAKH-RAJASTHAN 3 semaines | 5900 F |

## 8. vous travaillez onze mois sur douze, et vous n'avez pas envie de "barouder" continuellement pendant le douzième :

**SEJOUR**

Hébergement en pension complète, avec la possibilité de pratiquer de nombreux sports et de faire des excursions au départ de l'hôtel. Les lieux de résidence sont choisis de façon à ne pas vous couper de la population.

| | |
|---|---|
| TUNISIE (Festival de Tabarka) 1 semaine | 1200 F |
| MAROC (Festival d'Asilah) 1 semaine | 1270 F |
| ALGÉRIE (Tipaza) 1 semaine | 1290 F |
| EGYPTE (Alexandrie) 1 semaine | 2000 F |
| CEYLAN (Colombo) 1 semaine | 2700 F |

## les adresses de nouvelles frontières

**AIX-EN-PROVENCE**
13, rue Aumône-Vieille 13100. Tél. : 26.47.22

**BORDEAUX**
31, allée de Tourny 33000. Tél. : 44.60.38

**DIJON**
20, rue Berbizey 21000. Tél. : 30.19.51

**GRENOBLE**
5, rue Billerey 38000. Tél. : 87.16.53

**LILLE**
119, rue Solférino 59000. Tél. : 54.24.04

**LYON**
34, rue Franklin 69002. Tél. : 37.16.47

**MARSEILLE**
83, rue Sainte 13007. Tél. : 54.18.48

**METZ**
33, rue En-Fournirue 57000. Tél. : 76.01.85

**MONTPELLIER**
15, rue des Sœurs-Noires 34000. Tél. : 72.23.83

**MULHOUSE**
12, place de la Réunion 68100. Tél. : 46.50.44

**NANCY**
18, avenue du Général-Leclerc 54000. Tél. : 36.76.27

**NANTES**
2, rue Auguste-Brizeux 44000. Tél. : 71.09.07

**NICE**
24, avenue Georges-Clemenceau 06000. Tél. : 88.32.84

**RENNES**
13, rue du Pré-Botté 35000. Tél. : 79.61.13

**STRASBOURG**
7, place Clément 67000. Tél. : 22.17.12

**TOULON**
2, place Monsenergue 83000. Tél. : 93.56.99

**TOULOUSE**
30, rue des Lois 31000. Tél. : 21.03.53

**BRUXELLES**
21, rue de la Violette (Grand-Place) 10000.

**MILAN**
via Novati 4 Milano. Tél. : 89.20.93

**ROME**
58, via del Chiavari, Roma. Tél. : 654.13.52

**PARIS**
66, boulevard Saint-Michel 75006. Tél. : 329.12.14
166, boulevard du Montparnasse 75014. Tél. : 329.12.14
40, rue Saint-Séverin 75005. Tél. : 329.12.14.
37, rue Violet 75015. Tél. : 578.65.40

MO **vous voulez connaître tous les autres voyages proposés par nouvelles frontières**



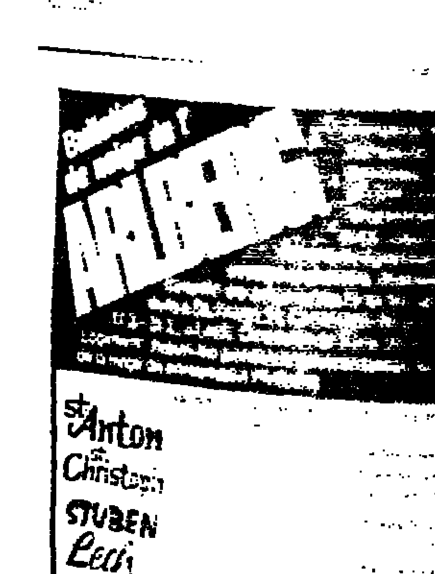
**BROCHURE ETE-AUTOMNE 1979**

Remplissez, découpez ce bon et adressez-le au bureau Nouvelles Frontières de votre ville.

Nom : ____________
Prénom : ____________
Adresse : ____________

# nouvelles frontières

**Nous luttons pour le droit au voyage**



Le Monde des loisirs et du tourisme

## Stages en Périgord

# Un week-end dans le pétrin

RIEN n'est plus décevant qu'un moulin qui dort. Cela ressemble à une grange encombrée de coffrages énigmatiques, de poulies et de sacs. Les courants d'air glacés n'arrivent pas à faire voler la lourde poussière grise qui saupoudre tout. Mais il suffit d'un geste à Jean Neyrat, le meunier, pour que tout s'anime. Il tire sur une tige de métal qui s'enfonce dans le plancher. Sous ses pieds, l'eau du bief, invisible, cataracte sur une roue à aubes. Craquant et grondant comme un rafiot le moulin se remet à l'ouvrage malgré les cent cinquante ans qui ankylosent ses engrenages de bois.

Le froment ruisselle, les meules de silex ronronnent et la farine poussée par une vis sans fin monte vers le grenier. Là haut, d'antiques tamis la travaillent avant de la laisser couler sans bruit, par des conduites de bois, dans les sacs qui, lentement, s'arrondissent.

C'est ainsi que débutent en Périgord les « week-ends fournil » de la ferme du Janicot. En deux journées savoureuses on y apprend les gestes qui, pendant des siècles, assurèrent le pain quotidien de nos grands-parents. De la poignée de froment à la tranche de tourte encore chaude, l'itinéraire est complet et plus subtil qu'on ne le croit.

Jean et Raymonde Neyrat, propriétaires des lieux, accueillent leurs hôtes le vendredi soir et les libèrent le dimanche après-midi. A la table familiale avec enfants et petits-enfants, on partage les rillettes d'oie, le confit de canard et le gâteau aux noix. On dort juste au-dessus, à l'abri de couettes voluptueuses. Rien n'a changé dans la ferme : Raymonde continue à gaver les oies deux fois par jour et Jean, d'un pas tranquille, chemine du four au moulin comme autrefois.

Mais à présent, il est suivi de quelques citadins que tout intimide, surprend et ravit. Cette fois, un jeune notaire des Charentes, un industriel toulousain flanqué de son épouse, et un Parisien qui possède, dans les environs, une résidence secondaire. Les stagiaires-clients veulent tout savoir, tout palper, tout goûter. Ils seront un peu déçus, car, tout de même, on ne prend pas les commandes d'un moulin à eau, modèle 1830, comme un chauffeur une bagnole de série. Pour la pâte, un geste de trop peut la gâter. Quant au four, l'usage du chauffage central ne prépare en rien à conduire ses feux. Au fil des heures, les hôtes du Janicot s'aperçoivent qu'ils sont devenus des manchots à grosse tête. Les gestes les plus élémentaires, comme lier un fagot, séparer le son de la farine ou faire monter la pâte, leur sont autant de rébus.

Les voici, par exemple, dans le fournil attenant à la ferme. Avec un morceau de pâte de la précédente fournée — il y a quinze jours, — Raymonde, la veille au soir, a préparé le levain qui a mûri pendant la nuit au coin de la cuisinière. Dans le pétrin, un coffre en bois monté sur pied, Jean verse les 20 kilos de farine qu'en quelques tours de meule le moulin a broyés ce matin. Il faut, à présent, mêler les ferments, la farine, l'eau et le sel. Le coup d'œil et le coup de main servant de balance...

Maintenant, au travail ! Pendant trois quarts d'heure, on va brasser, couper, soulever, aérer, malaxer une sorte de chewing-gum de 30 kilos. Vautrée dans son auge comme une bête, la pâte résiste et vous englue les mains jusqu'au coude. A la manipuler, le notaire charentais et l'intellectuel parisien en ont vite mal aux reins. Rude métier que la boulange lorsque le pétrin mécanique n'existait pas.




(Dessin de Plantu.)

Alors que la pâte répartie dans des paniers monte à l'abri d'une couverture chauffante (autrefois, on la glissait dans un lit préalablement bassiné) il convient de préparer le four. Pas simple non plus. Pendant une paire d'heures, Jean Neyrat place tour à tour ses douze fagots. A droite, au fond, à gauche. Léchée par de lourdes flammes, la voûte de brique d'abord noire doit devenir uniformément blanche. « Il faut que ça monte à 300 degrés », commente le boulanger. Pour le savoir, point de thermomètre mais un simple épi de seigle déposé au fond du four pendant quatre secondes. S'il noircit c'est que la chaleur restituée par les briques est trop forte. Ça ne s'invente pas.

Pour glisser les huit tourtes larges comme des roues de voiture, les tartes, le poulet et les restes de pâte qu'on croquera comme des friandises, il faut aussi un sacré coup de pelle. Et un sacré coup d'œil pour les retirer à temps.

Mais quelle saveur, alors, prend le bouillon où, selon la tradition, on laisse tremper quelques tranches de bon pain gris.

MARC AMBROISE-RENDU.

(*) *Les week-ends du Périgord :*

Au fournil : Jean et Raymonde Neyrat, ferme du Janicot, Borrèze, 24590 Salignac, tél. (53) 28-83-06. Du 1er janvier au 30 mai : 300 francs par personne. Du vendredi 18 h. au dimanche 15 h.

Foie gras : Danielle et Jean-Louis Delpeuch, La Borderie, Chavagnac, 24120 Terrasson, tél. (53) 50-10-24.

Foie gras : M. et Mme Bruimaud, Les Tenchoux, 24800 Thiviers, tél. (53) 55-01-36.

Le Cochon : Dany et Guy Dubois, Peyrenegre, 24120 Ladornac, tél. (53) 50-04-24.

Huile de noix : M. et Mme Lagrange, Lafarge, 24530 Champagnac-de-Belair, tél. (53) 54-81-31.

Confitures : Mme Manat, Moulin de Panissol, Auriac, 24290 Montignac, tél. (53) 50-86-42.

Pour tous renseignements complémentaires : Maison du Périgord, 30, rue Louis-le-Grand, 75002 Paris, tél. 742-09-15.

## Achats

# La résidence secondaire en premier

LES promoteurs n'y croyaient plus, les financiers n'y croyaient pas, tout émus qu'ils étaient de la crise économique : le marché des vacances est florissant et, avec lui, le marché de l'immobilier de loisirs. Tout ébaubie de ce miracle, la banque de La Hénin — filiale du groupe Suez — n'a pas tardé à réagir pour accompagner la demande en lançant un système d'épargne et de crédit calqué sur l'épargne-logement traditionnelle.

*« Oui, malgré la crise, la vente de l'immobilier de vacances se développe merveilleusement,* affirme M. Aymar de Saint-Venant, directeur adjoint de la banque de La Hénin-Cogéfimo. *Le tassement de la demande est réel dans l'immobilier urbain. A Paris, on a franchi le prix de 10 000 francs du mètre carré. »*

La montagne se vend très bien malgré des prix élevés (de 8 000 à 12 000 francs le mètre carré). *« Les produits s'écoulent sans problème. A condition de rester raisonnable et de ne pas chercher à vendre trois mille lits en six mois. »* On a vu fleurir des projets immobiliers beaucoup plus bas en altitude que les grandes stations de ski. Les prix sont moins élevés. Les loisirs pratiqués sont différents : on marche plus et en famille. Il s'agit d'une nouvelle couche de clientèle moins fortunée, mais qui juge, elle aussi, indispensable de partir en vacances. Il fallait trouver un moyen pour l'aider à réaliser ses acquisitions et donc pour écouler les constructions mises sur le marché.

*« Nous venons de mettre au point un compte d'épargne de la résidence secondaire,* explique M. Jean-Jacques Rabet, directeur de département à la banque de La Hénin. *Il fallait solvabiliser les acheteurs, mais nous n'avions pas le droit d'utiliser le système du plan d'épargne-logement réservé à l'achat de la résidence principale. Une loi de 1958 sur le crédit différé nous permet de reprendre un mécanisme fonctionnant sur les bases : plus vous épargnez fort et longtemps, plus nous vous prêtons en vous consentant des remboursements légers. »*

Il suffit de 500 F pour ouvrir un *« compte épargne-crédit »* à La Hénin. Les versements suivants — ou les retraits — s'effectuent au rythme souhaité par l'épargnant. Aucune limite n'existe pour le montant de l'épargne, qui est rémunérée au taux de 5 % brut. Une prime de fidélité est versée à l'issue de la phase d'épargne. Elle peut atteindre 0,75 % au bout de dix-huit mois et 1,25 % au bout de trente-six mois.

A partir du dix-huitième mois, le futur acquéreur a le droit de demander un prêt immobilier au taux actuariel de 9,50 % l'an. Si ce prêt se révèle insuffisant pour acheter, par exemple, un studio à Val-Thorens, il peut accéder à un prêt complémentaire au taux des bons du Trésor, à cinq ans au jour de la date d'accord augmenté de trois points, soit actuellement 12,50 %. Le système vaut également pour retaper une fermette de week-end.

Ce n'est pas à des capitalistes que l'on apprendra que le capital investi dans l'achat d'une résidence secondaire est gaspillé. La Hénin a prévu l'objection et attire l'attention du contradicteur sur les possibilités pour l'acquéreur de déduire du revenu imposable les charges de la résidence secondaire, de la mettre en location quand il ne l'occupe pas et de remplir une déclaration simplifiée, lorsque ce loyer annuel n'excède pas 21 000 F. Il s'agit d'une des dernières « cavernes » fiscales où peut se réfugier le contribuable. *« Vous voyez que ce qui semblait au départ une petite folie devient, quand on y réfléchit bien, un comportement tout à fait raisonnable d'un point de vue économique. »*

ALAIN FAUJAS.

## Voyageurs

# Les Japonais aiment l'Hexagone

CHAQUE année, le quotidien japonais *Mainichi Shimbun*, dont le tirage atteint chaque jour 5,4 millions d'exemplaires, publie les résultats du sondage auquel il se livre auprès de ses lecteurs, afin de déterminer leurs choix en matière de tourisme, et leurs avis sur les pays visités.

Au classement général des *« pays les plus appréciés »* par les touristes japonais, le nôtre se classe, avec 28 points, en deuxième place, derrière les Etats-Unis, qui en totalisent 33. Viennent ensuite la Suisse et le Canada, ex aequo, avec 22 points chacun, Hawaï (20), l'Italie (17), la Grande-Bretagne et l'Allemagne (16), l'Australie (15), la Grèce et Hongkong (12), la Chine (10), les pays du Pacifique Sud (9), l'Autriche (8), Taïwan (6), la Nouvelle-Zélande (2) et Guam, l'île américaine du Pacifique, qui n'obtient qu'un seul et unique point.

Comment chacun de ces pays totalise-t-il les points lui permettant de se classer « à l'arrivée » ? Le questionnaire comportait sept rubriques, mais, toutefois, seuls les huit premiers pays nommés figurent au classement établi pour chaque question.

La France — faisons-nous une raison — ne figure pas parmi *« les pays réservant le meilleur accueil »*, où l'on trouve, dans l'ordre, Hawaï, les Etats-Unis, Taïwan, le Canada, la Suisse, l'Australie, l'Allemagne et Guam.

En revanche, nous tenons la tête des *« pays les plus attirants en matière de shopping »*. Hongkong vient en deuxième position, puis les Etats-Unis, l'Italie, Hawaï, la Grande-Bretagne, Singapour et l'Allemagne. Mais nous disparaissons de la liste des *« pays les plus beaux »*, qui sont — pour les Japonais — la Suisse, le Canada, les îles du Sud-Pacifique, l'Australie, les Etats-Unis, l'Autriche, la Nouvelle-Zélande et Hawaï.

Nous voici de nouveau au premier rang des *« pays offrant une atmosphère artistique »*, devançant la Grèce, l'Italie, l'Autriche, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Espagne et la Chine. Au chapitre des *« pays dont la visite est la plus enrichissante »*, la France est reléguée à la quatrième place, puisque les Etats-Unis, l'Allemagne et la Grande-Bretagne sont mieux cotés, la Chine, le Canada, l'Italie et l'U.R.S.S. venant tous trois après nous.

Quels sont les pays *« les plus visités par les Japonais »* ? Les Etats-Unis, d'abord, puis Hawaï, la France, Hongkong, l'Italie, la Grande-Bretagne, la Suisse et l'Allemagne. Mais lorsqu'on leur demande quels sont *« les pays où ils aimeraient se rendre »*, les lecteurs du *Mainichi Shimbun* mettent notre pays en queue de liste, lui préférant, toujours dans l'ordre : la Suisse, l'Australie, le Canada, la Grèce, la Chine, les îles du Sud-Pacifique et les Etats-Unis. — J.-M. D.-S.










## FAITES VOS COMPTES...

# En Allemagne

**Cette rubrique, qui ne se veut en rien exhaustive, est destinée essentiellement à aider le candidat au court voyage dans un choix parfois délicat entre cent propositions d'agences. Après New-York, Londres, les Baléares et Rome (« le Monde » des 25 novembre, 2 et 9 décembre 1978, 3 et 17 février 1979), au tour de l'Allemagne des grandes villes, le temps d'un week-end.**

● Week-end *comprenant voyage avion, chambre avec bains ou douche, et une visite de la ville en autocar. Départ jeudi, vendredi ou samedi ; retour dimanche, lundi ou mardi dans les villes suivantes : Berlin, Brême, Cologne, Düsseldorf, Francfort, Hambourg, Hanovre, Munich, Nuremberg et Stuttgart, pour deux nuits, respectivement : 1 260, 1 075, 880, 855, 960, 1 176, 1 145, 1 075, 1 045 et 935 F.*

*(DER-Voyages.)*

● Week-end « escapades », *comprenant voyage avion + auto de location avec kilométrage illimité, chambre en hôtel de première catégorie, avec petit déjeuner seulement : Berlin, à partir de 1 480 F (par personne) sur la base de deux personnes voyageant ensemble, pour deux nuits. Cologne, 1 065 F ; Düsseldorf, 1 220 F ; Hambourg, 1 340 F ; Hanovre, 1 320 F ; Munich, 1 330 F.*

*(Eurotour et Mélia.)*

● Week-end à Munich. *Départ le samedi, retour le dimanche, comprenant voyage avion, chambre en hôtel première catégorie, avec petit déjeuner seulement. 1 140 F.*

*(Evatour, Voyages Gallia.)*

● Week-end l'« Allemagne en roue libre », *de deux ou trois jours, comprenant transport avion, location de voiture avec kilométrage illimité et assurances. Départ vendredi ou samedi, retour dimanche ou lundi : par personne, sur la base de deux personnes voyageant ensemble, Cologne ou Düsseldorf ; assurances, mais non l'hébergement. Cologne ou Düsseldorf à partir de 645 F ; Francfort, 755 F ; Hambourg, 970 F ; Hanovre ou Brême, 930 F ; Munich, 910 F ; Nuremberg, 890 F ; Stuttgart, 765 F.*

*(Hansatours : en vente à République-Voyages.)*

● Week-end avec voyages en chemin de fer : *Cologne et le Rhin, deux jours ; chemin de fer couchette deuxième classe, descente du Rhin en bateau de Mayence à Cologne + une nuit avec petit déjeuner à Cologne : 688 F.*

*(Bureaux de tourisme S.N.C.F.)*

● Lindau et le lac de Constance, *deux jours : de Paris à Mulhouse en train, puis circuits en autocar (chutes du Rhin, Mainau, Lindau, Meersburg, Unteruhldingen, Titisee, etc.), à partir du 4 juillet, puis 1er août et 12 septembre. Prix : 755 F.*
*(Tourisme S.N.C.F.)*

● *Croisière sur le Rhin d'une durée de quatre jours, à partir d'avril et jusqu'à octobre : de Bâle à Amsterdam et Rotterdam, à partir de 2 085 F par personne en cabine double, pension complète.*
*(Croisirhin.)*

★ La brochure *Séjours et circuits 1979*, qu'éditent chaque année les services de tourisme allemands peut être demandée à l'Office allemand du tourisme (4, place de l'Opéra, 75002 Paris, Téléphone : 742-04-38).

DER Voyages, 28, rue Louis-le-Grand, 75002 Paris, Téléphone : 742-07-09.

Eurotour, dans toutes les agences.

Mélia, 31, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Téléphone : 261-56-56. (Autres agences dans Paris, les consulter.)

Evatour, Voyages Gallia, 12, rue Auber, 75009 Paris. Téléphone : 266-07-24.

République Voyages, 8 bis, place de la République, 75011 Paris. Téléphone : 355-39-30.

Tourisme S.N.C.F., 127, Champs-Elysées, 75008 Paris. Téléphone : 723-54-02. Et dans toutes les gares de la capitale.

Croisirhin, 9, rue du Fg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Téléphone : 742-52-21.

## POINT DE VUE

# Elles roulent pour eux

UNE fois encore, les véritables bénéficiaires de l'industrie des vacances étaient absents de la Semaine mondiale du tourisme et des voyages. Ils n'apparaissent d'ailleurs jamais dans les manifestations où se retrouvent régulièrement les divers professionnels du tourisme.

Comparés à eux pourtant, les tour-opérateurs et les transporteurs font figure de petits patrons soucieux d'équilibrer le bilan en fin d'année, les agents de voyages paraissent être les mouches du coche d'une industrie sur laquelle ils n'ont pas vraiment prise et les hôteliers-restaurateurs encaissent des recettes qui ressemblent plutôt à des miettes...

Ces véritables profiteurs du développement touristique, n'en faisons pas une devinette, sont les industriels de l'automobile. En effet : 75 % des Français partent en vacances à bord de leur voiture. Celle-ci constitue donc — de très loin — le premier des « modes de transports » du tourisme. Et l'automobiliste français effectue, durant les seules vacances d'été, plus du cinquième des 13 000 kilomètres qu'il parcourt en moyenne dans l'année.

Si l'on ajoute à cela les vacances d'hiver, les nombreux week-ends et les divers déplacements de loisirs, il apparaît que les distances parcourues pour des motifs purement professionnels se réduisent, en fait, au strict minimum, et, dans bien des cas, ne justifient même plus l'achat même de la voiture. Et, s'il reste a déterminer avec précision la part effective que tiennent vacances et loisirs dans la décision qui mène à l'achat d'une automobile, on peut cependant, et sans risque d'erreur, imputer directement aux distances ainsi parcourues les consommations de produits tels que pneumatiques, pièces de rechange, huile, essence, etc.

Nous sommes ainsi amenés à mettre en lumière tout un ensemble de fabricants et de commerçants, qui qualifient d'ailleurs volontiers leur industrie de « prospère », et qui prélèvent dans le « budget-vacances » des Français une rente de situation, que personne ne leur conteste, certes, mais dont l'importance ne semble pas avoir retenu l'attention des responsables de notre politique du tourisme.

Ici, nous pensons notamment aux diverses commissions, interministérielles et autres, chargées de « réformer le tourisme », qui ont dû — en principe — se demander comment financer le « chèque-vacances », ainsi que toute autre initiative destinée à faire voir la mer à ceux qui ne monteront jamais dans un avion, qui ne dormiront jamais à l'hôtel, ou... qui n'achèteront jamais une voiture.

GUY GAY-PARA.

## ÉCHANGES DE LANGUES ET D'ENFANTS

# Un étranger dans la maison

*Un séjour dans le pays dont on apprend la langue pendant l'année scolaire complète utilement et agréablement les cours. Les séjours classiques comme hôte payant coûtent cette année 2 000 F minimum pour trois semaines, voyage compris. Pourquoi ne pas envisager un échange ? Vous accueillez un jeune étranger ; il vous accueille dans sa famille... Seuls frais : le voyage et la cotisation qui vous met en rapport. Du fait de la réciprocité de l'accueil, l'échange permet souvent une meilleure intégration que le séjour comme hôte payant et l'établissement de liens durables entre les jeunes et les familles.*

● ECHANGES AVEC LA GRANDE-BRETAGNE.

— *Pour les jeunes de douze à dix-huit ans.* Avec voyage accompagné de capitale en capitale : 680 F. Robertson's, 51, rue de la Harpe, 75005 Paris. Tél. : 633-13-89.

— *Pour les jeunes de quatorze à dix-huit ans*, possibilité offerte surtout aux jeunes filles : 560 F, voyage compris. Amitié internationale des jeunes (AIJ), 123, rue de la Tour, 75016 Paris. Tél. : 504-18-10.

— *Pour les jeunes filles de quatorze à dix-sept ans.* Frais de dossier : 295 F, plus voyage. Club culturel et linguistique, 61, boulevard Poniatowski, 75012 Paris. Tél. : 343-76-09.

● ECHANGES AVEC LA GRANDE-BRETAGNE, L'IRLANDE, LA R.F.A., L'ESPAGNE.

— *Pour les filles et les garçons, à partir de quatorze ans* (avantage aux jeunes filles). Cotisation et frais de dossier : 200 F. Possibilité de voyage accompagné : Paris-Londres et retour (375 F) ; France-Irlande (795 F). Club des Quatre-Vents, 1, rue Gozlin, 75006 Paris. Tél. : 329-60-20 ; 10, rue des Marronniers, 69002 Paris. Tél. : (78) 37-25-69.

● ECHANGES AVEC LA R.F.A.

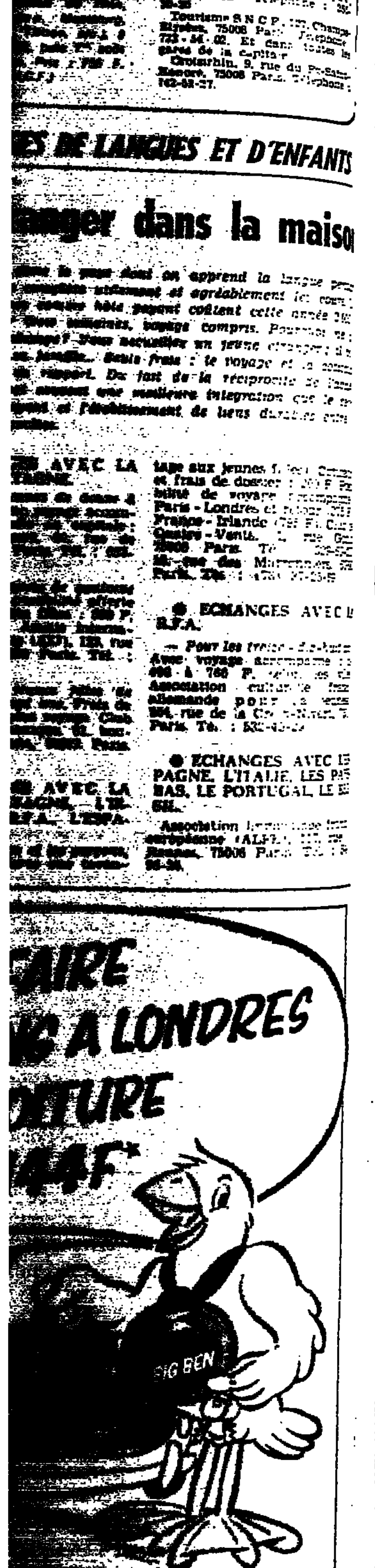
— *Pour les treize - dix-huit ans.* Avec voyage accompagné : de 490 à 760 F, selon les villes. Association culturelle franco-allemande pour la jeunesse, 204, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris. Tél. : 532-45-29.

● ECHANGES AVEC L'ESPAGNE, L'ITALIE, LES PAYS-BAS, LE PORTUGAL, LE BRESIL.

Association linguistique franco-européenne (ALFE), 117, rue de Rennes, 75006 Paris. Tél. : 548-96-26.

هكذا من الاصل




DE DES LOISIRS
ES DE LANGUES ET D'ENFANTS
nger dans la maiso
ECHANGES AVEC LA R.F.A.
ECHANGES AVEC L'ESPAGNE, L'ITALIE, LES PAYS-BAS, LE PORTUGAL
AIRE
A LONDRES
TURE
44 F
BOULOGNE-DOUVRES
Ferries

## SUR LES PENTES

# Le ski-bob, ce mal aimé

Le ski-bob est une activité sportive pratiquement inconnue en France (*le Monde* du 23 mars 1975). Pas de fédération, pas de clubs ni de stations d'accueil et un grand désintérêt de la part des autorités administratives, telle est la situation actuelle. Les quelques « initiés » — le plus souvent des amateurs de ski de piste, — à qui le mot rappelle quelque chose, ne lui accordent pas une grande considération : le ski-bob ne serait qu'un amalgame bâtard de ski et de luge, inesthétique, ne réclamant que peu d'efforts physiques, néfaste souvent pour les colonnes vertébrales fragiles et, pour faire bonne mesure, dangereux pour les skieurs et l'environnement naturel... Il n'y aurait là qu'une forme de loisir marginale pour snobs en mal d'originalité ou vedettes de cinéma astreintes par les rigueurs de leurs contrats d'assurance à ne pratiquer que des sports assez calmes. Le verdict serait-il donc sans appel ? Il semblerait que la réalité soit très différente...

Le ski-bob se présente comme un cadre fixé sur un ski, avec une selle et un guidon articulé à l'avant qui permet de le diriger ; le « ski-bober » a, quant à lui, deux skis très courts (moins de 50 centimètres) aux pieds, dont il se sert pour tourner (en pliant la jambe du côté du virage) et pour freiner, grâce à la plaque métallique prolongeant la partie posterieure des skis. Il n'en a pas toujours été ainsi. En effet, le ski-bob est né en Autriche au siècle dernier, et il n'était à l'origine qu'un moyen de locomotion utilisé par les montagnards ; ceux-ci n'avaient pas de skis, donc pas de dispositif de freinage, et ils posaient simplement leurs pieds sur la structure métallique de leur engin, sommairement articulé, avant de se laisser descendre le long des pentes.

Tombé peu à peu en désuétude en tant que moyen de transport, le ski-bob a été redécouvert au début des années 60 en Suisse romande et en Autriche, et s'est transformé en nouveau mode de loisir. A Crans-Montana, dans le Valais, il s'est particulièrement développé à partir des années 66-67, selon les professionnels, pour atteindre son apogée vers 1975 avec un nombre de pratiquants supérieur à la dizaine de milliers ; les trois années suivantes ont été marquées par un certain reflux, souvent attribué à un enneigement insuffisant.

### A la façon des motards

Cependant, pour Pierre-Joseph Bonvin, un Valaisan haut en couleur d'une trentaine d'années qui enseigne à l'école de ski de Crans depuis l'âge de... dix-sept ans et a été champion du monde de ski-bob en 1969 (à vingt et un ans !), *« le ski-bob est un sport qui a beaucoup d'avantages, car il est très facile à apprendre pour les débutants, et il leur enlève souvent leur frayeur de la pente ; et, même s'il ne les aide pas pour le ski lui-même, il leur permet au moins de s'amuser tout de suite »*. Lorsqu'on ne le pratique pas en compétition, auquel cas la recherche de la performance se traduit parfois par quelques désagréments (P.-J. Bonvin détient sans doute un record dans ce domaine avec pas moins de vingt-trois fractures, *« rien qu'en compétition »*, précise-t-il suavement...), le ski-bob est en effet un des sports de neige les moins dangereux, pour les plus jeunes (on construit des modèles pour les enfants à partir de dix ans) comme pour les plus âgés.

Les sensations fortes ne manquent pourtant pas : s'il souhaite « attaquer » le conducteur d'un ski-bob doit en effet se pencher sur la neige comme si il pilotait une moto et il a, d'autre part, une impression de vitesse bien plus forte qu'en ski, du fait de l'abaissement de son centre de gravité et du profil particulièrement raide des pistes qui lui sont réservées. Ce qui fait dire à certains qu'il s'agit d'un sport néfaste pour les colonnes vertébrales. Erwin Zenhausern, instructeur de ski-bob, rejette cette idée avec énergie : *« Le problème est que trop de gens pratiquent ce sport sans le connaître ; ils restent tranquillement assis sur la selle et alors là, c'est vrai que c'est leur dos qui leur sert d'amortisseur ; en fait, il faut sans cesse être fléchi sur ses jambes comme à cheval. »*

Bien implanté mais, surtout, tout à fait accepté en Suisse (à Crans-Montana mais aussi à Thion, à Villars, aux Marecottes), on peut se demander pourquoi le ski-bob a tant de mal à s'imposer en France. Il est vrai qu'apparemment beaucoup de stations accueillent et louent des skis-bobs (L'Alpe-d'Huez, Avoriaz, Courchevel, Megève, Tignes, Flaine, La Plagne, Isola 2000) ; en fait, il y en a très peu, comme Megève et Flaine) qui proposent des pistes spéciales, surveillées et entretenues, et un accès facile à toutes les remontées mécaniques « portées » (téléphériques). La Fédération française de ski, apparemment désireuse de relancer cette activité, a demandé, à la fin de l'année dernière, à l'association des maires des stations de sport d'hiver de consulter ses membres sur leur attitude vis-à-vis du ski-bob. Le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'est pas caractérisée par un enthousiasme très net. Si on écarte ceux, nombreux, qui n'ont pas répondu et ceux qui n'ont pas compris la question (confondant les skis-bobs avec des engins à moteur) on constate que la position moyenne est un « oui, mais » prudent.

Invoquant à la fois les difficultés de transport à partir des installations mécaniques existantes et le danger qu'il y a à faire cohabiter « skis-bobers » et skieurs, la plupart des stations en concluent paradoxalement qu'il n'y a pas lieu de créer des pistes « réservées », plusieurs d'entre elles soulignant, avec une ironie sans doute involontaire que le nombre de pratiquants réguliers est, par ailleurs, très faible... C'est prendre le problème à l'envers : c'est bien parce que la promotion de ce sport est quasi inexistante et qu'il ne dispose d'aucun champ skiable digne de ce nom (que diraient les amateurs de ski si on les obligeait à rester sur la même piste pendant toutes leurs vacances ou si on les priait fermement de n'utiliser que « la bordure des pistes » ?) que les pratiquants sont encore si peu nombreux.

On peut espérer que la Fédération de ski (qui compte à son organigramme un comité ski-bob) entreprendra enfin une action incitative de longue haleine qui pourrait contribuer à la mise en valeur de notre domaine alpin et réduire les sorties de devises vers l'étranger. Surtout au niveau actuel du taux de change avec le franc suisse...

ALEXANDRE WICKHAM.

# Jura des randonneurs

La grande traversée du Jura, une piste réservée au ski de randonnée, longue d'environ 160 kilomètres, a été inaugurée le 24 février au Fourgs, le village le plus haut du département (1 100 mètres). En fait, seul le tronçon situé dans le département du Doubs faisait l'objet de cette manifestation, celui du Jura ayant, pour sa part, coupé le ruban de son propre tronçon dès le 6 février dernier. La grande traversée du Jura court de Montbenoît (Doubs) à Giron (Ain). Ce n'est pas, certes, le seul itinéraire proposé aux randonneurs. Le Club alpin français dispose, en effet, de son propre tracé, et on peut aussi suivre les crêtes du Jura du côté suisse.

L'Association départementale du tourisme du Doubs, qui, avec les syndicats d'initiative, l'Office national des forêts et les associations locales de randonnée, a tracé et balisé ses 97 kilomètres de grande traversée, a recherché un itinéraire sans grande difficultés, offrant surtout de belles échappées sur les paysage du haut Doubs en s'accrochant au flanc de la zone frontalière. Il s'agit surtout d'accueillir les amoureux de la nature, une clientèle fimiliale à qui l'on entend faire recontrer les gens du pays. Bien de petites localités offrent d'ailleurs des circuits fermés à proximité du village, et l'on voit désormais des agriculteurs transformer leurs fermes en gîtes ruraux et se mettre à louer skis et chaussures.

Au Fourgs, c'est la commune qui a pris l'initiative de construire, à quatre heures trente de Paris, un hôtel (l'Etape, 25300 Pontarlier, tél. : (81) 39-14-43) qui, à côté des chambres classiques, propose de petits dortoirs de six, sept et huit lits pour des groupes qui trouvent, en outre, sous le même toit, des salles de musculation, de judo et des moniteurs. Mais si beaucoup de ruraux semblent vouloir jouer à fond la carte du ski de radonnée, des problèmes se posent parfois lorsqu'il s'agit d'obtenir le consentement de propriétaires ou d'exploitants agricoles qui refusent d'ouvrir leurs clôtures aux skieurs.

### Vers des solutions

Devant le nombre croissant de pratiquants, la nécessité d'une réglementation préservant les droits des uns et les obligations des autres se fait de plus en plus sentir. S'agirait-il de négocier une sorte de « droit de passage » ? D'où proviendraient les fonds indispensables pour acheter le matériel destiné à l'entretien des pistes (un petit engin à chenilles, par exemple, coûte environ 30 000 francs) ou financer les interventions d'éventuels services de secours ? Imposer aux usagers une cotisation, une licence, voire un péage, serait sans doute mal reçu d'un public auquel on fait par ailleurs de beaux discours sur « la liberté retrouvée dans les grandes solitudes neigeuses ». Certaines associations locales se procurent des ressources par la location de skis ou la vente d'autocollants. Des communes envisagent de solliciter le skieur, quand il est doublé d'un automobiliste, en lui imposant le stationnement payant, partant du principe que les paysans paient pour garer leur voiture quand ils se rendent en ville...

En fait, une autre idée est dans l'air : elle consisterait à obtenir la création d'une taxe parafiscale à la charge des fabricants de skis. C'est que le ski « jurassien », le ski de randonnée, se passe de remontées mécaniques (encore que la grande traversée du Jura emprunte parfois ce genre d'équipements), qui, en théorie du moins, rentabilisent le ski alpin. Les remontées, en tout cas, sont une source de recettes pour les exploitants de pistes de descente. Parfois, cependant, ces recettes sont jugées insuffisantes pour permettre la mise à jour des équipements.

Ainsi, la Société privée pour le développement touristique du Mont-d'Or (S.D.T.M.O.) avait fait savoir (*le Monde* du 19 novembre 1977) son intention de vendre les installations qu'elle possède sur les pentes du Mont-d'Or (Doubs), ne pouvant faire face à la nécessaire expansion de son réseau de téléski, ni remplacer le télébenne construit en 1953, où, parfois, l'attente dure jusqu'à quarante-cinq minutes ! L'affaire est aujourd'hui en passe d'être réglée par une intervention du conseil général, qui a fait admettre le plan de développement portant sur quelque 20 millions de francs. Les cinq communes regroupées en un syndicat d'initiative à vocation multiple (SIVOM) ont accepté la semaine dernière de constituer à cet effet un syndicat mixte avec le département du Doubs. Des équipements nouveaux seront réalisés et, notamment, un télésiège triplace dépliable (pouvant emporter 1 500 skieurs ou piétons à l'heure), de nouvelles liaisons mettant les diverses pistes en communication et une piste de luge d'été.

La S.D.T.M.O. s'engage, pour sa part, à réaliser quelques travaux sur les installations dont elle conservera la propriété, et c'est elle qui aura la concession exclusive de l'exploitation de toutes les remontées du Mont-d'Or, en dépit de l'opposition des élus départementaux de gauche, qui auraient préféré une formule moins favorable à une société privée qui a beaucoup investi, d'autre part, dans des constructions immobilières.

Quoi qu'il en soit, des aides de la région (4,5 millions de francs sur trois ans pour le Mont-d'Or) et espère-t-on, de l'Etat, doivent montrer que le massif jurassien peut tirer des revenus de sa neige, même si cette année — alors que des contrées généralement mal servies en étaient littéralement envahies — elle s'est plutôt fait prier par ici.

CLAUDE FABERT.

(*) Association départementale du tourisme du Doubs, préfecture du Doubs, 25031 Besançon Cedex.



## Cyclotourisme

# Le vélo intercontinental

JEAN-JACQUES ROUSSEAU qui écrivait : « *Je ne connais pas un meilleur moyen de voyager que d'aller à pied* », eût certainement ajouté la bicyclette s'il avait vécu de nos jours. Celle-ci, en effet, n'est pas restée à l'écart d'un mouvement qui pousse à partir par tous les moyens possibles, depuis le « jet » jusqu'aux traîneaux à chiens.

Certains, à l'initiative d'associations comme la *Guilde européenne du raid* ou *les Amis de la route* (1), jouent la prudence : ils partent en groupes d'une vingtaine pour des randonnées de 50 à 80 kilomètres par jour, bénéficiant d'une assistance technique (véhicule accompagnateur).

D'autres se contentent de nos provinces, faisant appel aux services du *Bicy-Club de France* (2) ou des fédérations cyclotouristes. Ils s'en vont individuellement, sans faire appel au train ou à la voiture. Ce sont les « grands randonneurs » : vous leur téléphonez ? Ils sont descendus à vélo dans le Midi ; vous rappelez deux semaines plus tard ? Ils sont repartis en Forêt-Noire !

Moyen de transport économique, le vélo n'est pas forcément celui des « fauchés » : certains avouent qu'en Irlande ou en Ecosse, ayant économisé sur la route ils ne pleuraient pas sur les notes d'hôtel... Partout offices de tourisme et syndicats d'initiative inscrivent désormais le tourisme à bicyclette à la liste de leurs activités : en Suisse, c'est le tour du Léman ou les « cyclos-centres » ; le Danemark édite un dépliant en français sur la location de vélos et les circuits ; la Hollande propose sept cent cinquante points de location et 10 000 kilomètres de voies protégées, et le touriste peut y retenir à l'avance chambre et machine : à sa descente de train ou d'avion, on lui remet des itinéraires quotidiens qu'il effectue à son gré.

Mais le phénomène le plus spectaculaire est celui des raids intercontinentaux. Chaque semaine s'allonge la liste des tentatives autour du monde : une entreprise difficile par suite du temps requis (deux ans environ), de l'argent nécessaire pour vivre sans travailler, de la fatigue, des intempéries, des pannes et des risques politiques (près de la moitié de la planète reste interdite aux cyclotouristes).

Pourtant, rien ne rebute les candidats, ni l'âge, ni la géographie. A soixante-deux ans, après une vie passée entre deux avions, un homme d'affaires américain, M. Proctor, a promené sa femme à travers les Etats-Unis, le Japon et l'Europe ; un Japonais, Motomitsu Ikomoto, a visité cinquante-trois pays et porté son vélo jusqu'au sommet du Kilimandjaro !

Après Joël Lodé et Léon Lanneau, Alain Guigny a fait le tour du monde sans trop d'encombres. Hervé Bexon a relié Montréal à Guatemala-City, Pierre Brugière et Claude Achard le Canada au Mexique. Un officier supérieur de l'armée américaine, John Jefferson, roule depuis trente-neuf mois : bilan, 147 000 « bornes ». Régine Baptiste et Pierre Bolland, vingt-sept ans chacun, ont parcouru Roanne-Bangkok à tandem. Grâce à ce moyen de locomotion, Françoise et Patrice Ryder roulent en ce moment du côté de l'Iran pour un tour du monde de trois ans.

Jean-François Bernies s'est contenté, lui, du tour de l'Afrique, Francine Hervé et Jean-Noël Pouyot de celui de la Méditerranée. A soixante-trois ans, Léon Loiseau a relié Los Angeles à New-York en trente-sept jours et projette de repartir bientôt pour sillonner l'Amérique du Sud, « *mais les cartes routières manquent*, dit-il, *de précision dès qu'on sort des nationales* ». John Marino a déjà fait mieux que lui : l'Amérique du Nord d'ouest en est, 4 742 km en treize jours !

L'engouement est tel qu'un constructeur, Motobécane, vient de créer une fondation du raid. Et Gitane, Lejeune, Mercier, Peugeot sont sollicités quotidiennement pour apporter matériel et subsides à des randonneurs.

Pourquoi ? Trois mormons de Salt-Lake-City de passage en France donnent la réponse : « *L'important, c'est le temps, le temps de vivre, le temps d'aimer, le temps de rouler à bicyclette !* »

MICHEL DELORE.

(1) Guilde européenne du raid : 15, quai de Conti, 75006 Paris. Tél. 033-52-53. Les Amis de la route, 8, rue du Commandant-Lamy, 75011 Paris.

(2) 8, place de la Porte-de-Champerret, 75017 Paris. Tél. : 766-55-92 (de 9 h. 30 à 13 h. 30).

### En maillots verts

*Un groupe d'écologistes européens animés par M. Georges Krassovsky fera, l'été prochain, un tour d'Europe à bicyclette. Le départ aura lieu le 5 juin à Paris, à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement. La première étape se fera à Strasbourg le 10 juin, jour des élections européennes. Les participants — tous en maillots verts — parcourront près de 7 000 kilomètres par étapes quotidiennes de 100 kilomètres environ, entrecoupées de haltes dans la plupart des capitales européennes.*

*Le retour est prévu à Paris le 7 octobre pour la Journée des animaux. M. Krassovsky, qui a déjà à son actif le pèlerinage écologique à Assise, le raid Paris-Athènes et a tenté l'an dernier de relier avec ses amis Paris à Moscou à vélo, veut* « contribuer à unir tous les peuples d'Europe pour la sauvegarde de la nature et du patrimoine culturel ».

## Un musée d'art juif à Montmartre

*C'EST à Montmartre un petit musée émouvant. Le seul musée d'art juif qui existe en France. Il est installé tout en haut du centre communautaire juif, le Mezrah de Montmartre, qui abrite notamment une école. Dans l'escalier, on croise des petits garçons, la calotte noire sur la tête.*

*Tout le musée est contenu dans trois salles. Si des œuvres d'artistes juifs comme Chagall, Pascin, Pissarro sont exposées, l'essentiel du fonds a pour objet l'art religieux qui a été de tous les temps la principale forme d'expression de l'art juif.*

*Un ensemble unique de maquettes de synagogues d'Europe centrale et orientale datant du douzième au dix-neuvième siècle y a été réuni. Synagogues en bois, ressemblant à de grandes isbas construites par des artisans locaux et qui, pour la plupart furent incendiées par les Allemands ; synagogues-forteresses bâties en pierre celles-là, et dressées à l'entrée des villes ; le rempart derrière lequel les juifs défendaient leurs cités, s'appelait le « fronton de guerre ». Des photographies brossent un panorama des synagogues du monde entier, comme celle de Tolède qui fut transformée en église, ou celles de Carpentras et de Cavaillon, les plus belles avec leurs boiseries blanches et dorées.*

*Ce petit musée est aussi un reliquaire. Il renferme des objets du culte, tels le tabernacle de bois sculpté, qui remplace l'autel de nos églises et renferme les précieux rouleaux de la Torah, ou ces rideaux de tabernacle en velours, brodés de la couronne divine, ces mains en argent permettant de tourner les pages des livres sacrés qu'il est interdit de toucher.*

*On peut admirer aussi des objets religieux servant à la célébration du Sabbat dans les foyers. Des chandeliers en cuivre à sept branches, qu'on allume à l'époque de Noël pour la fête de Hanouka, par exemple. Le musée en possède une collection de styles très différents provenant d'Afrique du Nord. Toujours pour la célébration du Sabbat, des coupes en vermeil pour le vin, les couteaux destinés à couper le pain qu'on va bénir et des plats pour le présenter. Enfin, tout un ensemble de boîtes à épices en argent richement ciselé. C'est en effet en humant des épices — symboles de vie — qu'on marque la fin du jour, sitôt que luit la première étoile*

FLORENCE BRETON.

★ Musée d'art juif : 42, rue des Saules, 75018 Paris. Téléphone : 257-84-15. Visite les mardis, jeudis et dimanches de 15 h. à 18 h. Entrée : 2 F.

CORRESPONDANCE

## Les nouveaux géographes

*M. Daniel Mayer, président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme, ancien ministre, nous écrit :*

C'est avec beaucoup de regret, mais avec compréhension que j'ai été obligé d'admettre la création du code postal. Il nous a été imposé pour des raisons techniques évidentes : tri et acheminement automatiques du courrier. On peut rêver et penser que Lot-et-Garonne chante plus à l'esprit que 47, mais c'est ainsi.

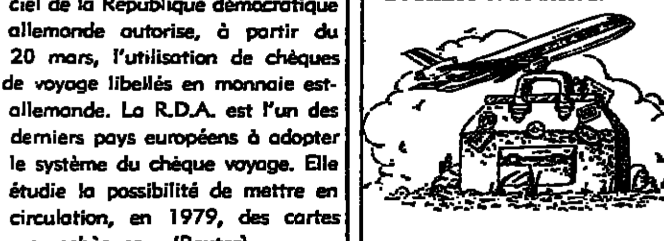
Par contre, rien n'oblige d'« en rajouter ». Or, on vient de repeindre les bornes kilométriques dans certains départements. Surprise : au col d'Oderen, qui sépare les Vosges du Haut-Rhin, on s'est contenté, à la place des noms de ces deux départements, de noter : 88 et 68. Est-ce que cela va se généraliser ? Ne pourrait-on expliquer aux préfets que, les bornes n'étant jamais envoyées par la poste, ce zèle est superflu ?

Dans le cas que je cite, il ne s'agit pas seulement de nier ou d'ignorer la géographie. Il s'agit également de supprimer l'histoire puisque cette limite fut, durant plus de quarante ans, frontière entre l'Allemagne et la France.

S.O.S. en faveur de la connaissance !

● **Chèques de voyage en Allemagne de l'Est.** — Le journal officiel de la République démocratique allemande autorise, à partir du 20 mars, l'utilisation de chèques de voyage libellés en monnaie est-allemande. La R.D.A. est l'un des derniers pays européens à adopter le système du chèque voyage. Elle étudie la possibilité de mettre en circulation, en 1979, des cartes « eurochèques » (Reuter).













# Plaisirs de la table

## UN REPAS A L'ILE MAURICE

N'EN déplaise aux guides Michelin, Kléber (qui daigne toutefois lui accorder une marmite) et à MM. Gault et Millau, je tiens M. Goareguer comme un grand cuisinier (d'inoubliables terrines de poissons !) et son *Auberge de l'Argoat* pour un de ces heureux lieux d'amitié et de fantaisie gourmande. L'autre année, il fut en vacances à l'île Maurice, très exactement à l'hôtel *Trou aux Biches*. Il s'amusa à cuisiner avec le chef Paul Nghung-shin, s'apprenant mutuellement des choses. Et voilà pourquoi l'autre semaine nous étions quelques-uns, avenue Reille, entourant le ministre du tourisme de l'île Maurice, à déguster la cuisine de Paul Nghung-shin.

Etonnant, savoureux, dépaysant repas qui débuta par une terrine de saint Jacques et de crevettes géantes qui devait tout à Goareguer, puis continua avec un vindaye de calamars, un rougaille de poisson au fruit à pain, un massala de poulet et des chutneys variés, de mangue, d'aubergine, de concombre, de tomate, de coco râpé et d'achards de légumes.

L'île Maurice, on en rêve ! Cette perle jetée au soleil de l'océan Indien, dont l'altitude (800 mètres) permet un climat idéal, des aubes à 13 °C au plein jour (30 °C au niveau de la mer). Une vie « anglaise » (le sens du confort !) et des noms français : Port-Louis, la capitale, fondée par Mahé de La Bourdonnais, Curepipe, la ville résidentielle, les Pamplemousse-Garden, jardins connus des botanistes du monde entier, les plages et d'innombrables hôtels dont depuis longtemps des amis enchantés m'ont confié les noms : le *Trou aux Biches*, dont le directeur, Gaétan Bernard, m'a confié la recette du vindaye de poissons (filets frits aromatisés d'une sauce d'huile, moutarde en grains, ail, gingembre, oignons, piments, safran, vinaigre). Le *Chaland-Hôtel* (directeur Paul A. Lamaletie, qui m'a donné la recette du chutney — là-bas, on écrit « chatiny », en francisant quelque peu, merci M. de La Bourdonnais ! — de coco : noix de coco râpée avec menthe hachée, huile, vinaigre, piments oignon et sel) et enfin, au sud-ouest, le *Morne-Brabant* et le *Méridien* (directeur J.-J. Motet).

Sur les rythmes du sega, la danse locale, j'ai donc découvert, à Paris, une cuisine harmonieuse faite de secrets culinaires mêlés de trois continents, mais où le poisson (et les crustacés) triomphe, avec les fruits : ananas, papayes, mangues, letchis, goyaves, pastèques, etc. Une vitrine de Paul Corcellet, en somme !

A quand un restaurant mauricien à Paris ?

LA REYNIÈRE.

• Auberge de l'Argoat, 27, avenue Reille (14e). Téléphone : 589-17-65.

### LA BOUTEILLE DU MOIS

## Riesling de « grains nobles »

ON connaît les mérites du sauternes. Ils tiennent au fameux « botrytis cinerea », d'une part, à la cueillette successive des grains, d'autre part. Depuis toujours cette cueillette successive donne aussi, par tradition, en vallée rhénane et en Moselle allemande, des vins rarissimes (Beerenauslese, par exemple) et l'on utilisait l'appellation en Alsace, dans les bonnes années. La nouvelle législation européenne l'interdit. Quelques vignerons d'Alsace (et je pense par exemple à MM. Hugel, père et fils) produisent donc des vins de ce type sous l'étiquette « Sélection de grains nobles ». Rares, ils sont produits une ou deux fois tous les dix ans (pour certains cépages) et, pour le riesling ou le tokay, tous les vingt ou trente ans.

Mais 1976 a été une année superbe en Alsace, après 59 et 71 (alors qu'en Bordelais ce fut plutôt 1975 !). J'ai goûté ainsi le riesling et le gewurztraminer « sélection de grains nobles » Hugel 1976. Vous y retrouverez certes le « type » alsacien de ces cépages, mais avec quelque chose en plus (qui ne doit rien et n'entend pas rivaliser avec les sauternes, de reste) et qui est, ô Musset, l'âme du terroir transmise au vin.

J'ajoute que ces vins d'exception n'ont subi qu'un seul soutirage, aucun collage, aucun traitement (excepté la filtration avant la mise en bouteilles) et qu'ils vous étonneront.

Sur quels mets ? A quel moment du repas ? Question de goût et d'improvisation, je le répète, car il convient de se méfier des oukases. Mais le gewurtz m'apparaît splendide sur un poisson cuisiné (le turbot à la royale, l'autre midi, au Fouquet's, plat de belle envolée, par exemple), le riesling sur un entremets « habile », tous les deux sur le foie gras. Où encore sur ce coq au vin de Madame Maigret (avec la goutte de prunelle « à cru » !).

Mais d'ailleurs ce vin et quelques autres (signés Léon Beyer ou Trimbach) seront proposés au prochain « Gala de Monseigneur le Vin », le 21 mars prochain, sous l'égide de la « Revue du Vin de France », chez Laurent (tél. 359-14-49). Au menu, le potage de grenouilles ; le sandre à la choucroute ; le coq au vin d'Alsace ; le foie gras style strasbourgeois ; le munster fermier et la mousse au kirsch avec le kouglof. — L. R.

★ Hugel et fils à 68340-Riquewihr, tél. 47-92-15.

# Philatélie

N° 1575

**FRANCE : « Francisque Poulbot ».**

Artiste populaire, à qui nous devons le surnom « poulbots » des gosses de Paris, Francisque Poulbot (1879-1946), dessinateur et humoriste, sera honoré par l'émission d'un timbre représentant le fragment d'une de ses œuvres célèbres (la maquette ci-contre porte la valeur de 1,20 F).

F. POULBOT 1879 1979 — 1,20 FRANCE

Vente générale le 26 mars (13e/79). — Retrait probable le 5 octobre 1979.

1,30 F, rose, orange, bleu ciel; jaune et noir.

Format 22 × 36 mm. Maquette d'après un dessin de Francisque Poulbot. Tirage : 10 000 000 d'exemplaires. Impression hélio ; Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée.

— Les 24 et 25 mars, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire installé dans le grand hall d'accueil de la mairie du dix-huitième arrondissement de Paris. — Oblitération « P.J. » ;

— Le 24 mars, de 8 h. à 12 h., à la R.P. 52, rue du Louvre, Paris (1er), et de 10 h. à 17 h., au Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, Paris (15e) — Boîte aux lettres spéciales pour « P.J. ».

**ANDORRE : Le programme des émissions 1979**

C'est avec l'accord des autorités andorannes que le programme des émissions 1979 fut arrêté, et il comprend huit timbres.

● Série « Europa » :
— Facteur des postes françaises vers 1900 ;
— Premier bureau de poste française en Andorre.

● Série « Protection de la Nature » :
— Isard ;
— Perdrix blanche.

● Divers :
— Fresque de l'église de Saint-Cerni-de-Nagol ;
— Monument de la rencontre des coprinces ;
— Année internationale de l'enfant (dessin d'enfant) ;
— Championnat du monde de judo.

● AU MUSEE POSTAL : exposition maximaphile France-Belgique, les 3 et 4 mars, organisée par les Maximaphiles français.

**FRANCE : Retrait de timbres.**

Cinq figurines postales, dont une avec surtaxe, seront retirées de la vente des guichets des bureaux de poste et aux guichets philatéliques le 6 avril 1979.

1,08 F. Imprimerie nationale ; émis les 23-25 septembre 1978 ;

1,00 F + 0,20 F. Claude Bernard ; émis les 16-18 septembre 1978 ;

1,20 F. Réunion de la Franche-Comté ; émis les 23-25 septembre 1978 ;

1,30 F. Métiers d'art ; émis les 9-11 septembre 1978 ;

1,70 F. Basse-Normandie (Région) ; émis les 1er-3 avril 1978.

**Bureaux temporaires**

⊙ 75015 Paris (parc des Expositions, porte de Versailles, bât. 1), du 4 au 11 mars. — Salon international de l'agriculture (petit cachet).

⊙ 75015 Paris (parc des Expositions, porte de Versailles, bât. 7 et 23), du 4 au 11 mars. — (Petit cachet).

⊙ RECTIFICATIF : le bureau de Maubeuge fonctionnera du 17 au 25 mars inclus et celui de Font-Romeu aura lieu à l'Office du tourisme, avenue Emmanuel-Brousse, aux dates prévues dans notre chronique n° 1573.

**Nouvelles brèves**

● CONGO : *neuvième anniversaire du Parti congolais du travail, 60 F. Dessin de Gabriel Bozalo. Offset, Cartor.*

● DJIBOUTI : *U.P.U. congrès de Paris, 200 F. Dessin et gravure de Georges Bétemps. Taille-douce, Périgueux.*

● GABON : *inauguration du premier tronçon transgabonais Libreville-Njolé, 60 F. Offset, Cartor, d'après document.*

● HONGRIE : *quatre cent-cinquantième anniversaire de la mort d'Albert Dürer, 0,40, 0,60, 1, 2, 3, 4 et 5 forint, ainsi qu'un bloc-feuillet de 20 forint.*

● MALI : « *Philexafrique II* », *planche de cinq diptyques de 200 fr.-vignette - 200 fr. Maquettes de Pierrette Lambert. Offset, Edila.*

● NOUVELLE-ZELANDE : *Hommes d'Etat du dix-neuvième siècle, trois valeurs de 10 cent. : Sir George Grey, Sir Julius Vogel et Richard John Seddon.*

● NORVEGE : *centenaire des concours de ski à Huseby et à Holmenkollen, 100, 125 et 180 öre.*

ADALBERT VITALYOS.

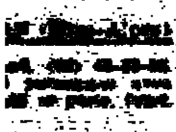
...DE DES LOISIRS

...AURICE

...OUTEILLE DU MOIS

... de « grains nobles »

...OURISME
...ELS RECOMMANDES





...ARTIER

... de Paris



# Jeux

## échecs N° 803

### LOGIQUE D'UN PLAN

(Championnat d'Europe par correspondance, 1978)
Blancs : A.S. HOLLIS
Noirs : M. JOVIC
Gambit - D.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. d4 | d5 | 17. T×h5 !(k) | g×h5 |
| 2. ç4 | é6 | 18. T×h5 | Dç8 |
| 3. Cç3 | ç6 | 19. Cé2 ! (l) | Rf8 (m) |
| 4. Cf3 (a) | Cf6 | 20. Cf4 | Ré8 |
| 5. ç×d5 (b) | é×d5 | 21. Cé5 | Ff6 |
| 6. Fg5 | Fé7 | 22. T×h7 | F×é5 |
| 7. Dç2 (c) | g6 (d) | 23. d×é5 | T×h7 |
| 8. é3 | Ff5 | 24. D×h7 (n) | Ré7 (o) |
| 9. Fd3 | F×d3 | 25. Cg6+ | Ré6 (p) |
| 10. D×d3 | Cb-d7 | 26. Dh3+ ! | f5 |
| 11. h4 (é) | 0-0 (f) | 27. é4 !! (q) | Abandon. |
| 12. 0-0-0 | Té8 (g) | | |
| 13. F×f6 | C×f6 | | |
| 14. h5 ! (h) | C×h5 | | |
| 15. Th3 (i) | Rg7 (j) | | |
| 16. Td-h1 | Th8 | | |

NOTES

*a)* Après 4. é4, les Blancs doivent être prêts à entrer dans les complications du « Gambit slave » : *4... d×é4 ; 5. C×é4, Fb4+ ; 6.* Fd2, D×d4 ; 7. F×b4, D×é4+ ; 8. Fé2.

*b)* Choisissant la continuation positionnelle de la variante d'échange, de préférence au « système Botwinnik » qui bénéficie depuis plusieurs mois d'une grande vogue (5. Fg5, d×ç4 ; 6. é4, b5 ; 7. é5, h6 ; 8. Fh4, g5 ; 9. C×g5, h×g5 ; 10. F×g5, Cb-d7).

*c)* Préparant tranquillement la suite é3-Fd3-0-0-0- ou 0-0 et l'attaque de minorité b2-b4.

*d)* Une réaction logique qui permet la sortie du F-D.

*é)* Au lieu d'effectuer immédiatement le grand roque (premier plan) ou le petit roque suivi de l'attaque de minorité (seconde possibilité), les Blancs avancent le pion h, coup qui ne peut prendre sa signification que si leur adversaire roque du petit côté ; sinon, il s'agit d'un coup neutre, renforçant la défense du Fg5.

*f)* Refusant la continuation 11... Db6 ; 12. 0-0-0, 0-0-0 peut-être en raison de la suite 13. Cé5 (si 13... C×é5 ; 14. d×é5, Cg8 ; 15. Ff4), les Noirs indiquent qu'ils ne croient pas à l'efficacité de l'avance du pion ni au danger de l'ouverture de la colonne h.

*g)* Menaçant de se dégager par 13..., Cé4.

*h)* Un sacrifice de pion logique.

*i)* A considérer est aussi 15. T×h5, g×h5 ; 16. Th1. Cependant, le doublement des T blanches sur la colonne h pose aux Noirs un problème de défense *particulièrement délicat.*

*j)* A nouveau les Noirs estiment que le sacrifice de qualité sur h5 n'est qu'un bluff sans conséquence et le provoquent délibérément. Il est vrai que la continuation 16... Cf8 ; 17. Cg5, h5 laisserait les Blancs poursuivre leur pression par 18. f3 et 19. g4.

*k)* Conforme au plan, ce sacrifice de qualité permet aux Blancs de monter une dangereuse attaque sur l'aile -R avec D+T+Deux C- alors que les Noirs ne peuvent organiser sérieusement leurs forces. A noter que l'avance ç6-ç5 est irréalisable.

*l)* Le C-D vient renforcer l'offensive et rend inopérante l'arrivée de la D ennemie : si 19... Dg4 ; 20. Cf4 menaçant bien 21. Cé5 que 21. Ch2.

*m)* On peut se demander si le retour du R au centre améliore la situation des Noirs. 19... Ff6 ; 20. Cf4, h6 ; 21. Tf5 n'est évidemment pas meilleur.

*n)* Les Blancs ont maintenant un pion pour la qualité mais, en fait, ils ont obtenu une position de gain : il suffit de regarder les pièces noires, acculées à la bande.

*o)* Si 24..., Dd8 ; 25. é6, Dé7 (ou 25..., F×é6 ; 26. C×é6, Dé7 ; 27. Cç7+ et ç) ; 26 Dg8+, Df8 ; 27. é×f7+, Rd7 (si 27..., Ré7 ; 28. Cg6+) ; 28. D×f8, T×f8 ; 29. Cg6!, T×f7 ; 30. Cé5+, Ré7 ; 31. C×f3, R×f8 ; 32. g4 et les Blancs gagnent.

*p)* Si 25..., Ré6 ; 26. Df8+, Rd7 ; 27. D×f7+, Rd8 ; 28. Dé7 mat et si 25..., Rd8 ; 26. D×f7, Dd7 ; 27. é6!

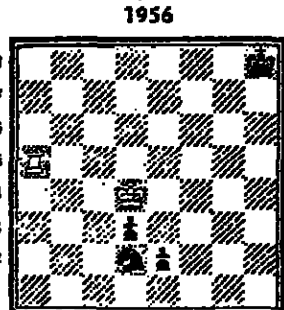
*q)* Jolie estocade : si 27..., d×é4 ; 28. Dh3+, Rd7 ; 29. Df7+, Rd8 ; 30. Dé7 mat et si 27..., Rf7 ; 28. Dh7+ suivi du mat.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 802
E. COGOLLOS
(« Szachy », 1968)

(Blancs : Rb2, Pf3, Cé5 et g1, Pa3, b4, ç2, d3. *Noirs* : Ra4, *Da8*, Cb7 et é7, Pa6, ç7, d5.)

1. ç4 !, d×ç4 ; 2. Fç6+, C×ç6 ; 3. Cé2 ! Rb5 (si 3..., C×b4 ; 4. Cç3+, Ra5 ; 5. C×ç4 mat) ; 4. Cç3+, Rb6 ; 5. Cd5+, Rb5 ; 6. d×ç4+, Ra4 ; 7. Cç3 mat.

ÉTUDE
P. HEUACKER
1956



BLANCS (2) : Rd4, Ta5.

NOIRS (4) : Rh8, Cd2, Pd3 et é2.

*Les Blancs jouent et gagnent.*

CLAUDE LEMOINE.

## bridge N° 800

### LE HÉRISSON

Ce problème de Nyls Traane n'est pas facile.

♠ V 4 3 2
♥ 5 4
♦ A D V 8 5
♣ 7 6

♠ 7 6 5
♥ V 10 9 8
♦ 10 7 6 2
♣ V 2

N — O E — S

♠ A 10 9 8
♥ A 7 6
♦ 9 4
♣ R 5 4 3

♠ R D
♥ R D 3 2
♦ R 3
♣ A D 10 9 8

Entame valet de cœur. Sud gagne CINQ SANS ATOUT (onze levées) contre toute défense.

*Réponse :*

*Si Est laisse passer le valet de cœur*, Sud n'aura pas de mal à squeezer Est à trois couleurs en prenant l'entame avec la dame de cœur et en jouant immédiatement le roi de pique. En effet, après avoir fait l'as de pique, Est contre-attaquera par exemple carreau, le déclarant fera alors quatre carreaux, le valet de pique et le cinquième carreau :

♠ 4 ♥ 5 ♦ 8 ♣ 7 6
——— ♠ 10 ♥ A ♣ R 5 4
♥ R 3 ♣ A D 10

Sur le 8 de carreau, Est est obligé de jeter le 10 de pique ou l'as de cœur, et, s'il préfère défausser un trèfle, les trois trèfles de Sud deviendront maîtres en faisant l'impasse au roi de trèfle.

*Est doit donc prendre l'entame avec l'as de cœur*, et sa meilleure contre-attaque est de détruire les communications à carreau. Il ne pourra empêcher cependant Nord d'avoir deux reprises dans cette couleur car, s'il joue le 9 de carreau, le déclarant couvrira avec le roi de carreau qu'il prendra de l'as (ensuite, il suffira de faire l'impasse au 10 de carreau).

Après l'as de cœur et la levée d'un carreau du mort, le déclarant fait l'impasse au roi de trèfle, réalise roi, dame de cœur (le mort défaussant un pique) et joue le roi de pique. Est prend (pour bloquer la couleur) et continue carreau. Le déclarant tire alors les carreaux du mort sur lesquels *il jette la dame de pique* et un trèfle :

♠ V 4 ♦ V ♣ 7
♠ 7 6 ♥ V ♣ V —— ♠ 10 9 ♣ R 5
♥ 2 ♣ A 10 9

Sur le cinquième carreau, Est est obligé de jeter un pique et Sud un trèfle, mais *Ouest est à son tour squeezé* : il doit défausser le valet de trèfle pour ne pas libérer le 4 de pique ou le 2 de cœur. Alors Sud fait encore deux levées à trèfles en refaisant l'impasse à trèfle que le valet de trèfle vouait à l'échec.

### LOCALISATION MÉTHODIQUE

Le plus difficile pour un expert est de localiser exactement la place de certaines cartes importantes. Ensuite, une bonne technique suffit pour arriver au but.

*Voici un exemple spectaculaire* joué dans un tournoi au Danemark.

♠ A R V 5
♥ R 7 2
♦ V 5 4
♣ V 7 2

♠ D 9 6 3 2
♥ D V 10 4 3
♦ A 9
♣ 3

N — O E — S

♠ 10
♥ A 9 8 6 5
♦ D 10 8 7 3 2
♣ 10

♠ 8 7 4
♥ —
♦ R 6
♣ A R D 9 8 6 5 4

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

| *Ouest* | *Nord* | *Est* | *Sud* |
|---|---|---|---|
| X... | Auken | Y... | Koltsch. |
| — | 1 SA | passe | 6 ♣ |
| passe | passe | passe | |

Ouest ayant entamé la dame de cœur, *comment Koltscheff, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A TRÈFLE contre toute défense ?

*Note sur les enchères :*

L'ouverture de « 1 SA » étant de 13 à 15 points dans le système utilisé, Sud avait une réponse difficile. Il estima finalement que le plus simple était de sauter à « 6 ♣ » sans fournir d'indication aux adversaires. Enchère audacieuse et qui exigeait que la force de l'ouvreur soit à pique plutôt qu'à cœur.

PHILIPPE BRUGNON.

## dames N° 88

### PROCHE DU BLITZ

TOURNOI INTERNATIONAL DE GENÈVE
11 et 12 novembre 1978.
Blancs : CAZEMIER (Suisse)
Noirs : NIMBI (Congo)
Ouverture : Raphaël
Réplique : Barteling

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. 32-28 | 18-23 | 35. 37-31 (p) | 26×37 |
| 2. 38-32 (a) | 12-18 | 36. 32×41 | 12-17 |
| 3. 42-38 | 7-12 | 37. 41-37 | 17-21 |
| 4. 47-42 (b) | 1-7 | 38. 27-22 | 8-12 |
| 5. 31-27 | 17-21 | 39. 29-23 ! (o) | 13-19 |
| 6. 37-31 | 21-26 (c) | 40. 23×14 | 29×9 |
| 7. 41-37 (d) | 23-29 (e) | 41. 22-17 | 21-26 |
| 8. 33×24 | 20×29 | 42. 17×8 | 3×12 (p) |
| 9. 34×23 | 18×29 | 43. 39-33 !! (q) | 25×34 |
| 10. 39-33 | 19-24 (f) | 44. 33-29 ! (r) | 39-43 |
| 11. 44-39 | 24-30 (g) | 45. 38×49 | 16-21 |
| 12. 35×24 | 29×20 (h) | 46. 40-34 | 21-27 |
| 13. 48-34 | 20-24 | 47. 49-43 | 27-32 |
| 14. 45-40 | 14-20 | 48. 44-39 | 32×41 |
| 15. 49-44 | 10-14 | 49. 36×47 | 12-17 |
| 16. 34-29 | 20-25 | 50. 43-38 | 26-31 |
| 17. 29×20 | 15×24 (i) | 51. 38-32 | 9-13 |
| 18. 39-34 | 14-19 | 52. 29-23 ! | 2-7 |
| 19. 43-39 | 5-10 | 53. 38-33 | 7-11 (s) |
| 20. 28-22 (j) | 24-30 (k) | 54. 23-18 !! (t) | 13×22 |
| 21. 32-28 | 30-35 | 55. 32-27 ! | 31-37 |
| 22. 37-32 | 26×37 | 56. 27×18 (u) | 4-9 |
| 23. 42×31 | 19-23 ! (l) | 57. 28-23 (v) | 17-21 |
| 24. 28×19 | 13×24 | 58. 23-19 | 21-26 |
| 25. 46-41 | 24-30 ! (m) | 59. 19-13 | 9-14 |
| 26. 41-37 | 10-14 | 60. 13-8 | 26-31 |
| 27. 33-29 | 11-17 | 61. 8-2 !! (w) | 11-16 |
| 28. 22×11 | 6×17 | 62. 47-42 ! (x) | 37×48 |
| 29. 38-33 | 17-21 | 63. 50-44 ! | 48×39 |
| 30. 48-42 | 9-13 | 64. 18-13 | 30×8 |
| 31. 31-26 | 14-20 | 65. 2×5 ! | Abandon (y). |
| 32. 26×17 | 12×21 | | |
| 33. 33-28 | 7-12 | | |
| 34. 42-38 | 21-26 | | |

NOTES

*a)* Sur 37-32 ?? les Noirs placeraient le coup de mazette (l'une des combinaisons les plus élémentaires (23-29) 33×24 (20×29) 34×23 (17-22) 28×17 (19×26), etc. N+2 et +.

*b)* A considérer alors, à partir du quatrième temps des Noirs, 4. (20-25) 5. 31-26 (15-20 ?) est maintenant interdit en raison de la combinaison classique 6. 28-22 ! (17×28) [si (18×27) résultat identique] 7. 33×22 (18×27) 8. 32×21 (16×27) 9. 34-30 (25×34) 10. 40×16 [+ après cette rafle de quatre pions.

*c)* Le coup juste pour s'opposer au développement de l'aile gauche adverse. Meilleur donc, parmi d'autres suites, que 6. (20-24) 7. 31-26 ! [coup positionnellement fort en vue de la sortie des pions 41 et 46] (15-20) [entre autres continuations envisageables] 8. 26×17 (11×31) 9. 36×27 et le développement de l'aile gauche pourrait être achevé en toute tranquillité.

*d)* Interdit évidemment (12-17 ??), qui livre le coup de dame direct 27-31 (16×27) 32×1, etc.

Après le coup du texte 41-37, les Noirs doivent en outre différer la mobilisation de leur aile droite, puisque sur 7. (11-17) possibilité pour l'ennemi de dégager son aile gauche par 8. 27-22 (18×27) 9. 31×11 (6×17) 10. 36-31 (20-24) [toujours donné à titre d'exemple entre autres multiples continuations] 11. 46-41 (15-20) interdisant 12. 31-27 ?? à cause du coup de dame (16-21) 13. 27×16 (26-31) 14. 37×26 (23-29) 15. 34×23 (17-22) [sur le thème du coup de mazette] 16. 28×17 (19×46) [coup de dame élémentaire certes, mais dont toutefois des joueurs d'un assez bon niveau sont parfois victimes, surtout lorsqu'ils disputent une partie contre un adversaire du cercle et qui déclare n'être « encore » qu'un « débutant »] et si 17. 17-11 [pour tenter de passer à dame] (12-17) 18. 11×22 (13-18) 19. 22×13 (9×18) 20. 40-34 [constitution d'un crochet pour tenter de prendre la dame par 42-37 (46×40) 45×34 B+1 alors et + probable à plus ou moins long terme] (18-23) avec peut-être une possibilité de gain pour les Noirs ; mais la démonstration, si elle existe, supposerait une analyse particulièrement longue.

*e)* A la manière de Ghestem, champion du monde de 1945 à 1947 (avant de devenir champion du monde de bridge). Parties Ghestem-Raichenbach du match mondial de 1945.

*f) Ce pion à 29 peut être maintenu* à cette case, même si les Blancs se livraient à des attaques répétées sur cet avant-poste (il ne s'agit pas pour autant de la partie de l'avant-poste, comme dans l'affrontement Wiersma - Metajanski : chronique n° 82 dans *le Monde* du 9 décembre 1978).

*g)* Dans un désir sans doute de simplification, désir justifié par le rythme imposé dans ce tournoi : une heure (par joueur bien sûr) pour les cinquante premiers coups, alors que la cadence normale (toute partie de tournoi ou de championnat entre licenciés est disputée à la pendule avec feuille de notation) est de cinquante coups en deux heures (toujours pour chaque joueur). Comme des parties peuvent comporter *plus de soixante-dix coups*, et du fait que l'utilisation de la pendule n'est plus imposée après le cinquantième coup, certaines d'entre elles peuvent avoir une durée supérieure à six heures (sans « pause café »).

*h)* Léger avantage positionnel aux Noirs, parce que leurs forces sont mieux réparties.

*i)* Avec l'intention peut-être d'affaiblir l'ennemi sur son aile droite, dans la zone du trictrac, la plus vulnérable, d'autant que dans ce combat les Blancs ont une formation déportée sur la gauche où la concentration de leurs forces y est trop massive, même pour l'efficacité qu'ils peuvent en attendre.

*j)* Inattendu et risqué.

*k)* Et non (12-17??), les Blancs damant par une application très simple du coup renversé [partie Straalen-Verwey dans *le Monde* du 16 septembre 1978] : 27-21 (26×28) [la prise majoritaire est prioritaire : on doit prendre du côté du plus grand nombre] 32×5 ! B+.

*l)* Installation opportune d'un pion taquin.

*m)* Cloue l'aile droite adverse avec seulement trois pions (autre principe du jeu).

*n)* Pour étendre la liberté de mouvement (autre principe du jeu).

*o)* Première tentative de dégagement de l'aile droite.

*p)* Meilleur que (2×13), qui affaiblirait dangereusement l'aile droite des Noirs.

*q)* Gambit très opportun pour dégager l'aile droite, clouée depuis le vingt-cinquième temps.

*r)* La deuxième phase du gambit.

*s)* Une petite faute positionnelle que le maître international suisse va exploiter en « voyant » très loin.

*t)* Nouveau gambit.

*u)* Ce pion à 18 a la valeur de deux pions ennemis (autre principe du jeu).

*v)* Les Blancs disputèrent cette fin de partie à une cadence proche de celle des parties blitz, car ils savaient qu'ils avaient, après (7-11), la victoire en poche.

*w)* Les Noirs sont mat !

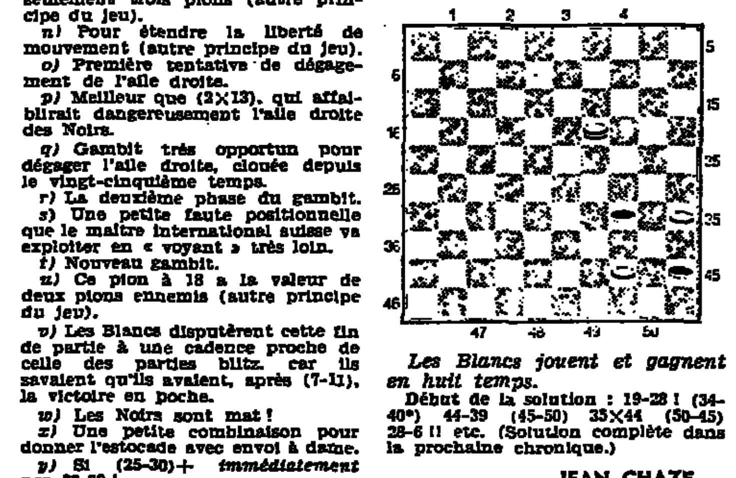
*x)* Une petite combinaison pour donner l'estocade avec envoi à dame.

*y)* Si (25-30)+ *immédiatement par 33-29 !*

SOLUTION DU PROBLEME N° 87

[Noirs : pions à 2, 6, 7, 8, 11, 13, 14, 15, 29 et 31. — Blancs : pions à 16, 17, 22, 24, 25, 27, 33, 36 et 42] : 25-20 !! (29×47) 20×18 (47×20) 18-13 ! (8×19) 17-12 (7×18) 22×24 *(20×21) 16×7 ! [un mécanisme très* subtil] (2×11) 36×7 !! (15-20) 7-2 ! [et non 7-1] (20-25) 2-16 ! (25-30) 16-43 (30-35) 43-49 (6-11) 49-44 (11-16) 44-49 (16-21) 49×16 (35-40) 16-11 (40-45) 11-50 ! + par blocage.

PROBLÈME
SAINT - PAUL
1901



*Les Blancs jouent et gagnent en huit temps.*

Début de la solution : 19-28 ! (34-40*) 44-39 (45-50) 35×44 (50-45) 28-6 !! etc. (Solution complète dans la prochaine chronique.)

JEAN CHAZE.

## les grilles du week-end

### MOTS CROISÉS

GRILLE N° 30

**Horizontalement**

*I. Ne sont pas dévorés que par les papivores. — II. Négatif véloce ; N'a que faire de la fumure mais favorise la fumée. — III. Byzantine avant d'être Yougoslave ; S'ils sont vraiment épuisants, il ne reste plus personne ; Voie ordinaire. — IV. Son royaume n'est pas de ce monde ; Encore elle ! — V. Polies ; Où le temps est vraiment de l'argent. — VI. Coup de baguette ; Démontre ou parfois conteste ; Ici, dans l'ordre, curieusement ; Copule. — VII. Ou plat ou musclé ; Hanta le C.N.R.S. — VIII. Négatif en un sens, plutôt positif dans l'autre ; Hantai la salle Wagram. — IX. Sidérés ; Copule. — X. Supporter au féminin.*

**Verticalement**

*1. Meurt à poings fermés. — 2. C'est tout un rituel. — 3. Soubrette chez Musset ; Chrétien jadis, plutôt athée aujourd'hui. — 4. Un saint des mots croisés ; Joua le rôle d'Adam chez Prévert. — 5. Autres choses. — 6. Assez entendus ; Un cigare bien compact. — 7. Jeux ; Ce que fit le premier interprète. — 8. Le puits de la démocratie ; L'âge du bronze dans une orthographe désormais périmée. — 9. Supérieurs secondaires ; En deux mots, c'est l'aventure de chacun. — 10. Pacifiste mais repoussante. — 11. Article ; Copule ; Cent ou presque. — 12. Désertique ou unitaire ; Accuse les lumières. — 13. On l'ouvre ou elle ne doit pas l'ouvrir.*

SOLUTION DE LA GRILLE N° 29

**Horizontalement**

*I. Contemporains. — II. Hier ; Ordonnai. — III. Retard ; Essaim. — IV O.S. ; Vies ; Se ; Nu. — V. Sèvres ; Réel. — VI. Intransitif. — VII. Question ; Neit. — VIII. Urne ; Glenat. — IX. Es ; Niemen ; Dgo. — X. Sectorisation.*

**Verticalement**

*1. Chroniques. — 2. Oies ; Nurse. — 3. Net ; Sien. — 4. Traversent. — 5. Riodi ; Io. — 6. Moderniser. — 7. Pr ; Seso ; Mi. — 8. Ode ; Singes. — 9. Ross ; Lna. — 10. Anserine. — 11 Ina ; Efendi. — 12. Naine ; Iago. — 13. Simulation.*

FRANÇOIS DORLET.

### ANA-CROISÉS (*)

N° 30

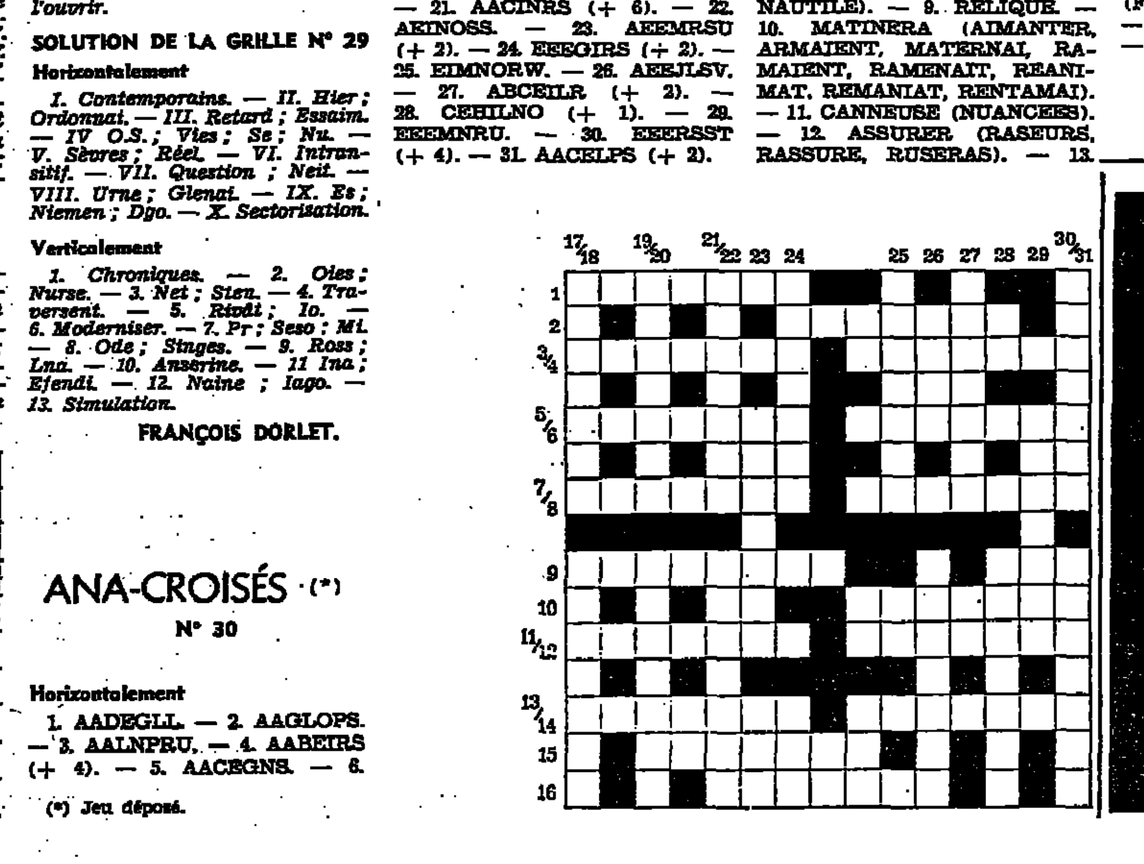
**Horizontalement**

1. AADEGLL. — 2. AAGLOPS. — 3. AALNPRU. — 4. AABEIRS (+ 4). — 5. AACEGNS. — 6. EIIMSTX. — 7. EEIMSSX. — 8. AEENQRU. — 9. AAMNNOTU. — 10. AAAEHNR. — 11. CEEIRSS. — 12. AAELNSV. — 13. AEIIRRS. — 14. AACHLOT. — 15. DEEINSU (+ 3). — 16. EEESSUX.

**Verticalement**

17. ADLMNOS. — 18. CIIMNOT. — 19. EELPRUX. — 20. DEEEINR. — 21. AACINRS (+ 6). — 22. AEINOSS. — 23. AEEMRSU (+ 2). — 24. EEEGIRS (+ 2). — 25. EIMNORW. — 26. AEEJLSV. — 27. ABCEILR (+ 2). — 28. CEHILNO (+ 1). — 29. EEEMNRU. — 30. EEERSST (+ 4). — 31. AACELPS (+ 2).

(*) Jeu déposé.



SOLUTION DE L'ANA-CROISÉS N° 29

**Horizontalement**

*1. PHIMOSIS. — 2. APHTEUSE.* — 3. TALISMAN (STAMINAL). — 4. SCHOONER. — 5. TRANCHET (CHATRENT). — 6. SOMBRERO. — 7. NITOUCHE. — 8. LINTEAU (ALUNITE NAUTILE). — 9. RELIQUE. — 10. MATINERA (AIMANTER, ARMAIENT, MATERNAI, RAMAIENT, RAMENAIT, REANIMAT, REMANIAT, RENTAMAI). — 11. CANNEUSE (NUANCEES). — 12. ASSURER (RASEURS, RASSURE, RUSERAS). — 13. EDIFIAIS (DEIFIAIS). — 14. TONIFIE (NOTIFIE). — 15. ENVIRON (INNOVER).

**Verticalement**

16. PATITTES (TAPITTES, PESTAIT). — 17. BRECHET. — 18. BLONDIN. — 19. CORNIQUE. — 20. SANCTION (TANCIONS). — 21. TINTOUIN. — 22. TROUFION (FOUIRONT). — 23. CELEBRER. — 24. SCRATCHA (CRACHATS). — 25. EURASIEN.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

## ENQUÊTE

# LES MYSTÈRES DE RUNGIS

## I. — Trois carambouilles et puis s'en vont...

Carambouillage ou carambouille : *escroquerie consistant à revendre une marchandise non payée.*

Carambouilleur : *escroc qui pratique le carambouillage.*
*(Petit Robert).*

par LAURENT GREILSAMER

Ce n'est pas un plaisantin, M. Ernest Lemaire Audoire. Ce n'est pas un « sauteur » assurément. « Patron » des mille grossistes de Rungis, M. Lemaire Audoire est président d'Unigros et du syndicat des grossistes en viande. Cet homme de soixante-treize ans, droit comme un I, a accepté de nous recevoir bien qu'il n'ait pas « *le temps de lire les journaux* ». Comme ça, pour voir. Ces histoires de carambouilles, à dire vrai, lui chauffent les oreilles. Sanglé dans un costume sombre aux rayures imperceptibles, il jauge son interlocuteur, très vite, en professionnel. « *La carambouille est internationale, européenne et mondiale,* dit-il. *Ce que je n'admets pas, c'est qu'on en situe le centre à Rungis.* » Le propos est définitif : il ne saurait y avoir de carambouilles sur la viande. Foi de grossiste.

Dans les fruits et légumes alors ? « *Vous commettriez une grave erreur en le croyant,* glisse un mandataire. *Chez nous, les carambouilleurs sont de petits joueurs. Allez plutôt voir du côté des produits carnés...* » Cercle vicieux. Des carambouilles ? Quelles carambouilles ? interrogent les mandataires. Vous me l'apprenez. Si, si, je vous assure... Et le dialogue de se perdre à l'abri des piles de cageots et des monticules de légumes.

Les faits sont pourtant avérés. La carambouille, cette délinquance astucieuse, a eu son heure de gloire en 1977 et 1978 (voir encadré). Encore le passé simple n'a-t-il ici qu'une fonction « apaisante » puisque deux affaires viennent d'être décelés et que plusieurs sociétés sont aujourd'hui placées sous surveillance. Comme si les escrocs ne pouvaient résister à la tentation !

Rungis — garde-manger géant au chiffre d'affaires voisin de 16 milliards de francs en 1978 — offre, il est vrai, à son corps défendant, un terreau de choix. Ajoutez à cela que le commissariat spécial des halles fut longtemps, jusqu'en 1978, débonnaire, pour ne pas dire plus. Ajoutez que la justice, en l'espèce le tribunal de Paris, avait contre elle d'être lointaine. Ajoutez, enfin, que l'administration du marché n'était pas des plus coordonnées, et vous avez le compte. Ces divers « laxismes » invitaient les carambouilleurs à passer à l'action aux dépens des producteurs, des revendeurs et du marché, cela va de soi.

La carambouille, du reste, ne relève-t-elle pas du jeu d'enfants ? Sa technique n'est-elle pas simple, fiable et ouverte à tous ? Policiers et magistrats le reconnaissent. Les spécialistes, eux, distinguent deux variantes. La première consiste à créer une société (un bureau, un téléphone) et à établir durant plusieurs semaines des relations commerciales confiantes avec des fournisseurs en les payant régulièrement. Le carambouilleur, une fois « *ses clients mûrs* », tente alors le grand coup. Réceptionnant des marchandises non payées dont les traites courent sur trente ou soixante jours, il les brade pour s'en débarrasser au plus vite et prendre la clef des champs.

La deuxième variante, plus subtile revient à prendre pied dans une société qui connaît des difficultés financières. L'escroc et son équipe, en renflouant telle S.A.R.L. ou S.A. à la dérive, placent ainsi une mise qu'ils récupéreront au centuple et qui leur permet de bénéficier immédiatement de l'image de marque d'une maison connue « sous les pavillons » du marché.

D'un air grave, M. Emile Arrighi de Casonova, P.-D.G. de la SEMMARIS (1) (Société gestionnaire de Rungis), déclarait, le 5 février dernier, que « *la carambouille est à tous égards moins risquée et plus payante que les hold-up* ». Moins risquée, c'est l'évidence : l'article 405 du code pénal, qui prévoit « *un emprisonnement d'un an au moins et cinq ans au plus* » pour les maîtres de la carambouille, est à ce titre instructif. Plus payant, à coup sûr : il suffit de savoir que l'addition de tous les hold-up commis dans le Val-de-Marne en 1978 atteint la somme de 8,7 millions de francs, alors qu'une seule carambouille digne de ce nom les dépasse...

### L'écheveau

Quoi d'étonnant, dès lors, si ces données chiffrées ont fait germer des vocations ! Des « financiers » ont joué, dans l'ombre, les investisseurs. Des « techniciens » du négoce ont emprunté l'habit du parfait carambouilleur. De pâles acolytes ont pris le masque de l'homme de paille et le titre ronflant de « pédégé ». L'affaire de la SICOFI (Société internationale de courtage en opérations financières et immobilières) permet de comprendre cet écheveau.

A l'origine, il ne s'agit que d'une banale combine. Un certain M. Henri-Napoléon Pietri, boucher à Saint-Raphaël (Var), monte un beau jour de 1976 à Paris avec, à la main, une malette contenant cent mille francs en petites coupures. A son terme, la combine est devenue une carambouille qui rapportera quelque six millions de francs volés à quatre-vingt-onze sociétés productrices éparpillées dans toute la France. Entre-temps, la SICOFI avait « sous-mariné » avec talent dans les halles de Rungis.

La société s'était installée dans des bureaux du complexe Paris-Rungis International (2). Protégée par un « *homme du milieu, adroit, très important, très influent et très dangereux* », elle allait son bonhomme de chemin. M. Pietri en avait abandonné la gérance à Mme Nicole Bellot — aidée de M. Eugène Vinciguerra, agent électoral de la majorité, dit « *Mimi la France* », — qui laissa l'entreprise à Roland Colonna, dit « *Roland la bécasse* », alors sous le coup d'un mandat d'arrêt (3) ; celui-là céda la place à M. Christian Vatoux. Sous des dehors de valse-hésitation, l'escroquerie se montait. Mme Nicole Bellot (aujourd'hui inculpée), l'une des meilleures spécialistes du surgelé en France, passait force commandes. Le jour J, en plein été 1977, le coup fut porté et les gérants s'envolèrent pour l'île de Beauté. Une belle affaire, vraiment !

Pour un peu, cette carambouille serait un modèle du genre. N'y découvre-t-on pas le « Monsieur », truand de grand chemin, qui finance tout en conservant les mains propres ? Ne trouve-t-on pas un technicien (Mme Bellot) qui sait de quoi il parle lorsqu'il traite avec producteurs et grossistes ? *In fine*, n'y-a-t-il pas là un marginal, M. Roland Colonna, tout prêt, contre une quote-part substantielle, à risquer un éventuel « petit séjour » en prison ? Oui, cette carambouille serait un modèle du genre si elle n'avait partiellement échoué. Les bonnes affaires, doit-on le dire, sont celles dont on ne parle pas, faute de les avoir détectées, faute d'y avoir mis le « paquet », parfois...

Dans un autre genre, le dossier de la société FRUCADO est caricatural et rocambolesque. Il met très nettement en cause, cette fois, des policiers. Cette carambouille, qui porta sur les fruits et légumes pour une somme de plus de 3 millions de francs, s'est dénouée le 23 septembre 1977. Sans doute, son instruction au tribunal de Paris n'aurait-elle jamais attiré l'attention si deux policiers ne s'étaient mis en tête d'en fausser le cours.

La première tentative fit long feu. Par des contacts discrets, des rendez-vous dans des bars, M. Jean Dumets, inspecteur principal réformé du fait d'une blessure et de ses mauvaises fréquentations, chercha, au mois de mai 1978, à faire disparaître le nom de Mme Atlan, l'une des responsables de FRUCADO de certains procès-verbaux d'interrogatoire. Malheureusement pour elle, M. Dumets n'eut pas le temps de mener à bien sa mission. Il mourut, en effet, quelques jours plus tard, sur la Côte d'Azur, déchiqueté par l'explosion de sa valise bourrée de plastic...

Vint alors le tour de M. Williams Cherkui. Inspecteur de police en activité, il entreprit de continuer le travail laissé en plan par son ami. Malheureusement (encore) pour Mme Atlan, M. Cherkui, dénoncé à l'inspection générale des services (I.G.S.), fut arrêté le 21 juin 1978, alors qu'il venait de remettre une liasse de dix billets de 500 francs à un inspecteur du commissariat spécial de Rungis. Lors de son procès, le 31 janvier dernier, devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, le substitut avait souligné que Cherkui, corrompu et cherchant à corrompre, avait fait la preuve de ses « *liens étroits et extrêmement troubles avec le banditisme le plus confirmé* » (*le Monde* du 2 février).

Ce mauvais roman peut bien faire crier les naïfs, sa réalité est incontestable. Encore les policiers mis en cause ici dépendaient-ils de la onzième brigade territoriale (pour M. Cherkui, révoqué) et de la brigade mondaine, puis de celle de la répression du banditisme (pour M. Dumets, réformé). Or le soupçon n'a pas toujours épargné le commissariat spécial de Rungis. On ne peut, à ce titre, que se montrer perplexe lorsque M. Louis Bonnaire, chef de la police économique, vante aujourd'hui sa « *mobilité* ». Le commissaire divisionnaire Maurice Thomas n'a-t-il pas travaillé au marché de Rungis de 1969 à 1973 — ce qui représente une belle continuité — avant d'être muté soudainement à Paris en mars 1978 ? L'inspecteur divisionnaire Brunel — qui travaillait déjà aux Halles, et dont la femme était grossiste au pavillon de la marée — n'a-t-il pas été brusquement muté, le 1er février dernier, dans l'« *intérêt du service* » ?

M. Bonnaire semble bien être le seul à ne se poser aucune question sur les années 1969-1973, troublantes à bien des égards. Des dossiers « *classés* » à l'époque, à Rungis ? Allons donc ! « *Vous pouvez être sûr que c'est faux* », répond-il. Des carambouilles ? Alors là, non ! Enfin... pas plus qu'ailleurs...

(1) SEMMARIS : Société d'économie mixte d'aménagement et de gestion du marché d'intérêt national de Rungis, dont l'Etat possède 51 % des parts.

(2) Paris Rungis International est un complexe de 20 000 mètres carrés de bureaux situés dans le périmètre du marché d'intérêt national.

(3) Roland Colonna, trente-sept ans, a été arrêté au mois de mai 1977. Inculpé d'association de malfaiteurs dans une autre affaire, il a été acquitté le 10 novembre 1978, par la cour d'assises de Paris.

Prochain article :

**LE COUP DE BALAI**

## UN « FLIC » QUI DÉRANGE

M. Léon Mortier, cinquante ans, inspecteur divisionnaire, éprouve comme un sentiment de frustration. Après seize ans de bons et loyaux services dans la police économique, après une mise à l'écart — il y a quatre ans — qui a des allures de provisoire qui dure, il aspire à la normalisation d'une situation administrative curieuse... En vain, apparemment.

Sa nomination au commissariat spécial du marché d'intérêt national de Rungis, en 1970, s'annonçait pourtant bien. L'inspecteur divisionnaire Mortier était apprécié. Chargé de veiller à la stricte application des règlements relatifs au périmètre de protection du marché, il avait mis au jour plusieurs escroqueries. A la fin de l'année 1970, M. Mortier avait ainsi démêlé et prévenu une carambouille portant sur des produits laitiers, de la volaille et des spiritueux. En 1973, il avait évité qu'une affaire prenne de l'ampleur : il s'agissait d'une carambouille (encore) sur des produits laitiers, des surgelés et de la viande.

L'inspecteur divisionnaire Mortier avait reçu des félicitations de sa direction, mais il avait aussi, dès lors, été « court-circuité ». Il lui était progressivement interdit de rédiger des procédures, interdit de travailler sur le marché, interdit de conduire la voiture de service. Le 17 février 1975, enfin, il recevait à son domicile un ordre de mutation sans autre explication. M. Mortier était affecté, le lendemain, à la brigade départementale Est, porte de la Villette...

Cette « mutation-sanction » entraîne l'intervention de l'inspection générale des services (I.G.S.), qui ne règle rien. On imputera plus tard à M. Mortier un refus d'obéissance, un arrêt concerté de travail, une grève perlée, etc. Le 10 octobre 1976, il passe en conseil de discipline. L'administration demande sa rétrogradation et sa mutation en province. Finalement, le conseil infligera un blâme à l'inspecteur divisionnaire. C'est presque une victoire pour lui et son défenseur Me Francis Pudlowski.

M. Mortier a été nommé, le 1er juin 1977, à la police judiciaire. Depuis, il reste dans l'expectative, sous-employé. L'inspecteur divisionnaire Mortier, vingt-huit ans de maison, sans avancement depuis le 1er juillet 1968, est un « flic » qui dérange.

## Répertoire

Les noms de sociétés que nous publions ci-dessous ont servi de terrain d'action aux carambouilleurs, à Rungis ou autour, en 1977 et 1978. Les chiffres indiquent le montant financier des carambouilles.

### 1977

La société SICOFI : 6 millions de francs (produits surgelés).
La société Maria Bauer : plusieurs dizaines de millions de francs (produits carnés).
La société Primador-Primaroc : 8 millions de francs (fruits et légumes).
La société Frucado : 3 millions de francs (fruits et légumes).
La société Soleil-Fruits : 1 million de francs (fruits).

### 1978

La société Cofruleg : 7 millions de francs (fruits et légumes).
La société Jacques Primeurs : 2,5 millions de francs (fruits et légumes).
La société C.V.P.P. (Comptoir des viandes primées parisiennes) : 2 millions de francs (produits carnés).
La société Delarche : 1 million de francs (produits carnés).

هكذا من الامل

# LETTRES

## Faut-il prendre Koestler au sérieux ?

*(Suite de la première page.)*

Ce terme étrange correspond tout simplement au fait qu'un ensemble est autre chose que la somme de ses éléments. Dès les cours élémentaires de « maths modernes », on nous l'enseigne : un sous-ensemble peut être considéré soit comme l'ensemble des éléments qui le constituent, soit comme un élément de l'ensemble des parties ; il a donc deux visages : vu par ses éléments, il est un tout ; vu par l'ensemble dont il fait partie, il est un élément. Ce « holon », dit Koestler, est un « Janus ».

Le recours au grec et au latin enrichit-il ce concept, essentiel, certes, mais bien élémentaire ? On peut en douter. Le fait même de lui donner un nom amène l'auteur à le considérer, non plus comme un concept descriptif, mais comme un objet doué de propriétés, ou même comme un sujet doué d'intentions. Ce glissement ne favorise guère la rigueur.

Cependant, les développements à propos du « holon » mettent bien en évidence l'insuffisance des modèles additifs, que Koestler qualifie de « réductionnistes ». On ne saurait trop insister, dans notre essai de compréhension du réel, et notamment du monde vivant, sur l'importance des interactions et sur la vanité des explications en termes d'effets additifs ou en termes de « parts » (« parts de l'inné et de l'acquis », par exemple) ; l'appoint de Koestler est ici utile.

Le cœur de l'ouvrage est consacré à une critique des théories actuelles de l'évolution. Koestler décrit une « science officielle » défendant contre les novateurs une doctrine en ruine, le néo-darwinisme, et s'efforçant de cacher comme un « secret » la nécessité de repenser cette théorie. Cette vision paraît surprenante à celui qui chaque semaine reçoit des revues très « officielles » où de nombreux articles sont consacrés justement à mettre au point une pensée nouvelle à propos de l'évolution. La discipline en cause est la génétique des populations ; étrangement, Koestler semble l'ignorer totalement. Sauf une courte citation de Haldane, il ne se réfère à aucun des auteurs, anciens ou actuels, de ce domaine particulièrement vivant de la recherche ; il n'évoque même pas les discussions passionnées entre « néo-darwiniens classiques » et « non-darwiniens » ; entre « sélectionnistes » et « neutralistes ». Or ce sont ces discussions, parfaitement ouvertes, où il s'agit de faire progresser, laborieusement, la compréhension des choses et non de défendre aveuglément une quelconque orthodoxie, qui permettent de dégager des voies nouvelles.

Présenter les théories de l'évolution sans même évoquer la génétique mathématique est aussi anachronique que présenter l'astronomie en se bornant à l'univers visible tel que nous le révèlent les téléscopes classiques.

Mais le scientifique est plus étonné encore par les développements de la dernière partie, qui s'efforce de dégager une issue au labyrinthe dans lequel la « science officielle » se serait fourvoyée. Le point de départ est la loi des grand point de départ est la loi des grands nombres que Koestler, au terme de considérations peu acceptables pour un probabiliste, considère comme un « mystère ». Pour expliquer ce mystère, il a recours au concept d'« agent a-causal », concept qui se révèle particulièrement efficace puisqu'il rend compte aussi bien de la régularité des moyennes statistiques, des phénomènes de prémonition ou de psychokinèse, de l'évolution du vivant, du « champ psi » des parapsychologues, et des OVNI !

Parvenu à ce point, celui qui considère la science comme « un discours où les mots sont définis » a nécessairement le sentiment que la réflexion de Koestler peut être fascinante, enrichissante parfois, mais certainement pas scientifique. Que peut donc bien ajouter à notre compréhension de quelque phénomène que ce soit la notion d'« agent a-causal » ?

Et pourtant, le talent est immense, la sincérité totale, la passion pour l'homme et son destin sans limite. Quel dommage !

ALBERT JACQUARD.

★ *Janus. Esquisse d'un système*, d'Arthur Koestler. Traduit de l'anglais par Georges Fradier. Editions Calmann-Lévy, 352 p., 55 F.

# INSTITUT

● *L'Académie des sciences morales et politiques* vient de déclarer la vacance du siège d'académicien titulaire précédemment occupé, dans la section d'économie politique, par Jacques Rueff, décédé. Les candidatures devront parvenir au secrétariat de l'Académie avant le 26 février. L'élection est fixée au 19 mars. Puis l'Académie a entendu une communication de M. Jean de Grouchy sur l'évolution des êtres organisés et la naissances des espèces.




# RADIO-TÉLÉVISION

## VENDREDI 2 MARS

### CHAINE I : TF1

20 h., Journal.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : la Poulette aux œufs d'or, de R. Thomas. Avec E. Borras, M. Le Rover, F. Fleury, R. Thomas (Redif.)

*Une jeune Italienne hérite d'un oncle de New-York. Elle se place anonymement comme domestique à Paris. Quiproquos, enlèvements, batailles et amour fou.*

22 h. 30, Magazine : Pleins feux (hommage à Paul Meurisse).

23 h. 45, Journal.

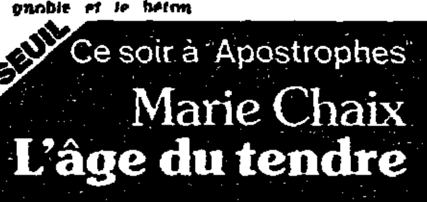
### CHAINE II : A2

20 h., Journal.



20 h. 35, Série policière : Un juge, un flic (Un alibi en béton), de D. de La Patellière. Avec M. Duchaussoy, P. Santini, J. Monod.

*L'avion du secrétaire d'Etat à la modernisation de l'agriculture s'écrase au sol. Le juge et le commissaire cherchent — et trouvent — la clef de l'énigme entre le vignoble et le béton.*




21 h. 45, Magazine littéraire : Apostrophes (Portraits d'enfants).

*Avec Mme M. Chaix* (l'Age du tendre) ; *MM. F. Sonkin* (Un amour de père) ; *J. Chessex* (les Yeux jaunes) ; *A. Stil* (Dieu est un enfant) ; *M. Mohrt* (la Maison du père).



22 h. 50, Journal.

22 h. 55, Ciné-club. FILM : VINCENT MIT L'ANE DANS LE PRE, de P. Zucca (1975), avec F. Luchini, M. Bouquet, B. Lafont, V. Thévenet, S. Whitelaw.

*Un jeune homme cherche à échapper à l'emprise de son père qui se prétend aveugle et joue constamment, avec lui, une curieuse comédie.*

### CHAINE III : FR3

19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V3 — Le nouveau vendredi : Le point sur la contraception en France, de F. Rodiguet.

21 h. 30, Opéra : Histoire de Cendrillon, sur un livret de J. Aster, musique J.-G. Bailly, réal. R. Saint-Pierre. Avec les chœurs de la maîtrise de l'Opéra de Lyon, Ecole de danse de l'Opéra. Dir. J. Noirclerc.

*Depuis un peu plus de deux ans, l'Opéra de Lyon mène auprès des enfants une expérience étonnante d'initiation à l'opéra, avec des opéras préparés par eux, chantés par eux. Cendrillon est une transposition du conte, une amusante initiation à la vie de la scène et à la création avec d'adorables décors. On songe parfois à Ravel et à Honegger. Gaieté fine et entrain d'opérette.*

22 h. 25, Journal.

### FRANCE-CULTURE

20 h., Relecture : « Bruges la morte », de G. Rodenbach ; 21 h. 30, Black and Blue ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : promenade dans le « Deep South » américain.

### FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Cycles d'échanges franco-allemands... « les Planètes » (Holst), direction J. Loughran ; « Symphonie en si bémol majeur n° 98 » (Haydn) ; « Suite symphonique n° 2 » (Milhaud), direction E. Bour, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk ; 22 h. 15, Ouvert la nuit : 22 h. 25, Des notes sur la guitare : Corbetta, Sanz, Visée, Roncalli, Murcia ; 1 h., Douces musiques.

## SAMEDI 3 MARS

### CHAINE I : TF1

12 h. 30, La vie en vert ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Les musiciens du soir ; 14 h., Toujours le samedi ; 15 h. 50, Sports : Rugby (Angleterre-France) ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Variétés : Mosaïque ; 21 h. 35, Feuilleton américain : les Héritiers ; 22 h. 30, Sports : Télé-foot 1.

23 h. 35, Journal.

### CHAINE II : A2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Quoi de neuf ; 12 h. 15, Série : S.O.S. Hélico ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 50, Les jeux du stade ; 15 h. 50, Sports : Rugby (Angleterre-France) ; 17 h. 55, La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.

20 h. 40, Téléfilm : « Il neige au printemps », avec K. Hepburn, L. Olivier, R. Pearson ; 22 h. 15, Sur la sellette ; 23 h., Terminus les étoiles.

23 h. 40, Journal.

### CHAINE III : FR3

12 h. 30, Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole : Les pieds sur terre.

15 h. 50, Dramatique : la Maison de marbre, de J. Tréboutа, adapt. et dial. R. Caron. Avec D. Carrel, G. Casadesus, J.-C. Dauphin (Redif.).

*Quand une vieille dame cherche à « voler » une petite fille. La solitude d'une caissière dans une grande surface. Romance psychologique que sa lenteur rend d'une sorte de tendresse un peu insolite.*

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Retransmission théâtrale : Othello, de Shakespeare, adapt. T. Maulnier, mise en scène R. Hanin, réal. Y.-A. Hubert. Avec : R. Hanin, P. Lesieur, M. Duchaussoy, etc.

*Portrait psychologique d'un jaloux par manque de confiance en lui. Enregistrement d'un festival d'été — le Festival de Pau — pour les hivers du petit écran.*

22 h. 30, Journal.

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : R. Giroux (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : le pouvoir ; 9 h. 7, Le monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches avec... A. Velter ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, « Qu'est-ce que le chiisme spirituel ? » (rediffusion) ; 16 h. 20, Livre d'or : Ensemble Parnassus (Dornel, Croft, J.-S. Bach, Telemann, Haendel) ; 17 h. 30, Une approche de W. Faulkner ; 18 h. 30, Entretiens de Carême : « les Miracles de Jésus », par les pasteurs A. Maillot et D. Atger ; 19 h. 25, « Délivrez Prométhée », de J. Deshusses (deuxième partie) ;

20 h., « Le Bruit et la Fureur », de W. Faulkner (troisième partie) ; 21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Et pourtant, ils tournent ; 11 h., Vocalises ; 12 h. 40, Critiques auditeurs ;

14 h. 15, Matinée lyrique ; 16 h. 45, G.R.M.-INA : « Qui a dit quoi à qui ? » ; 17 h. 30, Grands crus ; 19 h., Magazine des musiciens amateurs ;

20 h. 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, « Musique et lumière au château de Goulaine » : « A dialogue in King Arthur » (Purcell) ; « Ouverture et danses de Didon et Enée » (Purcell) ; « Duetto Tanti Strali » (Haendel) ; « Duetto Dormono l'aura » (Durante) ; « Serenata » (Cesti) ; « Sound the Trumpett » et « Now the Maids » (Purcell) ; extrait de « Sosarmo » (Haendel) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : variations autour du baroque ; 23 h., Jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit.

## La grève de la S.F.P.

### M. PHILIPPE LE MENESTREL PRÉSIDERA LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LES CONDITIONS DE RECLASSEMENT DES PERSONNELS.

Les négociations entre la direction de la S.F.P. et l'intersyndicale S.U.R.T.-C.F.D.T. et S.N.R.T.-C.G.T. ont commencé jeudi 1er mars, à 11 heures, au Théâtre de l'Empire. Les deux parties ont défini le cadre des discussions, qui porteront sur deux grands thèmes : le volume de la production et les conditions d'utilisation du personnel. Des groupes de travail seront chargés de traiter des points particuliers.

Les syndicats et la direction de la S.F.P. se sont retrouvés une deuxième fois à 17 h. 30. L'intersyndicale s'est pratiquement bornée à écouter les chiffres et statistiques fournies par la direction concernant les volumes de production. Après les avoir analysés, les syndicats apporteront samedi 3 mars, à 10 heures, la contre-argumentation aux points qui leur ont été présentés.

Le vendredi 2 mars, M. Philippe Le Menestrel, maître des requêtes au Conseil d'Etat, mandaté par le ministre de la culture et de la communication, devait présider la première réunion du groupe de travail *« chargé d'étudier les conditions de reclassement de personnels de la S.F.P., particulièrement dans les organismes de radio et de télévision »*. Selon un communiqué publié par le ministre, *« les organisations syndicales seront associées aux travaux du groupe de travail »* et celui-ci *« s'attachera par priorité au recensement des différents emplois disponibles ou qui pourraient être rendus disponibles par les mécanismes de départs volontaires. »*

Ce même jour, deux autres groupes de travail devaient se réunir à l'Empire pour examiner les problèmes des départs anticipés et ceux des reconversions internes à la S.F.P.

La grève a été reconduite à la S.F.P. au cours d'une assemblée générale réunie jeudi après-midi à Bry-sur-Marne.

[M. Philippe Le Ménestrel, né à Paris le 4 janvier 1937, ancien élève de l'ENA, a été successivement conseiller technique à la délégation générale à la promotion sociale (1962-1963), chargé de mission auprès du directeur de la coopération culturelle et technique (1966-1968), conseiller technique au cabinet de M. Robert Boulin, ministre de l'agriculture (1968-1969), puis de M. Jean Bailly, secrétaire d'Etat au commerce (1969-1970). Chargé de mission au secrétariat général du gouvernement depuis mai 1973, il a été nommé en avril 1978 président-directeur général de la Régie française de publicité, holding coiffant les deux sociétés chargées de la publicité sur les chaînes de télévision.]

● *Deux parlementaires*, MM. Didier Julia, député (R.P.R.) de Seine-et-Marne, et Francis Palmero, sénateur (Un. Cent.) des Alpes-Maritimes, ont demandé une exonération partielle de la redevance en fonction des jours de grève.

● *Le Capitole retardé par les grévistes de la S.F.P.* — Les grévistes de la S.F.P. ont bloqué, le vendredi matin 2 mars, le départ du Capitole Paris-Toulouse en gare de Paris-Austerlitz. Le train a quitté la capitale à 8 h. 08, au lieu de 7 h. 41.

● *La section de TF 1 du Syndicat national Force ouvrière de radiodiffusion et de télévision* (S.N.F.O.R.T.) souligne dans un communiqué la nécessité de rechercher *« des solutions humaines et acceptables »* pour les employés de la S.F.P., tout en évitant *« par des actions inconsidérées »* de *« mettre en péril »* de nouveaux emplois : *« Chacun doit bien mesurer les risques que peuvent courir les sociétés de programmes si les pertes fabuleuses de recettes continuent »*, écrit la section F.O., qui affirme : *« Solidarité, oui ; suicide collectif, non. »*

### UNE NOUVELLE ÉMISSION LITTÉRAIRE A EUROPE 1

● Europe 1 présente une nouvelle émission littéraire animée par Françoise Kramer et Janick Jossin, qui inviteront diverses personnalités à commenter les livres figurant sur la liste des « succès de la semaine » publiée par l'hebdomadaire *l'Express*. Chaque soir à 22 heures.

## CORRESPONDANCE

### Comprenne qui voudra...

*Nous avons reçu du docteur René Izac, de Grasse, la lettre suivante :*

Je lis dans *le Monde* daté du 14 février le message que, à l'occasion de la projection d'*Holocauste*, M. Beullac, ministre de l'éducation, vient d'adresser aux parents et aux enseignants.

Pourquoi faut-il que le grand maître de l'Université, citant Paul Eluard, le cite incorrectement ?

Eluard n'a jamais écrit « *Comprenne qui* pourra », dans son magnifique poème sur les filles tondues à la libération, mais « *Comprenne qui* voudra ». Vous conviendrez avec moi que le sens est tout à fait différent... M. Beullac devrait s'entourer de collaborateurs mieux informés.

George Pompidou, alors président de la République, avait, lui, fort correctement cité ces vers, au cours d'une de ses conférences de presse, et en réponse à une question sur le suicide de Gabrielle Russier.

## LA MORT D'UN INSPECTEUR DE SÉCURITÉ

M. Jacques Dubois, inspecteur de sécurité, adjoint au chef du service de sécurité du centre Lelluch, siège de TF 1 (15, rue Cognacq-Jay), est mort accidentellement à l'âge de cinquante-huit ans (lire le « carnet » du *Monde* du 2 mars).

On précise à la direction de la chaîne que M. Dubois a été frappé d'une thrombose cérébrale à la suite d'une altercation survenue, samedi 24 février, sur le plateau du journal télévisé, un groupe de grévistes appartenant principalement à Antenne 2 s'étant introduit vers midi dans le studio pour empêcher la diffusion du journal de 13 heures. Les manifestants (qui protestaient, selon la direction de TF 1, contre la non-réquisition d'une maquilleuse) avaient, finalement, accepté de s'en aller peu avant 13 heures, au terme de négociations menées avec les responsables syndicaux. La dispute avait alors continué dans les couloirs jusqu'à 13 h. 30. C'est à 14 heures, tandis qu'il commençait à déjeuner, que M. Dubois s'est effondré et a sombré dans le coma. Toujours selon la direction, il n'y a pas eu de bagarres, mais seulement de violents échanges de mots.

هكذا من الاصل



Le Monde

# culture

## LE JOUR DU CINÉMA

### Vingt ans de films cubains.

*La révolution cubaine a vingt ans et le cinéma est né en même temps. A l'occasion de cet anniversaire d'une cinématographie mal connue en France (et qui doit l'être, notamment par le niveau de ses documentaires, et son intelligent rapport à l'histoire), la Cinémathèque propose jusqu'au 16 mars une rétrospective de films cubains. Quinze longs métrages, et une vingtaine de courts métrages, documentaires ou films d'animation seront projetés. C'est la première fois qu'une manifestation aussi complète et aussi représentative est organisée en dehors de Cuba, et le fait qu'elle ait lieu à Paris est un hommage des Cubains au travail et à l'influence de la Cinémathèque française.*

*La rétrospective a été inaugurée le 1er mars par MM. Pierre Viot, directeur du Centre national de la cinématographie (C.N.C.) et Hector Garcia Mesa, directeur de la Cinémathèque cubaine, en présence de M. Gregorio Ortega Suares, ambassadeur, et de l'écrivain Alejo Carpentier. Un des films les plus intéressants de tous ceux qui seront montrés, la* Dernière Cène, *de Tomas Gutierrez Alea, a été présenté. Il le sera à nouveau le 14 mars.*

### Les Français préfèrent les Américains.

*La fréquentation des salles de cinéma en France a augmenté en 1978 de 5,08 % par rapport à l'année précédente, indique le Centre national de la cinématographie. C'est le cinéma américain qui bénéficie de cette remontée avec 12,38 % d'augmentation, atteignant 33 % du marché français. En revanche, le film français ne progresse que de 4 %. Alors qu'il attirait près de 60 % des spectateurs il y a quelques années (et le cinéma américain 20 % seulement), il n'en fait plus venir que 46 %.*

*La production française a atteint le chiffre record de trois cent vingt-six films. Plus de la moitié sont des films pornographiques. Ils ne représentent cependant pas plus de 4 % de l'ensemble des capitaux investis.*



## Cinéma

### Les Burlesques de Méliès

*Le soir de la première au cinéma Le Seine avait un côté « petits plats dans les grands », entre la projection familiale et la première mondiale : retrouvés récemment aux Etats-Unis, ces courts-métrages burlesques de Méliès étaient restés inédits depuis 1913 ; le fils de Méliès était dans la salle avec son même visage de clown sinistre ; il fallait faire une petite pause entre deux bobines ; on applaudissait le pianiste qui annonçait le titre de chaque film et lançait parfois un texte de carton ; on nous racontait comment toute la famille Méliès s'était mise à l'ouvrage pour identifier et remonter ces négatifs ; on nous disait : « Là c'est Méliès qui joue le rôle du diable, là il joue le patron du bistrot. »*

*Au moment où Méliès tournait ses féeries, et projetait une fusée dans l'œil de la lune, le cinéma était encore une attraction foraine, comme la femme sans corps, le plus merveilleux tour de passe-passe. La lanterne magique devait débiter des saynettes époustouflantes : les rires, les « oh ! » et les « ah ! » fusaient entre les courants d'air, derrière une bâche de grosse toile noire. Un forain avait dit à Méliès : « Vos films, monsieur, sont trop artistiques. Ce que veut le public, c'est le genre coup de pied au cul. » Alors Méliès s'était dit : on va leur en faire des films idiots ; on va renverser des vaisseliers, on va envoyer des coups de fusil dans les fesses de la bonne, on va mettre trop de sel dans la marmite. Le génie de Méliès était bien vivace : l'absurde et le fantastique ont survécu dans la pantalonnade.*

*Dix-sept films, de une à cinq minutes, se succèdent, tournés de 1899 à 1906. La caméra, fixe, cadre totalement une toile peinte, un décor en trompe-l'œil où les acteurs vont entrer et sortir. Les films les plus courts n'ont parfois qu'un seul plan, les plus longs n'en ont pas plus que quatre ou cinq. Ces petits actes facétieux ressemblent à du Guignol. On sent bien que Méliès faisait tout lui-même, les histoires, les décors, qu'il produisait ses films, qu'il prenait comme acteurs des amis et des parents, la concierge de son immeuble, le vitrier qui passait par-là. Et c'est d'abord cette fabrication artisanale qui donne à ces films, après les galipettes et les coups de bâton, leur aspect enfantin.*

*Méliès était prestidigitateur, il animait le Théâtre Robert-Houdin, il a pratiqué le cinéma comme un illusionniste, un truqueur, par la magie des apparitions et des disparitions, le passage d'une image à l'autre comme le passage de l'éveil au sommeil, chaque fois d'un autre côté du miroir. Il suffisait à Méliès de mettre trois personnages sur un croissant de lune pour en faire une balançoire. Pour obtenir la couleur, il dessinait à même la pellicule.*

*Chaque film est le récit d'un petit cataclysme, d'une méprise, d'une duperie ou d'une hallucination. Les objets récalcitrants se dédoublent, rétrécissent, grandissent abruptement. Des diablotins noirs sortent des fourneaux pour énerver le cuisinier. Le policier emmené par un dénonciateur dans un tripot clandestin n'y trouve qu'un magasin de mode où des femmes essayent des chapeaux : à chaque commerce un double fond. Les personnages d'un placard publicitaire s'animent tout à coup et déversent sur les passants toutes leurs réclames, de la peinture, de la farine.*

*Toutes ces histoires ont une chute, parfois autre que l'ultime écroulement, ou le pizzicato de plus en plus frénétique d'une ronde endiablée. La chute est leur morale : l'ébouillanteur s'ébouillante. A force de se pencher du haut de son observatoire pour regarder les étoiles filantes blondes et charnelles, l'astrologue tombe dans une poubelle. Le fumeur d'opium s'emberlificote dans ses hallucinations. La cardeuse de matelas embroche sans le vouloir un clochard qui s'était glissé entre la laine pour roupiller. Une morale de la punition injuste et parfois, plus perversement, de la contagion. Les policiers venus arrêter les joueurs clandestins trouveront plaisir aux cartes. En se réveillant, le petit garçon, Little Nemo, cogne le mur, tout contre son lit, où viennent de disparaître des anges et des chrysalides. Il n'est pas content : il veut retourner de l'autre côté.*

HERVÉ GUIBERT.

★ Le Seine-Cinéma, tous les soirs à 20 h. 30.

### « UN BALCON EN FORÊT »

#### de Michel Mitrani

En octobre 1939, un jeune lieutenant, un caporal et deux hommes de troupe sont affectés à une maison forte dans la forêt des Ardennes, à la frontière belge. Position avancée pour détruire les chars allemands, en cas d'offensive. Il ne se passera rien avant le 10 mai 1940.

Cette adaptation du roman de Julien Gracq n'a rien d'un récit de guerre avec action dramatique. Michel Mitrani a joué l'ambition et la difficulté en réalisant un « film littéraire », c'est-à-dire la transposition en écriture cinématographique d'une œuvre romanesque dont le style importe plus que l'intrigue. On retrouve ici l'inspiration de celui qui, dans les années 60 à la télévision, fut au premier rang des « créateurs », en inventant des formes pour des textes de Beckett, Marguerite Duras et Gérard Jarlot, Sartre, Ionesco et Pinget. Si la télévision d'aujourd'hui ne se lance plus dans ce genre d'entreprise, c'est tout de même Antenne 2 qui a donné à Mitrani les moyens de réaliser un projet qui n'avait pas obtenu d'avance sur recettes.

*Un Balcon en forêt* est un film tourné avec de petits moyens et sans vedettes, ce qui n'a pas une grande importance car il est réussi dans son double propos littéraire et cinématographique. Encore qu'un peu raccourci pour l'exploitation, il donne la sensation de la durée temporelle, au rythme des saisons, de l'enlisement dans une attente inquiétante. Fidélité à Julien Gracq, bien sûr, mais aussi maîtrise d'une réalisation sans effets qui traduit la présence obsédante de la nature, à la fois décor réel et lieu magique où doit s'accomplir un destin.

Dès le début, lorsque le lieutenant Grange découvre la forêt, on sait qu'elle va être pour lui un piège. Ce jeune homme qui accomplit les gestes banals de son métier de soldat est investi par la solitude. Dans cette forêt des enchantements, Mitrani établit un fort contraste entre Grange, le prédestiné (Humbert Balsan, physiquement présent, spirituellement ailleurs), et ses compagnons, types humains de Français pris dans la « drôle de guerre » et dont l'attente est autre (Yves Afonso, Serge Martina et Jacques Villeret sont excellents dans le réalisme terre à terre).

Seule rémission du destin : la rencontre avec une jeune femme que semble avoir produite la nature, pour l'illusion de l'amour et du dernier bonheur. Tout cela est beau et, par moments, fort étrange. Il y a une sorte de musique des images, un envoûtement de l'écriture, une prescience de la mort qui s'accomplit enfin lorsque arrivent, avec l'ennemi, les monstres de la destruction.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

### « MAIS OU ET DONC ORNICAR »

#### de Bertrand Van Effenterre

Dans son premier film, *Erica Minor* (réalisé en 1974), Bertrand Van Effenterre avait créé trois personnages d'intellectuelles, dont le message respectif, typique de l'après 68, sonnait vrai. La rigueur un peu sévère des trois portraits laissait présager, de la part du cinéaste, la construction d'un univers original. Le deuxième film, *Mais ou et donc Ornicar*, est décevant.

Bertrand Van Effenterre et son coscénariste ont eu des idées complexes à faire passer, notamment sur la dégradation de la communication et l'obsession de la parole. Pour se faire comprendre, ils ont utilisé quelques vieilles recettes du cinéma de fiction, avec mise en situation quotidienne et indications psychologiques. Mais ils n'ont pas vraiment choisi entre le récit et la démonstration sociologique sans transposition. Le film oscille d'un genre à l'autre, sans boussole, comme les caractères présentés, issus de l'analyse des auteurs.

En voulant s'imposer aux postes de pouvoir, les femmes tombent dans un piège. Responsable d'un institut de sociologie, Isabelle (Géraldine Chaplin) enregistre les confessions d'autrui, force les silences. La caméra vidéo se retournera contre elle. Chef d'atelier, Anne (Brigitte Fossey) est enfermée malgré elle dans une double solitude. Les deux femmes ont des maris (Jean-François Stévenin et Didier Flamand), des enfants, des foyers qu'elles délaissent. Tout ce monde parle, parle, ne s'entend plus et vit cloisonné.

Ouvert et fermé par l'image d'un fait divers considéré comme exemplaire (l'enlèvement d'une petite fille par un adolescent et leur mystérieuse entente), attentif aux liens des hommes et des enfants, *Mais ou et donc Ornicar* intrigue par le rôle qu'on y accorde aux femmes. Brigitte Fossey parvient à rendre plausible son rôle de mécanicienne, mais on ne peut pas croire à l'emploi de femme de tête attribué à Géraldine Chaplin. L'exaspération vient vite.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

## Théâtre

### « LAURENCE »

#### de Didier Decoin

De son roman *Laurence*, Didier Decoin a tiré une pièce de théâtre. *Il a peut-être cru qu'il adaptait pour l'écran cette histoire d'une petite fille atteinte de leucémie et condamnée à brève échéance.* L'action durera les quelques mois de survie qui restent à Laurence. Le temps pour son médecin traitant, ému par ses treize ans et révolté par l'absurde maladie, de veiller à ce que Laurence découvre l'amour, ici figuré par un étudiant français de vingt-six ans, gauche et baptisé... Didier. Pour le lieu, les choses se passent dans une petite ville du sud des Etats-Unis, où la mère de Laurence, originaire de Montpellier, essaie de dépenser l'héritage de son mari décédé.

Si on tournait la scène initiale, cela donnerait : à l'hôpital, *Laurence, première. Le docteur* Morrisson explique à Didier que la pure Laurence est la victime d'un incurable cancer du sang. Didier, qui n'est pas venu pour cela, mais pour étudier la gestion de l'établissement, est troublé. Les scènes suivantes seront consacrées à la rencontre du jeune homme et de l'adolescente, à qui le médecin a tout dit. On passera ensuite dans l'appartement où la mère de Laurence noie son désarroi avec force whisky.

Un mois plus tard, épris, Didier passe avec Laurence, allongée à côté de lui, une journée entière dans une chambre de motel, à chuchoter sa tendresse. Laurence mourra à l'hôpital. Sa mère a *pris l'avion* pour ne pas voir « ça ».

« Ça », et la question de ce dernier sursis dont les grands malades seuls connaissent l'étrange *saveur*, est un « *bon* » *sujet*. Néanmoins, le théâtre n'est pas le cinéma, et la mise en scène schématique de Jean-Claude Arnaud (qui interprète le docteur-meneur de jeu) souligne les penchants de Didier Decoin pour le mélodrame. Véronique Leblanc, trop attentive à ne pas sombrer dans le larmoyant, joue sans aucune profondeur son personnage de gamine à peine pubère et déjà adulte. Elle a le corps qui convient, mais c'est tout.

Alain Courvivaud, lui, se débrouille de son rôle ingrat : il s'est mis dans la peau de Didier, où l'on ne doit pas être à l'aise. Beaucoup plus plausible, la psychologie de la mère est impeccablement traduite par Maryvonne Schiltz. En quatre apparitions, sur des registres différents, cette comédienne impose son talent, elle donne aux choses leurs dimensions, une réalité.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre Plaisance, 20 h. 30.

## En bref

■ Le Festival cinématographique d'Angers, « Cinéma et musique, musique et cinéma », a commencé le 28 février et s'achèvera le 13 mars. Le samedi 3 est une journée « Cinéma muet et musique improvisée ». Les 9 et 10 mars, le compositeur Richard Rodney Bennett et la chanteuse Marian Montgomery seront présents. Renseignements à Paris : 271-45-73 et à Angers : 88-99-65 et 43-64-40.

■ Neuf adaptations filmées de nouvelles américaines (écrites par A. Bierce, H. James, S. Crane, E. Hemingway, S. Anderson, F. S. Fitzgerald, R. Wright, F. O'Connor, J. Updike) seront projetées du 5 au 8 mars, à 18 h. 30, au Centre culturel américain (3, rue du Dragon, 75006 Paris).

■ Le huitième Festival international de Paris du film fantastique et de science-fiction tiendra ses assises du 8 au 18 mars au Grand Rex, 1, boulevard Poissonnière, Paris-2e. Vingt-cinq longs métrages inédits récents seront en compétition.

■ La représentation, en avant-première, de « l'Opéra de quat' sous », qui devait avoir lieu ce vendredi 2 mars au Théâtre Mogador, à Paris, est annulée pour des motifs d'ordre technique. La première représentation publique aura lieu le 3 mars, à 20 h. 30.



## SPORTS

### Menacé de mort par les Brigades rouges

### BORG RENONCE A JOUER EN SUÈDE EN 1979

*« Bjorn Borg : condamnation à mort. »* Signé : *« Roeda Brigad »* (Brigade rouge, en suédois). C'est avec cette mention que les agences de presse, les principaux quotidiens suédois et le Royal tennis club de Stockholm ont reçu des photographies du champion scandinave revêtu de la casquette et de la veste de treillis de l'armée israélienne avec, en bandoulière, une mitraillette. Ces lettres, postées dans la capitale suédoise, sont prises au sérieux par la police, qui a décidé d'assurer une protection au tennisman, arrivé à Stockholm pour y disputer un match-exhibition contre le jeune Américain John MacEnroe, récent vainqueur du Tournoi des maîtres.

Le champion suédois, qui ne s'est pas déclaré très inquiet de cette menace, a toutefois décidé de renoncer à son exhibition et de ne plus jouer en Suède en 1979 — ce qui remettrait en cause sa participation à la Coupe Davis — pour protester contre la large publicité donnée à cette affaire par la presse suédoise.

Ces mêmes photographies avaient déjà été publiées le 30 novembre 1978, en première page du grand quotidien de Stockholm *Afton Bladet*, accompagnées de vives critiques. Bjorn Borg s'était alors refusé à tout commentaire. C'est son entraîneur, Lennart Bergelin, qui avait expliqué comment son élève aurait été « piégé ». Invité en Israël à l'automne dernier avec l'Américain Vitas Gerulaitis pour un match-exhibition organisé à Tel Aviv par le quotidien *Maariv*, il avait bénéficié de la protection de deux militaires. Alors que les deux tennismen se baignaient, les deux militaires leur auraient proposé de revêtir leur tenue, de prendre leur arme et de poser pour leur album de famille.

Dès le lendemain, la presse israélienne montrait Bjorn Borg en militaire, agenouillé devant le mur des lamentations.

# SPECTACLES

## Musique

### Rudolf Serkin et Schubert

*A soixante-seize ans, on l'a constaté jeudi soir au Théâtre des Champs-Elysées, Rudolph Serkin n'a guère changé : c'est toujours cette démarche un peu raide, légèrement penchée, et ce sourire étincelant derrière les lunettes schubertiennes cerclées de métal. Et puis, dès qu'il est au piano, la concentration, l'absorption dans la musique, avec des mains très modelées, attentives à la perfection des dessins mélodiques et rythmiques, et parfois la tête qui se secoue, le corps qui tressaute pour appuyer la véhémence de l'interprétation.*

*Il joue les trois premiers* Impromptus op. 142 *avec une extrême lenteur méditative, architecturant avec minutie cette grande poésie lyrique qu'il chante de l'intérieur très simplement, à sa manière, avec des inflexions parfois surprenantes qui viennent d'une longue familiarité où les textes chéris dérivent peu à peu et s'incorporent à votre âme. Schubert nous apparaît alors très loin, presque légendaire, mais toujours sublimé par ce toucher de feu et de velours.*

*Dans la* Sonate posthume en la majeur, *Serkin allie à une superbe construction musicale le sens profond de cette poésie pure qui dépasse tous les mots, qui est tout à la fois élan intérieur et fontaine de musique, nostalgie et ingénuité, coquetterie et imagination visionnaire. Quelques mois avant sa mort, c'est tout son être que Schubert inscrit dans ses trois dernières sonates comme le mémorial de son génie. A la fin de celle-ci, rien n'est émouvant comme cette récapitulation des thèmes, incomplets, suspendus, comme le destin qui hésite encore au-dessus de sa vie, inachevée...*

JACQUES LONCHAMPT.

## Ventes

### La compagnie des commissaires-priseurs divisée

Les commissaires-priseurs français sont en crise : la concurrence des Anglais risque de conduire au déclin de Paris (*le Monde* du 8 février). Tout le monde est convaincu qu'il faut réagir, mais comment ? Maîtres Loudmer et Poulain, qui sont à la tête de la cinquième étude de Paris, ont choisi : en décidant d'ouvrir, 73 *bis*, rue du Faubourg-Saint-Honoré, leur propre hôtel des ventes, qui regroupera sur 2 000 m2 salle des ventes, salles d'exposition et bureaux, ils font le pari d'une aventure individuelle, et prennent leurs distances vis-à-vis de la compagnie des commissaires-priseurs, au dynamisme de laquelle ils paraissent ne plus croire.

Bien entendu, la compagnie a réagi, allant jusqu'à saisir de l'affaire le tribunal de la Seine. Sur le plan juridique, elle ne manque pas d'arguments : une loi de l'an IX de la République et une jurisprudence de 1853 semblent subordonner l'ouverture d'une salle à l'agrément de la compagnie. Mais maître Loudmer peu faire valoir que ceux de ses confrères qui vendent à Genève ou Monaco — Cornette de Saint-Cyr, Ader-Picard-Tajan — mettent bien plus gravement en cause l'autorité de la compagnie, même si, en droit, leur position est plus forte.

Derrière la querelle juridique, le vrai problème est celui du rôle de la compagnie des commissaires-priseurs. Ceux-ci sont des officiers ministériels, soumis à des règles, à des contrôles, jugés paralysants pour certains. En quittant Drouot, l'étude Loudmer n'échappe certes pas à ces règles, car elle reste — c'est indispensable pour être autorisé à organiser des ventes — membre de la compagnie des commissaires-priseurs. Mais l'application de ces règles, dispositions complétées par une déontologie, sera plus difficile à vérifier. Déjà, on constate que les listes de prix distribuées par l'étude Loudmer comprennent les lots invendus, alors qu'une tradition très saine du marché de Paris veut que ceux-ci ne soient pas cités.

Sur le plan financier, l'affaire est plus complexe : l'étude Loudmer, en regroupant ses locaux, fait l'économie des frais de location de salles de Drouot rive gauche (230 000 F en 1978) de ses anciens bureaux place de la Madeleine, et de diverses dépenses de manutention d'un lieu à l'autre : tout cela représenterait environ 1 million de francs par an, et compenserait la charge du nouveau bâtiment du faubourg Saint-Honoré. Soit. Mais l'étude doit continuer à cotiser à la bourse de la compagnie — qui couvre les frais généraux de la compagnie — et à la société civile immobilière chargée de la reconstruction du nouvel hôtel Drouot (environ 60 000 F par an). Toutes ces charges « communes » ne sont pas écrasantes et l'hypothèse d'un succès, si les tribunaux autorisent l'ouverture d'une salle indépendante, ne peut être complètement exclue.

Pour la compagnie, ce serait une catastrophe : une expérience heureuse serait sûrement imitée, de sorte que ne resteraient plus à l'hôtel des ventes de la compagnie que les études les moins dynamiques. Pour équilibrer le budget, le prix de location des salles devrait être augmenté, alors que le nombre des ventes et la qualité des objets, donc le chiffre d'affaires, seraient en baisse : une fois engagé, un tel processus conduit directement à l'étouffement, auquel on n'échappe que par un éclatement de la compagnie.

#### Un niveau modeste

Mais on n'en est pas encore là. L'étude Loudmer, dont le chiffre d'affaires a été de 23 millions en 1978, reste à un niveau relativement modeste. Elle est bien loin des maisons anglaises qu'elle cherche à imiter : le chiffre d'affaires de Christie est près de trente fois supérieur ! Elle n'a, jusqu'à présent, réalisé que quatre ou cinq ventes de réelle qualité par an ; il en faudrait bien plus pour justifier l'adresse prestigieuse choisie. La grande difficulté sera en effet de faire venir le public, auquel on promet certes un allongement — très souhaitable — de la durée des expositions, mais qui ne trouvera par faubourg Saint-Honoré la masse de ventes qui fait l'attrait de Drouot rive gauche.

Cette attrait-là compte, et maître Rostand, président de la compagnie, y voit le principal atout du marché de Paris, qui n'a rien à gagner à une atomisation. Sans doute faudra-t-il tendre à élever la qualité des vacations dans le nouvel hôtel des ventes de la rue Drouot, quitte à rejeter dans des lieux moins prestigieux — cf. les ventes de La Villette — les objets de qualité médiocre. Déjà à Drouot rive-gauche l'institution d'une part fixe dans le prix de location des salles — la part variable étant fonction du chiffre d'affaires réalisé — est une incitation à présenter de beaux objets. Mais, même s'il doit exister deux ou trois lieux de vente différents, la compagnie estime qu'il est vital que les commissaires-priseurs unissent leurs efforts face à la concurrence britannique, plutôt que d'agir en francs-tireurs.

Encore faudrait-il justement que l'hôtel des ventes ne soit pas seulement un « hôtel » où on loue une salle, mais fournisse un ensemble de prestations comparables à celles qu'offrent les Anglais : estimation des objets par des experts compétents, salariés de la compagnie, expédition, stockage, dédouanement, impression des catalogues... Parions qu'alors les études hésiteraient à faire bande à part, car le recours à la compagnie serait pour elles la solution la plus économique ! La compagnie des commissaires-priseurs a saisi la justice : c'est de bonne guerre. Il lui reste à prouver qu'elle aussi sait être dynamique.

JEAN-MARIE GUILHAUME.

### MANUSCRITS LITTÉRAIRES

La vente de manuscrits du 28 février à Drouot-Rive gauche (étude Laurin-Guilloux-Buffetaud-Tailleur, experts Mme Vidal-Mégret et M. Bodin) n'aura déçu personne ! A un amateur belge, les trois manuscrits de Valéry de la collection de Mme Jean Voilier (*le Monde* du 28 février) : 190 000 F pour *Charmes*, 180 000 F pour *Corona*, 90 000 F pour le carnet utilisé par Valéry de 1939 à 1943. Trois prix relativement élevés, car les manuscrits de Valéry ne sont pas vraiment rares. La Bibliothèque nationale n'était guère intéressée, les collections publiques sont, en effet, particulièrement bien pourvues (notamment la bibliothèque Doucet), et les inédits de Valéry ne sont presque jamais tout à fait inédits, et jamais uniques.

Le manuscrit original de *Noa Noa*, sorte de journal commencé par Gauguin lors de son premier séjour à Tahiti, en 1893, est moins éventé, et le prix de 250 000 F payé par le musée de Tahiti a paru justifié. Et la Bibliothèque nationale ? Sans doute peut-on regretter qu'elle n'ait pu acheter les 1 430 pages du manuscrit de *Guignol's Band* de Céline (130 000 F), mais le manuscrit du *Songe* de Montherlant, accompagné d'un dossier de brouillons et d'esquisses, préempté à 88 000 F, est un document précieux, le plus intéressant de la vente pour qui veut suivre les chemins de la création littéraire.

La dernière préemption est plus modeste (6 000 F) : cette lettre de Sade à sa femme, écrite de la prison de Vincennes dans la nuit du 19 au 20 janvier 1778, apporte pourtant un peu de violence et d'authentique souffrance dans une vente où certains lots vedettes en manquaient un peu : une sorte de coup de vent qui dérange la quiétude des papiers trop arrangés. — J. M. G.

## théâtres

*Les salles subventionnées*

Salle Favart, 19 h. 30 : Tom Jones.
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : Bernard Haller. — Gémier, 20 h. 30 : Boesman et Lena.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Ruy Blas.
Odéon, 20 h. 30 : les Trois Sœurs.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Jour et la Nuit ; 21 h. 30 : les Incertains.
TEP, 20 h. 30 : Maître Puntila et son valet Matti.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Disparitions.

*Les salles municipales*

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Alan Stivell ; 20 h. 30 : les Trois Sœurs.

*Les autres salles*

Aire libre, 20 h. 45 : Délire à deux ; 22 h. : Madame le Rabbin.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Athénée, I, 20 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires. — II, 20 h. 30 : les Thermes vénitiens.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Citrouille.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Têtes mortes.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Un tas de sable.



**Vendredi 2 mars**

Cité internationale, la Resserre, 20 h. 30 : Mime parade. — La Galerie, 20 h. 30 : le Roi Lear. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Beau sang.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Essaïon, 18 h. 30 : Contre la peine de mort ; 22 h. 15 : Un certain Plume.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folles du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Bonsoir, Rrose Selavy ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 45 : Paris, c'est Brest en plus petit. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F.G. Lorca ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Mathurins, 20 h. 30 : Danse toujours, tu m'intéresses.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Moderne, 20 h. 30 : Comme tu me veux.
Montparnasse, 21 h. : l'Etoile du Nord
Nouveautés, 21 h. : la Petite Hutte.
Oblique, 20 h. 30 : l'Arbre à palabres ; 22 h. 30 : Elektra.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Plaisance, 18 h. 30 : Clowns et comédiens de rue ; 20 h. 30 : Laurence.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : la Fugue.
Présent, 20 h. 30 : Zut.
Ranelagh, 20 h. 30 : la Cantate à trois voix.
Renaissance, 20 h. 45 : la Perle des Antilles.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Grand' peur et misère du IIIe Reich.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : les Plaideurs.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.
Théâtre 18, 20 h. 30 : Labiche.
Théâtre du Marais, 20 h. 15 : Arlequin superstar ; 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : Phèdre ; 22 h. 30 : la Foraine.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Gospel Caravan.
Théâtre 13, 20 h. 30 : les Gens du marais.
Théâtrosphère Odéon, 20 h. 45 : la Mouette échouée dans le dampezo.
Tristan-Bernard, 21 h. : Changement à vue.
Troglodyte, 20 h. : J'aurais tant voulu parler d'amour.
Variétés, 21 h. : la Cage aux folles.
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : la Vie en pièces.

*Les chansonniers*

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

*Les cafés-théâtres*

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : Isabelle Mayereau ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise ; 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : G. Bertil ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Lavanant ; 21 h. : L. Rocheman ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.
Dix-Heures, 20 h. 30 : D. Mac Neil ; 22 h. : P. Péchin ; 23 h. : Bruant superstar.
Fanal, 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.
Galerie 55, 21 h. : Bernard Dimey.
Lucernaire, 22 h. 30 : Une heure avec L.-F. Céline.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Petits-Pavés, 21 h. 30 : V. Gillet ; 23 h. : J.-P. Réginal.
Le Plateau, 20 h. 30 : le Train des épouvantes ; 22 h. : le Klaxon.
Point-Virgule, 21 h. 30 : Magnifique ; 22 h. 30 : Alors, heureuse ?
La Soup'ap', 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. : Vania.
La Tanière, 20 h. 45 : Ankrist ; 22 h. 30 : Sltruk et Lazert.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : Bye bye, baby ; 22 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba.

*Les théâtres de banlieue*

Arcueil, Salle J.-Vilar, 21 h. : Erik Satie.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 15 : Platonov.
Boulogne, T. B. B., 20 h. 30 : le Philanthrope.
Colombes, M. J. C., 20 h. 30 : Macadam quatre étoiles.
Créteil, M. J. C., 21 h. : Mama Bea Tekielski. — Maison A.-Malraux, 20 h. 30 : Ballet national yougoslave.
Meudon, C. C., 21 h. : Claude Bolling.
Montreuil, église Saint-Pierre-Saint-Paul, 20 h. 30 : English Chamber Orchestra Wind Ensemble.
Neuilly, M. J. C., 21 h. 30 : Alpha-Omega.
Ris-Orangis, M. J. C., 21 h. : Festival Ragtime (G. Blandin).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Hamlet Machine et Mauser. — II, 20 h. 30 : Pauvre B.
Sceaux, les Gémeaux, 21 h. : Ça respire encore.
Villejuif, Théâtre R.-Rolland, 21 h. : Raymond Devos.
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally, 21 h. : les Femmes savantes.
Yerres, Studio 209, 21 h. : Jacques Debroncart.

*Les concerts*

Lucernaire, 19 h. 30 : L. Petrova-Boinay, soprano ; J.-C. Gardes, piano (chants russes, romances tziganes) ; 21 h. : P.-Y. Artaud, flûte ; S. Beltrando, harpe (Taira, Dao, Ton Tha Thiet).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : N. Duwez (musique espagnole).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : V. Yankoff, piano (Schumann, Brahms, Chopin).
Salle Gaveau, 21 h. : M. Tagliafero, piano (Fauré, Debussy, Chabrier).
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : R. Milosi, violon ; E. Saglier, piano (Brahms, Prokofiev, Ravel).
Riverbop, 21 h. 30 : A.-M. Fijal, piano (Cyborg).
Centre culturel du VIIe, 20 h. : Ensemble instrumental Anima Musicae (Haendel, Vivaldi, Durante).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h. 45 : les Saqueboutiers de Toulouse (le Machaut à Schütz).

*La danse*

Théâtre d'Orsay, 18 h. 30 : Danse-poème de l'Inde.
Espace Cardin, 20 h. 30 : le Cercle, Jane Horror et J.-C. Ramseyer.

*Jazz, pop', rock, folk*

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Voltage ; 22 h. 30 : M. Ali, Noah Howard, Boulou Ferre, S. Marc, T. Kako.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Benny Waters, saxo.
Campagne-Première, 20 h. : Alceu Valença.
Pavillon de Paris, 20 h. : Queen.
Palais des arts, 20 h. 45 : Albert Marcœur.
Stadium, Bar Totem, 21 h. : Joseph Bowie, Luthier Thomas.
Riverbop, 23 h. : Zusaan Fasteau, Joëlle Leandre.
Troglodyte, 22 h. : Gérard Dols, Bayou sauvage.
Petit-Journal, 21 h. 30 : Metropolitan Jazz Band.



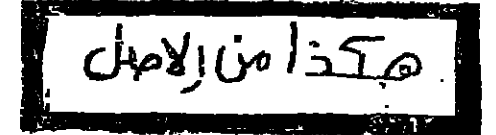








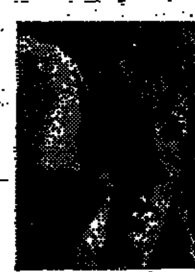




هكذا من الاصل







# SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

## La cinémathèque

Chaillot, 16 h. et 18 h. : Rétrospective du cinéma cubain ; 20 h. et 22 h., Le cinéma, la science-fiction et le fantastique (20 h. : le Peuple des abîmes, de M. Carreras ; 22 h. : King-Kong Escapes, de S. Honda).
Beaubourg, 15 h., 17 h. et 19 h., Panorama du film ethnographique (15 h. : le Voyage au Congo, de M. Allégret ; 17 h. : The Hunters, de J. Marshall ; 19 h. : Desert People, d'I. Dunlop) ; 21 h., Rétrospective du cinéma cubain : Histoires de la révolution, de T. Gutierrez Alea.

## Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ADOPTION (Fr.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40)
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte 6e (326-12-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'ARGENT DE LA BANQUE (A., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien 14e (329-83-11).
AU NOM DU FUHRER (Belg.) : La Clef, 5e (337-90-90).
BAKO, L'AUTRE RIVE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90).
BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It.) : Contrescarpe, 5e 325-78-37).
LES BIDASSES EN VADROUILLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE BLEU DES ORIGINES (Fr.) : La Seine, 5e (325-95-99).
LES BRONZES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LE CANDIDAT COCO-LA-FLEUR (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Styx, 5e (633-08-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
CAP HORN (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LE CAVALEUR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CES FLICS ETRANGES VENUS D'AILLEURS (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Caméo, 9e (246-66-44) ;

## cinémas

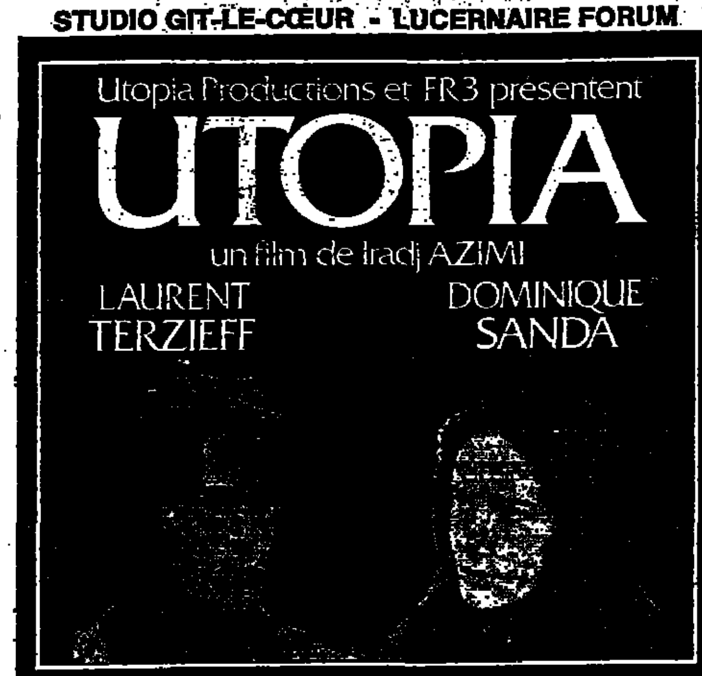
Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99).
LES CHAINES DE SANG (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.o.-v.f.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Miramar, 14e (320-89-52).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).
COMME CHEZ NOUS (Hong., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Ternes, 17e (380-10-41).
COUP DE TETE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE CYCLE (Ira., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp. ; La Clef, 5e (337-90-90). H. Sp.
DROLE D'EMBROUILLE (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE FAISEUR D'EPOUVANTES (A., v.f.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).
LA FILLE (It., v. o.) (*) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FURIE (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA FUREUR DU DANGER (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

GALACTICA (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
GREASE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
L'INVASION DES PROFANATEURS (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
JE VOUS FERAI AIMER LA VIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

## Les films nouveaux

LES BURLESQUES DE MELIES, films inédits : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp
MAIS OU ET DONC ORNICAR ?, film français de Bertrand Van Effenterre : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
UTOPIA, film français de Iradj Azimi : Lucernaire, 6e (544-57-34), Gît-Le-Cœur, 6e (326-80-25).
DAGUERREOTYPE, film français d'Agnès Varda : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) (voir Festivals).
UN BALCON EN FORET, film français de Michel Mitrani : Paramount-Marivaux 2e (742-83-90), Boul'Mich', 5e (033-48-29), Pagode, 7e (705-12-15).
PRISONNIERS DE MAO, film français de Vera Belmont : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette 5e (033-35-40), Pagode, 7e (705-12-15), Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11).
UN SI JOLI VILLAGE..., film français d'Etienne Périer : U.G.C.-Opéra 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL !, film français de Patrick Schulmann : Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Madeleine, 8e (073-56-03), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Parnassien, 14e (329-83-11), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
UN ACCIDENT DE CHASSE, film soviétique d'Emile Lotianou (v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'ESPRIT DE FAMILLE, film français de Jean-Pierre Blanc : Berlitz, 2e (742-60-33), Omnia, 2e (233-39-36) Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), George-V, 8e (225-41-46), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (651-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LE ROI DES GITANS, film américain de Frank Pierson (*) (v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Nations, 12e (343-04-67), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UNE POIGNEE DE SALOPARDS, film italien de Enzo G. Castellari (v.f.) : Max-Linder, 9e (707-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-St-Charles, 15e (579 33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE CONTINENT DES HOMMES POISSONS, film italien de Sergio Martino (*) (v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Galaxie 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (651-99-75).





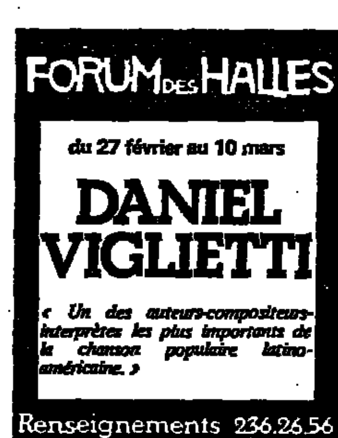




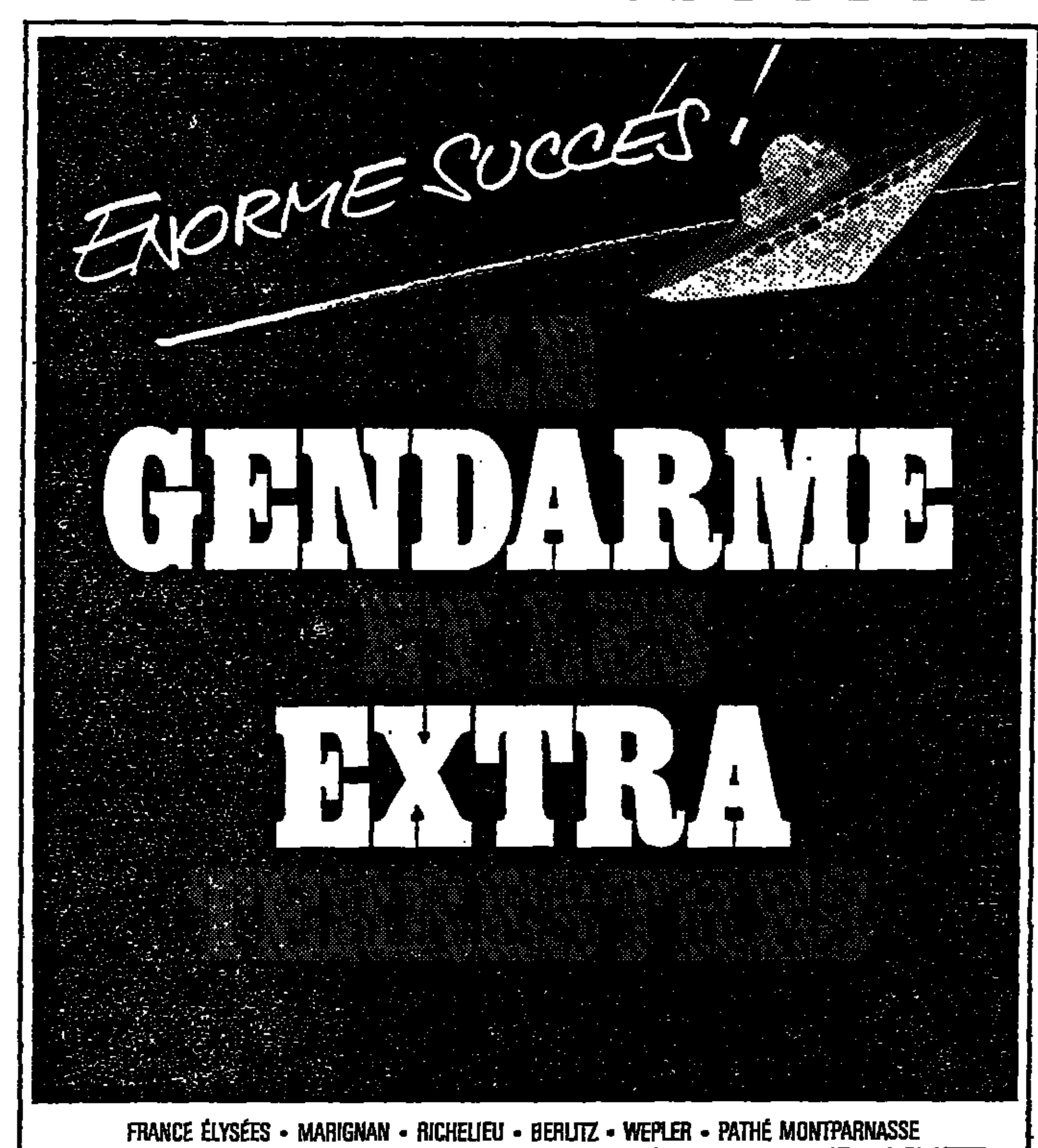













# SPECTACLES

MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
MOLIERE (Fr.) (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Studio-Raspail, 14e (320-38-98).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90).
NEW GENERATION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) H. Sp.
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Impérial, 2e (742-72-52).
PARLONS-EN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Madeleine, 8e (073-56-03), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic, 14e (542-67-42).
QUAND JOSEPH REVIENT (Hong., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
SALSA (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Eldorado, 10e (208-18-76).
SERGENT PEPPERS (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Saint-Michel, 5e (326-79-17).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.o-v.f. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE SUCRE (Fr.) : Sin'Ac, 2e (742-72-19), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
SUPERMAN (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.o-v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Tourelles, 20e (636-51-98).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70) H. sp., Paris, 8e (359-53-99), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Fauvette, 13e (331-56-86).
LA TERRE AU VENTRE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), Marais, 4e (278-47-86).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02).

## *Les festivals*

ANTHOLOGIE DU WESTERN, Olympic, 14e (542-67-42) : les Cavaliers.
QUATRE GRANDS RENOIR, Action Ecoles, 5e (325-72-07) : la Marseillaise.
VINGT ANS DE CINEMA FRANÇAIS, Olympic, 14e (542-67-42) : le Petit Soldat.
TOUT VARDA, Epée-de-Bois, 5e (337-57-47). — I., 13 h. : le Pot-pourri de tout Varda ; 16 h. : Lions Love ; 18 h. : les Créatures ; 22 h. : le Bonheur. — II., 13 h., 19 h. : Cléo de cinq à sept ; 15 h. : la Pointe courte ; 17 h. : Cinq courts métrages ; 21 h. : L'une chante, l'autre pas.
CINQ GRANDS FILMS AMERICAINS, Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : Une étoile est née ; 16 h. : Missouri Breaks ; 18 h. : Portier de nuit ; 20 h. : New-York, New-York ; 22 h. 15 et V., S., 24 h. : Rocky Horror Picture Show
MARX BROTHERS, Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Plumes de cheval.
HITCHCOCK, New Yorker, 9e (770-63-40) : Frenzy.
VARIATIONS SUR L'HOMOSEXUALITE, Bilboquet, 6e (222-87-23) : le Désarroi de l'élève Toerless.
FESTIVAL DE LA FEMME, Grand Pavois, 15e (554-46-85), v.f. : Julia.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Mort sur le Nil.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA, Action République, 11e (805-51-33) : Légion d'honneur ; Orphée.

## *Les grandes reprises*

ANNIE HALL (A.) (v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39) (jusqu'à Dim.).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) sf Ma.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
CASANOVA DE FELLINI (It. v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
CENDRILLON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v. f.) : Royal-Rivoli, 4e (272-61-44).
JETONS LES LIVRES ET SORTONS DANS LA RUE (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
JOUR DE COLERE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).
LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LISZTOMANIA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MAHLER (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MANPOWER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
MARIE POUR MEMOIRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o., v.f., 70 mm.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
MONTY - PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
NOSFERATU (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
ORANGE MECANIQUE (A., **, v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ORFEU NEGRO (Br., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34)
PINK NARCISSUS (A., **, v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) : Champo, 5e (033-51-60).
SEBASTIANE (Ang., **, v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., **, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
TOUT, TOUT DE SUITE (Jap. v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
ROLLERBALL (A., *, v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
THE MAGUS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
SWEET MOVIE (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
UNE AUSSI LONGUE ABSENCE (A., v.o.) : André-Bazin, 13e, L. et Mar.
LE SEPTIEME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).



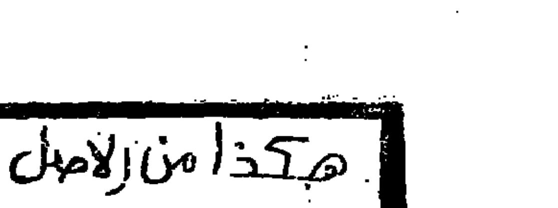










هكذا من الاصل



| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 46,00 | 54,09 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 11,00 | 12,93 |
| IMMOBILIER | 32,00 | 37,63 |
| AUTOMOBILES | 32,00 | 37,63 |
| AGENDA | 32,00 | 37,63 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 85,00 | 99,96 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 27,00 | 31,75 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 6,00 | 7,05 |
| IMMOBILIER | 21,00 | 24,69 |
| AUTOMOBILES | 21,00 | 24,69 |
| AGENDA | 21,00 | 24,69 |



## offres d'emploi

*Société française études et réalisations grands ensembles industriels recherche pour son siège (proche banlieue Sud Paris)*

**ingénieur**

d'études et d'installation générale pour conception appareillages et circuits fluides liés à procédés physico-chimiques. Cet ingénieur sera intégré au sein d'une équipe chargée actuellement
- d'adapter unités de production existantes à évolution besoins
- de créer unités connexes
- et de développer nouveaux appareillages dans cadre études d'une installation future

Formation souhaitée : ingénieur A.M. ayant 2 années pratique industrielle dans domaine Génie Chimique (montages, essais, ou fabrication) et si possible une vocation pour l'ingénierie.

Adresser C.V. et prétentions s/réf. 5304 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

GESTION 2000
102, rue Lafayette, PARIS-10e
pour déplacement étranger
**INGÉNIEURS**
maintenance électronique.
TEL. : 246-42-01.

Rech. ingénieur technico-ccial, confirmé génie chimique, 3-5 a. expér. séchage, déplac. fréq., dynamique, expér. vente biens indust., bne conn. allemand ou anglais. Adr. C.V., photo et prét. Ecr. n° 7.210 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

**INTERNAT.**
Travail Temporaire Technique recherche
**INGÉNIEURS**
1) Conditionnement d'air.
2) Electricité générale; bâtiment, pour missions MOYEN-ORIENT.
Très sérieuses référ. dans ces spécialités exigées.
Tél. pour rendez-vous : 331-94-52 + 94-30.

Recherchons
**CHEF DES VENTES**
expérimenté.
— Produits gde consommation.
— Gadgets électroniques.
Adr. C.V. (réf. V.O. 32) à Servin 62, rue de Rome, 75008 Paris.

**RÉGIONALES**
IMPORTANTE SOCIETE
**PROMOTION IMMOBILIÈRE**
recherche
**INGÉNIEUR DIPLOMÉ**
OU
**CADRE**
ayt un diplôme d'études supér. et une bonne expér. de l'immo. pour assumer la conduite de plusieurs opérations.
LIEU DE TRAVAIL RENNES
Adr. C.V., prétent. et photo à n° T 11535 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

## capitaux ou proposit. com.

Importateur allemand recherche
TRAVERSES EN BOIS D'OCCASION
Adresser vos offres en français ou en anglais sous n° 531, à Régie-Presse GmbH, Rathenauplatz 1 a, D-6000 Frankfurt, R.F.A., qui transmettra.

JURISTE
Recherche professionnel qualifié construction, de préfér. architecte pour création cabinet expertise immobilière, promotion, transaction.
Ecr. Havas LIMOGES 109 374 H

## représent. offre

Société Bijouterie fantaisie pierres dures, matières naturelles, recherche REPRESENTANT EXCLUSIF PARIS et proche banlieue. Rémunération stimulante. Ecr. ss/référ. Agence HAVAS, 63000 CLERMONT-FD n° 28.762.

Editions JACQUES GLENAT (spécialisées bandes dessinées science-fiction, cinéma), rech. représentant multicarte pour section Bretagne, Vendée, Normandie. Envoyer C.V., 6, rue Lieutenant-Chanaron, 38000 GRENOBLE. Tél. (76) 87-37-58.

## travail à domicile

### Offre

Recherche
ETUDIANTS EN MEDECINE (3e année) pouvant assurer transcriptions médicales en français et anglais, de préf. pouvant dactylographier mais non indispensable.

SECRETAIRES-DACTYLOS A DOMICILE, posséd. machine IBM à sphères pour exécuter frappe et transcriptions français anglais, allemand. Connaissances médicales souhaitées.

Ecrire avec références à ECLAIR COURRIER SERVICE INTERNATIONAL 23-25, av. Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS.

### Demande

DACTYLO trav. rapide impec. sur ruban film manuse long ou autre. ZIM. Tél. 948-01-39.

## automobiles

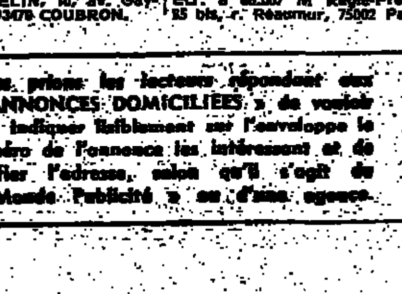
## vente

### 5 à 7 C.V.

Part. vd pour cause dble emploi DAF 46 (5 CV, 1976, 16.500 km.), 1re main. Prix Argus 11.300 F. Téléphone : 842-64-00, poste 69, H. de B., ou le soir : 533-78-68.

## divers

**B.M.W. OCCASIONS**
316 - 320 - 520 - 525 - 528 I
78-79 peu roulé garanties.
A.P. XV. Tél. 533-69-95.
63, r. Desnouettes, Paris-15e.




PRESENTATION ET ESSAIS DE TOUTE LA GAMME B.M.W.
NEUVES DISPONIBLES.
Nombreuses occasions garantie B.M.W.

## demandes d'emploi

**DIRECTEUR FILIALE ITALIENNE**
D'UNE SOCIETE FRANCAISE
— 33 ans, Sup. de Co. Angl. Ital. parfaits.
— Résidant ds un gd centre Italie Nord. Longue expér. de responsabilité administrative et commerciale. Recherche poste équivalent ou D.G. en Italie, France ou autres pays.
Écrire CASELLA SPI T/242 MILANO

Dame, 45 a., dynamique, aimant contacts humains. Responsabil. cherche situation stable dans textile ou chaussures pour achat, gestion. plusieurs années d'expérience dans distribution. Ecrire Mme GACHELIN, 10, av. Gay-Lussac, 93470 COUBRON.

**FRANCE ou ÉTRANGER**
Apr. long séj. U.S.A., Française, niv. bac, sans obligation famil., sans contact humain, ch. poste RESPONSABILITE, sect. indiff.
Ecr. à 88.007 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

*Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.*

# L'immobilier

## appartements vente

### 4e arrdt.

**26, RUE DES TOURNELLES**
Près PLACE DES VOSGES
LUXUEUSE RESTAURATION FINITION DE CHOIX
DU STUDIO AU 4 PIECES DUPLEX AVEC JARDIN.
S/pl. ts les jrs 14-18 h. 274-57-69.

### 5e arrdt.

CENSIER-DAUBENTON
Bel imm. P. de T., 4e étg., asc., 5 p., 120 m², soleil - 535-86-37.

Près Jardin des Plantes, PETIT IMMEUBLE NEUF jamais habité,
5 PIECES, 101 m² + balc. 11 m², double séjour + 3 chambres, salle de bains + douches, parkg double. S/place tous les jours sauf mardi, mercr., de 10 h. 30 à 13 h. et de 14 h. 30 à 19 h., 33, RUE POLIVEAU ou 336-26-88 ou 266-36-36.

**25, r. TOURNEFORT** Part. 2 p. 50 m2, charme, cft. Vend.-sam. 14-19 h.

### 6e arrdt.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES
Bel imm., ascens, 3 appts en 3 niveaux à aménager. Duplex possible. Samedi, 14 h. à 17 h., 11, rue de l'Echaudé.

**132, RUE D'ASSAS**
séjour, 2 chambres, cuis., bains, tél., 5e calme. Prix 370.000 F. Vis. sur place samedi 15-17 h.

### 7e arrdt.

7e - ECOLE-MILITAIRE
2 p., cuis., cave, sur avenue, chauff. central individuel, 33 m², 230.000 F. Sur place le samedi de 9 h. à 18 h., 33, avenue de La Motte-Picquet, 6e étage.

**7, RUE VANEAU**
IMMEUBLE NEUF 3 P., 5 P. TERRASSE. S/place ts les jrs 14 h. à 17 h. SAGE : 359-63-63.

### 8e arrdt.

**67, RUE DE MONCEAU**
Luxueux hôtel rénové
**5 PIECES** 173 m2 - 3e étage Plein sud - Park.
Sur place lundi 5 mars de 14 h. 30 à 18 h.

### 9e arrdt.

**CADET - MAUBEUGE**
2/3 pièces, 53 m2 + grand balcon, cuisine, bains, refait neuf, Tél., soleil, calme. Vue dégagée. Prix : 289.000 F. Tél. : 265-87-16 poste 12 ou : 285-87-07 le soir.

### 10e arrdt.

17, r. Civiale, imm. P. de taille, 2e ét. sur rue, séj., chbre, salle de bs, wc, cuis., entrée, chff. cent. indiv. impec. Px 175.000 F. Vis. vend., sam., 13 h. à 19 h.

### 11e arrdt.

Très gd 2 p., 70 m², tt cft, parf. état, 3e étg. asc., balc., terr. sur jard., plein soleil. Tél. 370-37-35, après 20 heures.

**STUDIO 40 M2**
ref. NEUF GRAND CONFORT poutres, cheminée, 145.000 F. Samedi 15 à 18 h., 41, RUE de la ROQUETTE ou 574-35-31.

### 12e arrdt.

BEL-AIR, récent, dernier étage, terrasse, séj. + chbre tout cft, 320.000 F - 344-03-43.

**Mo NATION** 5e étage Calme
Imm. récent, tt conft. - Parking SEJOUR + 2 CHBRES, entrée, cuisine, s. de bains, w.-c., tél.
**4.900 F** le m2 Escalier B 2
34, rue de PICPUS, samedi, dimanche, lundi, 14 à 17 h.

### 13e arrdt.

Mo NATIONALE - Sur rue IMM. PIERRE de TAILLE, cft
**4.400 F** le M2 Refait à neuf
**2 PIECES** entrée, cuisine, s. de bains, w.-c.
34, rue de TOLBIAC
Sam.-dimanche-lundi, 14 à 17 h.

### 14e arrdt.

Pptaire vend 5 pièces sur parc Montsouris, parfait état, soleil. Sur place, sam. 14 h. à 18 h. MARJOLIN, 5, rue Gazan-14e.

### 15e arrdt.

RUE GEORGES-PITARD
Tour moderne, piscine, solarium. Studios 27 m2, tt cft, kitchen. équipée, bains, depuis 165.000 F. 2 P., 45 m², tout confort, cuisine equipée, bains, depuis 250.000 F. 522-81-10.

**BRANCION**
dans petite résidence neuve
**SPLENDIDES 2 PIÈCES**
64 m2 + 7 m2 balcon sur jardin, très calme. Tél. 15 h. à 18 h. jeudi, sam., dim. : 531-90-70.

**VOLONTAIRES**
29, RUE DE LA PROCESSION récent, studio, kitchenette equip. s. de bns, balcon, Tél., parking, 172.000 F. Voir dim. 14-19 h.

### 16e arrdt.

**16e AUTEUIL**
DANS IMMEUBLE RECENT 8e ETAGE. ASC. DESC. SOLEIL
**GD 5 P.** Salon, salle à manger + 3 chambres, entrée, cuisine, salle de bains + PARKING SOUS-SOL
**PRIX 945.000 F**
Me voir sam., lundi, 14-17 h 30 :
**93,** rue MICHEL-ANGE ou 723-91-28

Me CHARDON-LAGACHE
Bon imm., ascens., ch. central, petit STUDIO, entrée, cuisine, salle d'eau, wc, 2e étage.
PRIX INTERESSANT.
22 bis, rue JOUVENET, samedi, dimanche, lundi, 14 h. à 17 h.

A VENDRE EN EXCLUSIVITE
**APPT AV. FOCH - 150 m2**
+ chbre serv. + cave + gar.
Mme Claude MARTY, CANNES. TEL. : (93) 38-33-03.
Vis. s/pl. mar., jdi, vend., sam., de 14 à 17 h. et sur rend.-vous. Tél. PARIS : 553-97-58.

### 17e arrdt.

**RUE BROCHANT même LIVING + 3 CHAMBRES**
2 bains, tout confort, 6e étage, 93 m2, loggia 19 m2, immeuble de standing 1972, garage.
Prix 670.000 F. Tél. 627-78-52.

**92, BD COURCELLES**
5e ét., vue sur parc, état neuf, part. préfér. à part., beau 4-5 P., 150 m2, 2 bains, ouvrant sur balcon, soleil, park. Locat. 1.450.000 F. Sur place samedi 3, de 10 h. 30 à 16 h. Tél. midi, soir : 504-02-52.

Bd PEREIRE. Immeuble P. de T., stdg, asc., 2-3 p., cuis., s. de bains, wc séparé, 64 m² environ, parfait état. Prix : 425.000 F - 387-68-97.

### 20e arrdt.

Part. vend appt 4 p., tt conft, vue exceptionn. impren., bâtim. s/rue, 10e étage. Visite samedi, de 15 h. à 20 h., 63, rue Saint-Fargeau, 75020 PARIS.

### 78 - Yvelines

**VERSAILLES** Appt 140 m2 + jardin 480 m2 + 3 studios, possib. appt, situat. except. T. 950-60-59, mat. et soir.

A PROXIMITE DU CHATEAU DE VERSAILLES
dans un immeuble ancien restauré, appartement de caractère en parfait état, gde hauteur sous plafond, boiseries murales, cheminée dans toutes les pièces, 225 M2 habitables dont 100 M2 de réception et 2 chambres de service.
1.300.000 F.

Un seul immeuble de 16 copropriétaires blotti dans un parc privé à 17 km Ouest de Notre-Dame, appartement 132 M2 habitables dont 57 M2 de réception. 960.000 F.

**CPH IMMOBILIER**
Agence du Centre Commercial PARLY 2.
Tél. : 955-48-00.

**ST-NOM-LA-BRETECHE**
Proxim. du golf, urgent, prix très intéressant, agréable appt. 115 m2, séjour dble, 2 chbres, cuis. équipée, bains + cabinet toilette, cellier, 2 boxes + 300 M2 jardin privatif plein soleil.

**MARLY-LE-ROI**
bel appt. 3e d'un imm. de 4 étages, 100 m2, séjour, 3 chbres Est-Ouest.
Prix : 440.000 F.

**VERSAILLES - ST-LOUIS**
Rare dans imm. XVIIIe, duplex extraordinaires, 208 m2 rez-de-ch.1er étage, entièrement rénové, réception 100 m2, 3 chbres, jouissance d'un grand jardin.
Prix : 1.675.000 F.

**CPH IMMOBILIER**
Agence de Parly 2.
**Tél. : 954-54-54**

**LE PECQ** bord Seine - Dans résidence standing avec piscine, BEL APPARTEM., réception, 3 chambres, 2 bains, 100 m2 TT CONFORT. Parking. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

### 93 Seine-St-Denis

BAGNOLET, 100 m. Paris, Mo Pte-de-Montreuil. duplex 115 m², caract., terrasse 75m², 530.000 F. Tél. 858-16-20 H.B., 287-77-91 soir.

Part. à Part. vd appt 3 p., tt conft, moq., tél., cave, parkg. Prix : 115.000 F + 18.000 C.F. CLICHY-ss-BOIS. Tél. 937-88-57.

### 94 Val-de-Marne

VINCENNES, - Bois à 200 m., près Mo Bérault, immeuble luxueusement restauré, ascens., chff. central, interphone, appts e studios décorés prêts à habiter. Sur place ce jour et dimanche 10-19 h., 38, avenue Fr.-Roosevelt - 808-47-53.

**SAINT-MAUR**
Part. vd 5 p. 100 m2, proche RER, tout confort. 430.000 F. Libre septembre - 283-23-37

**ST-MANDE** Mo PORTE-DOREE
Imm. récent tt confort, balcon, SEJOUR + 2 CHBRES, entrée, cuis., s. de bains, loggia, tél.
**5.100 F LE M²**
13, rue BAUDIN (angle avenue Alphand), sam.-dim., 14 à 17 h.

### Région parisienne

### 60 - Oise

**CHANTILLY - GOUVIEUX**
Lisière forêt, proche golf et chevaux, 28 mn Paris-Nord
INVESTIS. SUR ET SOLIDE.
Petit immeuble à la Mansart, construction haute qualité, appartements de 1 à 6 pièces, quelques duplex, 4.500 F le m2. Piscine prévue et tennis sur le domaine. PARC DES AIGLES. Tél. (4) 457-32-62.

**VINCENNES face au bois**
des appartements clairs et spacieux livrables en juin 79

BALCON : 8,19 m² — CUISINE 15,15 m² — CHAMBRE 1 12,75 m² — CHAMBRE 2 12,24 m² — asc — 4 p — ENTRÉE 7,47 m² — wc 2 — wc 1 — placard — SÉJOUR 29,45 m² — CHAMBRE 3 10,85 m² — BALCON : 14,18 m²
surface totale : 106,77 m² + balcons : 22,37 m²

du studio au 5 pièces avec loggias et larges balcons, façades en pierre de taille.
**LE SAINT LOUIS**
40, avenue des Minimes (métro Bérault)
visite de l'appartement-décoré tous les jours de 15 h à 19 h sauf mercredi et jeudi
**374.94.01 et 227.10.19**
réalisation Sogeprom provimo

### 92 Hauts-de-Seine

Part. vend à VILLE-D'AVRAY très beau 2 p., 57 m², tt cft, resid. récente, verdure, calme, ensoleillé. Prix 310.000 F. Tél. : 709-63-79 matin ou après 18 h.

PROPRIETAIRE vend son appt BOULOGNE, RESID., 4 p., 145 m² haut plafond, jardin 360 m², terrasse, cuis. équipée, ch. cent., soleil. Vis. vend./dim., 16 h.-18 h. 30, 7, r. MAX-BLONDAT, ou après-midi - 825-33-76.

NEUILLY - Très bon standing. 9, rue du Centre, luxueux 3 P., 90 m² avec jardin privatif 100 m². Box fermé en sous-sol, 980.000 F. Téléphoner S.A. FAUTH, 272-90-24.

**ASNIÈRES (centre)**
Superbe 5 vraies pces, cuisine, bains, s. d'eau, balc., 2 park. s/sol. Etat neuf. 465.000 F. 733-68-67/66-19

**NEUILLY** 1, avenue de Bretteville
Soleil, même palier, 3 pieces, environ, 80 m2, 4 pièces, environ 90 m2. Le 3 de 14 à 18 h.

### Province

Eté/hiver, Savoie, Les Menuires station 1.850 m., propriét. vend directement 3 p., duplex, 63 m², étage supérieur, 2 balcons sud, pied des pistes, entièr. équipé pour 11 personnes - 344-00-23.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

# l'agenda du Monde

### Offres de particuliers

Particulier vend rouleau massage électrique (16 rouleaux de buis), 500 F. — Tél. : 533-78-68, le soir, ou : 842-64-00 (bureau).

### Animaux

Vends superbes Barzoïs, 5 mois, 1 000 F, et teckels nains, 700 F, vaccinés. Téléphone : 271-60-23, ou : 16 (45) 81-68-10.

### Antiquités

Cherche HORLOGES ANTIQUES avec dessins à l'huile, avec ou sans mécanisme musical. Greven, Landgraben 62, D-5100 Aachen.

### Artisans

MENUISERIE GENERALE
Artisan. Travail soigné.
T. 834-25-71 et 528-07-12, le soir.

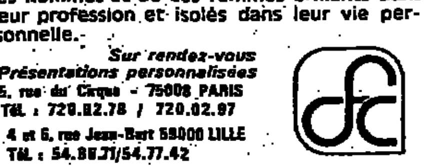
### Arts

Jeune peintre AMATEUR vendrait toiles (abstrait) déjà exposées et primées. Prix tr. intér. Ecr. n° 6.008, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Belles lithographies de S. Dali, L. Fini et T. Tobiasse. Garanties - Conditions - Intéressants. Téléphone : 504-51-80.

### Rencontres

*faire se rencontrer*
*aider à se connaître - laisser se choisir*
Entre gens du monde, on se cotoie, on se parle... et l'on s'ignore.
**A. RUCKEBUSCH**
*Expert en Sociologie*
a l'art de provoquer la croisée des chemins de ces hommes et de ces femmes brillants dans leur profession et isolés dans leur vie personnelle.
*Sur rendez-vous*
*Présentations personnalisées*
5, rue du Cirque - 75008 PARIS
Tél. : 720.82.78 / 720.02.97
4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE
Tél. : 54.88.71/54.77.42




A R E L
Rencontres - Loisirs
Club privé pour non-mariés : 116, Champs-Elysées, 563-17-27.

### Alarme

**PROTECTION VOL**
**SYSPRO - 368-62-45**
24 h./24 pour rendez-vous.
Agréé A.N.P.A.S.
Installateur alarme électronique.

### Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

VENTE et ACHAT beaux bijoux même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. HORSTEN, 14, rue Royale, Paris-8e.

### Astrologie

Thème ASTRAL analytique par professeur de faculté : 500 F. Téléphone : 588-20-63, le soir.

### Cours

Cours toutes matières par diplômés grandes écoles. Prix étudiés. — I.E.P.C., Tél. 224-17-95.

Pers. de lang. mater. améric. ayt exp. de l'enseig. donn. cours d'anglais tous niveaux 531-94-90.

CLUB ANGLAIS
cours et conversation avec professeurs d'origine. T. 354-01-72.

### Fourrures

**FOURRURES OCCASION**
**DÉPOT - VENTE**
EXCLUSIV. DE FOURRURE
**GRAND CHOIX**
VETEMENTS, PARFAIT ETAT
91, rue du Théâtre, PARIS-15e.
**Tél. : 575-10-77**

### Garde enfants

Nourrice agréée prend bébé ou enfant, prix mensuel 800 F. TEL. : (16-37) 32-74-99.

### Livres

PART. VEND NOUVX LIVRES XVIIIe à nos jours, ts sujets. liste grat., J. Guillet, 12, pl. du Théâtre, 26200 MONTELIMAR.

### Moquettes

**MOQUETTE 100 % LAINE**
T4 **98 F LE m2**
Velours et bouclée,
334, rue de Vaugirard, Paris-15e.
TEL. : 842-46-62.

**DISCOUNT**
**30 à 60 %**
sur 30.000 m2
moquette synthétique et laine.
TEL. : 757-19-19.

### Philatélie

ACHAT TIMBRES-POSTE
Collection. Ecrire PAGNANINI 35, Champs-Elysées, 359-76-98.

### Télé-Hi-Fi




TELE - CHAINE HI-FI dès 1.499 F
REMISES 5 à 20 %
Crédit-garantie de 2 à 5 ans.
RÉPARATIONS RAPIDES
T.I.S. - 766-57-56
82-84, rue de Saussure, 75017 PARIS

### Meubles

Part. vend SALON LOUIS XVI (Sec. Empire) commode, secrétaire, divers meubles et objets harmonisés. Téléph. : 948-01-39.

### Philosophie

LE CENTRE GURDJIEFF OUSPENSKY est ouvert. Téléphone : 416-14-85.

### Psychologie

**PSYCHOLOGUE**
Téléphone : 627-95-85.

## VACANCES - TOURISME - LOISIRS
## Mer - Montagne - Campagne

Presqu'île de RHUYS et golfe du Morbihan, choix important : belles locations d'été près ports et plages. Liste sur demande.

Cabinet BENEAT CHAUVEL, 56370 SARZEAU, Tél. : 41-81-81, 56640 ARZON - Port-Navalo, Tél. : 26-22-00. 56750 DAMGAN, Tél. : 53-10-94.

PORTUGAL, villas et appartements à louer, bord mer. Ecrire MARQUES, avenue 5 Outubro 113 - 4e E. LISBONNE

*Un Nouveau Monde dans la presqu'île de Saint-Tropez*
**LE JAS D'ALEXIS**
Location de studios avec piscine d'eau de mer chauffée. Thalasso. Saunas. Sports. Billard français. Night-Club. T. (94) 79-23-40, 83350 RAMATUELLE.

LOUE ETE 79 **S/COTE LANGUEDOC**
villa neuve, 4 p. av. jdin tt cft, gde plage sable fin à 100 m mer, disponible, juin, août, sept. TEL. : 876-42-28.

Chamrousse, 7-28 avril, studio, Club-Hôt., tt cft, 4 pers., 2 sem., 1.500 F ; 3 sem., 2.000 F. Téléphone : (90) 30-81-21 (soir).

ITALIE (Toscane), 600 m. altitude, loue été/hiver, belles résidences, grand confort. 504-29-73.

85101 Les Sables-d'Olonne, collège Amiral tient pension de famille. du 4-7 au 25-8, cuisine soignée. chambre pour 1, 2, 3, 4, bains et douches à tous les étages. Prix modéré. Situation 400 m. plage. Ecrire Boîte Postale 38.

VAL-D'ISERE — LA DAILLE. appt, exposition exceptionnelle. Location à la semaine. Mars et avril pour 4 personnes. TEL. : 771-78-79.

**La Grande-Motte-PALAVAS**
Bord de MER
couple avec 2 enfants rech. pour la période 9 avril au 17 avril appt 3 p. tt cft, meub., av. chf.
Ecr. n° 6.998 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COTE DE GRANIT ROSE
**PERROS-GUIREC**
ET SES ENVIRONS.
Loue vac. été 79 appts et villas. TEL. : 16 (96) 35-22-62.
Ag. VILLENEUVE, 9, pl. de la Mairie, 22700 P.-Guirec, B.P. 43.

RECHERCHE POUR SAHARA
**COÉQUIPIER CHEVRONNÉ**
30 jours mai, participat. nul si compétent. Tél. : 379-63-63 soir

Vacances de Neige - Pâques 79
— 7-18 ans, 9 jrs : 1.400 F t. t. compris (voyage, pension, ski, remontées, matériel...) ;
— Familles, 7 jrs : 620 F demi-pension.
Nature et Loisirs : 046-81-96.

**l'agenda du Monde**

*Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.*








# PRESSE

## Suppressions d'éditions et compressions d'effectifs à « Nord-Matin »

L'intersyndicale des journalistes du quotidien *Nord-Matin* (S.N.J., S.J.F.-C.F.D.T. et F.O.), dans un communiqué, déclare « *que la direction de* Nord-Matin *(groupe Hersant) a informé le comité d'entreprise des mesures qu'elle envisageait en raison de la « situation économique de l'entreprise ». Il s'agit de la suppression de sept éditions et d'aménagements pour deux autres, ayant pour conséquences des compressions d'effectifs notamment journalistes, employés, ouvriers. Le projet de licenciements pour motifs économiques sera présenté au comité d'entreprise le lundi 5 mars.* »

L'intersyndicale, qui a réuni une assemblée générale le mardi 27 février, attend des précisions, notamment les noms des licenciés, qui pourraient être connus le lundi 5 mars, pour envisager une action concrète. Un mouvement de grève a été envisagé.

Les aménagements auxquels fait allusion le communiqué concernent l'édition de Valenciennes et celle de Lille, ce qui entraînerait une réduction des effectifs et une fusion des deux équipes lilloises de *Nord-Eclair* et de *Nord-Matin*. La même édition locale serait publiée par les deux journaux ainsi que cela se fait déjà à Roubaix et à Tourcoing. Les éditions supprimées avaient un tirage moyen d'environ mille cinq cents exemplaires, certaines comme celles de Calais ou de Saint-Omer ne tiraient qu'à quelques centaines d'exemplaires.

Au total, ces suppressions d'éditions se traduiraient, selon certaine sinformations, par le licenciement de soixante-dix personnes (dont trente-deux journalistes et seize ouvriers du livre). La fédération du Nord du parti socialiste a publié, pour sa part, un communiqué déclarant : « *Comme on pouvait le craindre, le groupe Hersant poursuit la liquidation méthodique et systématique de* Nord-Matin *(1).*

» *La raison invoquée par la direction est le déséquilibre financier de l'entreprise. En fait, la situation économique actuelle du quotidien résulte d'une volonté politique délibérée de la droite d'étrangler l'expression socialiste dans la région Nord-Pas-de-Calais (...). La droite supporte mal la démocratie quand elle ne possède pas le pouvoir, comme c'est précisément le cas dans la région Nord-Pas-de-Calais.* »

On notera, cependant, que la réorganisation des éditions de *Nord-Matin* de Lens et de Béthune, dans le Pas-de-Calais, s'est faite en accord avec des personnalités socialistes, comme MM. André Delelis, député et maire de Lens, et Jacques Piette, maire d'Hénin-Beaumont.

Propriété du groupe Hersant depuis 1968, *Nord-Matin* avait déjà fait l'objet, en 1972, de la suppression de sept de ses vingt-trois éditions et de son service d'informations.

(1) A l'origine, organe officiel de la fédération du Nord du parti socialiste S.F.I.O.

● *L'Union nationale des syndicats de journalistes* (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.), dans un communiqué publié le 1er mars, se déclare solidaire de l'action des ouvriers du Livre parisien, qui occupent à la Plaine-Saint-Denis une imprimerie en construction appartenant à M. Robert Hersant, pour lui « imposer le respect des accords qu'il a signés sur la garantie de l'emploi ».








# CARNET

### Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage récent du
**docteur Simone LAVITRY**
**avec M. Alfred RICHET.**
106, avenue de Villiers, Paris-17e ;
5, rue Raoul-Nordling,
Neuilly-sur-Seine.

— On nous prie d'annoncer le mariage du
**docteur Marie-France PEYRET,**
fille du docteur Claude Peyret, décédé, et de Mme, née Berthet
avec
**M. Jacques VERAN,**
qui a été célébré dans l'intimité familiale, le 24 février.
Poitiers, Grenoble, Menton.

### Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
**Stella JOUENNE,**
connue sous le nom de
**Claude RIVIERE,**
critique d'art,

de la part de ses enfants,
Dorian, Jean-Marc, Nils, Patrice et Axel.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 27 février 1979.

Tiffeneau :
340, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

[Claude Rivière avait commencé à écrire sur l'art contemporain au journal « Combat », où elle était entrée avec l'équipe de Claude Bourdet, après avoir fait de la résistance dans le groupe Combat. Claude Rivière avait défendu avec fougue et passion la peinture abstraite lyrique durant les années 50. Par la suite, elle avait collaboré épisodiquement à diverses publications d'art.]

— Mme Xavier Latty,
M. et Mme Cyril X. Latty et leurs enfants, Laurence et Christian,
M. et Mme Lionel Latty et leurs enfants, Alexis, Carine et Inès,
ont la douleur de faire part du décès de
**M. Xavier LATTY,**
commandeur de la Légion d'honneur,
chevalier du mérite maritime,
président d'honneur
de Beldam Latty S.A.
président d'honneur de la chambre syndicale de l'amiante,
leur époux, père et grand-père,
survenu en son domicile à Paris, 32, boulevard de Courcelles, le 28 février 1979, dans sa quatre-vingt-dixième année.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Charles de Monceau, à Paris, 22 bis, rue Legendre (17e), le samedi 3 mars 1979, à 8 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Gaston Pansieri,
M. et Mme Lucien Boccara,
M. et Mme Samy Zeitoun,
M. et Mme Claude Pansieri,
Mme Rachel Constantini,
leurs enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur très chère
**Mme Gaston PANSIERI,**
née Henriette Lumbroso,
survenu le 28 février 1979.
Les obsèques auront lieu le lundi 5 mars, à 9 heures.
Réunion à l'entrée principale du cimetière de Bagneux.
La famille ne reçoit pas.
10, rue de Nice, 75011 Paris.

— Le mercredi 28 février est survenu le décès de
**M. André ROCHE,**
en son domicile, 97, rue du Bac, à Paris-7e.
Les obsèques auront lieu le samedi 3 mars, à 15 heures, en l'église de Charny (Yonne).
Ni fleurs ni couronnes.
Une messe sera célébrée à Paris, le samedi 10 mars, à 11 heures, dans la chapelle des missions étrangères, 128, rue du Bac.
Sa famille en fait part à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

— Dans l'annonce du décès de
**Mme Charles VIEU,**
parue dans le numéro du 1er mars, il fallait lire :
M. Jean-Pascal Vieu,
Mme Pierre-Noël Deschamps.

### Anniversaires

— Une pensée est demandée pour les victimes de la catastrophe aérienne d'Ermenonville dont le 3 mars 1979 marque le cinquième anniversaire.

### Messes anniversaires

— La famille et les proches de
**Claude FRANÇOIS**
prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée pour le premier anniversaire de sa mort, en l'église de la Madeleine,
le samedi 10 mars, à 11 heures.

### Offices religieux

— Mme Victor Salmon,
M. et Mme Louis Salmon,
M. Didier Salmon,
font part à toute leur famille et à tous leurs amis de l'office religieux du mois du décès de
**Victor SALMON,**
qui aura lieu à leur domicile, le dimanche 4 mars 1979, à 18 heures, 1, avenue Saint-Honoré-d'Eylau, Paris-16e.

### Communications diverses

— Claudel et Renan, conférence par André Espiau de la Maëstre, professeur à l'université de Vienne (Autriche), présidée par Henri Gouhier, de l'Académie française. Etudes renaniennes, Collège de France, samedi 3 mars, 17 h. 15.

— Le cercle Bernard Lazare organise le lundi 5 mars, à 20 h. 30, 17, rue de la Victoire, 75009 Paris, une conférence (en français) de l'écrivain israélien A.B. Yehoshua, qui parlera de son livre, « l'Amant ».



# L'immobilier



### appartem. achat

Rech. appts 2 à 4 pces PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e. Paiem. compt chez notaire - 873-23-55.

Stés recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19, 7e. Pour R.-vs Gieri, 373-05-81.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15 et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles, paiement comptant.

### constructions neuves

**ASNIÈRES (92)**
18-20, av. Henri-Barbusse
150 M GARE ASNIERES
3 et 4 PIECES, LOGGIAS
Très ensoleillé, vue très étendue. Entièrement terminés.
Prêt nouveau Pic. Tous les jrs 14 h. à 19 h., sauf mardi, mercredi - Renseignem. : 359-63-63
LIVRAISON EN COURS

**COURBEVOIE**
3 et 5, rue Saint-Guillaume,
**GARE ASNIÈRES SAINT-LAZARE**
Chambres studios, 2, 3, 4 pces, nouveau prêt PIC. Sur place jeudi, vendredi, samedi, dimanche, lundi, 14 h.-19 h., 359-63-63 - 788-41-45.
LIVRAISON EN COURS

**294, rue de BELLEVILLE**
du 2 au 4 pièces, imm. de qualité de 34 appartements, livraison en cours.
PRIX MOYEN 4.950 F le m².
Sur place tous les jours, sauf mardi, de 13 h. à 19 heures.
Tél. : 797-58-08
ou Société DAURY,
24, rue Laffitte, PARIS-9e.
Tél. 523-15-52 ou 15-72.

### hôtels-partic.

**VERSAILLES**
NOTRE-DAME
Hôtel particulier 19e
dans charmant jardin clos de murs, sans vis-à-vis, plein soleil, 300 m² habitables, belle réception, 7 chambres, bon état. Prix: 1.650.00 F.

**CPH IMMOBILIER**
Agence de Parly 2
Tél. : 954-54-54

### immeubles

MAISONS-LAFFITTE
Partic. vend imm de rapport, 5 appts de 4, 3 et 2 P., conft, jardin, garage : 1.000 F. Téléphone, soir : 962-69-62.

### locations non meublées Offre

**Paris**

**Mº PLACE-DES-FÊTES**
face sortie COMPANS
près magasin RADAR
immeuble neuf standing
— 3 pièces, 71 m2, 1.880 F.
— 4 pièces, 91 m2, 2.360 F.
— 5 pièces, 108 m2, 2.750 F.
Parking sous-sol et provisions s/ch. comprises. Visite lundi, mercredi, vendredi et samedi : de 13 heures à 18 heures.
3, RUE DES LILAS
H. LE CLAIR.

**ST-AUGUSTIN** 6 PIECES, cuis., 2 bains. TEL. 4.000 F - 924-00-57.

**Mº ROME** Nf, p. de t., 83 m2, asc., 4 pièces, conft. 2.800 F + charges. - 387-68-97.

**MARAIS** Exceptionnel Duplex, séjour, 2 ch., cheminée, 2 terrasses, parking. Tél., 5.900 F. - 325-48-82.

**Région parisienne**

VINCENNES, près bois, libre superbe 4-5 pces, luxe. Cuis., 2 bains, loggia, tél., 3.100 F. S/place, sam. 3 et lundi 5, de 14 à 16 h., 13, r. A.-France.

BOULOGNE
Près Bois, sur jardin, living + 2 chambres, 94 m2, tél., parkg Reprise justifiée. Tél. 605-27-65.

### locations non meublées Demande

**Région parisienne**

Pour Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

### échanges

Echange, bon 18e, rue Ordener, 2-3 p. 65 m2, ref. neuf, cuisine, s. de bns, wc, 3e ét., tr. clair, tr. calme, loy. 48. surf. corrigée 380 F/mois, ch. compr. contre beaucoup plus grand, atelier d'artiste, appt ou maison. Etud. toutes propos. - Tél. : 201-94-46

### bureaux

Domicil, Artis. et Commerç. Siège S.A.R.L., Rédaction d'Actes, Statuts, Informations juridiques, Secrét., Tél., Télex, Bur.
A partir de 100 F/mois
Paris 10e - 11e - 15e - 17e.
355-70-80 - 229-18-04

**RUE DE BERRI**
**100 m2 ENVIRON**
**K.F.R.**
**260-67-53**

MADELEINE - ST-HONORE
2 BUREAUX - 2 TEL.
1.500 F NET - 924-14-25

### fonds de commerce

**EMPLACEMENT**
POUR CREATION
CAFE-RESTAUR. ou autre commerce av. ou sans murs.
PROCHE BANLIEUE.
508-51-21 ou 51-82.

SAUMUR - HOTEL-BAR 1 étoile N.N. - 16 chbres. Bon rapport. Prix : 700.000 F. Possibilité d'acquérir l'immeuble.
Bord de Loire. Choix de : Bar, restaurant, dancing, avec murs. Hôtel-Restaurant. Tabac-Journx. Ecr. nº 7234, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Ville cœur Provence. Vds Fonds belle Librairie-Papeterie avec stock. Bon emplacement. Belle clientèle. Chiffre d'aff. intéress. Ecr. nº 7222, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

### locaux indust.

Entreprise distribution produits alimentaires recherche
**ENTREPOT**
6.000 m² dans la région de 91, 94, 77, 78. Ecr. HAVAS REGIES, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE, nº 33.061.

### châteaux

**12 km DUNKERQUE**
magnifique château XVIe siècle, tout cft, meublé, dépendances, maison gardien, parc de 5 ha. Px 2 millions. Tél. (20) 68-63-72.

### pavillons

Nord de SAUMUR, gros bourg, MAISON, rez-chauss. : 4 pièces. 1er ét. : 3 chbres, bains. Dépend. Garage, cave. Cour.
T.T.C. PRIX : 300.000 F.
Ecr. nº 7233, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

**BOURG-LA-REINE**
Belle constr. pav. s/sous-sol total, 4 gdes pces, cuis., lingerie, bains, garage, dépend., jardin.
Prix : 595.000 F - 665-59-72

**ASNIÈRES**
600.000 F. Pav., séjour double, 3 chambres, grenier aménagé, sous-sol. Gar. Beau jardin.
733-68-67/66-19

**COLOMBES**
Résidentiel - Maison bourgeoise, 9 p. principales, cuis., sous-sol, garages lot : 910 m2.
Prix : 1 million.
733-68-67/66-19

**BOURG-LA-REINE**
Calme, près centre, très résidentiel, living 40 m2, salon 16 m2, 1 chambre 35 m2 + 5 chbres, 2 s. de bains, 3 w.-c., garage 2 voit., chauff. mazout. Terrain 1.300 m2. 1.800.000 F.

**L'HAY-LES-ROSES**
Living 55 m2, 6 chbres, 3 s. de bains, sous-sol complet, sauna, salle de jeux, chauff. mazout. Jardin 1.350 m2 clos de murs. Garage. Prix 1.600.000 F.
**LETRANGE** 106, avenue du Gl-Leclerc.
92 Bourg-La-Reine - 663-42-45

**LE VESINET** Résidentiel Calme. R.E.R.
Coquette villa normande construction 1er ordre, réception + 2 chambres. 735.000 F.
Agence BARTHEL - 976-06-00

### terrains

Vends TERRAIN - JOUQUES (B.-du-Rh.), lotissem. 5.000 m2. Prix : 60.000 F - Ecrire : HAVAS MARSEILLE 34548

**COLORADO - U.S.A.**
Excellent investissement, 2 hectares dans la Forêt Noire, à 34 kilomètres au Nord de Colorado Springs.
Prix : 8.000 dollars U.S.
Excellentes conditions.
Matteo and Company
Farm and Land Brokers
4445 North-Park Drive,
Colorado-Springs,
Colorado 80907 U.S.A.

**SOCIETE CANADA** URGENT
Correspond., rech. terrain à bâtir ou immeuble à démolir Paris ou proche banlieue. Paiement comptant. Faire offre à B.C.B. France, réf. J.P.C., 31, av. R.-Poincaré, Paris (16e).

### villas

CONFORTABLE
MAISON EN L
salon, sol en marbre, donnant sur terrasse : grand séjour, 3 chambres, tout confort, garage, grand sous-sol, jardin d'agrément. Frais de notaire réduits.
C.F. à reprendre
HAUTS DE CLAMART
850.000 FRANCS.

4 APPARTEM. DE 3 PIECES pour 790.000 F à MASSY, dans petit immeuble de un étage, conviendrait pour bureau ou cabinet médical, garage pour 4 voitures, petit jardin.

**C.P.H. IMMOBILIER**
AGENCE DE VELIZY
Tél. : 946-78-78

**ST-NOM-LA-BRETECHE**
Maison 230 m2, belle réception, 4 chambres, cuisine équipée, jardin de 1.000 m2.
Prix : 892.000 F.

**PLAISIR**
résidentiel, maison de 220 m2, beau séjour, 5 chambres, terrain planté de 1.400 m2.
Prix : 736.000 F.

**CPH IMMOBILIER**
AGENCE DE PARLY-2
Tél. : 954-54-54

**CHANTILLY - GOUVIEUX**
lisière forêt, proche golf et chevaux, 28 minutes Paris-Nord :
RÉSIDENCE SECONDAIRE OU PRINCIPALE :
maison à la française, architecture élégante, choix de modèles, grands terrains, de 520.000 à 760.000 francs. Piscine prévue et tennis sur le domaine. - PARS DES AIGLES, Téléphone : (4) 457-32-62.

**PLESSIS-TRÉVISE (94)**
20 km Paris, région Champigny
MAISON SUPER-CONFORT
**240 m2** utiles, chauff. central, garage, s. de billard.
SUR 540 m2 TERRAIN
EXCEPTIONNEL - 750.000 F
(cause séparation). Tél. pr R.-VS 376-23-99 / 370-31-87

**MONTESSON** près CHATOU
Gde VILLA ILE-DE-FRANCE, récept. 88 m2, 6 chbres, s. jeux, 3 bains + 2 burx, gd sous-sol, gar. Conviendrait pr profession libérale ou art. Jard. boisé 1.500 m2
AGENCE de la TERRASSE
LE VESINET - 976-05-90

**MARLY-LE-ROI** près centre et gare
MAISON ANCIENNE
bon état, récept. 50 m2 + 4 ch., 2 bains, tt cft, jard. 450 m2 env.
PRIX : 680.000 F.
AGENCE de la TERRASSE
LE VESINET - 976-05-90

### propriétés

**70 km PARIS SUD**
**30 HA +**
RIVIERE
propriété exceptionnelle dans site boisé protégé, rivière sur 1 km, vaste réception, 7 chambres, 5 bains, parfait état, logement gardien.
Prix : 2.000.000 F.
S.A.R.L. LACOMBE.
(16-38) 03-85-34.

**SAINT-MAUR (94)**
Ppté BORD DE MARNE avec BERGES,
terrain 900 m2, piscine, jardin paysagé, gar. sous-sol, 1 grand salon 65 m2, cuisine, salle à manger.
1er ETAGE :
3 chbres, lingerie, s. de bains.
2e ETAGE :
3 chambres, salle de bains.
Urgent prix à débattre de préférence part. à part.
Tél. : 283-78-22.

LISIERE FORET DE
**MONTMORENCY**
propriété MANSART 8 PCES, cuis. équipée, 2 bains, 2 gar., sous-sol, maison gardien. PARC 4.800 M2. Impeccable. 1.900.000 F.
PLACOR. 989-60-60.

PARC de SCEAUX - Exception. Tr. belle demeure 8 p. ppales, tt conft, terrain 916 m2. Vis. : samedi, 14 à 17 h. : 33, av. de la Marquise-Du Deffand, angle av. Le Nôtre - 705-39-18

**COMMANDERIE DES TEMPLIERS**
**DEMEURE du XIIe siècle**
1 h. EST de PARIS, sortie A 4. Entièrement restaurée. Tour 300m2 hab., 5 ch., 2 bns, 3 w-c, s. récept. 70 m2 av. chem. 15e. Terrain de 3.000 m2 clos.
PRIX EXCEPT. : 340.000 F.
Agce GREUB, 77260 La Ferté-sous-Jouarre. Tél. : 022-14-47.

A vendre, près Vals-les-Bains (Ardèche). Maison récente, de caractère, type F 7 avec piscine et 1 hectare de terrain attenant. Très belle vue. Calme absolu. Prix : 1.200.000 F

Maison ancienne, style ardéchois dans petit hameau. Cuis., 2 p., 6.000 m2 de terrain attenant allant jusqu'à une rivière.
Prix : 200.000 F
S'adress. Cabinet Hervé MUEL, 7, avenue Farincourt, 07600 VALS-LES-BAINS
Téléph. : (75) 37-45-74

SOLOGNE - A vendre
TERRAINS
ET TERRITOIRES
de 1 à 100 ha avec ou sans étang et bord rivière dont certains sont constructibles ou comportent des bâtiments à restaurer. Tél. matin 9 h. 30 à 11 h. au 16 (38) 35-00-58

### propriétés

**SENLIS**
SITE EXCEPTIONNEL
Sur le parvis de la cathédrale attenante au château royal
MAGNIFIQUE MAISON DE CARACTERE XVIIe S.
entièrem. restaurée à l'ancienne avec goût et confort, comprenant : réceptions avec cheminées monumentales, cuisine + 1 pièce sous remparts, 3 chbres avec cheminées d'époque, atelier d'artiste, 2 bains, grenier, caves. - TRES RARE.
680.000 F
**DEVIQ** 104, r. de la République SENLIS
Tél. : (16-4) 453-05-05 / 14-85

**18e SIÈCLE**
Authentique corps ferme à aménager, 120 m2 au sol, gros cachet + maison 18e, gde salle commune, poutres, cheminée d'époque, chbre, cave voûtée. Sur 2.500 m2 terrain. 210.000. Avec 42.000.
**AVIS** 26, bd Turenne FERTE-SOUS-JOUARRE
Tél. 022-00-05. Paris : 274-24-45.

**ULTRA RESIDENTIEL**
R.E.R. St-Maur, le parc à 2 mn. Ppté caractère, 6 vastes pces, cuis., sous-sol, gar. 2 voitures Tt conft. Chff. central mazout. Protection électronique. - Sur 1.000 m2 terrain. - 1.173.000 F.
**ACS** 133 bis, rue de Paris, CHARENTON - 368-66-25

Vivez à VERSAILLES dans une MAISON DE STYLE qui allie le confort d'aujourd'hui au cachet de l'ancien. Une décoration raffinée sur un jardin clos de 900 m2 190 m2 habitables plus un grand sous-sol aménagé. 1.520.000 F.

Une PROPRIETE de caractère alliant la chaleur de l'ancien au fonctionnel d'un plan mod. Proximité de SAINT-NOM-LA-BRETECHE 350 m2 habitables, 65 m2 de réception, plafond cathédrale, cheminée, loggia, 6 chambres, 3 bains, 7.000 m2 de terrain bordé d'une rivière. P 1.780.000 F.

**CPH IMMOBILIER**
Agence du Centre Commercial de PARLY-II.
TEL. : 955-48-00.

**80 km DE PARIS**
DANS L'OISE chaumière en toit de chaume à FERRIERES près ST-JUST. S/2.300 m2 terrain clos, 72 m2 habitables. Gde cheminée décorative, chff. tt cft, dépend. cave, 365.000 F., avec 73.000. Vis. dim. 4 mars LA CHAUMIERE DU DOCTEUR
Tél. : 781-37-36 heures bureau.

### propriétés

**SUCY** Près R.E.R. - SECTEUR résid., ppté s/ 2.500 m2 clos de murs. Jardin à la française et boisé. Compren. 9 p., cuisine. Tout confort. - Garage. Prix : 1.260.000 F. - 569-40-20.

**MAISONS-LAFFITTE**
(PARC) propriété de classe, 7 P., cuis., bains, sous-sol, parc paysagé 1.500 m2, impeccable. 1.600.000 F.
PLACOR. 989-60-60.

1/2 h. Paris, PONTCHARTRAIN Maison XVIIIe, 460 m2 habit. + dépend. Possib. division 2 familles. Jdin 7.900 m2. Parf. état. 1.600.000 F - 705-31-13

### fermettes

PERIGORD
Bel ensemble de Bâtiments av. pigeonnier, situé ds hameau, terr. 5.000 m2, zone de protect. 4 ha, arbres fruitiers, eau, élect. 210.000 F. Docum. sur demande. Propinter S.A., B.P. 33, 24103 Bergerac Cedex. T. (53) 57-53-75

SABATIER, 3, av. d'Auxerre 89 ST-GEORGES, 16 (86) 52-76-15
58 NIEVRE, ds bourg. Camp. Mais. 5 p., bon ét. Jdin. 60.000 F
NIEVRE, ds hameau, grange tr. bon état. Prix : 30.000 F.
89 YONNE, Fermette 3 p., gdes dépend. 1.000 m2 env. 125.000 F.

130 KM AUTOROUTE SUD ancienne demeure Solognotte 5 p. rustique, s. d'eau, w.-c. + dépendances en parfait état. HABITABLE DE SUITE
**4 ha PARC BOISÉ**
site impren. Px tot. 390.000 F. Tr. av. 40.000 F cpt le crédit.
TURPIN RELAIS MIEL
5 km Sud N7 Montargis.
Tél. : 16 (38) 85-22-92.
et après 19 heures :
16 (38) 92-32-33 24 h./24.

### maisons de campagne

Normandie, 13 km. LOUVIERS, mais. anc., salle bs, cuis., 2 ch., tt conft, refait neuf, s/3.000 m², 240.000 F. Tél. (32) 34-32-47.

Vend 10 km de FLERS (Orne), maison située bourg, 3 p. + cuis., chb. indép., cave, grenier, jardin attenant
Tél. (33) 26-66-94.

### domaines

**Aux portes de BORDEAUX**
DOMAINE
57 ha seul tenant - Libre
Maison caract. 17-18e siècle
Communs import., ensemble à rénover. Prix justifié par nature des terres et situation exception.
**DE LA BORIE** 45, cours G.-Clemenceau
33000 BORDEAUX.
Tél. : (56) 44-93-53.

هكذا من الاصل

# AUJOURD'HUI

## Service national

### SEIZE MOIS D'OBLIGATION POUR LA COOPÉRATION

*Le ministère des affaires étrangères communique :*

Les jeunes gens soumis aux obligations d'activité du service national peuvent accomplir celles-ci dans les Etats étrangers au titre du service national de la coopération. Outre les emplois d'ingénieurs et de techniciens dans de nombreux secteurs d'activité, les postes sont plus particulièrement offerts : aux médecins généralistes ou spécialistes notamment en chirurgie, ophtalmomois, complétés pour les enseignants titulaires de l'agrégation et du CAPES, PEGC, instituteurs diplômés, universitaires, dans les disciplines suivantes : mathématiques, physique, lettres modernes et classiques, sciences naturelles, pour année scolaire 1979-1980.

La durée du service est de seize mois, complété pour les enseignants par un contrat civil obligatoire de six mois, leur permettant d'effectuer deux années scolaires complètes. Une notice d'information et, éventuellement, un dossier réglementaire de candidature seront adressés aux jeunes gens qui en feront la demande auprès du bureau commun du service national de la coopération, 57, boulevard des Invalides, 75357 Paris Cedex 07. Tél. : 567-35-35, poste 214 895.

## MOTS CROISÉS

*PROBLEME N° 2 322*

HORIZONTALEMENT

I. Traces qui peuvent être laissées par une bombe ; Rester dans l'obscurité. — II. Quand elle est grande, c'est un joli front ; Est sans utilité pour le caissier. — III. Se livrait à une opération exigeant qu'on ait bon pied et bon œil ; Comme certains oiseaux. — IV. Qui est donc comme parfois une *propriétaire* ; Peuvent former un barrage ; Pas imaginaire. — V. Coule en Bretagne ; Petite quantité ; Qui ne nous cache donc rien. — VI. Mot indiquant que le service est terminé ; Conjonction ; A la crème, pour une farce. — VII. Peut être sollicité pour faire l'ouverture ; Matière qui peut évoquer une alliance. — VIII. Sont souvent très tendres quand ils sont nouveaux ; Se présente souvent sur un plateau. — IX. Article étranger ; Petite marque d'affection ; Reçoit une poutre. — X. Nom qu'on pourra donner au prochain terme ; Inélégant quand il est faux. — XI. Redoutées quand elles sont noires ; Sans ornements ; Qui n'a donc pas manqué de voix. — XII. A de bonnes mâchoires quand elle est anglaise ; Pas unis. — XIII. Qui a donc bien bu ; Part au restaurant. — XIV. Agissent comme des rosses ; Puissance ; Livre où l'on trouve beaucoup de traits. — XV. Peut soutenir la culotte ; On peut dire qu'ils sont toujours plats ; Pas doux.

VERTICALEMENT

1. Endroit où l'on peut acheter des briquets ; Pour gagner sa vie, elle compte sur les doigts. — 2. Dont il ne faut pas tenir compte ; Pas innocent ; Règles. — 3. Appareil permettant de broyer et de déchirer ; Petits ou grands, sont toujours des boulots. — 4. Fit un assortiment ; Est très utile pour le nettoyage des robes ; Arrivé. — 5. Peut remplacer l'ordonnance ; Celle de la République ne dura pas longtemps ; Ne conservait pas. — 6. Pour faire des chaussons ; Qui a donc été porté. — 7. Donner le coup de pied de l'âne ; Qui risque donc d'être accueilli par des éclats. — 8. Qui peuvent tourner facilement ; Un peu de farine. — 9. S'arrête près des trous. — 10. On en fait des boules ; Qui ont l'habitude de fumer. — 11. Ville des Pays-Bas ; Pronom ; Une fraction de seconde ; Permettent de faire un poker. — 12. Endroit où l'on peut attendre *ceux qui doivent payer* ; Dans la misère. — 13. Peut être grave quand elle est profonde ; Divinité ; Amène à la raison. — 14. Bien ennuyé ; Nom qu'on peut donner à un petit bouc. — 15. Se fixe aux murs ; Le gros paquet.

**Solution du problème n° 2 321**

*Horizontalement*

I. Témoins. — II. Males. — III. Catapulte. — IV. Os ; Or. — V. Tourteau. — VI. Ruée ; Fa. — VII. SS ; NS ; Fi ! — VIII. Vé ; LT ; Lés. — IX. Opposées. — X. AT ; Us. — XI. Xylophage.

*Verticalement*

1. Tacite ; Voix. — 2. Sep. — 3. Moteurs ; Pal. — 4. Ru ; Loto. — 5. Impotents. — 6. Nausées ; Euh ! — 7. Sil ; Lésa. — 8. Etouffés. — 9. Oser ; Ais ; Dé.

GUY BROUTY.

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 02-03-79 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 3.3.79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 2 mars à 0 heure et le samedi 3 mars à 24 heures :

Les masses d'air venues de l'Atlantique s'étendront progressivement sur la majeure partie de la France. Elles donneront un temps médiocre sur la moitié nord du pays.

Samedi, au nord d'une ligne Bordeaux - Genève, le ciel sera très nuageux ou couvert ; il pleuvra passagèrement, mais les pluies s'accentueront le soir en Bretagne. Les vents d'ouest à sud-ouest, assez forts en Manche et en mer du Nord, seront modérés ailleurs. Les températures minimales seront en hausse, sauf dans l'Ouest ; les températures maximales s'élèveront.

Sur le reste de la France, les vents seront faibles dans l'intérieur, modérés, de secteur nord, dans le Midi méditerranéen. Le temps sera frais le matin, mais peu nuageux, avec toutefois des brouillards dans le Sud-Ouest. La journée sera généralement bien ensoleillée.

*Vendredi* 2 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 023,9 millibars, soit 768 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er mars ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Ajaccio, 14 et 5 degrés ; Biarritz, 10 et 2; Bordeaux, 9 et —2; Brest, 10 et 7 ; Caen, 9 et 3 ; Cherbourg, 8 et 5 ; Clermont-Ferrand, 9 et —6 ; Dijon, 8 et —4 ; Grenoble, 8 et —2 ; Lille, 6 et 1 ; Lyon, 8 et —3 ; Marseille, 11 et 0 Nancy, 8 et —3 ; Nantes, 10 (max.) ; Nice, 7 et 6 ; Paris - Le Bourget, 8 et 0 ; Pau, 9 et —2 ; Perpignan, 12 et 6 ; Rennes, 10 et 5 ; Strasbourg, 8 et —2 ; Tours, 8 et 1 ; Toulouse, 7 et —2 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 11 et 6 degrés ; Amsterdam, 5 et 0 ; Athènes, 15 et 8 ; Berlin, 5 et —1 ; Bonn, 7 et 0 ; Bruxelles, 6 et 2 ; Iles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 1 et 0 ; Genève, 7 et —6 ; Lisbonne, 13 et 6 ; Londres, 8 et 5 ; Madrid, 9 et 0 ; Moscou, 4 et —4 ; Nairobi, 27 et 9 ; New-York, 6 et 4 ; Palma-de-Majorque, 9 et 8 ; Rome, 13 et 6 ; Stockholm, 3 et —2.

## Circulation

### JANVIER 1979 : MOINS DE MORTS SUR LES ROUTES

Le mois de janvier 1979 a été pour les usagers de la route le moins meurtrier depuis dix ans, indique, dans un communiqué, le ministère de l'intérieur, qui fait état de 803 tués au cours du mois.

16 762 accidents de la circulation ont été, au cours de ce mois, enregistrés sur l'ensemble du territoire par les services de police et de gendarmerie. Il y a eu, outre les morts, 22 973 blessés, dont 6 610 dans un état grave.

En janvier 1978, il y avait eu *19 855 accidents de la circulation*, 1 036 tués et 26 799 blessés, dont 7 521 dans un état grave.

## Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 2 mars :

UN DECRET

● Modifiant le décret n° 72-154 du 24 février 1972 relatif aux congés en cas de maladie, d'accidents du travail et de maternité dont peuvent bénéficier certains personnels ouvriers de l'Etat mensualisés.

UN ARRETE

● Relatif aux taux de remboursement des services d'aide ménagère aux personnes âgées.

D'autre part, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 1er mars publie des décrets portant promotions et nominations dans l'ordre des palmes académiques.

## Visites et conférences

**SAMEDI 3 MARS**

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h., grille des Tuileries, place de la Concorde, Mme Lemarchand : « Le château de Grosbois ».

15 h., entrée de l'exposition, Grand Palais, Mme Meyniel : « Exposition Chardin » (entrées limitées).

*15 h., métro Colonel-Fabien*, Mme Oswald : « Le siège du parti communiste ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch : « Hôtel de Sully ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La Mosquée » (Arcus).

15 h. 15, Grand Palais : « Chardin » (Mme Angot).

*15 h.*, musée du Louvre, porte Denon : « La représentation de la famille dans la peinture » (L'art pour tous).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Ruelles inconnues. Caves du vieux Marais » (A travers Paris).

15 h. 15, 50, rue des Tournelles : « Le Marais » (Mme Barbier).

14 h. 30, 1, quai de l'Horloge : « La Conciergerie révolutionnaire » (Mme Ferrand), entrées limitées.

15 h., 47, r. Raynouard, Mme Just : « Le spectacle et la fête au temps de Balzac » (Mme Hager).

15 h., Musée du Louvre, porte Barbet-de-Jouy : « Religion et magie dans la sculpture grecque » (Histoire et Archéologie).

15 h., façade de l'église : « Le Marais » (M. de La Roche).

15 h., métro Solférino, M. Ch. Guasco : « Hôtel de Salm » (Lutèce-Visites).

15 h., métro Bac : « Hôtels du Pré-aux-Clercs » (Paris inconnu).

*15 h. 30*, 158, boulevard Haussmann : « La Ruche et Montparnasse » (Tourisme culturel).

11 h., Grand Palais : « Exposition Chardin » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 14 h. 45, théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, docteur Péron-Autret : « 101 trucs de médecine naturelle » ; M. le professeur Claire Lippus : « Les femmes sont-elles des citoyens à part entière ? » ; Me P. Boumpart : « Y a-t-il encore une droite et une gauche ? » *(Club du Faubourg)*.

15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. B. Sadoulet : « Antimatière : exploration et utilisation de ses propriétés en physique des particules élémentaires ».

16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Le plein épanouissement de la vie » (entrée libre).

16 h., 62, rue Saint-Antoine, Mlle Garnier Ahlberg : « Bourges et les richesses du Berry » (projections).

*17 h., 189, rue de Rennes*, Mgr André Lhote : « La doctrine de la réincarnation dans les paraboles de l'Evangile » (Institut libéral d'études théologiques).

20 h. 30, 199, rue Saint-Martin, M. Jean Herbert : « L'enseignement de Shri Aurobindo » (Centre culturel de la Rose-Croix A.M.O.R.C.).

**DIMANCHE 4 MARS**

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 47, rue des Ecoles, *Mme Legregeois* : « L'Université et la Sorbonne ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Meyniel : « Hôtel de Sully ».

15 h., Angle rue Cambon et Saint-Honoré, Mme Pennec : « Les Haudriettes, les Feuillants, les Capucines ».

15 h., 24, rue Payée, Mme Vermeersch : « L'hôtel Lamoignon et l'hôtel de Marle » (Caisse nationale des monuments historiques).

10 h. 30, entrée du musée, face à la mosquée : « La galerie de minéralogie et de géologie du Muséum national d'histoire naturelle » (L'art pour tous).

15 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h., place du Palais-Royal : « Salons du Conseil d'Etat » (Mme Barbier).

15 h., Sous arcades de l'Odéon : « Le Sénat-Palais du Luxembourg » (Mme Ferrand), entrées limitées.

15 h., 123, boulevard de Port-Royal : « Pascal et La Rochefoucauld à Port-Royal de Paris » (Histoire et archéologie).

15 h., entrée avenue de Paris : « Le château de Vincennes » (M. de La Roche).

15 h., métro Bourse, M. Ch. Guasco : « La basilique Notre-Dame-des-Victoires » (Lutèce-Visites).

15 h., métro Corvisart : « La Bièvre mystérieuse » (Paris inconnu).

14 h. 45, 47, boulevard de l'Hôpital : « La Salpêtrière et Manon Lescaut » (Tourisme culturel).

15 h., 93, rue de Rivoli : « Salons du ministère des finances » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La méditation transcendantale et la conscience cosmique » (entrée libre).

15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendantale » (entrée libre).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Robert Tatry : « Le souvenir de Dussane à l'occasion du dixième anniversaire de sa mort » (Les artisans de l'esprit).

17 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « La mémoire des vies passées » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

P.T.T.

CORRESPONDANCE

# LA POSTE EN SURSIS

**Le service postal français est en crise. Les articles que nous avons consacrés à « la poste en sursis » analysaient les causes de la décadence de cette grande administration et faisaient le point sur les remèdes possibles (le Monde des 23, 24 et 25 janvier). Nous publions aujourd'hui des extraits des correspondances reçues à ce sujet. Écrites par des postiers ou par des usagers, elles confirment l'attachement des Français à la poste, un service public auquel ils tiennent.**

*M. Maurice Ribot, de Lyon, insiste, pour sa part, sur la rapidité d'acheminement du courrier... il y a un demi-siècle :*

Vers 1922-1923, ma mère passa, pour des raisons de santé, tout l'été dans une localité proche d'Annemasse. Mon père, resté à Paris, lui écrivait tous les jours, samedi et dimanche compris (en ce temps, il y avait une distribution le dimanche). Le courrier arrivait régulièrement le lendemain, sauf une seule fois où il n'arriva que le surlendemain.

Ma mère, surprise de cet arrêt inopiné, s'en ouvrit à une autre vacancière. Celle-ci, Roumaine, ne comprit pas cet émoi et expliqua que, dans son pays, il fallait, en général, plusieurs jours pour recevoir son courrier et qu'elle estimait qu'il était merveilleux de recevoir des nouvelles aussi rapidement et venant d'aussi loin.

Ne pensez-vous pas que nous sommes revenus à la situation existant en Roumanie, il y a plus de cinquante-cinq ans ?

∴

*M. Frédéric Gaudron, de Saint-Pair-sur-Mer (Manche), juge la décadence de la poste au sort que celle-ci réserve à ses agents :*

Notre « facteur » aura soixante-cinq ans au mois de juillet prochain et prendra sa retraite. L'autre jour, je l'ai vu faire le plein du réservoir de son cyclomoteur. Il consomme 5 F par jour ouvrable pour faire ses tournées. A ma grande stupéfaction, il m'a affirmé que ces 5 F sortaient de sa poche, car l'administration n'avait pas de crédit pour cela et lui avait répondu qu'il pouvait faire sa tournée à vélo.

∴

*Un postier de Paris, qui tient à conserver l'anonymat, confirme la démoralisation des agents des P.T.T. :*

Il est absolument évident que la mentalité a bien changé chez nous, et j'en suis souvent dégoûté puisque j'appartiens à une génération de postiers où l'honnêteté et la conscience professionnelle n'étaient pas, lorsque j'ai débuté, lamentables à ce point (...). Je pense que si la poste en est arrivée là, c'est bien parce que l'écart se creuse entre salaire de misère et niveau de vie.

Il est vrai également que beaucoup de quartiers de distribution sont à découvert et que cette pénurie permanente crée inévitablement de plus en plus de retard (...). Comment voulez-vous qu'il n'y ait pas un je-m'en-foutisme général lorsque l'on ne peut plus faire face à un trafic toujours plus important ? On diminue le nombre d'agents dans beaucoup de bureaux de Paris, de la banlieue, sans parler de la situation encore plus intolérable dans certaines régions de France. D'ici peu, un agent devra être en mesure de tenir deux guichets, donc deux comptabilités différentes, avec le doublement des erreurs possibles, une file d'attente inconcevable, avec l'énervement des deux côtés du guichet que vous imaginez aisément.

*M. Bernard Pruvost, délégué général du syndicat de la vente par correspondance, souligne les dommages économiques causés aux entreprises par les grèves des P.T.T. :*

Vous ne traitez pas des conséquences économiques des grèves répétées de la poste, « fournisseur obligé », mais sans responsabilité. Un de nos adhérents, qui n'est pas parmi les plus importants, nous écrivait récemment qu'il estime à plus de 1 million de francs le total des ses pertes consécutives aux grèves et aux différentes perturbations de la poste pendant le dernier trimestre 1978. Ne croyez-vous pas qu'il y aurait quelque chose à faire dans ce domaine : service minimum, suspension de monopole, reconnaissance de responsabilité ? Ces trois voies mériteraient d'être « étudiées ».

∴

*M. Antonio La Palombara, de Paris, prend la défense des postes italiennes, citées comme le mauvais exemple européen :*

Il y a tout de même une amélioration : les journaux sont toujours arrivés d'Italie avec un jour ou deux de retard (par le train), sauf pendant les grèves ; quant au courrier, il mettait entre quatre et six jours (...). Il y a deux ou trois ans, une lettre par avion m'est parvenue avec un mois de retard. Il fallait compter de quinze à trente jours pour un pli Paris-Rome. Et cela était normal.

*M. La Palombara critique le système de réexpédition du courrier pendant les vacances :*

Chaque fois, il faut que je fasse des réclamations auprès du receveur ou de la direction des P.T.T. pour être remboursé de la taxe de 40 F. Il y a quinze ans environ, la réexpédition du courrier était assurée bénévolement et c'était parfait.

*Comment expliquer les « ratés » du courrier ? M. Près, inspecteur principal auprès de l'Institut national des cadres administratifs des postes et télécommunications de Lyon, met en avant les contraintes financières et sociales qui pèsent sur les P.T.T. :*

Les contraintes financières sont au nombre de deux : le déficit né de l'octroi de tarifs très préférentiels accordés à la presse et la sous-rémunération des fonds des chèques postaux en dépôt au Trésor. Il s'agit là de contraintes anormales qui devraient être supportées par la collectivité nationale tout entière, mais qui grèvent le compte d'exploitation de la poste.

Les contraintes sociales sont celles de toute entreprise de main-d'œuvre : incidences de la législation sociale sur le problème des effectifs auxquelles s'ajoute l'inadaptation du statut général des fonctionnaires pour un service public géré en régie.

∴

*M. R. Vallois, de Yerville (Seine-Maritime), pense que les difficultés des P.T.T. proviennent des bas tarifs qu'elles pratiquent :*

Avant 1914, l'affranchissement d'une lettre était de 0,10 F, et d'une carte-poste de 0,05 F. Mais, à cette époque, un maçon, à Paris, ne gagnait que 0,50 F de l'heure et seulement 0,40 F en province. Le coefficient général d'augmentation des salaires, par rapport à 1914, est d'environ 1 300. Le timbre devrait donc être à 2,60 F. D'autre part, à notre époque de paperasse, les lettres pèsent souvent plus de 20 grammes et compliquent l'affranchissement pour l'usager. Je crois qu'en portant le prix du timbre à 2 F pour toutes les lettres d'un poids inférieur à 30 grammes, tout le monde serait satisfait. M. Vallois montre l'exemple en affranchissant sa correspondance pour un montant de 2 F.

*Qui sauvera la poste ? En tout cas pas la machine, si l'on en croit ce postier de Nyons (Drôme) :*

En admettant que les machines aient amélioré le rendement du tri, ce ne sont pas elles, hélas ! qui distribueront le courrier. Il faut donc qu'il y ait suffisamment de facteurs pour faire ces distributions et éviter ainsi qu'une lettre ne mette plusieurs jours pour arriver.

∴

*Pour conclure, nous citerons M. Albert Redon, receveur principal des postes en retraite, qui nous a adressé, avant la parution de notre enquête, un long article sur « la maladie de la poste » :*

Pour que soit sauvegardé ce service public essentiel, il faut une volonté politique, sans arrière-pensées, excluant toute solution de rechange grâce à des sociétés nationales ou autres panacées dont nous avons entendu parler. Si les solutions sont enfin trouvées, les postiers sont capables de faire revivre une nouvelle poste, pour la satisfaction de tous les usagers (...).

Dans cette administration, où le personnel est nombreux et tient une place prépondérante, on ne peut, sans lui, diriger la maison P.T.T. Le personnel est attaché à des structures et, malgré la résistance au changement, il n'est pas hostile aux réformes. Mais il faut l'informer des changements possibles, discuter de ces réformes avec ses représentants (...). Dans une affaire aussi importante, personne ne détient la vérité à lui tout seul. Les solutions à envisager ne peuvent être que des compromis. Ces compromis existent (...).

Tout cela suppose, en corollaire, que le cadre défini étant mis en place, chacun respecte les accords selon sa responsabilité : la haute administration en défendant les structures adoptées, en veillant au respect des principes et à une équitable répartition des moyens, soucieuse du service public, mais aussi de la bonne santé morale de son personnel ; les responsables et cadres de tous niveaux, dotés de moyens de gestion efficaces, capables de prendre des initiatives sous leur responsabilité individuelle et collective ; les agents astreints à des règles statutaires, respectant les normes fixées pour l'accomplissement des tâches qui sont celles de la poste (...).

### L'IMAGE DE MARQUE DES SOCIÉTÉS NATIONALES

**Les responsables d'Air France jugent « regrettable » le mode de présentation des chiffres extraits de l'étude réalisée par l'IFOP sur l'image des P.T.T. A ce propos, M. Gérard Orizet, directeur à la direction générale, nous écrit :**

**« Au classement des principaux services publics, Air France occuperait, selon les pourcentages publiés, la dernière place, avec 35 % seulement d'opinions positives. Vous ignoriez certainement, en publiant ces chiffres, que ce pourcentage avait été calculé sur la base de 100 personnes interrogées et que 60 % de ces personnes s'étaient déclarées sans opinion au sujet d'Air France, ce même pourcentage étant de 0 % pour E.D.F., de 2 % pour les P.T.T., 7 % pour la télévision, 12 % pour la Sécurité sociale, 26 % pour la S.N.C.F., 32 % pour G.D.F.**

**» Le seul classement ayant une réelle signification peut être établi sur la base de 100 répondants : il donne alors une impression assez différente :**

**— Fonctionne bien : G.D.F., 93 ; E.D.F., 90 ; Air France, 87 ; S.N.C.F., 74 ; P.T.T., 72 ; Sécurité sociale, 60 ; télévision, 54 ;**

**— Fonctionne mal : G.D.F., 7 ; E.D.F., 10 ; Air France, 13 ; S.N.C.F., 26 ; P.T.T., 28 ; Sécurité sociale, 40 ; télévision, 46.**

Deux décisions du Conseil d'État dans le domaine public

## La protection du domaine maritime

M. Even ayant acquis un « moulin de marée » situé sur l'anse du Moulin-Neuf, dans l'estuaire de la Rance, avait entrepris des travaux pour élargir et rehausser la chaussée d'accès à ce moulin et aménager à l'intérieur de l'anse deux petites plages artificielles.

L'« Association des amis des chemins de ronde » s'émut de ces travaux qui constituaient, selon elle, « *une entreprise de privatisation de l'anse* ». Estimant que M. Even empiétait ainsi illégalement sur le domaine public maritime, elle demanda au préfet d'engager contre lui des poursuites pour contravention de grande voirie.

L'administration a en effet le pouvoir, pour assurer la protection du domaine public, de poursuivre devant le juge administratif, ceux qui l'occupent irrégulièrement ou le dégradent, et de les faire condamner, d'une part, à des amendes et, d'autre part, à l'évacuation et à la remise en état des lieux ou à la réparation des dommages causés au domaine. Le préfet ayant, en l'espèce, refusé d'engager ces poursuites contre M. Even, l'association attaqua cette décision devant la juridiction administrative.

Le requête posait ainsi la question de savoir si l'administration dispose, en la matière, d'un pouvoir discrétionnaire pour apprécier l'opportunité des poursuites, comme c'est le cas en matière pénale, ou si elle est tenue de poursuivre d'office les occupants sans titre du domaine public qui empêchent le public de l'utiliser normalement.

Par une décision de principe en date du 23 février dernier, rendue sur le rapport de Mme Questiaux et conformément aux conclusions de M. Bacquet, le Conseil d'État a adopté cette seconde position.

Il a en effet jugé que : « *les autorités chargées de la police et de la conservation du domaine public maritime sont tenues, par l'application des principes régissant la domanialité publique, de veiller à l'utilisation normale des rivages de la mer et d'exercer à cet effet, les pouvoirs qu'elles tiennent de la législation en vigueur, y compris celui de saisir le juge des contraventions de grande voirie, pour faire cesser les occupations sans titre et enlever les obstacles créés de manière illicite, qui s'opposent à l'exercice, par le public, de son droit à l'usage du domaine maritime.*

» *Si l'obligation ainsi faite à ces autorités*, estime le Conseil d'État, *trouve sa limite dans les autres intérêts généraux dont elles ont la charge et notamment, dans les nécessités de l'ordre public, elles ne sauraient légalement s'y soustraire, en revanche, pour des raisons de simples convenances administratives* ».

L'administration ne contestant pas, en l'espèce, que M. Even s'était installé sans titre sur le domaine public maritime et ne se prévalant, pour justifier les tolérances consenties à l'intéressé, d'aucun motif d'intérêt général ou d'ordre public, le Conseil d'État a annulé la décision refusant d'engager des pousuites contre lui.

## La délimitation des lacs domaniaux

Un certain nombre de propriétaires du lac Léman ayant édifié en bordure du lac des digues, murettes et passerelles sur le territoire des communes de Sciez et d'excenevex, l'administration engagea contre eux des poursuites pour occupation abusive du domaine public et les a fait condamner par le tribunal administratif à détruire ces ouvrages.

Saisi en appel, le Conseil d'État a été amené à préciser, par une décision du 23 février 1979 rendue sur le rapport de M. Galmot et conformément aux conclusions de M. Bacquet, après observations de Me Célice, les règles de délimitation des lacs domaniaux.

Si la loi du 16 décembre 1964 relative au régime et à la répartition des eaux a, pour la première fois, mentionné expressément les « *lacs navigables ou flottables* » parmi les éléments du domaine public fluvial, elle s'est bornée, en ce qui concerne leur délimitation, à renvoyer aux dispositions de l'article 558 du Code civil.

Aux termes de cet article : « *L'alluvion n'a pas lieu à l'égard des lacs et étangs, dont le propriétaire conserve toujours le terrain que l'eau couvre quand elle est à la hauteur de la décharge de l'étang, encore que le volume de l'eau vienne à diminuer. Réciproquement, le propriétaire de l'étang n'acquiert aucun droit sur les terres riveraines que son eau vient à couvrir dans des crues extraordinaires.* »

Contrairement aux riverains d'un cours d'eau, qui deviennent propriétaires des terrains formés par les alluvions de ce cours d'eau le long de leur propriété, les riverains d'un lac ne bénéficient donc pas des alluvions formées par celui-ci. Comme le soulignait M. Bacquet dans ses conclusions, les auteurs du Code civil ont ainsi voulu que, contrairement à celles des cours d'eau, les limites des lacs et étangs soient réputées fixes et invariables. Cette présomption repose sur le fait que les eaux d'un lac sont en principe « dormantes » et que leur niveau varie peu : il a donc paru à la fois naturel et commode, pour éviter les conflits de propriété, de déclarer que les limites des lacs ne dépendraient pas du mouvement de leurs eaux.

Le Conseil d'État a jugé, conformément à ses conclusions, que l'article 558 du Code civil établissait entre un lac et les propriétés riverains « *une limite indépendante des variations constatées dans le niveau des eaux* ». Cette limite, qui est donc fixe et invariable, s'établit :

— Soit au niveau de la décharge du lac si celle-ci est une décharge « fixe », c'est-à-dire le plus souvent naturelle,

— Soit, en l'absence d'une telle décharge, au plus haut niveau atteint par les eaux en dehors des crues exceptionnelles.

En pratique les limites du domaine public résultent de l'intersection avec les rives du lac d'un plan horizontal situé au niveau retenu.

Dans le cas du lac Léman, on se trouve dans la seconde hypothèse. En effet le barrage de Genève, construit en 1887 pour régulariser le niveau des eaux du lac, et qui comporte à cet effet tout un jeu de vannes et de rideaux mobiles, ne peut être regardé comme la décharge fixe du lac.

Le Conseil d'État a donc retenu le niveau des plus hautes eaux atteint par le lac Léman depuis la construction de ce barrage, qui a eu pour effet de le soustraire à l'influence des crues exceptionnelles du Rhône et de la Dranse, soit la cote 372,97 du nivellement général de la France. Et il a, par voie de conséquence, condamné les propriétaires riverains à détruire toutes les constructions établies sur des parcelles situées à un niveau inférieur à cette cote.

● *Référendum nucléaire dans les Ardennes.* — La commune de Chooz (809 habitants, 478 électeurs), près de Charleville-Mézières, dans les Ardennes, se prononcera par référendum, le 4 mars, sur le projet d'installation d'une seconde centrale nucléaire.

URBANISME

## Ambitions réduites pour le nouveau « Vel' d'hiv' » de Bercy

Un centre international des sports comprenant un nouveau « Vel d'hiv », doit être construit, d'ici 1983, sur les terrains occupés naguère par les entrepôts de Bercy, à Paris, dans le douzième arrondissement (*le Monde* du 20 janvier). C'est M. Maurice Doublet, ancien directeur du cabinet du maire de Paris, ancien préfet de la région parisienne, qui est chargé de mener à bien le projet.

Celui-ci subira-t-il le même sort que la plupart des grandes opérations d'urbanisme parisiennes dont on doit réduire les ambitions et les coûts ? M. Doublet étudie, à la demande du maire, qui devait le préciser, ce vendredi 2 mars, au cours d'une conférence de presse, un programme plus modeste qui couvrirait tout au plus 4 hectares sur les 40 disponibles à cet endroit. M. Chirac devait ausi indiquer dans quelles conditions seraient indemnisés les « pinardiers » qui occupent actuellement les lieux et auxquels on proposerait une somme de 17 millions. L'ensemble du projet sera présenté et discuté le 5 mars au cours de la prochaine séance du Conseil de Paris.

Les élus communistes, à l'Hôtel de Ville, viennent, au cours d'une réunion de presse, de préciser leurs intentions et leurs propositions.

Ils souhaitent, en premier lieu, organiser une vaste consultation publique autour de ce projet. Pour eux, le centre international des sports de Bercy, « *doit être le premier maillon d'une série d'équipements de niveau olympique dont Paris et sa région doivent se doter dans les années qui viennent* ». Mais il faut, dans l'immédiat, veiller à intégrer le centre des sports dans le site de Bercy. L'aménagement des entrepôts doit être conçu « *en même temps que celui du centre des sports* ». Les élus communistes proposent de noyer l'ensemble sportif dans un grand ensemble comprenant un espace vert, des logements sociaux, des équipements de quartier et un « centre du vin ». Le groupe communiste demande, enfin, que ce projet soit financé par « *l'État, la région et la Ville* ».

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## Les élus de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines continuent de réclamer « leur » hôpital

La décision de Mme Veil, ministre de la santé et de la famille, de renoncer à la construction de l'hôpital d'Elancourt, dans les Yvelines (*le Monde* du 9 décembre 1978), n'a pas entamé la détermination des élus des onze communes de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines. Le Syndicat communautaire d'aménagement de l'agglomération nouvelle (SCAN) reste convaincu que la réalisation à Elancourt d'un hôpital de 641 lits est d'une « *impérieuse nécessité* », compte tenu de l'évolution de la population de Saint-Quentin-en-Yvelines, qui passera en moins de cinq ans de 140 000 à 200 000 habitants.

Dans une étude qu'ils viennent de rendre publique, les élus estiment que le secteur hospitalier de la ville nouvelle apparaît en Ile-de-France comme « *un véritable désert* », avec 1,6 lit pour 1 000 habitants, c'est-à-dire le tiers des ratios définis en mars 1978 par le ministre de la santé.

Pour justifier sa décision, Mme Veil avait précisé que les indices retenus, notamment en maternité, pour la révision de la carte sanitaire d'Ile-de-France, n'avaient pas fait apparaître des besoins en lits nouveaux, justifiant la création d'un nouvel hôpital aussi important.

« *Le secteur s'étend sur 40 km et sa population, avec 500 000 habitants, représente 40 % du département des Yvelines* », estime le rapport. « *En 1978, la seule ville nouvelle comptait 140 000 habitants, dont 30 000 jeunes femmes en âge d'être mères (2 500 naissances annuelles), 45 000 enfants de moins de quinze ans, 15 000 adolescents et 16 000 ressortissants étrangers. (...) En 1985 la situation sanitaire de la ville nouvelle présentera un déficit de 633 lits en médecine, chirurgie et gynécologie.* »

MÉDECINE

*Un colloque sur la contraception à Paris*

## La France a la plus forte proportion de consommatrices de pilules

Un colloque sur la régulation de la fécondité a été inauguré jeudi 1er mars au siège de l'UNESCO, à Paris, par le ministre de la santé et de la famille, Mme Simone Veil. Cette réunion a été organisée à l'instigation du ministère, par le conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale. Jusqu'à ce vendredi soir, les spécialistes doivent étudier notamment les effets secondaires de la contraception chimique, en particulier sur le système cardio-vasculaire.

Au cours de son allocution d'ouverture, Mme Simone Veil a analysé l'apport des techniques modernes de contraception. « Il est apparu, a-t-elle déclaré, que la régulation des naissances constituait l'arme dissuasive la plus efficace contre l'avortement en permettant de limiter le nombre des grossesses non désirées. On a compris aussi que l'espacement raisonnable des naissances représentait un facteur essentiel de l'équilibre du couple et de la santé physique et mentale de la femme qui ne pouvait que favoriser son épanouissement personnel et, par voie de conséquence, celui du groupe familial tout entier. »

Le docteur Pierre Simon, président de la commission « Recherche » du conseil supérieur, a indiqué que, paradoxalement, la France avait « la plus forte proportion de consommatrices de pilules et la plus faible information ». C'est, a-t-il ajouté, « pour pallier cette carence que le colloque a été organisé ».

FR 3 consacrera ce vendredi, à 20 h. 30, une émission à la contraception.

URSIS

VAGEMENT DU TERRITOI

élus de la ville nouvelle Saint-Quentin-en-Yvelines

ni de réclamer « leur hôpit

VE

me sur la contraception à Par

e à la plus forte proportio

nsommatrices de pilules



Le Monde **économie**

# LA DEMANDE DE CONVOCATION DU PARLEMENT EN SESSION EXTRAORDINAIRE

## M. Giscard d'Estaing se prononcera à son retour du Mexique

De notre envoyé spécial

Mexico. — L'annonce jeudi matin 1er mars que le président de la République allait faire une déclaration au sujet de la convocation de l'Assemblée nationale en session extraordinaire a mis pendant quelques heures en émoi la petite troupe qui l'accompagne, d'autant plus que le porte-parole de l'Elysée avait indiqué la veille que M. Giscard d'Estaing ne se prononcerait pas sur cette affaire pendant son séjour au Mexique.

Du même coup, le voyage mexicain passait au second plan. Vers midi, M. Hunt lut la déclaration suivante : « *Le président de la République ne commente pas lorsqu'il est à l'étranger les initiatives de politique intérieure. Il se prononcera à son retour, s'il est saisi d'une demande de convocation du Parlement présentée selon les formes régulières prescrites par la Constitution.* »

Le porte-parole ajouta un commentaire en deux points :

« *1) Lors de l'entretien qu'il a accordé au cours de son escale à Pointre-à-Pitre à 17 heures, heure de Paris (mercredi) à M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., celui-ci n'a pas fait allusion à une telle éventualité dont il ne paraissait pas informé ;*

» *2) La tradition républicaine constante veut qu'il n'y ait pas de réunion du Parlement pendant la durée de la campagne électorale pour les élections cantonales ou municipales. Or la campagne pour les élections cantonales doit s'ouvrir lundi 5 mars prochain.* »

Pour éviter tout malentendu, M. Hunt fit distribuer les deux textes par écrit.

L'important dans la déclaration du président de la République est évidemment dans les mots : « *dans les formes régulières prescrites par la Constitution.* » M. Giscard d'Estaing tient apparemment pour certain qu'une éventuelle demande de convocation de l'Assemblée ne pourra être faite dans les formes prescrites et dans le délai d'usage imposé par la campagne des élections cantonales.

Dans ces conditions, l'attitude « libérale » qui, selon certains, a toujours été celle du président de la République dans cette affaire, ne lui fera pas courir de grands risques : il n'aura pas à faire acte d'autorité pour « *contrer* » une manœuvre qui ne pourra pas valablement s'engager. — M. D.

### UNE MOTION DE CENSURE PEUT ÊTRE DÉPOSÉE PENDANT UNE SESSION EXTRAORDINAIRE

Le 12 septembre 1961, le groupe socialiste de l'Assemblée nationale déposait une motion de censure pour protester contre l'attitude du gouvernement, qui s'était opposé à plusieurs propositions de loi entraînant des dépenses non inscrites au budget. M. Jacques Chaban-Delmas déclarait cette motion irrecevable parce que, le Parlement étant réuni sous le régime de l'article 16 de la Constitution, l'Assemblée nationale ne pouvait pas être dissoute. Le président de l'Assemblée estimait que le droit de censure a pour corollaire le droit de dissolution.

La situation est très différente lorsque le Parlement est réuni en session extraordinaire. Rien n'interdit alors aux députés de déposer une motion de censure, que ce soit de leur propre mouvement ou pour répondre à un engagement de responsabilité du gouvernement. L'article 51 de la Constitution prévoit même que, le cas échéant, « *la clôture des sessions ordinaires ou extraordinaires est de droit retardée* » pour permettre le respect des délais prévus entre le dépôt et le vote d'une motion de censure.

### LE P.C.F. ET LE P.S. SONT DISPOSÉS A APPUYER LA DÉMARCHE DU PRÉSIDENT DU R.P.R.

M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a indiqué, jeudi 1er mars, que celui-ci avait décidé « *d'accepter la proposition de Jacques Chirac* ». « *Ce qu'il faut*, a-t-il ajouté, *c'est que l'Assemblée nationale soit réunie.* »

M. Roland Leroy, député de la Seine-Maritime, membre du secrétariat du parti communiste, a annoncé, au cours du journal d'Antenne 2, que le groupe communiste, « *qui avait été le premier à demander un débat parlementaire sur la situation économique et sociale* », déposera à cette occasion une motion de censure contre la politique économique et sociale du gouvernement contre « *l'intégration européenne accélérée à laquelle se livre le pouvoir giscardien* ».

## Une nouvelle épreuve de force s'engage

*(Suite de la première page.)*

Non, décidément, il faudrait trouver une autre raison pour refuser la session extraordinaire. En 1960, le général de Gaulle avait invoqué les pressions exercées par des groupes professionnels de l'agriculture auprès des députés pour rejeter une requête analogue. Cet argument-là paraîtrait aujourd'hui provocateur, car s'il y a pression auprès de certains élus, elle provient des chômeurs et des régions les plus touchées par la crise.

Veut-on vraiment s'opposer à une initiative après tout assez naturelle et qui, si elle doit beaucoup à M. Chirac, ne vient pas que de lui ? M. Giscard d'Estaing avait paru en admettre le bien fondé dans un premier temps, selon M. Alain Poher, président du Sénat, qui l'a rencontré le 1er mars, M. Barre, pourtant concerné au premier chef, « *n'est ni pour ni contre* ».

Il semble que le président de la République, en voyage officiel au Mexique, ait reçu comme un nouveau mauvais coup, voire un coup de Jarnac, les deux dernières initiatives de M. Chirac : d'abord son interview-réquisitoire paru dans *le Monde* juste après le départ du chef de l'Etat, ensuite sa demande de convocation d'une session extraordinaire. L'accusation suivant laquelle le président du R.P.R. cherche à saper l'autorité de président de la République dès qu'il est à l'étranger est entendue fréquemment chez les giscardiens ou on rappelle que M. Chirac s'était opposé à l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. le jour même où le président de la République revenait de Madrid, où il avait pris la position inverse.

Le porte-parole de l'Elysée a noté que M. Labbé n'avait pas informé à son escale de la Guadeloupe l'initiative prise par le président du R.P.R. et dont, sans dont, il ne savait rien à ce moment-là. Ces détails montrent bien que M. Giscard d'Estaing est choqué par les formes de cette initiative et c'est ce sentiment qu'a traduit vendredi à France-Inter M. Poniatowski.

Passé le moment d'irritation, M. Giscard d'Estaing peut-il, pour engager une nouvelle épreuve de force avec M. Chirac indisposer de nombreux parlementaires sous *le prétexte de faire leur bonheur* malgré eux ?

Ce ne sont là que des péripéties par rapport à la réalité du problème posé et que le R.P.R., le P.S., le P.C. ou le M.F.G. traduisen tchacun à sa manière et pour son profit : la classe politique est sensible à la crise sociale et cherche d'autant plus les moyens d'inte..enir qu'elle ne se satisfait pas à des degrés divers de l'action d ugouvernement. Les uns contestent le fond de sa politique et proposent d'autres solutions, les autres déplorent la façon dont elle est présentée par le premier ministres. Le Parlement, ne devrait-il servir que de caisse de résonnance à ces préoccupations, même en dehors des sessions ordinaires, a un rôle à jouer.

ANDRÉ LAURENS.

### M. PONIATOWSKI : M. Chirac est source potentielle de crise

Le mensuel *Lui* publie dans son numéro de mars une interview de M. Michel Poniatowski. L'ancien ministre d'Etat évoque en ces termes l'attitude de M. Jacques Chirac : le président du R.P.R. « *a des côtés séduisants, et même intéressants sur le plan de sa personnalité, de son intelligence et de son caractère...*

» *Mais la question n'est pas là. Elle est dans le fonctionnement des institutions de la Ve République et, à cet égard, Jacques Chirac a déjà posé deux fois de sérieux problèmes pour leur bon exercice. Une première fois en tant que premier ministre, en essayant d'imposer sa volonté générale au président de la République. (...) En 1976, Jacques Chirac voulait avancer la date des élections législatives et, pour les mieux préparer, engager à tout va d'importantes dépenses budgétaires de caractère très inflationniste. Le président, au contraire, voulait conduire une politique de redressement économique et financier. (...) Le président ayant refusé de céder, et il avait raison, Jacques Chirac est parti.*

» *La seconde mise en cause se déroule encore sous nos yeux.* »

M. Poniatowski ajoute : « *Tout ceci évidemment est un peu enfantin. A commencer par le commencement. Je suis toujours surpris de voir la classe politique avoir mis si longtemps à percevoir que le président, loin d'être un homme faible, est un homme de courage et une lame d'acier.*

» *En attaquant sans cesse le président, jusqu'à en être ridicule (« le parti de l'étranger », par exemple), M. Chirac est source potentielle de crise et adopte une attitude qui, paradoxalement, est très antigaulliste.* »

● *M. Claude Labbé*, président du groupe parlementaire R.P.R., a déclaré, jeudi 1er mars, à France-Inter : « *En demandant une convocation du Parlement en session extraordinaire, nous ne voulons pas censurer ou agresser le gouvernement. Nous avons demandé cette convocation dans un esprit très différent de l'opposition : pour apporter une contribution très positive au drame de certaines régions frappées par le chômage.* »

● *M. Jacques Blanc*, secrétaire général du parti républicain, a commenté jeudi matin 1er mars, en ces termes les récentes initiatives de M. Jacques Chirac : « *Voici à nouveau le gouvernement et le président de la République soumis aux jeux croisés des critiques contradictoires. C'est toujours au moment où les difficultés de la nation paraissent les plus grandes que le courage commence à manquer à certains hommes politiques.* »

A propos de la proposition de réunion du Parlement en session extraordinaire, M. Blanc a noté : « *Les mauvais coups, téléphoniques ou non, ne peuvent pas camoufler l'absence de proposition.* »

● *M. Roger Chinaud*, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, a déclare jeudi 1er mars : « *Lors d'un déjeuner, le 16 février, chez le président de l'Assemblée nationale, M. Labbé et moi-même avons reçu l'accord du premier ministre pour qu'un tel débat soit prévu au début de la session de printemps. (...) La question qui se pose est donc : pourquoi cette agitation ? Sans doute la situation actuelle est-elle difficile et sans doute pas assez commentée et expliquée par ceux qui ont un pouvoir de décision. Mais dans ces moments-là n'est-il pas plus utile de se serrer les coudes ?* »

● *M. Bernard Stasi*, vice-président et porte-parole du C.D.S., a déclaré jeudi 1er mars : « *Si M. Jacques Chirac avait à faire des propositions mirobolantes sur l'emploi, les députés C.D.S. seraient disposés à les étudier. En revanche, si cette session extraordinaire a pour objet de mettre en accusation le gouvernement, d'exploiter la crise à des fins partisanes, dans ce cas, nous n'en voyons pas l'intérêt.* »

Interrogé sur l'interview de M. Chirac publiée dans *le Monde* du 1er mars, il a jugé « *indécents, incohérents et irresponsables* » les propos tenus par le président du R.P.R.

● *M. Didier Bariani*, secrétaire général du parti radical, nous a déclaré le 1er mars : « *Il est certain que le Parlement doit être quotidiennement disponible sur ce problème et le principe de sa convocation en session extraordinaire — demandée d'ailleurs par des formations politiques de divers horizons — recueille notre accord. En revanche, personne n'a le monopole de la préoccupation sur cette question, et je redoute que les motivations de M. Chirac dépendent aussi de questions de politique intérieure* ».

### « LA LETTRE DE LA NATION » : l'information du public est la chasse gardée du gouvernement.

Dans *la Lettre de la Nation*, M. Pierre Charpy explicite la demande de constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur l'information publique, proposée par M. Chirac. Il ne s'agit pas, précise-t-il, de mettre en cause les moyens d'expression, mais d'enquêter sur la manière dont le gouvernement présente l'information économique et sociale. Pierre Charpy écrit :

« *L'objectif du R.P.R. est d'ouvrir aux parlementaires et au public avec eux un champ d'information qui reste la chasse gardée du gouvernement. Il y a un précédent qui éclaire très exactement la démarche du R.P.R. En décembre dernier, le gouvernement avait mis le Parlement devant le fait accompli en augmentant massivement les cotisations de Sécurité sociale. Estimant que la masse considérable des sommes en jeu ne permettait plus au Parlement de « se contenter du contrôle par le biais de la loi de finances », le groupe R.P.R. avait déposé une proposition de résolution demandant « la création d'une commission de contrôle de la gestion de la Sécurité sociale ». Le gouvernement y était hostile, son ministre de la santé doutant ostensiblement de la compétence et de l'efficacité des parlementaires en la matière. Mais un certain nombre de députes U.D.F. s'étant associés à la proposition, celle-ci fut finalement votée à une très large majorité en dépit de l'abstention des socialistes. Et la commission, présidée par Bernard Pons, s'est mise au travail. La commission d'enquête sur l'emploi et le chômage que propose maintenant le R.P.R. aurait la même mission : « rassembler et examiner toutes informations, proposer toutes les mesures et réformes indispensables.* »

### HAUSSE DU POUVOIR D'ACHAT OUVRIER DE 2 % EN UN AN

Les derniers résultats connus sur l'évolution des salaires en France, publiés par la revue de l'INSEE *Economie et Statistique* (numéro de février), font état d'une augmentation de 2 % du pouvoir d'achat du taux de salaire hebdomadaire, entre octobre 1977 et octobre 1978 (ce taux tient compte d'une réduction de l'ordre de 1 % en un an de la durée hebdomadaire du travail).

Durant cette période, les salaires hebdomadaires ont progressé à un rythme comparable à celui de l'année précédente. Les augmentations moyennes ont été très voisines pour les ouvriers du secteur privé (+ 11,1 %), les personnels de la fonction publique (+ 11,2 %) et les salariés, payés au SMIC (+ 12,1 %). Dans le même temps, la hausse des prix a été de 9,3 %.

Les ouvriers ont vu leurs taux de salaires horaire s'accroitre de 12,8 %. Les plus fortes hausses étant relevées dans des secteurs comme l'ameublement (+ 14,9 %), l'hygiène (+ 14,5 %), l'habillement (+ 14,3 %) et le cuir (+ 14,2 %).

### L'UNAF S'INQUIÈTE DU CHOMAGE DES JEUNES

L'Union nationale des associations familiales (UNAF) s'inquiète particulièrement du chômage des jeunes. Au cours d'une conférence de presse réunie mercredi 28 février à Paris, elle a réclamé la nomination d'un haut commissaire à l'emploi auprès du premier ministre qui « coordonnerait l'accueil des jeunes » (travail, logement, santé) dans le monde du travail, dès leur sortie de l'appareil scolaire.

Souhaitant des mesures en faveur des jeunes qui feraient l'objet d'une loi-cadre, l'UNAF s'est aussi prononcée, notamment, contre le cumul d'emplois, le travail « noir » et elle a émis de « sérieuses réserves » à propos du travail temporaire.

## Ce que proposent les grands partis pour réduire le chômage

| | U.D.F. | R.P.R. | P.S. | P.C. |
|---|---|---|---|---|
| 1. — DUREE DU TRAVAIL, CINQUIEME EQUIPE, CONGES PAYES | — Débat sur le partage du temps de travail avec les partenaires sociaux. Proposition de ramener la durée légale hebdomadaire à trente-huit heures pour les tâches pénibles.<br>— Aménagement du travail posté par l'introduction d'une cinquième équipe. | — Favoriser l'évolution progressive vers la diminution du temps de travail sans imposer de façon rigide des plafonds partout obligatoires. | — Réduction à trente-cinq heures du temps de travail hebdomadaire à salaire maintenu.<br>— Création d'une cinquième équipe pour le travail posté (vingt mille emplois supplémentaires).<br>— Cinquième semaine de congés payés. | — Limitation à quarante heures de la durée du travail pour tous. Partout où les conditions existent, établissement d'un horaire de trente-huit, trente-sept, trente-cinq heures sans diminution de salaire.<br>— Semaine de trente-trois heures et demie pour le travail posté, avec la création d'une cinquième équipe.<br>— Cinquième semaine de congés payés. |
| 2. — RETRAITE. | — Adaptation du travail ou préretraite volontaire à partir de soixante ans. | — Retraite « à la carte » entre soixante et soixante-cinq ans avec une revalorisation des pensions. | — Abaissement de l'âge de la retraite à cinquante ans pour les femmes et à *soixante ans pour les hommes* ; à cinquante-cinq ans pour les tâches pénibles. | — Avancement de l'âge ouvrant droit à la retraite à soixante ans pour *les hommes*, *à cinquante-cinq* ans pour les femmes et pour les travailleurs exerçant une activité pénible. |
| 3. — ACTIONS REGIONALES. | — Création en 1979 d'une contribution de solidarité, assise sur les patrimoines supérieurs à 2 millions de francs et affectée au financement d'actions spécifiques en faveur de tous ceux qui sont touchés par la crise. | — Pas d'impôt nouveau.<br>— Régionaliser l'action des pouvoirs publics : création, dans chaque région, d'un fonds de l'emploi, alimenté par des crédits d'Etat, des crédits régionaux et éventuellement des crédits privés. | — Décentralisation qui donne aux collectivités locales les moyens d'agir.<br>— Incitation auprès des municipalités pour qu'elles créent des emplois.<br>— Désignation d'un secrétaire fédéral dans chaque département responsable de l'emploi.<br>— Pas de licenciement sans reclassement. | — Pas de licenciement, ni de déménagement de machines.<br>— Droit pour les comités d'entreprise d'obtenir la suppression de toute décision de licenciement ou de restructuration et de participer à la recherche de mesures de reconversion si nécessaire.<br>— Création de comités locaux de l'emploi dotés de réels moyens. |
| 4. — RELANCE ET AUTRES MESURES. | — Non à la relance globale de l'économie et à la création massive d'emplois dans l'administration.<br>— Meilleur contrôle du travail clandestin.<br>— Modifier l'assiette des charges sociales, ce qui créerait deux cent mille emplois en cinq ans.<br>— Réglementation des cumuls des salaires et des pensions de retraite.<br>— Mesures de dissuasion visant la pratique des heures supplémentaires. | — Pas de relance générale et indifférenciée, mais retour à une croissance soutenue et régulière, avec un taux de 5 % à 6 % par an.<br>— Relance massive des investissements.<br>— Economie d'énergie et développement des sources d'énergie non pétrolières.<br>— Développement des industries exportatrices et à forte qualification technique et organisation d'une industrie agro-alimentaire.<br>— Modification de l'assiette des cotisations sociales. | — Taux de croissance annuel porté à 5 % à 6 %.<br>— Création de cinq cent mille emplois par an dont deux cent dix mille dans le secteur public.<br>— Réduction des charges de main-d'œuvre pour les P.M.E. et aides financières et techniques.<br>— Développement de la recherche scientifique industrielle.<br>— Réduction au taux zéro de la T.V.A. sur les produits de première nécessité.<br>— Facilités pour permettre la concurrence internationale dans les secteurs de pointe. | — Une nouvelle croissance de l'activité économique, avec le développement de la production industrielle. Appuyer cette relance sur la consommation populaire en relevant le pouvoir d'achat des travailleurs.<br>— Nouveaux programmes d'équipements collectifs, avec la mise en chantier de deux cent mille H.L.M.<br>— Mesures spéciales en faveur des P.M.E.<br>— Création de deux cent dix mille emplois par an dans le secteur public et titularisation des vacataires de la fonction publique. |
| 5. — DISPOSITIONS POUR LES JEUNES. | — Remise en cause et étalement programmé des sorties d'études.<br>— Simplification et développement des contrats emploi-formation.<br>— Extension de l'enseignement alterné par la voie de contrats entre l'éducation nationale et les branches professionnelle (propositions du P.R.). | — Stages « en alternance » dans des entreprises, pour les jeunes de dix-huit à vingt-six ans inscrits dans des établissements scolaires ou universitaires.<br>— Création d'un « contrat emploi-insertion » qui permette aux jeunes de perfectionner leur formation tout en appartenant à des entreprises : travail à mi-temps échelonné sur une période de un à trois ans. | — Première formation professionnelle à temps plein ou alternée, conduisant à un diplôme.<br>— Rémunération des stagiaires.<br>— Congé de formation rémunéré en cas de conversion professionnelle. | — Développement de la formation professionnelle.<br>— Obligation faite aux entreprises d'embaucher à titre définitif les jeunes stagiaires au titre du « pacte pour l'emploi ». |



# SOCIAL

## LE PATRONAT DES ASSURANCES PROPOSE UN SALAIRE ANNUEL MINIMAL DE 30 000 FRANCS A PARIS

La Fédération française des sociétés d'assurances publie une mise au point précisant que *« les effectifs du personnel administratif des compagnies* (93 000 salariés) *au 31 décembre 1977 étaient en augmentation de 0,8 % par rapport à l'année précédente »*. A propos du rapport Nora-Minc, qui évoque la possibilité d'économie de 30 % d'emplois dans les assurances, durant les dix prochaines années, la fédération déclare que cela *« ne signifie pas qu'il faudra licencier »*. Compte tenu de l'expansion des affaires, il y aurait seulement, selon elle, *« un moindre appel au marché du travail »*. D'autre part, les salaires annuels du personnel administratif (employés) vont de 26 000 F à 45 000 F, en province, et de 28 000 F à 60 000 F, à Paris. Les salaires du personnel de l'encadrement s'élèvent jusqu'à 150 000 F, en fonction des grades.

La fédération, lors des négociations en cours, a proposé le maintien du pouvoir d'achat des salariés et un minimum annuel de 30 000 F à Paris.

D'autre part, le travail reprend à la Préservatrice où le comité de grève a obtenu une augmentation de 1,50 % (avec minimum de 150 F), la fixation à 350 F minimum de la prime de rattrapage au titre de 1978 et un versement de 100 F à la reprise du travail. La retenue de salaires ne porte que sur neuf jours pour vingt-trois jours de grève. Selon la direction, le nombre des grévistes n'a pas dépassé 200, sur un effectif total de 1 300 personnes.

## LA MISE AU POINT DE LA DIRECTION DU GAN

Après l'occupation nocturne de l'un des immeubles parisiens du Groupe des assurances nationales (GAN) par une partie du personnel, nous avions indiqué que — pour mettre fin à cette occupation, *« des cadres nantis de masses et de chalumeaux avaient forcé les portes du bâtiment de la rue Pillet-Will »* le mardi 27 février (*le Monde* du 1er mars). M. Guy Verdeil, président du groupe, dément que les cadres concernés aient été *« nantis de masses et de chalumeaux »*.

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

## Les syndicats vont rencontrer les directeurs de groupe et le ministre du travail

Les cinq fédérations syndicales de la métallurgie rencontreront le 6 mars M. Jacques Mayeux, président du directoire de Sacilor-Sollac ; le 7 mars, M. Claude Etchegaray, président - directeur général d'Usinor-Châtillon, et, le 8 mars, M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation : c'est ce qu'a indiqué, jeudi 1er mars, devant la presse, M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie C.G.T., qui a protesté à la fois contre *« un calendrier aussi aberrant »* et contre le fait qu'aucune entrevue ne soit prévue avec M. André Giraud, *« alors que le ministre de l'industrie s'était engagé à nous recevoir après la rencontre avec les groupes sidérurgiques »*. *« Nous refusons*, a affirmé M. Sainjon, *une pseudo-négociation de caractère social. La C.G.T. entend toujours négocier le plan de restructuration lui-même. »*

Tandis que des militants sidérurgistes C.F.D.T. et C.G.C. de Longwy ont occupé, pendant plusieurs heures, jeudi soir, les gares de Noveant-sur-Moselle, Remilly (Moselle), Onville et Audun-le-Roman (Meurthe-et-Moselle), interrompant le trafic ferroviaire, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont dénoncé la décision de l'Union (patronale) des industries métallurgiques et minières (U.I.M.M.) d'annuler la rencontre prévue ce vendredi avec les organisations syndicales. M. Emile Boursier, président de l'U.I.M.M., a déclaré : *« Nous attendons que les syndicats dénoncent la violence et, dans cette attente, nous suspendons les négociations avec eux. »*

La chambre patronale de Valenciennes a porté plainte contre X..., ce vendredi 2 mars, après le saccage de ses locaux par des manifestants. *« En vérité, il n'est pire violence que celle qui consiste à casser les usines, à jeter les travailleurs à la rue, à les chasser de leur pays, à mutiler la jeunesse, à condamner à mort des villes et des régions entières pour satisfaire des intérêts étrangers à ceux de la nation »*, a notamment répondu M. Georges Séguy. La C.F.D.T. a réaffirmé, pour sa part, que *« la voie la plus sûre pour éviter une explosion sociale est de négocier réellement »*.

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et FEN de Lorraine poursuivent la préparation de la « marche sur Paris », prévue fin mars. A ce propos, la C.F.D.T. a indiqué qu'elle n'était pas favorable à l'organisation d'une marche *« mêlant de façon indifférenciée tous les secteurs et toutes les régions »*, comme le propose la C.G.T. Elle estime qu'une action concernant les seuls sidérurgistes de l'ensemble des bassins serait plus efficace.

D'autre part, des mineurs des Houillères des Cévennes ont manifesté, jeudi à Saint-Etienne, perturbant notamment la circulation sur l'autoroute A 7, pour protester, nous indique notre correspondant, contre la fermeture du puits d'Alès et de la Grand'Combe prévue pour la fin de l'année. Enfin, la grève entamée mercredi 28 février, se poursuit à l'aciérie Solmer de Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), où le personnel réclame une augmentation de salaire de 300 F par mois.

# CORRESPONDANCE

## Les dégrèvements fiscaux en faveur des jeunes sans emploi

*Un de nos lecteurs, M. André Meheust, habitant Saint-André (Nord), nous écrit la lettre suivante :*

J'ai un fils qui a fait des études supérieures et est à la recherche de son premier emploi, après avoir effectué un stage d'un an en Angleterre pour parfaire son anglais. Pointant régulièrement à l'A.N.P.E., étant entièrement à ma charge, ne touchant absolument aucune indemnité, je pensais avoir droit à un abattement sur mes impôts, lui allouant, par la force des choses, une pension alimentaire. Le cas n'est pas prévu, uniquement parce qu'il a moins de vingt-cinq ans.

J'ai d'abord écrit une lettre mon contrôleur des impôts, il y a deux mois. J'attends toujours une réponse. J'ai téléphoné au centre des impôts, service renseignements déclarations à Lille, où il me fut répondu que ce n'était pas prévu.

Je ne suis pas le seul dans ce cas. Je crois que c'est inadmissible l'injustice qui règne. Je trouve aberrant que les contribuables des professions libérales puissent déduire de leurs impôts les fleurs et les lampes électriques qu'ils achètent et que, nous, nous ne puissions retirer la nourriture d'un enfant.

**[Dans une réponse publiée au « Journal officiel » du 11 septembre 1976, le premier ministre avait précisé : « Les dépenses exposées pour l'entretien d'enfants âgés de plus de vingt-cinq ans en chômage sont déductibles du revenu global dans la mesure où elles procèdent de l'obligation alimentaire définie par les articles 205 et suivants du code civil. Bien entendu, pour l'appréciation des besoins de l'enfant et de la dette alimentaire des parents, il y a lieu de prendre en considération l'ensemble des ressources de l'enfant, y compris, par conséquent, les aides ou allocations versées pour chômage. » Notre lecteur a donc raison : rien n'est prévu pour les enfants de vingt et un à vingt-cinq ans, ce qui est tout à fait illogique.]**

## La condition des cadres

*M. Claude Vielfaure (Paris) nous écrit :*

Je lis, aujourd'hui, le compte rendu que Alfred Sauvy fait de mon livre : *« Neuf leçons sur la condition du cadre moyen, demi-supérieur ou supérieur »*, paru aux Editions Copernic (*le Monde* du 13 février). Il n'est nullement question pour moi de contester à Alfred Saury le droit de ne pas aimer ce que j'ai écrit. C'est un droit tout à fait justifié et honorable et les « notes de lecture » sont justement faites pour cela.

Par contre, ce que je ne peux absolument pas laisser passer, c'est qu'il mette en cause ma probité d'auteur, ma bonne foi, ainsi que l'exactitude des renseignements que je donne.

En effet, il écrit : *« L'auteur a » pris la précaution de nous avertir, pour nous mettre à l'aise, » et surtout lui, qu'il ne garantissait aucun chiffre, et sans » doute a-t-il bien fait. »* Cette insinuation (car c'en est une, hélas !, comment la comprendre autrement ?) peut induire le lecteur dans l'idée que j'ai dit n'importe quoi, ce qui n'est pas le cas : dans l'avertissement de mon ouvrage, je dis que je ne citerai pas mes sources ; mais je ne dis pas que je ne garantis pas mes chiffres.

Autre erreur, également importante, dans votre compte rendu : c'est Lauzier, et non pas Laugier, qui a fait les dix dessins qui illustrent le livre.

● *Le bureau exécutif du P.S.* a adopté mercredi 28 février une déclaration concernant la grève de la S.N.C.F. le 7 mars. Les dirigeants socialistes estiment que le projet de contrat d'entreprise entre l'Etat et la société nationale *« confirme l'orientation dangereuse contenue dans le rapport Guillaumat et fait peser de très graves menaces sur la S.N.C.F. ». « C'est la notion même de service public qui est mise en cause »*, conclut le P.S.

# ÉTRANGER

### ALLEMAGNE FEDERALE

● *Hausse de 0,6 % du coût de la vie ouest-allemand en février.* — L'indice du coût de la vie en Allemagne fédérale a augmenté de 0,6 % en février. Selon les chiffres provisoires de l'Office fédéral des statistiques, la hausse de cet indice s'est établie à 2,9 % par rapport à février 1978. En janvier, les prix ouest-allemands avaient — momme il est traditionnel — fortement augmenté (+ 1,1 %).

### ETATS-UNIS

● *L'indice américain desprincipaux indicateurs économiques* a diminué de 1,2 % en janvier. Ce repli, dû principalement à une baisse des permis de construire et à une réduction de la durée moyenne du travail, est le plus fort depuis quatre ans (en janvier 1975). Il fait suite à des reculs de 0,1 % en décembre et de 0,4 % en novembre. L'indice global est considéré comme le baromètre de l'évolution de l'économie au cours des mois à venir. Son évolution au cours des trois derniers mois va dans le sens du net ralentissement de l'expansion prévu pour 1979, nous contredit les bons résultats des commandes de bons durables (+ 4,1 % en janvier). — *(A.F.P.)*

### MAROC

● *Hausse des prix de gros.* — L'indice des prix industriels de gros en France, calculé par l'INSEE, a augmenté de 1,2 % au cours du mois de janvier. En un an, la hausse est de 9,7 %.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep + ou Dep — | | Rep + ou Dep — | | Rep + ou Dep — | |
| $ E.-U. .. | 4,2795 | 4,2865 | — 160 | — 130 | — 260 | — 220 | — 730 | — 665 |
| $ can. ... | 3,6035 | 3,6110 | — 150 | — 110 | — 235 | — 185 | — 595 | — 525 |
| Yen (100) | 2,0975 | 2,1030 | + 40 | + 75 | + 115 | + 155 | + 335 | + 400 |
| DM ...... | 2,3045 | 2,3100 | + 40 | + 80 | + 100 | + 145 | + 330 | + 400 |
| Florin .... | 2,1335 | 2,1400 | — 20 | — 10 | + 15 | + 20 | + 40 | + 95 |
| F. B. (100) | 14,5925 | 14,6235 | — 200 | — 90 | — 215 | — 26 | — 280 | — 155 |
| F. S. .... | 2,5505 | 2,5565 | + 135 | + 155 | + 295 | + 335 | + 900 | + 965 |
| L. (1 000). | 5,0843 | 5,0945 | — 255 | — 190 | — 440 | — 355 | —1335 | —1205 |
| £ ........ | 8,6520 | 8,6670 | — 470 | — 405 | — 825 | — 725 | —2010 | —1870 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM ....... | 3 3/4 | 4 1/8 | 3 13/16 | 4 3/16 | 3 7/8 | 4 1/4 | 4 1/8 | 4 1/2 |
| $ E.-U. | 9 15/16 | 10 5/16 | 10 13/16 | 11 3/16 | 10 3/8 | 10 3/4 | 10 7/8 | 11 1/4 |
| Florin .... | 7 1/8 | 7 7/8 | 6 7/8 | 7 3/8 | 6 7/8 | 7 3/8 | 6 7/8 | 7 3/8 |
| F. B. (100) | 5 3/4 | 7 1/4 | 7 | 7 3/4 | 7 1/2 | 8 1/4 | 7 3/4 | 8 1/2 |
| F.S. ...... | — 1/8 | + 1/4 | — 1/16 | + 5/16 | 0 | 3/8 | 5/16 | 11/16 |
| L. (1 000). | 9 3/4 | 12 1/4 | 11 3/8 | 12 1/4 | 11 3/8 | 12 1/4 | 12 3/8 | 13 1/4 |
| £ ........ | 12 3/4 | 13 3/4 | 12 1/2 | 13 1/2 | 12 3/8 | 13 1/8 | 12 1/4 | 13 |
| Fr. franç.. | 6 1/8 | 6 7/8 | 7 3/16 | 7 9/16 | 7 9/16 | 8 1/16 | 8 1/2 | 9 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## précision mécanique labinal

Société anonyme au capital de 49 053 160 francs
Siège Social : 17, rue de Clichy - 93403 SAINT-OUEN
R.C. Paris B 552 139 305

**AUGMENTATION DE CAPITAL DE 49.053.160 F A 65.404.170 F**

par émission de 251 554 actions nouvelles (soit une action nouvelle pour trois anciennes) de 65 F nominal à souscrire en numéraire au prix de 110 F, soit avec une prime de 45 F.

JOUISSANCE : 1er JANVIER 1979.

DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION :
— à titre irréductible : une action nouvelle pour trois actions anciennes (coupon n° 64) ;
— à titre réductible : souscriptions admises.

DELAI DE SOUSCRIPTION : du 5 mars au 5 avril 1979 inclus.

Les souscriptions seront reçues sans frais à la DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE de la Société : 202, quai de Clichy, 92110 CLICHY, ainsi qu'à tous les guichets des établissements suivants :

BANQUE NATIONALE DE PARIS — CREDIT LYONNAIS
SOCIETE GENERALE
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
SOCIETE SEQUANAISE DE BANQUE
COMPAGNIE GENERALE DE BANQUE - SOFICAM
CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
BANQUE FRANÇAISE DU COMMERCE EXTERIEUR
BANQUE WORMS
BANQUE VERNES ET COMMERCIALE DE PARIS

« B.A.L.O. » du 28 février 1979.

La note d'information (Visa COB n° 79-20 du 20 février 1979) peut être obtenue sans frais auprès de la Société et des Etablissements chargés de recevoir les souscriptions.

## SOGENAL
## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE

Au cours de sa séance du 28 février 1979, le conseil d'administration de la Société générale alsacienne de banque — SOGENAL — a procédé à l'examen du bilan et des résultats au 31 décembre 1978.

Le total du bilan s'établit à 22.616.143.095 F. Les dépôts de la clientèle atteignent 10.780.832.134 F, tandis que les avoirs des banques et organismes financiers s'élèvent à 8.475.938.714 F reflétant le volume traditionnellement élevé de l'activité du réseau étranger sur le marché bancaire international.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui se réunira le 3 mai 1979, d'arrêter le bénéfice de l'exercice à 14.174.875 F contre 13.151.975 F en 1977.

Ce résultat permettra de proposer la distribution, le 21 mai 1979, d'un dividende égal à celui de l'exercice précédent, soit 10 F net par action, auxquels s'ajoutent 5 F d'impôt déjà payé d'avance au trésor (avoir fiscal). Ce dividende s'appliquera aux 720.000 actions de 200 F constituant le capital social, dont pour la première fois 120.000 actions gratuites attribuées en 1978. La distribution atteindra ainsi 7.200.000 F contre 6 millions de francs l'an dernier.

Le conseil proposera, en outre, à l'assemblée générale d'affecter aux réserves 5 500.000 F par prélèvement sur les résultats de l'exercice. Les fonds propres se monteraient dès lors à 290.374.629 F dont 2.874.629 F de report à nouveau.

Il sera demandé, par ailleurs, à la même assemblée l'autorisation de procéder à l'émission d'obligations en francs ou en devises jusqu'à concurrence d'un montant maximum de 150.000.000 F.

Enfin le conseil sollicitera d'une assemblée générale extraordinaire, réunie le même jour, l'autorisation de porter à 300.000.000 F la limite à l'intérieure de laquelle pourraient être décidées, dans les cinq ans à venir, des augmentations de capital contre espèces ou par attributions gratuites. La société serait ainsi en mesure d'adapter son capital et ses ressources permanentes au développement de ses affaires.

## précision mécanique labinal

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe PRECISION MECANIQUE LABINAL a progressé de 20 % en 1978.

A structure comparable (la société R.K.G. n'étant consolidée que sur 9 mois de 1977), le chiffre d'affaires a progressé de 16 % au cours de l'exercice écoulé.

Bien que les comptes de cet exercice ne soient pas encore arrêtés, il est probable que le bénéfice net consolidé sera en progression sensible (environ 50 %) par rapport à celui de l'exercice précédent.

Dans ces conditions, et si ces prévisions se confirment, le Conseil d'Administration de la Société proposera à l'Assemblée la distribution d'un dividende de 8 F, soit 12 F avec avoir fiscal contre 6,5 F, soit 9,75 F avec avoir fiscal précédemment.

La Société PRECISION MECANIQUE LABINAL lance un programme d'investissements importants lié à la modernisation technique qu'elle compte apporter à ses plus importantes fabrications : une partie de ces investissements concerne l'intervention croissante de l'électronique.

Le Conseil d'Administration de PRECISION MECANIQUE LABINAL vient de coopter comme administrateur M. François PERRARD, Ingénieur de l'Ecole Centrale, Président-Directeur Général de la Société EUROGESTOR, filiale de grands groupes institutionnels dont, principalement, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'U.A.P. et le Groupe Drouot. Ces derniers ont récemment pris une participation importante dans le capital de PRECISION MECANIQUE LABINAL ce qui, compte tenu de la part déjà détenue par des groupes institutionnels, amène ceux-ci à posséder près de 30 % du capital.

## ÉPARGNE - UNIE
### SICAV DU CREDIT AGRICOLE

Le conseil d'administration, réuni le 22 février 1979, sous la présidence de M. Jacques d'Hémery, a arrêté les comptes du neuvième exercice clos le 31 décembre 1978.

Il sera proposé, à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée le 19 avril 1979, la distribution d'un dividende net de 14,20 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 2,87 F, soit un dividende global de 17,07 F.

## UNI - FONCIER
### SICAV DU CREDIT AGRICOLE

Le conseil d'administration, réuni le 22 février 1979 sous la présidence de M. Roger Guyot, a arrêté les comptes du cinquième exercice clos le 31 décembre 1978.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui sera convoquée le 19 avril 1979, la distribution d'un dividende net de 21 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 2,23 F, soit un dividende global de 23,23 F.

## SAGA

Le conseil de la SAGA (holding) s'est réuni sous la présidence de M. Eric de Rothschild, le mardi 20 février 1979, pour examiner les comptes provisoires de l'exercice 1978.

La société mère du groupe, SAGA (holding), présentera en 1978 un résultat légèrement positif, qui ne permettra pas la distribution d'un dividende. Ce résultat bénéficiaire est formé d'un résultat d'exploitation largement positif, ainsi que des plus-values réalisées de par des opérations de restructuration, en contrepartie desquelles d'importantes provisions, liées aux risques des sociétés d'armement, ont été constituées.

Le président a rappelé la nouvelle structure du groupe SAGA. La société mère, SAGA (holding), après la restructuration effectuée à la fin de 1978, détient un portefeuille très simplifié, représenté essentiellement par quatre filiales :

— deux dans le domaine armement (Int.rnavis & P. & O. Normandy Ferries Ltd.) ;

— une dans le domaine transport de voyageurs en France (C.E.A. Uniroute) ;

— et une dans le domaine service (SAGA Transport).

Cette dernière société, anciennement Transafricaine, a reçu, en apport ou par suite de cessions, l'ensemble des sociétés de service aux transports du groupe, tant en Europe qu'en Afrique. Ainsi se trouvent regroupés dans cette filiale l'ensemble des sociétés du groupe Jokelson & Handtsaem en Europe, du groupe SOAEM/UMARCO en Afrique, ainsi que Sagatrans. Le chiffre d'affaires contrôlé 1978 de l'ensemble des filiales est en progression sur l'année précédente et représente un montant de l'ordre de 800 millions de francs.

C'est à travers SAGA Transport que se réalisera l'ensemble du développement du groupe, dans le domaine du service aux transports.



## BANQUE NATIONALE DE PARIS

La situation au 2 janvier 1979 s'élève à 289 716 millions.

Au passif, la rubrique « Banques, organismes et établissements financiers » figure pour 19 805 millions en comptes à vue et 61 360,8 millions en comptes et emprunts à échéance.

Les comptes de sociétés, entrepreneurs individuels et divers s'inscrivent pour 31 627,6 millions en comptes à vue et 13 773,1 millions en comptes à échéance.

Les comptes de particuliers atteignent 23 590,9 millions pour les comptes à vue, 5 760 millions pour les comptes à échéance, et 30 267,7 millions pour les comptes d'épargne à régime spécial.

Les bons de caisse apparaissent pour 30 519,8 millions.

Le total des ressources de clientèle s'élève à 135 milliards 339,1 millions.

A l'actif, les crédits à la clientèle s'élèvent pour le portefeuille à 131 184,9 millions, répartis comme suit : 29 milliards 419 millions de créances commerciales, 23 242,5 millions d'autres crédits à court terme, 37 442,7 millions de crédits à moyen terme, 27 milliards 889,8 millions de crédits à long terme et pour les comptes débiteurs 13 190,9 millions.

Les banques, organismes et établissements financiers figurent pour 3 405,8 millions (comptes à vue) et pour 79 523 millions (comptes et prêts à échéance).

Le total de la situation consolidée du groupe, à la date du 2 janvier 1979, s'établit à 309 787 millions.





هكذا من الاصل

هكذا من الأصل



DES SOCIÉTÉ

SAGA

labinal



ONAPARCS

# AGRICULTURE

## La section des fermiers et métayers accuse la F.N.S.E.A. de la « museler »

La section nationale des fermiers et métayers (S.N.F.M.), qui a tenu son congrès à Paris les 28 *février* et 1er mars, est très sensibilisée par la remise en cause croissante du statut du fermage auquel ses adhérents sont attachés depuis 1945 (1). C'est dans ce contexte que se poursuit la querelle avec la maison-mère, la puissante F.N.S.E.A.

En 1978, celle-ci a tenté, sans succès, de faire évincer le président, M. Pierre Abeguilé, et le secrétaire général, M. Paul Le Saux. La manœuvre de congrès ayant échoué, la direction de la F.N.S.E.A. a décidé de licencier pour motif économique le directeur de la S.N.F.M., puis a imposé, sans les consulter, aux dirigeants de la S.N.F.M., un animateur à temps partiel.

Une majorité de congressistes a estimé que la F.N.S.E.A. voulait « *museler* » la section des fermiers. Parce que M. Le Saux est communiste et M. Abeguilé contestataire de vieille date ? Certainement, mais aussi parce que le discours que la S.N.F.M. tient sur le problème foncier est plus radical que celui de la F.N.S.E.A. « *Il n'y a aucun point commun, donc pas d'égalité, entre le fait de posséder une terre et celui de la faire produire. C'est pourquoi avoir permis aux bailleurs en tant que tels d'être à l'intérieur du syndicalisme des exploitants est une aberration* », écrit M. Le Saux dans son rapport d'activités. Les fermiers craignent que, sous le couvert d'une réflexion sur la recherche d'une meilleure compétitivité de l'agriculture et sur la solution à apporter au dilemme foncier (acheter la terre ou trouver des investisseurs qui garantissent une sécurité au fermier), la F.N.S.E.A., avec la présence des bailleurs, ne participe en fait à la démolition du statut du fermage. Aussi, le congrès de la S.N.F.M. demande-t-il à la Fédération des exploitants de lui redonner le moyen de retrouver son autonomie d'analyse.

« *Y a en marre. On perd trop de temps. Si nos élus ne sont pas entendus, il faudra peut-être manifester à la F.N.S.E.A. C'est dommage* », a lancé un président départemental. La solution n'est pas si simple. Si les militants du statut du fermage sont décidés, les troupes sont disparates. Nombre de fermiers sont aussi propriétaires pour partie de leurs exploitations. Beaucoup sont aussi des militants dans les F.D.S.E.A. ou les sections spécialisées par produit. Enfin, combien parmi les fermiers actuels le resteront-ils ?

J. G.

(1) La surface agricole, pour 47 % environ est utilisée en fermage, 2 % en métayage et 51 % en faire valoir direct.

● *M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture*, vient d'installer récemment le nouveau conseil supérieur de la forêt. Son rôle sera d'aider à définir les actions permettant de tirer le meilleur parti du patrimoine forestier national. Dans sa première réunion, le conseil a proposé de développer la production de bois d'œuvre par la conversion de 800 000 hectares de taillis, de moderniser l'industrie du sciage, d'élargir les fonctions de l'Office national des forêts en aval, à travers des filiales de commercialisation, de concentrer les crédits du Fonds forestier sur quelques opérations prioritaires. M. Méhaignerie a indiqué que des décisions seront prises au cours des prochaines semaines, à la lumière du rapport Méo-Betoland, qui vient d'être soumis au gouvernement, et portant notamment sur l'organisation d'une interprofession de la filière bois.

● *La production totale de sucre de la Réunion* a atteint par la campagne 1978 un record de 272 834 tonnes, en hausse de 10 000 tonnes par rapport à 1977. Ce résultat est attribué aux effets du plan de relance de sucre de canne, dit plan Sauger, appliqué depuis 1975, et qui a pour objectif de porter en 1983 la production à 300 000 tonnes ; 44 000 des 55 000 hectares de la superficie agricole utile de l'île sont consacrés à la culture de la canne, qui représente 80 % des exportations de la Réunion. — *(A.F.P.)*

# ÉNERGIE

## CORRESPONDANCE

### Les compagnies pétrolières face à la crise iranienne

*Nous avons reçu de M. Jean Chenevier, président-directeur général de la Société française des pétroles B.P., la lettre suivante :*

Dans l'éditorial — non signé — du *Monde* daté du 16 février, il est écrit, au sujet des hausses de prix du pétrole brut récemment annoncées par les Emirats : « *Pour justifier leur décision, les Emirats avancent les profits des compagnies pétrolières. Ces dernières ont, il est vrai, une curieuse attitude. Alors que la réduction des approvisionnements mondiaux atteint à peine 4 %, les « majors » annoncent des réductions de livraisons de 10 % pour Exxon, de 15 % pour la Shell, de 45 % pour B.P.* »

Ce qui est curieux, ce n'est pas l'attitude des compagnies, mais la réaction du rédacteur de l'éditorial. En particulier, il n'est point besoin d'être un grand expert pétrolier pour savoir que la B.P. — qui s'est longtemps appelée Anglo-Iranian — détient 40 % dans le consortium qui écoulait la majeure partie du brut iranien et recevait donc des tonnages très importants de ce brut. Si elle a restreint ses livraisons de 45 %, c'est tout simplement parce que le brut iranien représentait, dans ses programmes, 45 % des bruts dont elle devait disposer. Et il n'y a pas lieu d'aller chercher midi à quatorze heures en imaginant je ne sais quelle manœuvre « curieuse ».

[*La part de l'Iran dans l'approvisionnement des principales compagnies internationales a été indiquée à plusieurs reprises dans le* Monde. *Mais, dans une analyse plus générale, il a paru intéressant de signaler « la curiosité » d'une attitude qui consiste, de la part de ces « majors », à répercuter sur leurs clients les pertes iraniennes — et même parfois au-delà — sans tenir jamais compte des quantités supplémentaires de brut enlevées en Arabie Saoudite et dans d'autres pays de l'OPEP, qui ont forcé leur production ces derniers mois. La preuve même qu'Exxon, par exemple, a bénéficié de ce pétrole supplémentaire, c'est que lorsque l'Arabie Saoudite en a renchéri le prix, la compagnie américaine en a immédiatement facturé le surcroît à ses filiales.*

*Qu'est devenu ce pétrole ? Une controverse est ouverte en Grande-Bretagne sur ce sujet après le* « détournement » *d'une lettre de M. Harding, directeur des programmes et des services économiques de la compagnie CONOCO, dans laquelle il était notamment écrit :* « le cap que nous avons commencé à suivre — la diversion de ventes intérieures vers des marchés spot lucratifs — ne sera pas considéré favorablement au Royaume-Uni ». *Continental Oil, Shell, B.P. et Esso ont alors vertueusement démenti ces pratiques et affirmé n'avoir pas détourné vers le marché pétrolier du Nord-Ouest de l'Europe continentale, très lucratif actuellement, des cargaisons de brut destinées primitivement au marché britannique. — B.D.*]



# AFFAIRES

## LA FUSION FIRESTONE-BORG WARNER EST AJOURNÉE « SINE DIE »

Le projet de fusion entre les deux groupes américains, Firestone, numéro deux mondial du pneumatique, et Borg Warner, conglomérat très diversifié, notamment dans les équipements automobiles (*le Monde* du 1er décembre 1978) ne se réalisera peut-être jamais, en tout cas pas dans les conditions fixées initialement. Dans un communiqué commun, les P.D.G. des deux firmes déclarent que les études menées pour déterminer les bases de la fusion se sont révélées plus longues que prévues ; en conséquence, la date de l'opération a été reportée.

Le communiqué insiste sur le fait que les travaux se poursuivent en vue de préparer cette concentration, mais reste muet sur le nouvel échéancier. Manifestement, les patrons de Firestone et de Borg Warner ne disent pas tout. Quand l'annonce de la fusion avait été faite le 21 novembre dernier, tout donnait à penser que Borg Warner allait prendre, au cours du printemps 1979, le contrôle du nouvel ensemble industriel.

Les résultats financiers inespérés obtenus par Firestone durant le dernier trimestre de l'exercice clos le 31 janvier dernier (34,8 millions de dollars de bénéfice, contre 7,4 millions un an auparavant) ont peut-être incité ses dirigeants à réviser leur position.

## CONCENTRATION DANS L'HORLOGERIE FRANÇAISE

La firme horlogère Maty, numéro un en France pour la vente de montres par correspondance, s'apprête à prendre une participation majoritaire dans le capital de Difor, autre entreprise bisontine spécialisée, elle aussi, dans la distribution postale, et dont les difficultés financières avaient défrayé la chronique en août 1977. A cette époque, le tribunal de commerce de Nancy avait accordé à Difor le bénéfice d'une suspension provisoire des poursuites, de même qu'à sa filiale Cypris, responsable de ses ennuis. Finalement, un appui financier avait été trouvé. Mais dans le cadre de son plan de redressement, Difor cherchait un partenaire pour repartir du bon pied.

C'est désormais chose faite. Un accord a été conclu avec Maty pour cette prise de contrôle dont le montant, toutefois, n'a pas encore été fixé. Les deux firmes coordonneront leurs activités, mais conserveront leur identité et commercialiseront leurs produits sous leurs labels. Maty est la seule des deux à fabriquer une partie de ses articles. Le nouveau groupe, qui réalisera un chiffre d'affaires de 270 millions de francs (200 millions pour Maty), dont 81 millions dans la montre, se situera parmi les dix premières sociétés françaises de ventes par correspondance (bijoux, montres, etc.). Il emploiera *sept cent vingt personnes au total.*

## LE GROUPE PUBLICIS EN GRANDE-BRETAGNE

Le réseau international de Publicis, Intermarco-Farner, déjà implanté dans treize pays d'Europe, vient d'acquérir l'agence anglaise McCormick Richards Partners.

McCormick Richards Partners figure parmi les trente premières agences anglaises, avec un chiffre d'affaires qui dépasse 13 millions de livres sterling en 1978.

Le chiffre d'affaires d'Intermarco-Farner, en 1979, sera de l'ordre de 1,4 milliard de francs. Le secteur « agences de publicité » du groupe Publicis dépassera alors 2 milliards en 1979.

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## LONDRES

Le marché se montre assez indécis à la veille du week-end après son repli précédent. Une tendance à l'effritement prédomine néanmoins aux industrielles, mais les pétroles restent bien disposés. Stabilité des fonds d'État. Recul des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars 248 70 contre 248 80

| VALEURS | CLOTURE 28.2 | COURS 1 3 |
|---|---|---|
| Beecham | 530 | 528 |
| British Petroleum (1) | 18 15 | 18 3/16 |
| Courtaulds | 109 | 109 |
| De Beers | 467 .. | 464 ... |
| Imperial Chemical | 382 ... | 388 .. |
| Rio Tinto Zinc Cor. | 294 ... | 295 ... |
| Shell | 650 ... | 658 .. |
| Vickers | 175 | 176 |
| War Loan 3 1/2 % | 32 5/8 | 32 5/8 |
| *West Driefontein | 31 | 30 7/8 |
| *Western Holdings | 28 1 16 | 27 11/16 |

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

(1) En livres.

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PHILIP MORRIS. — Division des actions par deux. Le dividende trimestriel est majoré de 22 % à 0,625 dollar par action. Les actions ordinaires en souffrance seront remboursées le 11 avril sur la base de 101,4873 dollars pour les actions prioritaires à 3,90 % et de 106,2562 dollars pour les actions privilégiées à 4 %.

SOGENAL. — Bénéfice pour 1978 : 14,17 millions de francs contre 13,15 millions. Dividende global inchangé de 15 F s'appliquant aux 120 000 actions distribuées gratuitement en 1978.

FONCIERE DU CHATEAU D'EAU DE PARIS. — Le conseil recommande à ses actionnaires d'accepter la nouvelle O.P.A. lancée sur les titres de la société par la Banexi au prix unitaire de 700 F. Certaines administrations ont fait néanmoins connaître leur intention de conserver leurs propres titres.

## COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 1/3 | 2/3 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 202 80 | 203 40 |

## NEW-YORK

### La hausse s'accentue

Amorcé vingt-quatre heures plus tôt, le redressement des cours s'est sensiblement accentué jeudi à Wall Street et en clôture, l'indice des industrielles enregistrait une hausse de 7,02 points à 815,84.

Sur 1 822 valeurs traitées, 929 ont monté et 456 ont baissé, tandis que 437 d'entre elles ne variaient pas.

Des éléments techniques ont encore joué en faveur du marché. Cependant, le sentiment était meilleur autour du « Big Board », la mauvaise impression causée par la baisse des principaux indicateurs économiques ayant été en partie effacée par le porte-parole de la Maison Blanche. Selon ce dernier, le président Carter estimerait en effet qu'il est possible d'éviter une récession même si le rythme de l'expansion doit fortement se ralentir. L'impact sur les opérateurs a été d'autant plus grand que, de son côté, un économiste de la Bank of America déclarait qu'à son avis, l'économie américaine restait saine et que malgré son ralentissement, une récession ne pouvait avoir lieu ni cette année ni la prochaine.

L'activité a porté sur 23,83 millions de titres contre 25,16 millions.

| VALEURS | COURS 27 2 | COURS 28 2 |
|---|---|---|
| Alcoa | 51 3 4 | 52 7 8 |
| A.T.T. | 61 1 4 | 61 1 2 |
| Boeing | 62 5 8 | 64 1 4 |
| Chase Manhattan Bank | 28 7 8 | 29 |
| Du Pont de Nemours | 129 3/8 | 130 1 2 |
| Eastman Kodak | 59 5 8 | 60 5 8 |
| Exxon | 48 1 4 | 48 3 4 |
| Ford | 41 1 8 | 41 3 4 |
| General Electric | 46 | 46 3 8 |
| General Foods | 32 3 4 | 33 1 8 |
| General Motors | 53 5 8 | 54 1 8 |
| Goodyear | 16 1 2 | 16 5 8 |
| I.B.M. | 300 1 2 | 301 ... |
| I.T.T. | 27 1 2 | 27 3 4 |
| Kennecott | 22 3 8 | 23 |
| Mobil Oil | 72 1 4 | 72 3 8 |
| Pfizer | 30 1 8 | 30 5 8 |
| Schlumberger | 96 3 4 | 97 1 4 |
| Texaco | 24 1/4 | 24 1 4 |
| U.A.L. Inc. | 24 1/4 | 24 7 8 |
| Union Carbide | 36 1 8 | 36 1/4 |
| U.S. Steel | 22 3/4 | 23 |
| Westinghouse | 17 1/2 | 17 3 8 |
| Xerox | 52 7/8 | 53 5/8 |

*Taux du marché monétaire*

Effets privés ........ 6 5 8 %

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté 2 mars 1979 a été tiré à 589 665 exemplaires.

SELON LE COMMISSAIRE EUROPÉEN DE L'ÉNERGIE

# La hausse du pétrole ralentirait de 1 % la croissance de l'Europe

**Le commissaire européen chargé de l'énergie, M. Brunner, a estimé le 1er mars à Bruxelles qu'une augmentation moyenne des prix du pétrole de 22 à 24 % en 1979 n'était plus exclue, ce qui pourrait ralentir de 1 % le taux de croissance des « Neuf ».**

**Alarmistes, ces propos apparaissent comme un avertissement aux pays producteurs pour éviter qu'une cascade de hausses des prix n'entraine — comme en 1974-1975 — une récession dans les pays industrialisés.**

**Le Venezuela aurait d'ailleurs — mais pour des raisons de contrats commerciaux — renoncé à relever, comme il l'avait annoncé, les prix de son brut. En revanche, selon des sources londoniennes, l'Union soviétique a augmenté de 7 % le prix de vente de son pétrole aux pays occidentaux.**

Alors que l'Union soviétique aurait relevé de 7 % le prix de vente de son pétrole aux pays occidentaux, le Venezuela renoncerait à la hausse qu'il avait annoncée à compter du 1er mars. Les contrats qui lient ce pays à ses clients ne permettraient pas d'augmentation unilatérale. Malgré les incertitudes qui règnent sur l'avenir de l'approvisionnement et des prix pétroliers, les experts économiques des pays occidentaux s'inquiètent de plus en plus des répercussions de hausses trop importantes sur la croissance du monde industrialisé.

Chaque pays souffre en effet de deux manières : sur son activité domestique, par la détérioration des termes de l'échange et par la baisse de sa productivité, mais aussi par les répercussions sur ses exportations de difficultés analogues dans les pays voisins. Or la facture pétrolière à payer par les pays de la Communauté européenne pourrait croître d'environ 10 milliards de dollars en 1979.

C'est, souligne notre correspondant à Bruxelles auprès des Commissions européennes, Philippe Lemaitre, ce que prévoit, avec les précautions d'usage, M. Brunner, le commissaire chargé de la politique énergétique, qui craint désormais une hausse de l'ordre de 22 à 24 % des prix du « *brut* » en 1979. Cette charge supplémentaire pèsera sur le taux de croissance (ralenti de quelque 1 %) et sur le marché de l'emploi.

## Détérioration

Les conséquences de ces augmentations sur l'inflation des pays de la Communauté sont plus difficiles à globaliser. Elles seraient faibles pour la Grande-Bretagne — qui va s'approcher en 1979 de l'indépendance pétrolière grâce aux réserves de la mer du Nord — et pourraient être facilement assimilées par l'Allemagne fédérale. En France, dans l'hypothèse d'une hausse du prix du « *brut* » de l'ordre de 20 %, les prix de détail subiraient une accélération de 4 à 5 dixièmes de point (*le Monde* du 20 février).

Après la révision des prix décidée lors de la réunion de l'OPEP à Abou-Dhabi, le secrétariat de l'O.C.D.E. avait déjà modifié ses prévisions pour en tenir compte de la hausse moyenne du pétrole annoncée de 10 % en 1979 (au lieu des 5 % prévus initialement). L'inflation s'aggravait, du fait de cette rectification, de 0,4 point, la facture pétrolière se gonflait de 10 milliards de dollars et le déficit de la balance des opérations courants des pays de l'O.C.D.E. s'alourdissait globalement de 5 milliards de dollars. Enfin le taux de croissance des pays membres se trouvait réduit de 0,25 point au deuxième semestre. Ces chiffres vont se trouver aggravés quelque peu du fait des événements récents dans les prévisions du secrétariat pour le second semestre.

En matière d'approvisionnement, les pays du Marché commun pourraient souffrir vers la fin de l'année d'une certaine pénurie, au moment où l'industrie reconstituera ses stocks pour l'hiver 1979-1980. A plus court terme, les experts européens estiment qu'au cours des six premiers mois de l'année, la Communauté européenne souffrira d'une pénurie générale de l'ordre de 6 %, ce qui correspond à dix à douze jours d'approvisionnement.

Cela devrait donc inciter les Neuf, note M. Brunner, à accroître les efforts entrepris pour économiser l'énergie et réduire leur dépendance extérieure. En vue du Conseil européen des 12 et 13 mars, la commission vient de soumettre aux gouvernements membres une série de propositions allant dans ce sens. Outre des recommandations de caractère général — agir par la fiscalité et par les prix pour promouvoir les économies d'énergie, accélérer la construction des centrales atomiques, déployer des efforts accrus dans le domaine de la sécurité nucléaire... — la commission demande aux gouvernements membres (...) d'approuver enfin une série d'actions ponctuelles qu'elle leur a soumises depuis de longs mois. Il s'agit de financer des « *projets de démonstration* » axés en particulier sur l'utilisation accrue du charbon comme

Le conseil de direction de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.), qui s'est réuni les 1er et 2 mars à Paris, devait décider de son côté d'un programme de réduction volontaire de leur consommation de pétorle de 3 à 5 %.

Mais, tant à Bruxelles qu'à Paris, où l'A.I.E. réunit l'ensemble des pays industrialisés occidentaux (à l'exception de la France), on peut difficilement parler de politique commune. Il reste à savoir si les gouvernements rappelés à l'ordre par les troubles d'Iran et les réactions en chaine qu'ils ont provoquées souhaitent que cette situation change.

BRUNO DETHOMAS.



En Grande-Bretagne

## LA BAISSE DU TAUX DE L'ESCOMPTE EST CONSIDÉRÉE COMME UN RETOUR A LA CONFIANCE

*(De notre correspondant.)*

Londres. — Trois semaines après avoir élevé le taux d'escompte de 12,5 % à 14 %, la Banque d'Angleterre a décidé jeudi 1er mars de le ramener à 13 %. En conséquence, les banques décideront prochainement, en tenant compte des réactions des marchés monétaires, de réduire d'un point ou d'un demi-point leur propre taux d'intérêt, qu'elles avaient relevé seulement d'un point (13,5 %) le mois dernier.

La Banque centrale a clairement indiqué son désir de procéder à une baisse progressive et non brutale du taux, et les milieux spécialisés apprécent la décision prise comme un retour à la confiance. L'échec partiel de la grève des travailleurs du secteur public, le règlement du conflit dans les charbonnages, ont nettement éclairci les perspectives. On pense maintenant que l'augmentation moyenne des revenus s'établira entre 12 % et 14 %, et que le taux d'inflation ne dépassera pas 11 % cette année.

Cependant les déclarations de M. Healey, chancelier de l'Echiquier confirmant l'intention du gouvernement de poursuivre une politique rigoureuse (maintien d'un contrôle étroit de la masse monétaire et préparation d'un budget sévère), ont rassuré les milieux financiers. Enfin l'accroissement de la production du pétrole de la mer du Nord, qui laisse espérer que la Grande-Bretagne couvrira ses besoins pétroliers d'ici la fin de l'année, a stimulé la confiance. Londres se trouve dans une situation favorable par rapport aux autres pays industriels qui auront à subir les effets de la hausse des produits pétroliers. — *H. P.*

Le conflit des centres de tri de la région parisienne

# Grève générale et illimitée des services postaux dans les Yvelines

La grève paraît devoir s'étendre dans les centres de tri postaux de la région parisienne, et notamment à Créteil, à Bobigny, à Nanterre et à Pontoise, après l'évacuation par les forces de l'ordre du centre de Trappes, dans les Yvelines, le 1er mars, et de celui d'Evry, dans l'Essonne, le 2 mars, à 3 heures du matin. Dans le premier cas, 70 % du personnel s'était solidarisés avec un postier en conflit avec la hiérarchie (*le Monde* du 1er mars). Dans le second, les syndicats avaient appelé les agents à cesser le travail « *pour des raisons d'effectifs, de réduction du temps de travail et de prime de vie chère* ».

Les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. ont appelé à une grève générale illimitée dans les postes, télécommunications et chèques postaux de l'ensemble du département à paritr du lundi 5 mars, et invité toutes les catégories de personnel à présenter des cahiers de revendications. Les premières assemblées générales du personnel, organisées dès ce vendredi matin 2 mars, permettent de penser que le mouvement sera très suivi et que les débrayages commenceront dès samedi. La distribution du courrier restera très perturbée dans les Yvelines pendant plusieurs jours ou même plusieurs semaines, selon l'administration.

Les syndicats paraissent vouloir étendre le mouvement afin de canaliser les réactions assez anarchiques des très jeunes agents du tri mal rémunérés et transplantés de leur province dans les cités nouvelles de la région parisienne. Déjà, l'Union départementale C.G.T. des Yvelines a annoncé que les grévistes du centre de Trappes avaient occupé la direction départementale des P.T.T. de Versailles afin d'obtenir « *l'ouverture de négociations sur les conditions de travail, l'arrêt des sanctions, l'augmentation des effectifs et le retrait des forces de police* ». La C.G.T. dénonce, d'autre part, « *la mise en place à Villiers-Saint-Frédéric, près de Neauphle-le-Château, dans les Yvelines, d'un centre de tri parallèle, organisé par l'administration pour pallier les conséquences de la grève, au moins pour le courrier urgent* ».

De son côté, la C.F.D.T. affirme, au niveau national, que « *dans le contexte actuel, seule une extension des grèves peut amener le secrétaire d'Etat aux P.T.T. à imposer à la direction générale des postes de trouver une solution aux conflits en cours par la négociation.* » La C.F.D.T. reproche à la direction générale de « *laisser pourrir* » les grèves en cours.

Les usagers de banlieue peuvent donc s'attendre à d'importantes perturbations dans la distribution, situation qui est le lot commun des habitants de l'Essonne et des Yvelines depuis plusieurs jours.

## FERMETÉ DU DOLLAR

**En fin de semaine, le cours du dollar était en hausse sur tous les marchés internationaux, notamment au Japon, où il a valu près de 204 yens (son niveau le plus élevé depuis huit mois), et à Paris (près de 4,29 F). Cette fermeté a surpris les milieux financiers, pour lesquels l'environnement actuel n'est guère favorable au dollar : hausse du prix du pétrole, maintien d'un déficit commercial aux Etats-Unis, tension au Proche-Orient. Par un effet de bascule, le cours de l'once d'or est revenu de 251 dollars à moins de 249 dollars.**

DES BANQUES PRENNENT DES INITIATIVES POUR LA CRÉATION D'ENTREPRISES

La création d'entreprises suscite de plus en plus l'intérêt des banques, qui ont pris une série d'initiatives dans ce domaine ou viennent de faire le point de leur action. Jeudi 1er mars, M. Antoine Dupont-Fauville, président du Crédit du Nord, en présence de M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat à la petite et moyenne industrie, a remis, au nom du jury du Prix de la Jeune Entreprise, 13 chèques (3 de 70 000 F et 10 de 20 000 F) aux 13 lauréats et finalistes de ce concours, lancé en mai 1978 par le Crédit du Nord, qui prodiguera son assistance juridique, financière et commerciale aux récipiendaires.

Quelques jours auparavant, M. Malecot, président du groupe des Banques populaires, présentait le bilan de l'action menée depuis huit mois par son groupe en faveur de la création d'entreprises. Dans le cadre d'une Fondation dotée de 2,7 millions de francs en 1978, 1,08 million de francs ont été distribués (525 000 F sous forme de dons et 555 000 F sous forme d'avances sans intérêt remboursables seulement en cas de succès). Par ailleurs, 79 bureaux d'accueil ont été créés dans les 37 banques populaires régionales et des contacts ont été pris avec 2 000 créateurs ; 200 000 F de concours bancaires moyens ont été apportés à plus d'une centaine d'entreprises, et 350 000 F de prix décernés au titre de concours régionaux.

Enfin, le Crédit mutuel de Lorraine vient d'avoir une initiative originale pour relancer l'activité économique dans la région et lutter contre le chômage, présentée par M. Théo Braun, président de la confédération nationale du Crédit mutuel, mercredi 28 février 1979 à Metz, lors d'un congrès extraordinaire des deux cent cinquante caisses locales du Crédit mutuel de Lorraine.

Une association nouvelle, sans but lucratif, « Avenir de Lorraine », soutiendra plus particulièrement les P.M.E. et les P.M.I. par l'apport de fonds propres, notamment sous forme de prise de participation. L'étude d'activités nouvelles, la recherche d'entreprises désireuses de s'installer ou de se développer dans la région figurent également parmi les objectifs de cette association dont le budget sera alimenté par des cotisations, dons, emprunts, appels à la générosité publique, subventions.

## NOUVELLES BRÈVES

● *Le Centre d'études et de recherches sur les stratégies et les conflits* (1) organise vendredi 2 et samedi 3 mars un colloque sur la « Dégradation du droit des gens dans le monde contemporain ».

Les travaux auront lieu dans le cadre de l'UNESCO, salle III, bâtiment des conférences, 7, place de Fontenoy, 75007 Paris.

(1) Université de Paris-Sorbonne.

● *Grève au Crédit du Nord.* — Les grévistes du siège social, à Lille, ont décidé, le 1er mars, de poursuivre l'occupation des locaux commencée le 21 février. Il en est de même à Bordeaux. A Paris, les différents immeubles sont successivement occupés depuis huit jours. Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et S.N.B.-C.G.C. veulent obtenir le maintien de l'emploi (les effectifs sont tombés de 12 300 en 1976 à 10 900 fin 1978), la réduction de la durée du travail, un relèvement salarial uniforme de dix points, et la garantie des droits syndicaux.

● *S.O.S.-Dépannage diffamé.* — Pour diffamation envers la société S.O.S.-Dépannage, présentée dans divers articles de presse de juin 1978 comme s'adonnant à des agissements malhonnêtes à l'égard de sa clientèle, la dix-septième chambre correctionnelle de Paris a condamné, jeudi 1er mars, M. Jean-Patrice Hérault, directeur de *Que Choisir* (organe de l'Union fédérale des consommateurs) à 1 000 francs d'amende et 4 000 francs de dommages et intérêts. Mme Zina Rouabah, directrice de *Libération*, est condamnée à 1 000 francs d'amende ; M. Roland Lévy, journaliste collaborant à ce journal, à 600 francs d'amende ; M. Jean Possoz et Mme Ida Soubou, syndicalistes de S.O.S.-Dépannage, qui leur avaient communiqué des renseignements, respectivement à 400 francs avec sursis et 300 francs avec sursis.

Tous quatre devront payer 4 500 francs de dommages et intérêts. M. Claude Perdriel, directeur du *Nouvel Observateur*, a été condamné à 700 francs d'amende ; M. Gérard Petitjean, journaliste collaborant à cet hebdomadaire, à 500 francs ; M. Possoz à 400 francs avec sursis ; et tous trois à 3 000 francs de dommages et intérêts.

● *Des policiers du S.R.P.J. d'Orléans et de Tours* se sont emparés, le mercredi 28 février à 14 heures de l'émetteur de Radio-Transistours à l'issue de sa seconde émission. Les enquêteurs n'ayant trouvé personne sur les lieux ont interpellé chez eux trois suspects dont l'un a été maintenu en garde à vue vingt-quatre heures, après une perquisition qui avait entraîné la découverte d'appareils de prise de son et de cassettes, à l'exclusion de tout matériel d'émission. A cette occasion, l'Association tourangelle pour une information libre et autogérée (10, rue Jean-Macé, 37000 Tours), qui soutient Radio-Transistours, a posé, au cours d'une conférence de presse, les problèmes techniques, juridiques et politiques des radios libres.



A B C D E F G